

Budget des dépenses 2004–2005

Parties I et II

Plan de dépenses du gouvernement et Budget principal des dépenses

Table des matières

Partie I – Plan de dépenses du gouvernement 1-2

Partie II – Budget principal des dépenses

1 Introduction à la Partie II

- Structure du Budget principal des dépenses 1-8
- Présentation par portefeuille, ministère et organisme 1-9
- Sociétés d'État 1-11
- Définitions des articles courants de dépense 1-11

Tableaux sommaires

- Sommaire général 1-18
- Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépenses 1-28
- Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits 1-38
- Postes législatifs du Budget principal des dépenses 1-67

Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005

- Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure 1-79
- Modifications concernant les autorisations (crédits/postes législatifs) 1-83
- Modifications à la présentation (structure du programme, objectifs, description des secteurs d'activité) 1-85

Ministères et organismes

2 Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)

- Ministère 2-4
- Agence canadienne de développement international 2-9
- Centre de recherches pour le développement international 2-15
- Commission mixte internationale 2-17

3 Affaires indiennes et du Nord canadien

- Ministère 3-3
- Commission canadienne des affaires polaires 3-9

4 Agence de promotion économique du Canada atlantique

- Ministère 4-3
- Société d'expansion du Cap-Breton 4-5

5 Agence des douanes et du revenu du Canada

- Ministère 5-3
- Société canadienne des postes 5-5

6 Agriculture et Agroalimentaire

- Ministère 6-4
- Commission canadienne du lait 6-8
- Agence canadienne d'inspection des aliments 6-9
- Commission canadienne des grains 6-11

- 7 Anciens combattants 7-2**
- 8 Citoyenneté et Immigration 8-3**
 - Ministère 8-3
 - Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada 8-6
- 9 Commerce international 9-3**
 - Ministère 9-3
 - Corporation commerciale canadienne 9-5
 - Exportation et développement Canada 9-6
 - Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne 9-7
- 10 Conseil du Trésor 10-2**
- 11 Conseil privé 11-4**
 - Ministère 11-4
 - Centre canadien de gestion 11-7
 - Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes 11-8
 - Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports 11-9
 - Directeur général des élections 11-10
 - Commissaire aux langues officielles 11-12
 - Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie 11-13
 - Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones 11-14
 - Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada 11-15
 - Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité 11-16
- 12 Défense nationale 12-3**
 - Ministère 12-3
 - Comité des griefs des Forces canadiennes 12-7
 - Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire 12-8
- 13 Développement des ressources humaines (Développement social) 13-2**
- 14 Diversification de l'économie de l'Ouest canadien 14-2**
- 15 Environnement 15-3**
 - Ministère 15-3
 - Société canadienne d'hypothèques et de logement 15-8
 - Agence canadienne d'évaluation environnementale 15-9
 - Bureau de l'infrastructure du Canada 15-10
 - Agence Parcs Canada 15-11
- 16 Finances 16-4**
 - Ministère 16-4
 - Vérificateur général 16-9
 - Tribunal canadien du commerce extérieur 16-10
 - Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada 16-11
 - Bureau du surintendant des institutions financières 16-12
- 17 Gouverneur général 17-2**

- 18 Industrie**
 Ministère 18-4
 Agence spatiale canadienne 18-8
 Commission canadienne du tourisme 18-10
 Tribunal de la concurrence 18-11
 Commission du droit d’auteur 18-12
 Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec 18-13
 Conseil national de recherches du Canada 18-15
 Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie 18-17
 Conseil de recherches en sciences humaines 18-18
 Conseil canadien des normes 18-19
 Statistique Canada 18-20
- 19 Justice**
 Ministère 19-4
 Commission canadienne des droits de la personne 19-7
 Tribunal canadien des droits de la personne 19-8
 Commissaire à la magistrature fédérale 19-9
 Service administratif des tribunaux judiciaires 19-10
 Commission du droit du Canada 19-11
 Commissariats à l’information et à la protection de la vie privée du Canada 19-12
 Cour suprême du Canada 19-15
- 20 Parlement**
 Sénat 20-3
 Chambre des communes 20-5
 Bibliothèque du Parlement 20-7
- 21 Patrimoine canadien**
 Ministère 21-5
 Conseil des Arts du Canada 21-10
 Société Radio-Canada 21-11
 Musée canadien des civilisations 21-13
 Musée canadien de la nature 21-14
 Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes 21-16
 Archives nationales du Canada 21-17
 Société du Centre national des Arts 21-19
 Commission des champs de bataille nationaux 21-21
 Commission de la capitale nationale 21-22
 Office national du film 21-23
 Musée des beaux-arts du Canada 21-25
 Bibliothèque nationale 21-26
 Musée national des sciences et de la technologie 21-28
 Commission de la fonction publique 21-29
 Commission des relations de travail dans la fonction publique 21-32
 Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice 21-33
 Téléfilm Canada 21-34
- 22 Pêches et Océans 22-2**

- 23 Ressources humaines et Développement des compétences**
 Ministère 23-4
 Conseil canadien des relations industrielles 23-9
 Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs 23-10
 Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail 23-11
- 24 Ressources naturelles**
 Ministère 24-4
 Énergie atomique du Canada limitée 24-11
 Commission canadienne de sûreté nucléaire 24-12
 Société de développement du Cap-Breton 24-14
 Office national de l'énergie 24-15
 Administration du pipe-line du Nord 24-16
- 25 Santé**
 Ministère 25-3
 Instituts de recherche en santé du Canada 25-8
 Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses 25-9
 Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés 25-10
- 26 Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)**
 Ministère 26-4
 Agence des services frontaliers du Canada 26-7
 Centre canadien des armes à feu 26-8
 Service canadien du renseignement de sécurité 26-9
 Service correctionnel 26-10
 Commission nationale des libérations conditionnelles 26-13
 Bureau de l'enquêteur correctionnel 26-15
 Gendarmerie royale du Canada 26-16
 Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada 26-18
 Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada 26-19
- 27 Transports**
 Ministère 27-3
 Office des transports du Canada 27-11
 Tribunal d'appel des transports du Canada 27-12
- 28 Travaux publics et Services gouvernementaux**
 Ministère 28-3
 Communication Canada 28-10
- 29 Index**
 Index 29-2

Budget des dépenses 2004–2005

Partie I

Plan de dépenses du gouvernement

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

Aperçu du Plan de dépenses

La Mise à jour économique et financière du ministre des Finances du 3 novembre 2003 fait état du plan de dépenses budgétaires du gouvernement de 183,3 milliards de dollars. Ce plan prévoit des dépenses de 147,1 milliards de dollars à l'échelle des programmes, ainsi que des frais de service de la dette s'élevant à 36,2 milliards de dollars.

Tableau 1
Budgétaire du Budget principal des dépenses selon le type de paiement

(milliards de dollars)	2003-2004 ¹	2004-2005 ²	Changement en \$
Paielements de transfert			
<i>Principaux transferts à d'autres niveaux de gouvernement :</i>			
Péréquation	10,5	10,9	0,4
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	19,3	20,5	1,2
Transfert pour la réforme des soins de santé		1,5	1,5
Gouvernements des territoires	1,7	1,8	0,1
Compensation pour programmes permanents	(2,7)	(2,6)	0,1
Recouvrement-allocations des jeunes et subventions législatives	(0,6)	(0,6)	0,0
Total partiel des principaux transferts à d'autres niveaux de gouvernement	28,2	31,5	3,3
<i>Principaux transferts aux particuliers</i>			
Prestations pour les aînés	26,8	27,9	1,1
Assurance-emploi	15,6	15,5	(0,1)
Total partiel des principaux transferts aux particuliers	42,4	43,4	1,0
<i>Autres paiements de transfert et subventions</i>	20,4	24,1	3,7
Montant total des paiements de transfert	91,1	99,0	7,9
Paielements aux sociétés d'État	5,2	5,4	0,2
Exploitation et immobilisations	39,2	42,7	3,5
Frais du service de la dette	37,6	36,2	(1,4)
Montant total-budgétaire du Budget principal des dépenses	173,1	183,3	10,2
Ajustements-rapprochement avec le Plan budgétaire	7,6	0,0	(7,6)
Montant total des dépenses budgétaires	180,7	183,3	2,6

¹ Les prévisions de dépenses pour 2003-2004 sont conformes aux dépenses totales prévues dans le budget fédéral du 18 février 2003.

² Les prévisions de dépenses pour 2004-2005 sont conformes aux dépenses totales prévues dans la Mise à jour économique et financière du 3 novembre 2003.

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement

Principaux changements au niveau du *Budget principal des dépenses de 2004-2005*

Le *Budget principal des dépenses de 2004-2005* a augmenté, en tout, de 10,1 milliards de dollars par rapport au *Budget principal des dépenses de 2003-2004*, ce qui représente une augmentation de 10,2 milliards de dollars en dépenses budgétaires et une diminution de 0,1 milliard de dollars en dépenses non budgétaires.

Une comparaison d'une année à l'autre du *Budget principal des dépenses* peut constituer un indicateur peu fiable des changements survenus à l'échelle des dépenses gouvernementales. De fait, les variations annuelles qui affectent à la fois les montants relatifs et absolus des dépenses prévues exclues du *Budget principal des dépenses* peuvent fausser les taux de croissance des dépenses se dégageant des comparaisons d'une année à l'autre. En général, cette situation tient au fait que la date de dépôt du budget se rapproche de la date de publication du *Budget principal des dépenses* et qu'en raison des contraintes de production et du secret, le *Budget principal des dépenses* ne peut prendre en compte tous les plans de dépenses. C'est précisément ce qui s'est produit en 2003-2004. Par conséquent, même si le *Budget principal des dépenses de 2003-2004* reprenait la plupart des plans de dépenses du gouvernement, d'importantes sommes ont été exclues et on a en a tenu compte dans les *Budgets supplémentaires des dépenses* plus tard au cours de l'exercice. Pour cette raison, la comparaison entre les dépenses réelles de fin d'année de 2003-2004 et les prévisions pour 2004-2005 donneront un aperçu plus précis et détaillé des changements survenus à l'échelle des dépenses gouvernementales.

La section suivante donne un aperçu général des changements majeurs survenus au plan des dépenses budgétaires et non budgétaires dans le *Budget principal des dépenses de 2004-2005*.

Budgétaire du Budget principal des dépenses – une augmentation nette de 10,2 milliards de dollars

En gros, les dépenses budgétaires du *Budget principal des dépenses de 2004-2005* ont augmenté de 10,2 milliards de dollars par rapport au *Budget principal des dépenses de 2003-2004*. Les paragraphes suivants donnent un aperçu général des principaux facteurs qui sous-tendent cette hausse des dépenses budgétaires.

1. Importants paiements de transfert à d'autres niveaux de gouvernement (augmentation de 3,3 milliards de dollars)

En gros, les principaux transferts à d'autres niveaux de gouvernement (ententes financières fédérales-provinciales) ont augmenté de **3,3 milliards de dollars** par rapport aux prévisions de 2003-2004. Cette situation est attribuable aux grandes augmentations suivantes au niveau des dépenses législatives (en ordre d'importance décroissante) :

- **1,5 milliard de dollars** pour le nouveau transfert législatif pluriannuel lié à la réforme des soins de santé (*ministère des Finances*);
- **1,2 milliard de dollars** pour le transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (*ministère des Finances*);
- **0,5 milliard de dollars** pour des paiements de péréquation accrus aux provinces et les paiements aux gouvernements territoriaux (*ministère des Finances*);
- **0,1 milliard de dollars** lié à la diminution des allocations recouvrées du Recouvrement des allocations des jeunes et à d'autres paiements de transfert et subventions pour les programmes permanents (*ministère des Finances*).

2. Importants transferts aux particuliers (augmentation de 1,0 milliard de dollars)

En gros, les transferts principaux ou directs aux particuliers ont augmenté de **1,0 milliard de dollars** par rapport à 2003-2004. L'augmentation prévue des paiements législatifs est attribuable aux facteurs suivants :

- **1,1 milliard de dollars** pour les prestations aux aînés en raison de la hausse des prestations de Sécurité de la vieillesse (de 953 millions de dollars) et des paiements du Supplément de revenu garanti (de 144 millions de

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

dollars). De plus, on prévoit une augmentation des allocations (de 44 millions de dollars environ). Somme toute, les augmentations sont liées à une hausse du taux moyen de paiements et du nombre prévu de bénéficiaires (*Développement des ressources humaines (Développement social)*);

- Ceci s'accompagne d'une réduction de **0,1 milliard de dollars** liée à l'ajustement législatif à la baisse des prévisions relatives aux prestations de l'AE nettes contrecarré par le coût accru des frais d'administration de l'AE, tel que précisé dans le *Compte à fins déterminées consolidé*.

3. **Frais du service de la dette (diminution de 1,4 milliard de dollars)**

Selon les prévisions, les frais d'intérêt et les frais du service de la dette devraient diminuer de **1,4 milliard de dollars** par rapport à 2003-2004. Ceci résulte d'une baisse des frais d'intérêt et d'autres frais, y compris une réduction au niveau du compte de Placements Épargne Canada. (*ministère des Finances*).

4. **Dépenses directes au niveau des programmes (augmentation de 7,4 milliards de dollars : autres paiements de transfert et subventions (3,7 milliards de dollars); paiements aux sociétés d'État (0,2 milliard de dollars); et dépenses liées à l'exploitation et aux immobilisations (3,5 milliards de dollars))**

Les dépenses directes au niveau des programmes ont augmenté, en tout, de 7,4 milliards de dollars. Cette situation résulte surtout des grands changements suivants :

- **1,0 milliard de dollars** pour atténuer les pressions qui s'exercent sur le budget de la défense au plan du soutien opérationnel; pour conserver des éléments cruciaux du programme des services de la défense comme les activités de maintien de la paix et l'infrastructure des immobilisations; et pour compenser partiellement la perte de pouvoir d'achat associée à la hausse des prix (*Défense nationale*);
- **0,8 milliard de dollars** pour des initiatives à l'appui du Cadre stratégique pour l'agriculture (*Agriculture et Agroalimentaire, Agence canadienne d'inspection des aliments, Santé, Commerce international, Commission canadienne des grains, Environnement*);
- **0,6 milliard de dollars** en paiements, y compris les paiements afférents aux accords de prêt à l'appui des activités d'aide au développement (*Agence canadienne de développement international*);
- **0,6 milliard de dollars** pour les contributions aux régimes de pension des fonctionnaires (*dans l'ensemble du gouvernement*);
- **0,5 milliard de dollars** à l'appui des programmes de subventions et de bourses pour renforcer la capacité de recherche au Canada dans les domaines de la recherche et de l'innovation en santé, y compris des programmes comme les Bourses d'études supérieures du Canada et les Chaires de recherche du Canada (*Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, Conseil de recherches en sciences humaines, Instituts de recherche en santé du Canada*);
- **0,5 milliard de dollars** lié à la demande croissante exercée par des programmes permanents comme la mise en oeuvre de la Stratégie de gestion des Premières Nations (en partenariat avec Santé Canada) et le règlement de revendications et d'ajustements spécifiques et globaux (*Affaires indiennes et Développement du Nord*);
- **0,4 milliard de dollars** à l'appui de projets d'amélioration comme ceux associés à l'amélioration des autoroutes grâce au Fonds sur l'infrastructure frontalière et au Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (*Bureau d'Infrastructure Canada*);
- **0,4 milliard de dollars** à l'appui de divers programmes et projets axés sur la santé, comme ceux portant sur l'amélioration de la santé des Premières Nations et des Inuits, et des initiatives associées à l'Accord des premiers ministres sur le renouvellement des soins de santé (*Santé*);
- **0,3 milliard de dollars** à l'appui de programmes de prestations tels que le Programme pour l'autonomie des anciens combattants, le programme des Autres services de santé achetés et les pensions d'invalidité (*Anciens combattants*).
- **0,3 milliard de dollars** pour les hausses salariales découlant des règlements conclus dans le cadre de conventions collectives, y compris les salaires des juges, des membres de la GRC et du personnel militaire et civil de la Défense nationale (*dans l'ensemble du gouvernement*);

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement

- **0,2 milliard de dollars** pour soutenir un nombre croissant d'activités sur les changements climatiques visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, dans le contexte de l'engagement pris par le Canada à Kyoto (*Ressources naturelles, Environnement, Industrie, Conseil national de recherches du Canada*);
- **0,2 milliard de dollars** destiné aux programmes d'assurance de la fonction publique comme les soins de santé, les charges et primes sociales dans les secteurs provinciaux de la santé et les régimes de sécurité sociale à l'intention des employés recrutés sur place dans les bureaux à l'extérieur du Canada (*Secrétariat du Conseil du Trésor*);
- **0,2 milliard de dollars** en raison des ressources additionnelles requises pour contrer le problème des sans-abri (*Ressources humaines et Développement des compétences*);
- **0,2 milliard de dollars** pour des programmes qui favorisent un Canada cohérent et créatif comme le Fonds canadien de télévision, les programmes sur les Langues officielles et divers programmes à l'intention des peuples autochtones (*Patrimoine canadien*);
- **0,1 milliard de dollars** pour accommoder la charge de travail et les coûts administratifs liés à la mise en oeuvre des accords de perception fiscale (*Agence des douanes et du revenu du Canada (Revenu Canada)*);
- **0,1 milliard de dollars** pour venir en aide au secteur canadien du bois d'œuvre résineux (*Industrie*);
- **0,1 milliard de dollars** à l'appui de programmes ou de projets visant à promouvoir ou accroître le développement économique et la diversification de l'Ouest canadien, y compris des contributions dans le cadre du Programme infrastructures Canada (*Diversification économique de l'Ouest*);
- **0,1 milliard de dollars** en paiements législatifs au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbure, surtout en raison d'une hausse des recettes en redevances liée à la production pétrolière et gazière de Terra Nova (*Ressources naturelles*);
- **0,1 milliard de dollars** pour la prestation de programmes de rénovation du logement en vue de rénover et de renouveler la série actuelle de logements et d'aider les personnes à faible revenu à effectuer des réparations urgentes au logement (*Société canadienne d'hypothèque et de logements*);
- **0,1 milliard de dollars** pour aider les producteurs à se rétablir de la crise de l'encéphalopathie bovine spongiforme (EBS) au Canada (*Agriculture Canada*).

La somme restante, soit **0,6 milliard de dollars**, constitue le total cumulatif net des ajustements inférieurs à 0,1 milliard de dollars répartis entre divers organismes gouvernementaux et dont le détail figure au *Budget principal des dépenses*.

Budget principal des dépenses non budgétaires – une diminution nette de 0,1 milliard de dollars

En gros, les dépenses non budgétaires comprises dans le *Budget principal des dépenses de 2004-2005* ont diminué de **0,1 milliard de dollars** par rapport au *Budget principal des dépenses de 2003-2004*.

Ceci s'explique, en partie, par une diminution de **0,3 milliard de dollars** au niveau des prêts accordés en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*, en particulier les effets du remboursement de prêts par les emprunteurs sur le portefeuille des prêts (*Développement des ressources humaines Canada (Développement social Canada)*).

On note, en contrepartie, une hausse prévue de **0,2 milliard de dollars** en paiements dans le but de favoriser et d'élargir le commerce entre le Canada et d'autres pays, conformément à la *Loi sur l'expansion des exportations (Exportation et développement Canada)*.

Autorisation de dépenser

Le Budget principal des dépenses fournit des renseignements sur les autorisations de dépenses budgétaires et non budgétaires. **Les dépenses budgétaires** comprennent les frais de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital; les paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et les paiements aux sociétés d'État. **Les dépenses non budgétaires** (prêts, placements et avances) sont des dépenses qui représentent des changements dans la composition des actifs financiers du Gouvernement du Canada.

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

Autorisation de dépenser liée aux dépenses budgétaires

Ce *Budget principal des dépenses* appuie la demande gouvernementale au Parlement visant à obtenir l'autorisation de dépenser 65,0 milliards de dollars, compte tenu des responsables des programmes qui exigent que le Parlement autorise annuellement leurs limites de dépenses. La somme restante de 118,3 milliards de dollars ou 65 pour cent du total, s'applique à des dépenses législatives et les prévisions détaillées sont fournies à titre d'information seulement.

Autorisation de dépenser liée aux dépenses non budgétaires

Le *Budget principal des dépenses de 2004-2005* comprend une augmentation prévue de la valeur des prêts, des investissements et des avances de 2,8 milliards de dollars. Les autorisations liées aux dépenses non budgétaires votées précisés dans ce Budget s'élèvent à 0,1 milliard de dollars. La somme restante de 2,7 milliards de dollars dépend des lois habilitantes.

Tableau 2
Budget principal des dépenses totales

(en millions de dollars)	2004-2005		
	Budgétaires	Non budgétaires	Total
Crédits votés	64 987	78	65 065
Crédits législatifs	118 303	2 687	120 990
Budget principal des dépenses totales	183 290 \$	2 765 \$	186 055 \$

Note : Les dépenses **votées** sont celles qui doivent être autorisées par le Parlement en vertu d'un projet de loi de crédits annuel.

Les dépenses **législatives** sont celles qui sont autorisées par le Parlement par le biais de lois habilitantes.

Une ventilation plus détaillée de ces autorisations, selon le ministère et l'organisme, figure à la Partie II du Budget principal des dépenses.

Budget des dépenses 2004–2005

Partie II

Budget principal des dépenses

Introduction à la Partie II

Structure du Budget principal des dépenses
Présentation par portefeuille, ministère et organisme
Sociétés d'État
Définitions des articles courants de dépense

Tableaux sommaires

Sommaire général
Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense
Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits
Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005

Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure
Modifications concernant les autorisations (crédits/postes législatifs)
Modifications à la présentation (structure du programme, objectifs, description des secteurs d'activité)

Ministères, organismes et société d'État

Introduction à la Partie II

Structure du Budget principal des dépenses

Le Budget des dépenses a pour objet de fournir au Parlement des renseignements sur les autorisations des dépenses budgétaires et des dépenses non budgétaires par le biais de projets de loi de crédits. Ces autorisations sont de deux types, à savoir les dépenses votées et les dépenses législatives. Les dépenses votées sont celles que le gouvernement doit faire approuver par le Parlement tous les ans au moyen d'une loi de crédits. Il s'agit des crédits que le gouvernement demande au Parlement de lui accorder par l'intermédiaire d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit et l'autorisation de dépenses s'y rattachant sont présentés dans une annexe à cette loi. Le libellé et les montants établissent les conditions dans lesquelles ces dépenses peuvent être effectuées, une fois approuvées. Chaque projet de dépenses est inclus dans les crédits afin d'autoriser les dépenses nécessaires pour remplir les divers mandats qui ont été confiés à chaque ministre et qui sont précisés dans les lois que le Parlement a approuvées. Les autorisations des dépenses législatives sont celles que le Parlement a approuvé précédemment par le biais d'autres lois qui précisent l'objectif et les modalités des dépenses. Les dépenses législatives ne figurent dans le Budget des dépenses qu'à titre d'information.

Les éléments structurels de base de la **Partie II** sont les crédits et les postes législatifs, lesquels englobent l'ensemble des dépenses que le ministre ou l'organisme concerné se propose d'effectuer au titre d'un programme. On entend par programme un groupe d'activités ayant un objectif ou un ensemble d'objectifs commun.

En général, la structure des programmes et celle des crédits correspondent, en ce sens qu'ordinairement il n'y a qu'un crédit par programme. Le libellé d'un crédit et son montant figurent dans une loi de crédits qui précise l'autorisation et la limite des paiements imputables au crédit ; il ne s'agit pas d'un engagement à dépenser le montant total. Il y a toutefois des exceptions à la structure normale des crédits, lesquelles sont examinées ci-après.

On trouve dans le Budget des dépenses les types de crédits suivants :

- a) *Crédit pour dépenses du Programme* – Ce crédit est utilisé lorsqu'il n'est pas nécessaire d'indiquer séparément le crédit pour « dépenses en capital » ou le crédit pour « subventions et contributions » parce que les dépenses proposées n'atteignent ni ne dépassent pas 5 millions de dollars. En pareil cas, toutes les dépenses de programmes sont imputées à un seul crédit.
- b) *Crédit pour dépenses de fonctionnement* – On se sert de ce crédit lorsqu'il est nécessaire d'avoir un crédit pour « dépenses en capital » ou un crédit pour « subventions et contributions », voire des deux, c'est-à-dire lorsque les dépenses proposées sous l'une ou l'autre de ces rubriques atteignent ou dépassent 5 millions de dollars.
- c) *Crédit pour dépenses en capital* – Ce type de crédit est employé lorsque les dépenses en capital d'un programme s'élèvent à 5 millions de dollars ou plus. Les dépenses en capital comprennent des postes dont la valeur est susceptible de dépasser 10 000 \$ notamment pour l'acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages (article courant de dépense n^o 8) ainsi que l'acquisition de machines et de matériel (article courant de dépense n^o 9) ou encore la construction ou la création de biens, lorsqu'un ministre compte se servir de ses propres ressources humaines et matérielles, retient les services d'experts ou achète d'autres biens et services (articles courants de dépense n^{os} 1 à 9). Diverses limites peuvent être mises en place pour différentes catégories de dépenses en capital au niveau ministériel.
- d) *Crédit pour subventions et contributions* – Ce crédit est utilisé lorsque les subventions et les contributions d'un programme totalisent 5 millions de dollars ou plus. L'inscription au Budget des dépenses d'un poste pour une subvention, une contribution ou un autre paiement de transfert n'entraîne aucune obligation de payer une partie ou la totalité du montant et n'accorde à un bénéficiaire éventuel aucun droit aux sommes prévues. La définition du mot « contribution » figurant dans le libellé du crédit est réputée englober les « autres paiements de transfert » puisqu'il s'agit de deux types de paiements semblables.

Introduction à la Partie II

- e) *Crédit non budgétaire* – En regard de ce crédit, identifié par la lettre L, sont inscrits les postes non budgétaires tels que les prêts, les avances et les placements relatifs aux sociétés d'État ; et les prêts ou les avances consentis à des fins précises à d'autres gouvernements et à des organismes internationaux, ou à des personnes ou des sociétés du secteur privé.
- f) *Crédits spéciaux : Déficits des sociétés d'État et personnes juridiques distinctes* – Quand un crédit distinct doit être établi afin d'inscrire les sommes nécessaires pour effectuer un paiement à une société d'État ou couvrir les dépenses d'une personne juridique qui sont effectuées dans le cadre d'un programme plus important. Si tel est le cas, une structure distincte de crédit doit être mise en place. Par personne juridique, on entend une entité de l'administration qui exerce ses activités en vertu d'une loi du Parlement et qui relève directement d'un ministre.
- g) *Crédits spéciaux : Crédits du Conseil du Trésor pour programmes financés par l'administration centrale* – Ces crédits permettent au Conseil du Trésor d'assumer ses responsabilités législatives relatives à la gestion des ressources financières, humaines et matérielles de l'administration fédérale, à cette fin, il doit disposer d'autorisations spéciales, lesquelles sont exposées ci-après.
 - i) *Crédit pour éventualités du gouvernement* – Ce crédit augmente d'autres crédits afin de fournir au gouvernement la souplesse nécessaire pour faire face à des dépenses imprévues jusqu'à l'obtention de l'approbation du Parlement et d'absorber les coûts salariaux supplémentaires tels que les indemnités de départ et les prestations de congé parental qui ne sont pas prévues dans le budget des dépenses ministériel.
 - ii) *Crédit pour initiatives pangouvernementales* – Ce crédit augmente d'autres crédits afin de soutenir la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada.
 - iii) *Assurances de la fonction publique* – Ce crédit fournit les contributions de l'employeur aux primes d'assurance-maladie, d'assurance-salaire et d'assurance-vie, aux paiements des régimes d'assurance-maladie provinciaux, aux impôts provinciaux, aux pensions, aux régimes d'avantages sociaux et d'assurance pour les employés engagés sur place à l'extérieur du Canada et rend à certains employés leur part de la réduction des primes d'assurance-emploi.

Présentation par portefeuille, ministère et organisme

Les programmes des ministères et organismes dont les ministres sont responsables ou comptables au Parlement ont été regroupés par portefeuille et représentent l'ensemble des portefeuilles. La présentation en ordre alphabétique des prévisions des portefeuilles forme le Budget principal des dépenses. Les ministères d'État, créés en application de la *Loi de 1970 sur l'organisation du gouvernement*, représentent une définition plus restreinte du terme « portefeuille », mais sont considérés comme des ministères pour les besoins de la présentation du Budget des dépenses.

Les prévisions de chaque portefeuille débutent par un tableau sommaire indiquant, pour chaque crédit ou poste législatif, le montant prévu dans le Budget principal des dépenses à l'égard de tous les programmes composant ce portefeuille. Ce tableau contient les libellés abrégés des crédits.

Toutes les données du Budget des dépenses indiquées pour l'année précédente proviennent du Budget principal des dépenses de cette année budgétaire. On fait ainsi en sorte que toutes les données financières soient présentées de façon uniforme d'une année à l'autre, pour tous les ministères et organismes et dans le Budget principal des dépenses de l'année en cours. Au besoin, les montants de l'année budgétaire précédente sont rajustés en fonction des changements survenus dans la structure des organisations ou des programmes, notamment des changements dans les responsabilités ministérielles, afin de permettre des comparaisons pertinentes.

En général, la présentation de chaque programme se compose de quatre sections, lesquelles sont indiquées ci-après. Si l'une d'elles ne s'applique pas à un programme donné, elle est omise.

Introduction à la Partie II

Objectifs

Cette section expose les objectifs de chaque programme.

Description du secteur d'activité

Cette section sert à expliquer le programme en décrivant le travail qui se fait dans chaque secteur d'activité pour atteindre les objectifs du programme.

Programme par secteur d'activité - tableau

Ce tableau indique l'ensemble des ressources financières qu'il est proposé d'engager au titre du programme. Les montants des crédits votés et des autorisations législatives sont combinés et répartis entre les secteurs d'activités de chaque programme. Les dépenses de chaque secteur d'activité sont présentées sous les rubriques Fonctionnement, Dépenses en capital, Paiements de transfert (subventions et contributions) et Prêts, placements et avances. Les revenus à valoir sur le crédit, pour les ministères et organismes autorisés à le faire, ainsi que les revenus associés aux fonds renouvelables sont également inclus dans ce tableau.

Les rentrées des revenus généraux non fiscales et les services fournis gratuitement par d'autres ministères fédéraux sont présentés dans le **rapport sur les plans et les priorités**.

Paiements de transfert

Ce tableau fournit des précisions sur les paiements de transfert qu'il est proposé d'effectuer dans le cadre du programme. Un paiement de transfert est une subvention, une contribution ou un autre paiement en contrepartie duquel aucun bien ni service n'est reçu et qui est accordé afin de faciliter la réalisation des objectifs d'un programme.

Les subventions, les contributions et les autres paiements de transfert diffèrent sur plusieurs points :

- i) les contributions sont des paiements conditionnels qui sont soumis à la vérification, tandis que les subventions ne le sont pas ;
- ii) les contributions exigent un accord entre le bénéficiaire et le ministère donateur qui détermine les conditions régissant leur versement, ce qui n'est pas le cas des subventions ;
- iii) les autres paiements de transfert sont des paiements effectués en vertu de la loi ou d'un accord qui prévoit habituellement l'utilisation d'une formule ou d'un calendrier d'exécution des paiements pour établir le montant annuel ;
- iv) le libellé employé dans le Budget des dépenses pour décrire une subvention a un caractère législatif, tandis que celui qui décrit une contribution ou un autre paiement de transfert n'est donné qu'à titre indicatif.

Fonds renouvelables

Un fonds renouvelable constitue une autorisation permanente ou continue donnée par le Parlement en vue d'effectuer des paiements sur le Trésor jusqu'à concurrence d'une limite déterminée. En vertu de cette autorisation, les besoins de fonds peuvent être compensés, dans la mesure du possible, par les revenus produits.

Un fonds renouvelable peut servir à financer des programmes, des activités de programmes ou des parties de ces activités. Le tableau Programme par secteur d'activité s'accompagne de notes qui montrent le revenu ou le déficit de fonctionnement prévu en rapprochant ce solde des besoins de trésorerie indiqués dans le Budget des dépenses et en renvoyant au **rapport sur les plans et les priorités** ceux qui désirent plus de renseignements.

Introduction à la Partie II

Sociétés d'État

Le principe général appliqué dans la **Partie II** du Budget des dépenses est de donner des renseignements sur les opérations financées par voie de crédits plutôt que sur l'ensemble du plan financier des sociétés. Les sommaires des plans d'entreprise et des budgets des sociétés, qui sont déposés séparément, visent à fournir aux parlementaires des renseignements plus complets en prévision de l'examen des dépenses des sociétés d'État qu'ils feront.

Une présentation distincte s'applique aux sociétés d'État pour lesquelles des crédits sont demandés. Cette présentation comprend les trois sections normalisées suivantes :

- a) *Objectif* – Cette section décrit l'objectif de la société d'État.
- b) *Description du financement par voie de crédits* – Cette section décrit les principales entreprises et activités auxquelles le financement est destiné. Elle décrit aussi les principales catégories de dépenses.
- c) *Sommaire du financement par voie de crédits* – Ce tableau donne des précisions sur les besoins financiers qui doivent être satisfaits au moyen de crédits. Les présentations peuvent varier selon les circonstances propres à chacune des sociétés et selon les renseignements fournis dans le sommaire de leur plan d'entreprise et de leur budget, et dans leur état financier annuel. La présentation précise de façon distincte :
 - i) le financement budgétaire et le financement non budgétaire, selon les principales entreprises et activités de la société ;
 - ii) le montant du financement budgétaire nécessaire à l'exploitation, ainsi qu'à l'acquisition d'immobilisations et d'autres éléments d'actif à long terme ;
 - iii) les dépenses prévues, les revenus et les ajustements, hors caisse ou autres, permettant de justifier les fonds de fonctionnement demandés.

Définitions des articles courants de dépense

Afin d'indiquer de façon plus précise l'incidence des revenus et des dépenses fédérales sur l'économie, il faut établir le montant net des achats et des ventes de l'état par article courant. A cette fin, tous les ministères, y compris ceux qui ont recours à un fonds renouvelable, doivent inscrire comme un débit aux articles courants 1 à 12 leurs dépenses d'achats auprès de fournisseurs externes. Les articles courants sont le niveau le plus élevé de la classification par article qu'utilisent le Parlement et le pouvoir exécutif; ils figurent dans le Budget des dépenses et les Comptes publics.

Les dépenses budgétaires peuvent être réparties entre les douze articles courants de dépenses suivants :

1. Personnel
2. Transports et communications
3. Information
4. Services professionnels et spéciaux
5. Location
6. Achat de services de réparation et d'entretien
7. Services publics, fournitures et approvisionnements
8. Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages
9. Acquisition de machines et de matériel
10. Paiements de transfert
11. Service de la dette publique
12. Autres subventions et paiements

Introduction à la Partie II

Des renseignements ont été également fournis au sujet des revenus portés au crédit. Dans certaines situations données, le Parlement autorise les ministères ou organismes à dépenser les revenus tirés de leurs opérations de la même manière que les fonds affectés au moyen du crédit. Ces sommes compensent les dépenses prévues à l'égard des articles courants 1 à 12, qui sont indiqués en chiffres bruts.

Une brève explication de chaque article courant est donnée dans ce qui suit.

1. *Personnel*

Traitements et salaires, rétribution des heures supplémentaires, indemnité de cessation d'emploi, salaire rétroactif et autres rémunérations spéciales de tout le personnel civil permanent (à temps plein) ou engagé pour une période déterminée (à temps partiel, saisonnier ou occasionnel), à l'exclusion des employés des sociétés d'État mandataires et propriétaires, ainsi que les membres des forces militaires et de la GRC. Traitements des juges, du gouverneur général et des lieutenants-gouverneurs, ainsi que les indemnités des membres des deux chambres du Parlement, et tout genre d'indemnité versée au personnel permanent ou engagé pour une période déterminée ou à leur intention : indemnités de subsistance, suppléments provisoires, indemnités de service à l'étranger, indemnités d'isolement, indemnités de pension et de subsistance, primes de postes, et autres allocations du genre. Y figurent aussi les allocations pour automobile aux ministres et les indemnités de dépenses aux sénateurs et aux députés.

Contributions de l'état à divers régimes d'avantages sociaux des employés (compte de pension de retraite de la fonction publique, compte de prestations de retraite supplémentaires, compte du Régime de pensions du Canada, Régime des rentes du Québec, compte de prestations de décès de la fonction publique et compte d'assurance-emploi), au compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, au compte de pension de retraite des Forces canadiennes et au compte d'allocations de retraite des membres du Parlement; et les contributions de l'état aux régimes provinciaux et autres régimes d'assurance médicale et d'assurance-hospitalisation; y figurent aussi les frais de personnel supplémentaire pour diverses fins.

2. *Transports et communications*

Frais de voyage et de transport d'employés du gouvernement, de membres des Forces armées et de la Gendarmerie royale du Canada; frais de réinstallation de ces personnes et des personnes à leur charge, ainsi que frais de subsistance et autres frais payés par ces personnes en voyage commandé; dépenses de voyage des juges; dépenses et indemnités de voyage payables aux sénateurs et aux députés. Y figurent aussi le transport de personnes par contrat, nolisement ou autres moyens, y compris les frais de voyage de personnes qui s'occupent d'arpentages, d'inspections et d'études sur le terrain. Sont aussi compris les frais de déplacement et de transport de personnes qui ne sont pas des employés de l'état, comme les frais de transport d'anciens combattants demandant des traitements ou des pensions.

Affranchissement ordinaire, courrier aérien, recommandé, colis postal, courrier exprès, ainsi que location de cases postales et tous autres frais postaux. Frais de transport de marchandises, autres que le coût initial de livraison, à l'égard d'un achat (compris dans l'article courant applicable au coût de l'achat même), y compris les frais de services de courrier offerts par l'entreprise privée. Tous les frais des services de télécommunication par téléphone, télégraphe, câble, télétype, radio et T.S.F. (droits, taxes, etc.), et autres frais de communication, tels ceux qui découlent des services de courrier assurés à forfait par des entreprises de l'extérieur et des services de communication fournis par contrat ou entente.

3. *Information*

Cet article courant comprend trois catégories principales de dépenses.

Introduction à la Partie II

Service de promotion

Comprend tous les services de promotion pour publicité et autres fins, achetés aux agences de publicité pour du temps d'antenne ou pour des médias imprimés ou des placards extérieurs ou des panneaux-réclame. Cela comprend les services de promotion et de création tels que les arts graphiques.

Services d'édition, d'imprimerie et d'exposition

Comprend les services d'édition pour la passation de commandes, la mise en marché, la distribution et la vente de publications commanditées par le ministère, et pour l'achat de publications connexes de l'état. Sont aussi compris les services d'impression, de duplication, de photocopie, de préparation des textes, de graphisme, de mise en pages et les services techniques et consultatifs tels que le traitement informatique des textes et la transmission en masse des imprimés. De plus, y sont compris les services d'exposition tels que les services d'exposition et les services audiovisuels correspondants se rapportant à des expositions et étalages.

Services des relations publiques et des affaires publiques

Services de sondages sur les comportements, de promotion des ventes, de commercialisation, de mise en valeur des exportations, de relations publiques et de publicité. Sont aussi compris les services de rédaction des discours, services des communiqués de presse, des séances d'information, des conférences de presse et des événements spéciaux. Services des affaires publiques comprenant les sondages sur les comportements, les sondages d'opinion, les enquêtes sur l'évaluation des services, les marchés concernant l'organisation et l'exploitation des services de contrôle des médias et des groupes cibles sont aussi inclus ici.

4. Services professionnels et spéciaux

Services professionnels offerts par des particuliers ou des organismes comprenant des versements sous forme d'honoraires, des commissions, etc., pour les services de comptables, d'avocats, d'architectes, d'ingénieurs, d'analystes scientifiques, de sténographes judiciaires, de traducteurs; versements aux enseignants œuvrant à différents niveaux dans les établissements d'enseignement, paiements pour services de médecins, d'infirmières et autre personnel médical; paiements pour services de gestion, pour services d'informatique et toute autre aide technique, professionnelle et spécialisée de l'extérieur.

Paiements de traitements hospitaliers, de soins aux anciens combattants et de services d'assistance sociale; paiements de services d'informatique, paiement des frais de scolarité à des indiens inscrits à des institutions d'enseignement qui ne sont pas de juridiction fédérale; achat de services de formation en vertu de la Loi sur la formation professionnelle des adultes, et paiements à la Commission de la fonction publique pour des cours de formation.

Paiements pour les services du Corps des commissionnaires et autres services contractuels de fonctionnement et d'entretien tels que le service d'autos blindées, les services de buanderie et de nettoyage à sec, les services de nettoyage dans les immeubles, les services d'aide temporaire, les services d'accueil, de stockage et d'entreposage, et autres services commerciaux, ainsi que les paiements faits aux TPSGC pour l'administration de marchés.

5. Location

Crédits pour les locations de toutes sortes : location, par le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, de propriétés requises à certaines fins par divers ministères et de locaux destinés aux bureaux et aux services du gouvernement. Location et affrètement avec ou sans équipage - de navires, aéronefs, véhicules motorisés et autre matériel, et location d'appareils de télécommunication et de matériel de bureau, y compris les ordinateurs. La location de services d'entreposage figure cependant à l'article courant n° 4. Bien qu'elle comporte la location de locaux proprement dits.

Introduction à la Partie II

6. *Achat de services de réparation et d'entretien*

Cet article courant comprend les travaux de réparation et d'entretien de biens durables mentionnés à l'article courant n° 8 ci-dessous, exécutés à forfait, ainsi que du matériel visé par l'article courant n° 9. Cet article comprend également les paiements faits au ministère des Travaux publics pour les services offerts aux locataires. Le coût des matériaux et des fournitures et les autres frais entrant dans le coût des travaux exécutés directement par un ministère sont inscrits sous d'autres rubriques, selon la nature de l'achat.

7. *Services publics, fournitures et approvisionnements*

Dépenses relatives aux services d'un genre normalement assuré par une municipalité ou un service public, comme l'eau, l'électricité, le gaz, etc. Y figurent donc les taxes d'eau, les frais d'éclairage, d'énergie et de gaz, et le paiement de ces services, qu'ils soient obtenus de la municipalité ou d'ailleurs.

En fait également partie l'achat des fournitures et approvisionnements requis pour assurer le fonctionnement et le maintien réguliers des services de l'état. Sont inclus : essence et huile achetées en grandes quantités, combustible ou carburant pour navires, avions, transport, chauffage, etc.; provendes; aliments et autres fournitures pour navires et établissements; bestiaux achetés pour consommation ou revente; graines de semence; livres et autres publications achetés pour diffusion à l'extérieur; uniformes et fourniment; photographies, cartes terrestres et marines achetées à des fins d'administration et de fonctionnement; fournitures scientifiques et de laboratoire, y compris échantillons pour essais; fournitures pour dessin, tirage de bleus et travaux d'art; fournitures pour les levés topographiques, études, etc.; produits chimiques, approvisionnements hospitaliers, chirurgicaux et médicaux; œuvres d'art pour expositions et documents historiques pour galeries, musées et archives; fournitures du service de nettoyage; bois et charbon; fournitures électriques; pièces de réparation autres que les pièces accompagnant normalement le matériel au moment de l'achat d'aéronefs, de navires, de véhicules routiers, de matériel de communication et autre équipement, et autres fournitures et approvisionnements.

8. *Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages*

Cet article comprend toutes les dépenses relatives à l'acquisition de bâtiments, chemins, ouvrages d'irrigation, canaux, aéroports, quais, ponts et toute autre immobilisation de ce genre et aux améliorations comportant des rajouts ou des modifications de structure, ainsi que le coût d'installation du matériel fixe qui fait partie intégrante de l'ouvrage ou de la structure, comme les ascenseurs, les appareils de chauffage et d'aération, etc. Y figurent aussi tous les travaux de reconstruction de ces types de biens matériels comme les projets réalisés en vertu d'un contrat ou d'un accord. L'achat de terrains en fait également partie. Les dépenses liées à des contrats pour de nouvelles constructions pour les employés occasionnels embauchés ou pour les employés permanents qui travaillent à temps plein ou à temps partiel à des projets précis, les frais de déplacement, les services professionnels, la location de matériel, l'entretien de matériel et les matériaux achetés spécialement pour servir à ces travaux sont imputés aux articles courants pertinents (Article courant 1 à 9).

9. *Acquisition de machines et de matériel*

Dépenses relatives à l'acquisition de toutes les machines, tout le matériel, les fournitures et le mobilier de bureau, le matériel informatique et électronique ou tout autre accessoire de bureau; le matériel et les accessoires à microfilmer, le matériel de communication entre bureaux, les affranchisseuses à compteur, les cylindres pour machines enregistreuses et tout autre accessoire de bureau; les véhicules automobiles, les avions, les tracteurs, le matériel de voirie, le matériel de télécommunications et autre appareillage du même genre; le matériel scientifique et de laboratoire, les navires, les brise-glaces et le matériel auxiliaire de la navigation, ainsi que tout autre genre de matériel lourd et léger; munitions et divers genres de matériel pour la Défense nationale, tels que navires, avions, matériel mécanique, véhicules de combat, armes, moteurs et pièces de rechange habituellement achetées avec ce matériel au moment de l'achat.

Introduction à la Partie II

10. Paiements de transfert

Tous les paiements de transfert, c'est-à-dire les subventions et les contributions, les subsides et tous les paiements faits par l'état qui ne sont pas destinés à la location ou l'achat de biens ou de services.

Tous les paiements importants relatifs au bien-être versés à des particuliers, comme les pensions de vieillesse et les allocations de ce genre, les allocations familiales, les allocations et les pensions des anciens combattants; les subventions et les paiements aux provinces et aux territoires en vertu des lois constitutionnelles et d'autres lois, le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux et les langues officielles; paiements aux Indiens et aux Inuits, afin de soutenir les initiatives d'autonomie gouvernementale et les programmes dans le domaine social, de la santé, de l'éducation et du développement communautaire, et ce, en conformité avec les revendications des Autochtones; paiements aux gouvernements territoriaux en vertu des ententes de financement conclues par le ministre des Finances et les ministres des Finances des territoires; les subventions et les capitaux consentis à l'industrie y compris les paiements d'indemnisation des importateurs de pétrole; les subventions aux fins de recherches et autres mesures d'aide relatives aux recherches effectuées par des organismes non gouvernementaux; les bourses d'études; les subventions de soutien consenties à de nombreux organismes national et international sans but lucratif; contributions à des organismes internationaux et droits d'affiliation à ces organismes, comme la contribution au programme d'aide alimentaire et la cotisation du Canada aux Nations Unies.

La plupart des paiements compris dans le présent article courant sont détaillés dans le Budget des dépenses sous les rubriques « subventions » ou « contributions ». Les premières ne sont pas soumises à la vérification et sont, par conséquent, soumises à l'approbation du Parlement en ce qui concerne le montant, le bénéficiaire et même leur objet; les secondes sont soumises à la vérification et ne sont donc pas limitées.

11. Service de la dette publique

Intérêts de la dette non échue du Canada (y compris les bons du Trésor) et autres passifs comme le fonds de fiducie et autres fonds spéciaux. Sont inclus également les frais d'émission de nouveaux emprunts, l'amortissement de l'escompte à l'émission d'obligations, les primes et commissions afférentes aux obligations et les frais administratifs et afférents à la dette publique.

12. Autres subventions et paiements

Paiements à des sociétés d'État et autres sociétés gouvernementales ou organismes, et versements à certains comptes non budgétaires, ainsi que l'amortissement de plusieurs types de pertes, le rajustement annuel des réserves pour les créances et certains autres postes « Divers ». Les paiements faits aux sociétés d'État comprennent les versements destinés à combler les déficits de fonctionnement et incluent également les autres paiements de transfert faits aux sociétés d'État; les paiements à d'autres sociétés ou organismes administrés par l'état comprennent les versements à des organismes tels que le Centre national des Arts. Les paiements faits aux comptes non budgétaires comprennent les contributions de l'état au compte de stabilisation des prix des produits agricoles ainsi que les prestations relatives à la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*.

Sous le titre « Divers » figurent certaines dépenses comme les licences, les permis et droits de bassin, de touage, de quaiage et d'amarrage, le cautionnement d'employés de l'état, la perte d'effets personnels, et les dépenses relatives à des petits articles et des services divers. Sont compris également des fonds pour de nombreux articles de dépense et services qui ne peuvent être mentionnés sous les diverses rubriques du présent sommaire.

Revenus à valoir sur le crédit

Les revenus à valoir sur le crédit conformément à l'autorisation parlementaire comprennent toute une gamme de revenus provenant de sources externes et de sources internes. Les revenus provenant de sources externes comprennent : les loyers perçus à l'égard d'immeubles et de pièces d'équipement appartenant au gouvernement; les sommes reçues au titre de la prestation des services de police à d'autres paliers de gouvernement; les rentrées de fonds provenant de fonds

Introduction à la Partie II

renouvelables à la suite de transactions effectuées avec des intervenants de l'extérieur du gouvernement, ainsi que les coûts recouverts des administrations provinciales et d'autres gouvernements nationaux. Les revenus provenant de sources internes comprennent les recouvrements des coûts des biens et services fournis par un organisme à un autre et le produit des ventes effectuées au moyen de fonds renouvelables à des intervenants de l'administration fédérale.

Tableaux sommaires

Il y a quatre tableaux sommaires pour l'ensemble de l'administration fédérale.

- 1) *Sommaire général* – Le premier tableau présente les postes budgétaires et les postes non budgétaires du Budget principal des dépenses, par ministère et organisme, et par type d'autorisation parlementaire (dépenses annuelles votées ou dépenses législatives). Les dépenses budgétaires englobent le coût du service de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital, les paiements de transfert et les subventions destinés à d'autres paliers de gouvernement, à des organismes et à des particuliers, et les paiements aux sociétés d'État et aux personnes juridiques distinctes. Les dépenses non budgétaires (les prêts, les placements et les avances) sont des sorties de fonds qui reflètent les variations de la valeur des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Ce tableau comprend également les prévisions de dépenses globales liées aux Comptes à fins déterminées consolidés. Les opérations liées à ces comptes sont déclarées comme faisant partie des dépenses budgétaires dans les Comptes publics du Canada, et les dépenses prévues sont comprises dans la Mise à jour économique et financière du ministère des Finances, en novembre 2003. Alors qu'il existe plus de 30 comptes à fins déterminées consolidés dans les Comptes du Canada, le Compte de l'assurance-emploi représente la majeure partie de ces comptes. Une liste complète de ces comptes et un résumé des opérations liées à chacun de ceux-ci figurent dans les Comptes publics du Canada.

- 2) *Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense* – Le deuxième tableau indique les prévisions de dépenses globales par article courant de dépense qui inclut les types de biens ou de services qui doivent être acquis ou les paiements de transfert à effectuer et les revenus à valoir sur le crédit. Les définitions des articles courants de dépense se trouvent dans la section de l'Introduction à la Partie II.
- 3) *Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits* – Le troisième tableau indique le numéro, le libellé et le montant de tous les crédits qui figurent dans le Budget principal des dépenses et dont l'adoption sera proposée au Parlement.
- 4) *Postes législatifs du Budget principal des dépenses* – Le quatrième tableau présente la liste complète des prévisions des dépenses courantes totales pour chaque autorisation législative d'un programme pour lequel il existe un besoin financier.

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2004–2005		
		Budgétaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
	(en milliers de dollars)			
2	Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères) Ministère	1 621 542	106 692	1 728 234
	Agence canadienne de développement international	2 411 167	243 814	2 654 981
	Centre de recherches pour le développement international	119 086	119 086
	Commission mixte internationale	7 340	644	7 984
3	Affaires indiennes et du Nord canadien Ministère	5 552 713	208 050	5 760 763
	Commission canadienne des affaires polaires	899	74	973
4	Agence de promotion économique du Canada atlantique Ministère	467 661	8 891	476 552
	Société d'expansion du Cap-Breton	12 645	12 645
5	Agence des douanes et du revenu du Canada Ministère	2 592 850	639 301	3 232 151
	Société canadienne des postes	197 210	197 210
6	Agriculture et Agroalimentaire Ministère	934 799	1 176 047	2 110 846
	Commission canadienne du lait	3 211	3 211
	Agence canadienne d'inspection des aliments	405 475	71 405	476 880
	Commission canadienne des grains	19 245	2 048	21 293
7	Anciens combattants	2 748 885	38 836	2 787 721
8	Citoyenneté et Immigration Ministère	950 802	58 825	1 009 627
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	106 697	14 407	121 104
9	Commerce international Ministère	150 257	18 119	168 376
	Corporation commerciale canadienne	16 399	16 399
	Exportation et développement Canada	50 000	50 000
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	2 751	221	2 972
10	Conseil du Trésor	2 481 827	15 655	2 497 482

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence	Variation %*
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
.....	1 728 234	1 741 344	(13 110)	(0,8)
3 865	3 066	6 931	2 661 912	2 092 823	569 089	27,2
.....	119 086	100 941	18 145	18,0
.....	7 984	5 482	2 502	45,6
73 603	73 603	5 834 366	5 339 367	494 999	9,3
.....	973	963	10	1,0
.....	476 552	439 218	37 334	8,5
.....	12 645	28 258	(15 613)	(55,3)
.....	3 232 151	3 662 279	(430 128)	(11,7)
.....	197 210	222 210	(25 000)	(11,3)
.....	2 110 846	1 308 722	802 124	61,3
.....	3 211	3 088	123	4,0
.....	476 880	423 145	53 735	12,7
.....	21 293	20 553	740	3,6
.....	2 787 721	2 498 115	289 606	11,6
.....	1 009 627	1 029 749	(20 122)	(2,0)
.....	121 104	135 335	(14 231)	(10,5)
.....	168 376	168 376	100,0
.....	16 399	16 207	192	1,2
.....	1 487 000	1 487 000	1 537 000	1 352 000	185 000	13,7
.....	2 972	2 930	42	1,4
.....	2 497 482	2 410 594	86 888	3,6

* La colonne Variation en pourcentage diffère de la version originale imprimée du Budget principal des dépenses de 2004-2005. La présente version électronique est exacte.

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2004–2005		
		Budgétaire		Total
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	
	(en milliers de dollars)			
11	Conseil privé			
	Ministère	126 955	14 906	141 861
	Centre canadien de gestion	27 709	1 632	29 341
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	5 897	455	6 352
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	26 017	4 038	30 055
	Directeur général des élections	13 186	36 989	50 175
	Commissaire aux langues officielles	16 284	2 244	18 528
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	4 688	389	5 077
	Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	93 575	6 242	99 817
	Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada	54 009	4 474	58 483
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	2 206	265	2 471
12	Défense nationale			
	Ministère	12 145 139	1 142 377	13 287 516
	Comité des griefs des Forces canadiennes	7 661	894	8 555
	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	3 796	415	4 211
13	Développement des ressources humaines (Développement social)	507 021	28 046 940	28 553 961
14	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	385 388	5 418	390 806
15	Environnement			
	Ministère	730 172	75 062	805 234
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	2 222 209	2 222 209
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	15 930	1 953	17 883
	Bureau de l'infrastructure du Canada	422 660	1 445	424 105
	Agence Parcs Canada	335 769	120 769	456 538
16	Finances			
	Ministère	2 678 821	66 330 816	69 009 637
	Vérificateur général	63 250	9 506	72 756
	Tribunal canadien du commerce extérieur	8 333	1 482	9 815
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	29 032	2 900	31 932
	Bureau du surintendant des institutions financières	712	712

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence	Variation %*
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
.....	141 861	114 466	27 395	23,9
.....	29 341	27 366	1 975	7,2
.....	6 352	3 930	2 422	61,6
.....	30 055	25 713	4 342	16,9
.....	50 175	49 809	366	0,7
.....	18 528	18 270	258	1,4
.....	5 077	5 015	62	1,2
.....	99 817	56 553	43 264	76,5
.....	58 483	58 483	100,0
.....	2 471	2 338	133	5,7
.....	13 287 516	12 255 000	1 032 516	8,4
.....	8 555	6 147	2 408	39,2
.....	4 211	4 021	190	4,7
.....	28 553 961	27 407 319	1 146 642	4,2
.....	390 806	320 443	70 363	22,0
.....	805 234	720 684	84 550	11,7
.....	(190 200)	(190 200)	2 032 009	1 852 883	179 126	9,7
.....	17 883	12 741	5 142	40,4
.....	424 105	23 896	400 209	1 674,8
.....	456 538	400 369	56 169	14,0
.....	132 275	132 275	69 141 912	67 279 878	1 862 034	2,8
.....	72 756	66 472	6 284	9,5
.....	9 815	9 534	281	2,9
.....	31 932	31 672	260	0,8
.....	712	712	0,0

* La colonne Variation en pourcentage diffère de la version originale imprimée du Budget principal des dépenses de 2004-2005. La présente version électronique est exacte.

Sommaire général

Section Ministère ou organisme

Budget principal des dépenses 2004–2005

		Budgetaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
17	Gouverneur général	16 684	2 497	19 181
18	Industrie			
	Ministère	1 315 933	161 823	1 477 756
	Agence spatiale canadienne	312 933	9 987	322 920
	Commission canadienne du tourisme	78 821	78 821
	Tribunal de la concurrence	1 475	173	1 648
	Commission du droit d'auteur	2 207	332	2 539
	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	422 744	5 347	428 091
	Conseil national de recherches du Canada	572 972	122 405	695 377
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	806 696	3 901	810 597
	Conseil de recherches en sciences humaines	504 150	2 214	506 364
	Conseil canadien des normes	6 924	6 924
	Statistique Canada	346 599	68 533	415 132
19	Justice			
	Ministère	923 454	81 334	1 004 788
	Commission canadienne des droits de la personne	18 270	2 453	20 723
	Tribunal canadien des droits de la personne	3 895	383	4 278
	Commissaire à la magistrature fédérale	9 545	328 012	337 557
	Service administratif des tribunaux judiciaires	47 662	6 641	54 303
	Commission du droit du Canada	2 966	184	3 150
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	8 361	1 507	9 868
	Cour suprême du Canada	20 137	7 014	27 151
20	Parlement			
	Sénat	45 514	28 038	73 552
	Chambre des communes	212 498	134 065	346 563
	Bibliothèque du Parlement	26 066	4 372	30 438
21	Patrimoine canadien			
	Ministère	1 099 234	27 863	1 127 097
	Conseil des Arts du Canada	151 031	151 031
	Société Radio-Canada	1 034 311	1 034 311
	Musée canadien des civilisations	94 736	94 736
	Musée canadien de la nature	61 122	61 122
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	6 120	6 120
	Archives nationales du Canada	49 063	6 831	55 894

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence	Variation %*
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
.....	19 181	19 189	(8)	0,0
800	800	1 478 556	1 408 058	70 498	5,0
.....	322 920	318 694	4 226	1,3
.....	78 821	83 800	(4 979)	(5,9)
.....	1 648	1 614	34	2,1
.....	2 539	2 471	68	2,8
.....	428 091	447 311	(19 220)	(4,3)
.....	695 377	645 854	49 523	7,7
.....	810 597	708 142	102 455	14,5
.....	506 364	227 105	279 259	123,0
.....	6 924	7 504	(580)	(7,7)
.....	415 132	382 965	32 167	8,4
.....	1 004 788	885 081	119 707	13,5
.....	20 723	22 586	(1 863)	(8,2)
.....	4 278	4 202	76	1,8
.....	337 557	322 509	15 048	4,7
.....	54 303	51 172	3 131	6,1
.....	3 150	3 110	40	1,3
.....	9 868	16 295	(6 427)	(39,4)
.....	27 151	24 930	2 221	8,9
.....	73 552	67 032	6 520	9,7
.....	346 563	324 787	21 776	6,7
.....	30 438	27 673	2 765	10,0
10	10	1 127 107	964 024	163 083	16,9
.....	151 031	151 284	(253)	(0,2)
.....	1 034 311	997 427	36 884	3,7
.....	94 736	84 326	10 410	12,3
.....	61 122	33 949	27 173	80,0
.....	6 120	7 895	(1 775)	(22,5)
.....	55 894	49 543	6 351	12,8

* La colonne Variation en pourcentage diffère de la version originale imprimée du Budget principal des dépenses de 2004-2005. La présente version électronique est exacte.

Sommaire général

Section Ministère ou organisme

Budget principal des dépenses 2004–2005

		Budgetaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
	Société du Centre national des Arts	31 497	31 497
	Commission des champs de bataille nationaux	6 864	1 823	8 687
	Commission de la capitale nationale	131 571	131 571
	Office national du film	63 672	10	63 682
	Musée des beaux-arts du Canada	44 585	44 585
	Bibliothèque nationale	35 272	5 295	40 567
	Musée national des sciences et de la technologie	29 653	29 653
	Commission de la fonction publique	128 351	19 058	147 409
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	5 523	832	6 355
	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice	22 373	1 480	23 853
	Téléfilm Canada	129 674	129 674
22	Pêches et Océans	1 348 741	122 058	1 470 799
23	Ressources humaines et Développement des compétences			
	Ministère	978 589	1 014 833	1 993 422
	Conseil canadien des relations industrielles	10 547	1 673	12 220
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1 665	175	1 840
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	4 032	4 032
24	Ressources naturelles			
	Ministère	881 317	211 608	1 092 925
	Énergie atomique du Canada limitée	127 838	127 838
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	57 414	7 961	65 375
	Société de développement du Cap-Breton	60 205	60 205
	Office national de l'énergie	30 528	5 007	35 535
	Administration du pipe-line du Nord	1 252	111	1 363
25	Santé			
	Ministère	3 046 181	120 119	3 166 300
	Instituts de recherche en santé du Canada	747 436	4 166	751 602
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	3 065	517	3 582
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	4 636	665	5 301
26	Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)			
	Ministère	402 737	11 279	414 016
	Agence des services frontaliers du Canada	569 933	96 813	666 746
	Centre canadien des armes à feu	96 580	3 688	100 268
	Service canadien du renseignement de sécurité	269 911	269 911
	Service correctionnel	1 397 766	173 506	1 571 272
	Commission nationale des libérations conditionnelles	29 076	4 772	33 848

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence	Variation %*
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
.....	31 497	26 334	5 163	19,6
.....	8 687	8 653	34	0,4
.....	131 571	98 801	32 770	33,2
.....	63 682	63 245	437	0,7
.....	44 585	41 312	3 273	7,9
.....	40 567	41 752	(1 185)	(2,8)
.....	29 653	35 343	(5 690)	(16,1)
.....	147 409	130 558	16 851	12,9
.....	6 355	6 640	(285)	(4,3)
.....	23 853	23 895	(42)	(0,2)
.....	129 674	130 104	(430)	(0,3)
.....	1 470 799	1 468 487	2 312	0,2
.....	1 254 700	1 254 700	3 248 122	3 319 142	(71 020)	(2,1)
.....	12 220	12 470	(250)	(2,0)
.....	1 840	1 789	51	2,9
.....	4 032	4 024	8	0,2
.....	1 092 925	812 130	280 795	34,6
.....	127 838	132 772	(4 934)	(3,7)
.....	65 375	60 070	5 305	8,8
.....	60 205	68 800	(8 595)	(12,5)
.....	35 535	35 030	505	1,4
.....	1 363	1 355	8	0,6
.....	3 166 300	2 759 836	406 464	14,7
.....	751 602	669 159	82 443	12,3
.....	3 582	2 978	604	20,3
.....	5 301	4 738	563	11,9
.....	414 016	110 055	303 961	276,2
.....	666 746	666 746	100,0
.....	100 268	100 268	100,0
.....	269 911	259 230	10 681	4,1
.....	1 571 272	1 535 863	35 409	2,3
.....	33 848	33 282	566	1,7

* La colonne Variation en pourcentage diffère de la version originale imprimée du Budget principal des dépenses de 2004-2005. La présente version électronique est exacte.

Sommaire général

Section Ministère ou organisme

Budget principal des dépenses 2004–2005

		Budgétaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
	Bureau de l'enquêteur correctionnel	2 558	388	2 946
	Gendarmerie royale du Canada	1 465 469	375 631	1 841 100
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	769	115	884
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	4 177	558	4 735
27	Transports			
	Ministère	1 522 771	124 442	1 647 213
	Office des transports du Canada	21 215	3 496	24 711
	Tribunal d'appel des transports du Canada	1 173	140	1 313
28	Travaux publics et Services gouvernementaux			
	Ministère	2 344 239	66 713	2 410 952
	Communication Canada
*Total des ministères et organismes		64 986 738	101 855 601	166 842 339
Comptes à des fins déterminées consolidés		16 447 392	16 447 392
Total des prévisions budgétaires		64 986 738	118 302 993	183 289 731

* Ces chiffres ne correspondent pas aux totaux figurant aux tableaux intitulés « Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits » et « Postes législatifs du Budget principal des dépenses » parce qu'ils ont été arrondis.

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 2003–2004	Différence	Variation %*
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
.....	2 946	2 922	24	0,8
.....	1 841 100	1 697 899	143 201	8,4
.....	884	861	23	2,7
.....	4 735	4 677	58	1,2
.....	1 647 213	1 580 058	67 155	4,3
.....	24 711	26 734	(2 023)	(7,6)
.....	1 313	1 289	24	1,9
.....	2 410 952	2 268 963	141 989	6,3
.....	98 965	(98 965)	(100,0)
78 278	2 686 841	2 765 119	169 607 458	159 399 301	10 208 157	6,4
.....	16 447 392	16 537 969	(90 577)	(0,5)
78 278	2 686 841	2 765 119	186 054 850	175 937 270	10 117 580	5,8

* La colonne Variation en pourcentage diffère de la version originale imprimée du Budget principal des dépenses de 2004-2005. La présente version électronique est exacte.

Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)					
Ministère	688 269	147 896	11 426	182 093	144 717
Agence canadienne de développement international	126 990	19 836	2 779	56 443	2 396
Centre de recherches pour le développement international
Commission mixte internationale	3 638	940	564	2 024	440
Affaires indiennes et du Nord canadien					
Ministère	308 250	50 051	9 553	155 750	11 059
Commission canadienne des affaires polaires	418	187	34	165	99
Agence de promotion économique du Canada atlantique					
Ministère	49 917	9 308	2 946	20 458	1 544
Société d'expansion du Cap-Breton
Agence des douanes et du revenu du Canada					
Ministère	2 537 623	154 298	4 010	153 992	10 574
Société canadienne des postes
Agriculture et Agroalimentaire					
Ministère	404 140	47 191	7 378	125 589	10 939
Commission canadienne du lait
Agence canadienne d'inspection des aliments	395 670	28 088	1 200	39 915	1 965
Commission canadienne des grains	44 399	5 133	181	1 557	4 507
Anciens combattants					
	218 036	30 560	2 240	320 746	14 025
Citoyenneté et Immigration					
Ministère	332 104	52 087	15 629	173 771	5 528
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	81 418	3 110	360	30 646	790
Commerce international					
Ministère	102 073	12 581	836	16 370	13 108
Corporation commerciale canadienne
Exportation et développement Canada
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	1 248	178	6	1 390	49
Conseil du Trésor					
	1 814 034	2 514	2 719	26 924	2 266
Conseil privé					
Ministère	82 774	10 480	6 862	16 652	1 935
Centre canadien de gestion	9 222	2 297	1 425	12 575	467
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	2 572	1 750	95	800	700

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total net des dépenses
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
35 734	53 513	52 002	91 754	492 441	15 864	187 475	1 728 234
4 887	1 533	7 187	2 432 163	767	2 654 981
.....	119 086	119 086
77	175	125	1	7 984
14 784	14 540	17 302	22 500	5 120 104	36 870	5 760 763
30	30	10	973
1 155	1 271	4 216	385 737	476 552
.....	12 645	12 645
71 433	41 178	90 782	302 726	8 267	142 732	3 232 151
.....	197 210	197 210
22 526	52 683	13 634	23 732	1 440 337	1 948	39 251	2 110 846
.....	3 211	3 211
9 659	14 701	93	33 086	1 744	759	50 000	476 880
512	2 484	4 122	578	42 180	21 293
7 010	222 030	33 296	3 000	1 934 978	1 800	2 787 721
13 845	12 560	16 431	387 672	1 009 627
910	925	2 945	121 104
3 130	3 790	542	749	17 210	1 037	3 050	168 376
.....	16 399	16 399
.....	50 000	50 000
8	22	48	23	2 972
1 419	3 210	520	760 876	117 000	2 497 482
2 166	2 527	2 868	15 597	141 861
267	1 020	1 893	175	29 341
70	150	215	6 352

Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	22 820	1 723	417	3 423	64
Directeur général des élections	23 993	1 859	3 552	9 094	1 881
Commissaire aux langues officielles	12 682	1 198	585	2 923	105
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	2 084	583	510	1 600	160
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	35 276	4 943	1 662	32 829	319
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada	25 282	1 303	1 220	11 881	594
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	1 496	200	100	400	10
Défense nationale					
Ministère	6 372 925	659 932	36 194	1 629 634	244 445
Comité des griefs des Forces canadiennes	5 052	311	53	2 056	730
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	2 344	211	134	1 058	261
Développement des ressources humaines (Développement social)	604 014	62 083	16 715	145 059	197 434
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	30 294	4 000	1 500	8 500	700
Environnement					
Ministère	423 863	69 864	11 687	130 262	27 167
Société canadienne d'hypothèques et de logement
Agence canadienne d'évaluation environnementale	11 035	2 059	399	5 023	524
Bureau de l'infrastructure du Canada	8 166	1 941	683	5 390	198
Agence Parcs Canada	241 698	24 820	8 000	69 000	10 000
Finances					
Ministère	68 593	4 600	1 500	8 600	744
Vérificateur général	53 720	6 738	664	10 400	244
Tribunal canadien du commerce extérieur	8 371	192	63	632	50
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	16 390	2 126	227	6 011	2 926
Bureau du surintendant des institutions financières	59 809	7 477	1 308	4 453	4 451
Gouverneur général	11 598	1 914	839	2 401	284
Industrie					
Ministère	431 535	34 780	25 688	94 829	5 243
Agence spatiale canadienne	56 437	8 394	1 423	121 083	635
Commission canadienne du tourisme
Tribunal de la concurrence	976	428	1	190	7
Commission du droit d'auteur	1 874	170	85	240	70

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total net des dépenses
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
534	467	480	127	30 055
2 058	464	1 274	6 000	50 175
41	520	468	6	18 528
50	30	60	5 077
319	831	638	3 000	20 000	99 817
529	660	716	16 200	98	58 483
25	40	200	2 471
1 007 366	831 816	163 885	2 408 162	195 176	159 642	421 661	13 287 516
43	52	257	1	8 555
7	80	111	5	4 211
9 551	10 983	42 981	28 181 456	2 388	718 703	28 553 961
300	1 000	2 000	342 469	43	390 806
14 826	47 174	7 745	63 658	57 572	32 425	81 009	805 234
.....	2 222 209	2 222 209
10	416	444	1 474	3 501	17 883
76	377	314	406 958	2	424 105
15 000	25 000	19 000	21 000	7 020	16 000	456 538
1 100	49 800	3 700	32 671 620	36 200 000	620	69 009 637
50	460	100	380	72 756
189	170	146	2	9 815
2 620	271	1 361	31 932
452	475	4 860	25	82 598	712
92	1 688	365	19 181
8 085	11 250	1 092	30 777	1 029 031	194 554	1 477 756
2 060	4 946	624	78 443	46 560	2 315	322 920
.....	78 821	78 821
1	45	1 648
10	50	40	2 539

Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	30 219	2 900	2 600	8 800	1 000
Conseil national de recherches du Canada	286 633	24 019	9 596	57 959	9 572
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	22 047	3 425	1 822	6 648	343
Conseil de recherches en sciences humaines	12 513	1 613	845	3 919	231
Conseil canadien des normes
Statistique Canada	387 291	15 204	923	58 628	3 596
Justice					
Ministère	459 306	23 960	15 381	88 494	4 632
Commission canadienne des droits de la personne	13 863	1 190	300	4 090	220
Tribunal canadien des droits de la personne	2 163	487	42	1 100	360
Commissaire à la magistrature fédérale	316 291	13 505	50	3 744	148
Service administratif des tribunaux judiciaires	37 530	2 619	215	7 631	556
Commission du droit du Canada	1 040	320	440	1 220	70
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	8 513	196	105	747	68
Cour suprême du Canada	18 564	1 458	220	3 493	91
Parlement					
Sénat	50 004	10 214	283	8 189	379
Chambre des communes	254 861	37 058	5 280	17 269	7 076
Bibliothèque du Parlement	24 707	404	197	2 198	241
Patrimoine canadien					
Ministère	147 715	26 537	13 746	41 716	4 252
Conseil des Arts du Canada
Société Radio-Canada
Musée canadien des civilisations
Musée canadien de la nature
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	34 585	1 775	1 525	4 092	325
Archives nationales du Canada	38 626	1 674	273	8 148	342
Société du Centre national des Arts
Commission des champs de bataille nationaux	2 922	80	120	450	70
Commission de la capitale nationale
Office national du film	34 768	4 000	4 010	13 000	10 554
Musée des beaux-arts du Canada
Bibliothèque nationale	29 923	1 327	246	4 210	176
Musée national des sciences et de la technologie
Commission de la fonction publique	115 221	6 609	2 276	25 075	1 849
Commission des relations de travail dans la fonction publique	4 700	398	50	794	99
Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice	8 362	1 000	650	2 400	75
Téléfilm Canada
Pêches et Océans	697 528	77 681	8 240	195 459	24 960

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total net des dépenses
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
200	512	1 300	380 560	428 091
14 965	73 369	7 915	62 566	134 432	14 351	695 377
502	554	1 315	773 941	810 597
307	154	615	486 167	506 364
.....	6 924	6 924
5 395	70 339	3 183	561	12	130 000	415 132
4 030	5 030	13 076	389 604	1 275	1 004 788
210	300	550	20 723
21	42	63	4 278
93	158	200	3 643	275	337 557
977	1 905	2 870	54 303
30	30	3 150
45	64	130	9 868
318	1 398	1 399	210	27 151
1 129	1 605	1 292	457	73 552
5 116	10 329	9 698	749	873	346 563
211	3 029	450	1	1 000	30 438
3 048	8 416	15 602	866 832	3 943	4 710	1 127 097
.....	151 031	151 031
.....	1 034 311	1 034 311
.....	94 736	94 736
.....	61 122	61 122
525	425	500	37 632	6 120
856	1 769	2 956	1 740	79	569	55 894
.....	31 497	31 497
320	1 049	3 676	8 687
.....	131 571	131 571
2 000	1 000	3 000	250	8 900	63 682
.....	44 585	44 585
1 061	1 102	2 381	36	105	40 567
.....	29 653	29 653
1 544	1 806	5 637	1 387	13 995	147 409
41	124	149	6 355
180	171	140	10 750	125	23 853
.....	129 674	129 674
108 110	83 014	61 171	137 587	107 477	16 740	47 168	1 470 799

Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Ressources humaines et Développement des compétences					
Ministère	898 637	67 917	18 285	288 086	1 567
Conseil canadien des relations industrielles	9 453	1 239	35	811	187
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	989	115	125	479	7
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	5 744	236	447	1 346	27
Ressources naturelles					
Ministère	335 937	41 459	33 082	156 420	10 446
Énergie atomique du Canada limitée
Commission canadienne de sûreté nucléaire	44 990	4 415	519	10 644	780
Société de développement du Cap-Breton
Office national de l'énergie	28 294	1 700	800	1 881	700
Administration du pipe-line du Nord	628	193	10	445	30
Santé					
Ministère	678 478	212 353	37 967	455 898	20 773
Instituts de recherche en santé du Canada	23 543	5 460	1 800	8 000	300
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	2 921	126	70	292	10
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	3 757	290	94	698	15
Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)					
Ministère	63 417	8 306	3 500	27 000	2 000
Agence des services frontaliers du Canada	547 104	28 248	1 688	28 504	2 574
Centre canadien des armes à feu	20 842	6 468	856	54 801	1 198
Service canadien du renseignement de sécurité	156 934
Service correctionnel	1 000 761	36 761	1 291	225 819	8 373
Commission nationale des libérations conditionnelles	26 968	2 808	185	3 010	130
Bureau de l'enquêteur correctionnel	2 194	450	20	121	20
Gendarmerie royale du Canada	1 992 775	146 791	1 751	183 846	61 716
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	648	30	37	124	9
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	3 155	260	145	900	50
Transports					
Ministère	380 804	52 414	6 945	138 342	4 453
Office des transports du Canada	19 757	1 355	285	1 663	179
Tribunal d'appel des transports du Canada	789	175	15	270	20

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total net des dépenses
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
10 449	12 017	47 019	1 436 859	106 795	894 209	1 993 422
187	173	135	12 220
25	75	25	1 840
152	180	200	4 300	4 032
16 032	27 299	12 680	42 372	445 296	12 511	40 609	1 092 925
.....	127 838	127 838
1 098	835	808	642	644	65 375
.....	60 205	60 205
500	400	1 200	60	35 535
10	10	25	12	1 363
33 892	395 762	3 883	46 053	1 343 778	4 073	66 610	3 166 300
100	500	600	711 274	25	751 602
15	148	3 582
22	169	82	174	5 301
2 000	2 500	2 000	301 793	1 500	414 016
3 792	13 112	23 349	30 073	413	12 111	666 746
727	876	14 500	100 268
.....	112 977	269 911
21 370	150 961	113 900	18 300	2 534	67 740	76 538	1 571 272
100	302	300	35	10	33 848
10	81	50	2 946
55 754	81 940	55 762	199 351	60 425	60 397	1 059 408	1 841 100
1	15	20	884
25	110	80	10	4 735
29 568	19 824	7 408	50 532	586 316	726 055	355 448	1 647 213
302	274	893	3	24 711
19	25	1 313

Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Travaux publics et Services gouvernementaux Ministère	728 112	231 965	27 882	804 094	742 856
Total pour tous les ministères et organismes	25 752 648	2 593 521	392 721	6 607 798	1 656 059
Comptes à des fins déterminées consolidés	(584 979)
Total du Budget principal des dépenses de 2004–2005	25 167 669	2 593 521	392 721	6 607 798	1 656 059
Moins : dépenses internes du gouvernement	106 125	14 764	744 551	232 735
Total des dépenses concernant les tiers	25 167 669	2 487 396	377 957	5 863 247	1 423 324
*Total du Budget principal des dépenses de 2003–2004	22 942 151	2 263 005	387 505	5 985 121	1 553 341

* Les paiements de transfert et les revenus à valoir sur le crédit ont été rajustés afin de tenir compte des coûts administratifs consolidés du programme de l'assurance-emploi. La consolidation des coûts résulte du redressement de montants recouverts plutôt que d'une augmentation des paiements de transfert.

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total net des dépenses
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
672 089	221 527	488 304	108 467	5 761	285 094	1 905 199	2 410 952
2 254 489	2 614 216	1 090 287	3 776 387	83 559 464	36 200 000	7 088 637	6 743 888	166 842 339
.....	15 495 000	(1 537 371)	16 447 392
2 254 489	2 614 216	1 090 287	3 776 387	99 054 464	36 200 000	7 088 637	5 206 517	183 289 731
135 877	47 048	132 309	40 029	867 707	2 321 145
2 118 612	2 567 168	957 978	3 736 358	99 054 464	36 200 000	6 220 930	2 885 372	183 289 731
1 948 984	2 257 232	1 023 707	3 732 837	86 373 940	37 600 000	6 792 533	5 067 143	167 793 213

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (AFFAIRES ÉTRANGÈRES)		
	MINISTÈRE		
1	Affaires étrangères et Commerce international – Dépenses de fonctionnement, y compris, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, la rémunération et les autres dépenses des Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux et autorisation de faire des avances recouvrables jusqu'à concurrence de la part des frais payables par ces organismes; autorisation au gouverneur en conseil de nommer et d'appointer des hauts-commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, membres des commissions internationales, le personnel de ces diplomates et d'autres personnes pour représenter le Canada dans un autre pays; dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale; dépenses recouvrables aux fins d'aide aux citoyens canadiens et personnes domiciliées au Canada, y compris les personnes à leur charge, qui sont dans le besoin à l'étranger et rapatriement de ces personnes; programmes de relations culturelles et d'échanges universitaires avec d'autres pays; et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les revenus perçus au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour : la prestation de services aux Centres canadiens d'éducation; des services de formation offerts par l'Institut canadien du service extérieur; des services de télécommunication internationale; des publications ministérielles; d'autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, à des organismes, à des sociétés d'État et à d'autres organisations non fédérales; des services consulaires spécialisés; des programmes internationaux d'échanges pour l'emploi des jeunes.....	1 005 537 000	
5	Affaires étrangères et Commerce international – Dépenses en capital	123 814 000	
10	Affaires étrangères et Commerce international – Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et autorisation de payer des cotisations selon les montants établis, en devises des pays où elles sont prélevées; et autorisation de faire d'autres paiements précisés, en devises des pays indiqués, même si le total de ces paiements est supérieur à l'équivalent en dollars canadiens établi en octobre 2003 à.....	492 190 579	
			1 621 541 579

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (AFFAIRES ÉTRANGÈRES) <i>(suite)</i>		
	AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
15	Agence canadienne de développement international – Dépenses de fonctionnement et autorisation : a) d'engager des personnes qui travailleront dans les pays en développement et dans les pays en transition; b) de dispenser instruction ou formation à des personnes des pays en développement et des pays en transition, conformément au <i>Règlement sur l'assistance technique</i> , pris par le décret C.P. 1986-993 du 24 avril 1986 (et portant le numéro d'enregistrement DORS/86-475), y compris ses modifications ou tout autre règlement que peut prendre le gouverneur en conseil en ce qui concerne : i) la rémunération payable aux personnes travaillant dans les pays en développement et dans les pays en transition, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, ii) le soutien de personnes des pays en développement et des pays en transition en période d'instruction ou de formation, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, iii) le remboursement des dépenses extraordinaires liées directement ou indirectement au travail des personnes dans les pays en développement et dans les pays en transition, ou à l'instruction ou à la formation de personnes des pays en développement et des pays en transition.....	200 289 000	
20	Agence canadienne de développement international – Subventions et contributions inscrites au Budget des dépenses et paiements aux institutions financières internationales conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à la condition que le montant des contributions puisse être augmenté ou diminué, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, aux fins d'aide au développement international et d'assistance humanitaire internationale et à d'autres fins précisées, sous forme de paiements comptants et de fourniture de biens, denrées ou services	2 210 878 000	
L25	Émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 193 500 000 \$, conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à titre de contributions aux comptes du fonds d'institutions financières internationales.....	1	
L30	Paiement ne devant pas dépasser 2 827 383 \$US à la Banque africaine de développement, même si l'équivalent de cette somme en dollars canadiens évalué à 3 865 000 \$ le 9 septembre 2003 peut varier à la hausse, et émission et paiements de billets à vue non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 1 491 410 \$CAN, conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales.....	3 865 000	
			2 415 032 001

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (AFFAIRES ÉTRANGÈRES) (<i>fin</i>)		
	CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
35	Versements au Centre de recherches pour le développement international	119 086 000
	COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE		
40	Commission mixte internationale – Dépenses du Programme – Traitements et dépenses de la section canadienne; dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés exécutés par la Commission en vertu du mandat international qui lui est confié et dépenses faites par la Commission en vertu de l'accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs	7 340 000
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN		
	MINISTÈRE		
1	Affaires indiennes et du Nord canadien – Dépenses de fonctionnement et a) dépenses ayant trait aux ouvrages, bâtiments et matériel; et dépenses et dépenses recouvrables relativement aux services fournis et aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; b) autorisation d'affecter des fonds, dans le cadre des activités de progrès économique des Indiens et des Inuits, pour assurer le développement de la capacité des Indiens et des Inuits, et pour l'approvisionnement en matériaux et en matériel; c) autorisation de vendre l'électricité à des consommateurs particuliers qui vivent dans des centres éloignés et qui ne peuvent pas compter sur les sources locales d'approvisionnement, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil	537 665 000	
5	Affaires indiennes et du Nord canadien – Dépenses en capital et a) dépenses ayant trait aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être cédés soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, tant à titre collectif que particulier, à la discrétion du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, ainsi que de telles dépenses engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; b) autorisation d'engager des dépenses recouvrables selon des montants ne dépassant pas la part des frais assumés par les gouvernements provinciaux, pour des routes et ouvrages connexes	17 302 000	

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN <i>(suite et fin)</i>		
	MINISTÈRE <i>(suite et fin)</i>		
10	Affaires indiennes et du Nord canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	4 970 145 900	
15	Paiements à la Société canadienne des postes conformément à l'entente entre le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et la Société canadienne des postes dans le but de fournir le service aérien omnibus de colis destinés au Nord	27 600 000	
L20	Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais de recherche, d'élaboration et de négociation concernant les revendications	38 103 000	
L25	Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	35 500 000	
			5 626 315 900
	COMMISSION CANADIENNE DES AFFAIRES POLAIRES		
30	Commission canadienne des affaires polaires – Dépenses du Programme et contributions	899 000
	AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE		
	MINISTÈRE		
1	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Dépenses de fonctionnement	81 924 000	
5	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	385 737 000	
			467 661 000
	SOCIÉTÉ D'EXPANSION DU CAP-BRETON		
10	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton en vertu de la <i>Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton</i>	12 645 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA		
	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES		
10	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales		197 210 000
	AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE		
	MINISTÈRE		
1	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les revenus provenant des activités de pâturage et de reproduction du Programme de pâturages communautaires, et de l'administration du Compte de stabilisation du revenu net pour compenser les dépenses engagées durant l'exercice	563 213 000	
5	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses en capital.....	36 631 000	
10	Agriculture et Agroalimentaire – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	334 955 315	
15	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, à garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 1 700 000 000 \$ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme des avances de crédit printanières.....	1	
20	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, de garantir le paiement des montants ne dépassant pas en totalité et en tout temps la somme de 140 000 000 \$ payable à l'égard des Accords de ligne de crédit à être engagés par la Société du crédit agricole pour les besoins du Programme national renouvelé (2001) sur l'éthanol de la biomasse	1	
			934 799 317
	COMMISSION CANADIENNE DU LAIT		
25	Commission canadienne du lait – Dépenses du Programme.....		3 211 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE <i>(suite et fin)</i>		
	AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS		
30	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses de fonctionnement et contributions .	390 981 000	
35	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses en capital.....	14 494 000	
			405 475 000
	COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS		
40	Commission canadienne des grains – Dépenses du Programme.....	19 245 000
	ANCIENS COMBATTANTS		
	PROGRAMME DES ANCIENS COMBATTANTS		
1	Anciens combattants – Dépenses de fonctionnement; entretien de propriétés, y compris les dépenses afférentes à des travaux de génie et de recherche technique qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière, aux taxes, à l'assurance et au maintien des services publics; autorisation, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, d'effectuer des travaux de réparation nécessaires sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues conformément à la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (S.R.C. 1970, ch. V-4), afin de corriger des défauts dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables ainsi que tout autre travail qui s'impose sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le directeur y possède.....	771 858 000	
5	Anciens combattants – Dépenses en capital	33 296 000	
10	Anciens combattants – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	1 934 781 000	
	TRIBUNAL DES ANCIENS COMBATTANTS (RÉVISION ET APPEL)		
15	Tribunal des anciens combattants (révision et appel) – Dépenses du Programme.....	8 950 000	
			2 748 885 000
	CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION		
	MINISTÈRE		
1	Citoyenneté et Immigration – Dépenses de fonctionnement.....	563 130 000	
5	Citoyenneté et Immigration – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions ...	387 671 577	
			950 801 577

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION <i>(suite et fin)</i>		
	COMMISSION DE L'IMMIGRATION ET DU STATUT DE RÉFUGIÉ DU CANADA		
10	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada – Dépenses du Programme	106 697 000
	COMMERCE INTERNATIONAL		
	MINISTÈRE		
1	Commerce international – Dépenses de fonctionnement, y compris, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, la rémunération et les autres dépenses des Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux et autorisation de faire des avances recouvrables jusqu'à concurrence de la part des frais payables par ces organismes; et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les revenus perçus au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour : la prestation de services aux Centres canadiens des affaires ; les foires et les missions commerciales et d'autres services de développement du commerce international ; des services de développement des investissements et des publications ministérielles.....	133 047 000	
5	Commerce international – Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et autorisation de contracter durant l'exercice en cours des engagements ne dépassant pas 30 000 000 \$, aux fins de contributions à des personnes, groupes de personnes, conseils et associations, en vue de favoriser l'augmentation des exportations canadiennes	17 210 000	
			150 257 000
	CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE		
10	Corporation commerciale canadienne – Dépenses du Programme	16 399 000
	SECRETARIAT DE L'ALÉNA, SECTION CANADIENNE		
15	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne – Dépenses du Programme	2 751 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	CONSEIL DU TRÉSOR		
	SECRETARIAT		
1	Secrétariat du Conseil du Trésor – Dépenses du Programme et autorisation de dépenser les revenus produits durant l'exercice provenant des activités du Secrétariat du Conseil du Trésor.....	111 451 000	
5	Éventualités du gouvernement – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits relativement à la feuille de paye et à d'autres besoins et pour payer diverses menues dépenses imprévues qui n'ont pas autrement été pourvues, y compris les primes attribuées en vertu de la <i>Loi sur les inventions des fonctionnaires</i> ; autorisation de réemployer toutes les sommes affectées à des besoins autres que ceux de la feuille de paye, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit	750 000 000	
10	Initiatives pangouvernementales – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada.....	10 876 000	
20	Assurances de la fonction publique – Paiements à l'égard de programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou autres, ou applicables à l'administration de ces programmes ou autres, notamment des primes, des contributions, des avantages sociaux, des frais et autres dépenses faites en faveur de la fonction publique ou d'une partie de celle-ci et pour toutes autres personnes, déterminées par le Conseil du Trésor, et autorisation de dépenser tous revenus ou toutes autres sommes perçues à l'égard de ces programmes ou autres pour compenser toutes dépenses découlant de ces programmes ou autres et pour pourvoir au remboursement à certains employés de leur part de la réduction des primes conformément au paragraphe 96(3) de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	1 609 500 000	
			2 481 827 000
	CONSEIL PRIVÉ		
	MINISTÈRE		
1	Conseil privé – Dépenses de fonctionnement, y compris le fonctionnement de la résidence du Premier ministre; le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	111 358 000	
5	Conseil privé – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	15 597 000	
			126 955 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	CONSEIL PRIVÉ <i>(suite)</i>		
	CENTRE CANADIEN DE GESTION		
10	Centre canadien de gestion – Dépenses du Programme et contributions	27 709 000
	SECRÉTARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES		
15	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes – Dépenses du Programme.....	5 897 000
	BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS		
20	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports – Dépenses du Programme	26 017 000
	DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS		
25	Directeur général des élections – Dépenses du Programme.....	13 186 000
	COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES		
30	Commissaire aux langues officielles – Dépenses du Programme	16 284 000
	TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE		
35	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie – Dépenses du Programme	4 688 000
	BUREAU DU CANADA SUR LE RÈGLEMENT DES QUESTIONS DES PENSIONNATS AUTOCHTONES		
40	Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones – Dépenses du Programme et contributions	93 575 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	CONSEIL PRIVÉ <i>(fin)</i>		
	AGENCE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA		
45	Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada – Dépenses de fonctionnement	37 809 000	
50	Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada – Contributions	16 200 000	
			54 009 000
	COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
55	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité – Dépenses du Programme	2 206 000
	DÉFENSE NATIONALE		
	MINISTÈRE		
1	Défense nationale – Dépenses de fonctionnement et autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant 20 076 799 945 \$ à l'égard des crédits 1, 5 et 10 du Ministère, quelle que soit l'année au cours de laquelle tombera le paiement de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de 7 510 000 000 \$ deviendra payable dans les années à venir); autorisation d'effectuer des paiements, imputables à l'un ou l'autre de ces crédits, aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction exécutés par ces administrations; autorisation, sous réserve des directives du Conseil du Trésor, de faire des dépenses ou des avances recouvrables aux termes de l'un ou l'autre de ces crédits, à l'égard du matériel fourni ou de services rendus au nom de particuliers, de sociétés, d'organismes extérieurs, d'autres ministères et organismes de l'État et d'autres administrations, et autorisation, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, de dépenser les revenus de l'exercice pour n'importe lequel de ces crédits	9 806 266 000	
5	Défense nationale – Dépenses en capital.....	2 158 297 000	
10	Défense nationale – Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions aux budgets militaires, au programme d'infrastructure commun et au système aéroporté de détection lointaine et de contrôle aérien de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et, aux termes de l'article 3 de la <i>Loi de 1950 sur les crédits de défense</i> , transfert de matériel et d'équipement de défense, prestation de services et fourniture d'installations aux fins de défense	180 575 945	
			12 145 138 945

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	DÉFENSE NATIONALE <i>(suite et fin)</i>		
	COMITÉ DES GRIEFS DES FORCES CANADIENNES		
15	Comité des griefs des Forces canadiennes – Dépenses du Programme	7 661 000
	COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE		
20	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire – Dépenses du Programme	3 796 000
	DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES (DÉVELOPPEMENT SOCIAL)		
1	Développement des ressources humaines – Dépenses de fonctionnement et autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada et du Compte d'assurance-emploi	265 565 000	
5	Développement des ressources humaines – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	241 456 000	
			507 021 000
	DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN		
1	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Dépenses de fonctionnement	42 919 000	
5	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	342 469 000	
			385 388 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	ENVIRONNEMENT		
	MINISTÈRE		
1	Environnement – Dépenses de fonctionnement et : <i>a) dépenses recouvrables engagées à l'égard de la Commission des ressources en eau des provinces des Prairies, de la Commission d'étude du bassin de la rivière Qu'Appelle et de la Commission d'étude du bassin de la rivière Saint-Jean;</i> <i>b) autorisation au ministre de l'Environnement d'engager des experts-conseils dont les commissions mentionnées à l'alinéa a) peuvent avoir besoin, au traitement que ces commissions peuvent déterminer;</i> <i>c) dépenses recouvrables engagées à l'égard des recherches sur la planification régionale des ressources en eau et des inventaires des ressources en eau;</i> <i>d) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais de la régularisation du niveau du lac des Bois et du lac Seul que doivent assumer les provinces du Manitoba et de l'Ontario;</i> <i>e) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais des levés hydrométriques que doivent assumer les organismes provinciaux et les organismes de l'extérieur;</i> <i>f) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la Loi sur la gestion des finances publiques, autorisation de dépenser au cours du présent exercice les revenus de l'exercice générés par les activités du Ministère financées à même ce crédit.....</i>	626 390 000	
5	Environnement – Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations; et autorisation de consentir des avances recouvrables ne dépassant pas la part des frais de projets conjoints assumée par des organismes provinciaux et des organismes de l'extérieur, y compris les dépenses faites à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral	42 210 000	
10	Environnement – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	57 572 000	
15	Paiements à la Queens Quay West Land Corporation pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital, étant entendu le paiement d'une subvention de fonctionnement à Harbourfront Centre	4 000 000	
20	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital.....	1	
			730 172 001
	SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT		
25	Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en conformité avec le pouvoir de toute loi du Parlement du Canada, autre que la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> , au titre du pouvoir qui lui est conféré par la <i>Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement</i>	2 222 209 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	ENVIRONNEMENT <i>(suite et fin)</i>		
	AGENCE CANADIENNE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE		
30	Agence canadienne d'évaluation environnementale – Dépenses du Programme, contributions et autorisation de dépenser les revenus de l'exercice générés par la prestation de services d'évaluation environnementale, y compris les examens des commissions, les études approfondies, les médiations, la formation et les publications d'information par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale.....	15 930 000
	BUREAU DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA		
35	Bureau de l'infrastructure du Canada – Dépenses de fonctionnement.....	15 702 000	
40	Bureau de l'infrastructure du Canada – Contributions.....	406 958 000	
			422 660 000
	FINANCES		
	MINISTÈRE		
	PROGRAMME DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET FINANCIÈRES		
1	Politiques économiques, sociales et financières – Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les revenus de l'exercice.....	77 821 000	
5	Politiques économiques, sociales et financières – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	816 000 000	
L10	Politiques économiques, sociales et financières – Conformément à la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser 230 134 000 \$ en faveur de l'Association internationale de développement.....	1	
	PROGRAMME FÉDÉRAL DE TRANSFERTS AUX PROVINCES		
15	Transferts fédéraux aux provinces – Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux – Paiements au gouvernement de chaque territoire calculés et rajustés, y compris les rajustements aux paiements afférents aux exercices précédents, conformément aux accords conclus par le ministre des Finances, avec l'approbation du gouverneur en conseil, et le ministre des Finances du territoire concerné; et autorisation de paiements provisoires pour l'exercice en cours au gouvernement de chaque territoire avant la signature d'un tel accord, le montant total payable en vertu de l'accord devant être réduit du total des paiements provisoires versés au gouvernement territorial concerné pour l'exercice en cours.....	1 785 000 000	
			2 678 821 001

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	FINANCES <i>(suite et fin)</i>		
	VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL		
20	Vérificateur général – Dépenses du Programme et contributions		63 250 000
	TRIBUNAL CANADIEN DU COMMERCE EXTÉRIEUR		
25	Tribunal canadien du commerce extérieur – Dépenses du Programme		8 333 000
	CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA		
30	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada – Dépenses du Programme		29 032 000
	BUREAU DU SURINTENDANT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES		
35	Bureau du surintendant des institutions financières – Dépenses du Programme		712 000
	GOUVERNEUR GÉNÉRAL		
1	Gouverneur général – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et dépenses faites à l'égard des anciens gouverneurs généraux, y compris celles effectuées à l'égard de leur conjoint, durant leur vie et pendant les six mois suivant leur décès, relativement à l'accomplissement des activités qui leur sont échues par suite de leurs fonctions de gouverneur général.....		16 684 000
	INDUSTRIE		
	MINISTÈRE		
1	Industrie – Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les revenus, perçus au cours d'un exercice, qui ont trait à la recherche sur les communications, aux faillites et aux corporations et ceux qui découlent des services et des processus de réglementation, prévus en vertu de la <i>Loi sur la concurrence</i> : dépôt d'un avis préalable à une fusion, certificats de décisions préalables, avis consultatifs et photocopies	394 497 000	
5	Industrie – Dépenses en capital	8 575 000	
10	Industrie – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	912 861 000	
L15	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300 000	
L20	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500 000	
			1 316 733 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
INDUSTRIE (suite)			
AGENCE SPATIALE CANADIENNE			
25	Agence spatiale canadienne – Dépenses de fonctionnement.....	125 398 000	
30	Agence spatiale canadienne – Dépenses en capital.....	140 975 000	
35	Agence spatiale canadienne – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions ...	46 560 000	
			312 933 000
COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME			
40	Commission canadienne du tourisme – Dépenses du Programme.....	78 821 000
TRIBUNAL DE LA CONCURRENCE			
45	Tribunal de la concurrence – Dépenses du Programme.....	1 475 000
COMMISSION DU DROIT D'AUTEUR			
50	Commission du droit d'auteur – Dépenses du Programme.....	2 207 000
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC			
55	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Dépenses de fonctionnement.....	42 184 000	
60	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	380 560 000	
			422 744 000
CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA			
65	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses de fonctionnement.....	373 486 000	
70	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses en capital.....	65 054 000	
75	Conseil national de recherches du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	134 432 000	
			572 972 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	INDUSTRIE (<i>fin</i>)		
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE		
80	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Dépenses de fonctionnement	32 755 000	
85	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Subventions inscrites au Budget des dépenses	773 941 000	
			806 696 000
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES		
90	Conseil de recherches en sciences humaines – Dépenses de fonctionnement	17 983 000	
95	Conseil de recherches en sciences humaines – Subventions inscrites au Budget des dépenses ...	486 167 000	
			504 150 000
	CONSEIL CANADIEN DES NORMES		
100	Paiements versés au Conseil canadien des normes aux termes de l'article 5 de la <i>Loi sur le Conseil canadien des normes</i>	6 924 000
	STATISTIQUE CANADA		
105	Statistique Canada – Dépenses du Programme, contributions et autorisation de dépenser les revenus de l'exercice	346 599 000
	JUSTICE		
	MINISTÈRE		
1	Justice – Dépenses de fonctionnement	533 850 000	
5	Justice – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	389 604 000	
			923 454 000
	COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE		
10	Commission canadienne des droits de la personne – Dépenses du Programme	18 270 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	<i>JUSTICE (suite et fin)</i>		
	TRIBUNAL CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE		
15	Tribunal canadien des droits de la personne – Dépenses du Programme.....	3 895 000
	COMMISSAIRE À LA MAGISTRATURE FÉDÉRALE		
20	Commissaire à la magistrature fédérale – Dépenses de fonctionnement, traitements, indemnités et dépenses pour les juges, y compris les juges adjoints de la Cour suprême du territoire du Yukon, de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest et de la Cour de justice du Nunavut, non prévus dans la <i>Loi sur les juges</i> et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les revenus de l'année générés par la prestation de services administratifs et de formation judiciaire.....	7 970 000	
25	Commissaire à la magistrature fédérale – Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement.....	1 575 000	
			9 545 000
	SERVICE ADMINISTRATIF DES TRIBUNAUX JUDICIAIRES		
30	Service administratif des tribunaux judiciaires – Dépenses du Programme	47 662 000
	COMMISSION DU DROIT DU CANADA		
35	Commission du droit du Canada – Dépenses du Programme	2 966 000
	COMMISSARIATS À L'INFORMATION ET À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DU CANADA		
	PROGRAMME DU COMMISSARIAT À L'INFORMATION DU CANADA		
40	Commissariat à l'information du Canada – Dépenses du Programme.....	4 443 000	
	PROGRAMME DU COMMISSARIAT À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DU CANADA		
45	Commissariat à la protection de la vie privée du Canada – Dépenses du Programme et contributions.....	3 918 000	
			8 361 000
	COUR SUPRÊME DU CANADA		
50	Cour suprême du Canada – Dépenses du Programme.....	20 137 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PARLEMENT		
	SÉNAT		
1	Sénat – Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement en remplacement d'une résidence pour le président du Sénat, versements à l'égard des coûts de fonctionnement des bureaux des sénateurs, contributions et subventions inscrites au Budget des dépenses et autorisation de dépenser au cours d'un exercice les revenus perçus, inhérents aux activités du Sénat, au cours de ce même exercice	45 514 450
	CHAMBRE DES COMMUNES		
5	Chambre des communes – Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement au lieu d'une résidence pour le président de la Chambre des communes et au lieu d'un appartement pour le vice-président, les versements pour le fonctionnement des bureaux de circonscription des députés, les contributions et l'autorisation de dépenser les revenus de l'exercice provenant des activités de la Chambre des communes	212 498 020
	BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT		
10	Bibliothèque du Parlement – Dépenses du Programme, y compris l'autorisation de dépenser les revenus produits durant l'exercice provenant des activités de la Bibliothèque du Parlement	26 066 000
	PATRIMOINE CANADIEN		
	MINISTÈRE		
1	Patrimoine canadien – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les revenus produits au cours de l'exercice par l'Institut canadien de conservation, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine, le Service de transport des expositions et le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens	233 221 000	
5	Patrimoine canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	866 013 000	
L10	Prêts à des établissements et à des administrations sis au Canada, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, aux fins prévues à l'article 35 de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i> (L.R. 1985, ch. C-51)	10 000	
			1 099 244 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN (<i>suite</i>)		
	CONSEIL DES ARTS DU CANADA		
15	Paiements au Conseil des Arts du Canada, aux termes de l'article 18 de la <i>Loi sur le Conseil des Arts du Canada</i> , devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de cette loi...	151 031 250
	SOCIÉTÉ RADIO-CANADA		
20	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses de fonctionnement de son service de radiodiffusion	927 442 000	
25	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4 000 000	
30	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses en capital de son service de radiodiffusion	102 869 000	
			1 034 311 000
	MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS		
35	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	94 736 000
	MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE		
40	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	61 122 000
	CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES		
45	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes – Dépenses du Programme et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser au cours de l'exercice des revenus provenant : a) de la fourniture de services de réglementation aux compagnies de télécommunications en vertu du <i>Règlement de 1995 sur les droits de télécommunication</i> ; b) des droits de radiodiffusion et des autres activités connexes, jusqu'à concurrence des montants approuvés par le Conseil du Trésor	1

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN <i>(suite)</i>		
	ARCHIVES NATIONALES DU CANADA		
50	Archives nationales du Canada – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les revenus produits pour compenser les dépenses connexes engagées durant l'exercice et attribuables à l'accès à du matériel archivistique et à sa reproduction		49 063 000
	SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS		
55	Paiements à la Société du Centre national des Arts.....		31 497 000
	COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX		
60	Commission des champs de bataille nationaux – Dépenses du Programme		6 864 000
	COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE		
65	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement.....	67 178 000	
70	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	64 393 000	
			131 571 000
	OFFICE NATIONAL DU FILM		
75	Fonds renouvelable de l'Office national du film – Déficit de fonctionnement, dépenses en capital, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		63 672 000
	MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA		
80	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	36 585 000	
85	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection	8 000 000	
			44 585 000
	BIBLIOTHÈQUE NATIONALE		
90	Bibliothèque nationale – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses.....		35 272 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN (<i>fin</i>)		
	MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE		
95	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	29 653 000
	COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE		
100	Commission de la fonction publique – Dépenses du Programme	128 351 000
	COMMISSION DES RELATIONS DE TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE		
105	Commission des relations de travail dans la fonction publique – Dépenses du Programme	5 523 000
	CONDITION FÉMININE – BUREAU DE LA COORDONNATRICE		
110	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice – Dépenses de fonctionnement.....	11 623 000	
115	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice – Subventions inscrites au Budget des dépenses.....	10 750 000	
			22 373 000
	TÉLÉFILM CANADA		
120	Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i>	129 674 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
PÊCHES ET OCÉANS			
1	Pêches et Océans – Dépenses de fonctionnement et : a) participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part de ces commissions dans les programmes à frais partagés; b) autorisation de consentir des avances recouvrables à l'égard des services de transport et d'arrimage et d'autres services de la marine marchande fournis pour le compte de particuliers, d'organismes indépendants et d'autres gouvernements au cours de l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière de navigation, y compris les aides à la navigation et la navigation maritime; c) autorisation de dépenser les revenus produits dans l'exercice au cours des activités ou par suite des activités de la Garde côtière canadienne.....	1 034 426 000	
5	Pêches et Océans – Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces, aux municipalités, à des autorités locales ou à des entrepreneurs privés à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations, et autorisation d'acheter et de vendre des bateaux de pêche commerciale	206 838 000	
10	Pêches et Océans – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	107 477 000	
			1 348 741 000
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES			
MINISTÈRE			
1	Ressources humaines et Développement des compétences – Dépenses de fonctionnement et autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada et du Compte d'assurance-emploi	258 702 000	
5	Ressources humaines et Développement des compétences – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	719 887 000	
			978 589 000
CONSEIL CANADIEN DES RELATIONS INDUSTRIELLES			
10	Conseil canadien des relations industrielles – Dépenses du Programme	10 547 000
TRIBUNAL CANADIEN DES RELATIONS PROFESSIONNELLES ARTISTES-PRODUCTEURS			
15	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs – Dépenses du Programme	1 665 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES <i>(suite et fin)</i>		
	CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL		
20	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail – Dépenses du Programme	4 032 000
	RESSOURCES NATURELLES		
	MINISTÈRE		
1	Ressources naturelles – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les revenus reçus pendant l'exercice par suite de la vente de biens et de la prestation de services dans le cadre des activités du Ministère.....	578 862 000	
5	Ressources naturelles – Dépenses en capital.....	12 680 000	
10	Ressources naturelles – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	289 775 000	
			881 317 000
	ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE		
15	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	127 838 000
	COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE		
20	Commission canadienne de sûreté nucléaire – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	57 414 000
	SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON		
25	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital.....	60 205 000
	OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE		
30	Office national de l'énergie – Dépenses du Programme	30 528 000
	ADMINISTRATION DU PIPE-LINE DU NORD		
35	Administration du pipe-line du Nord – Dépenses du Programme.....	1 252 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	SANTÉ		
	MINISTÈRE		
1	Santé – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les revenus pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la prestation de services ou la vente de produits se rattachant à la protection de la santé, aux activités de réglementation et aux services médicaux.....	1 702 403 130	
5	Santé – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	1 343 777 900	
			3 046 181 030
	INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA		
10	Instituts de recherche en santé du Canada – Dépenses de fonctionnement.....	36 162 000	
15	Instituts de recherche en santé du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses...	711 274 000	
			747 436 000
	CONSEIL DE CONTRÔLE DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX MATIÈRES DANGEREUSES		
20	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses – Dépenses du Programme	3 065 000
	CONSEIL D'EXAMEN DU PRIX DES MÉDICAMENTS BREVETÉS		
25	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés – Dépenses du Programme	4 636 000
	SOLLICITEUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE)		
	MINISTÈRE		
1	Solliciteur général – Dépenses de fonctionnement.....	100 944 400	
5	Solliciteur général – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	301 792 600	
			402 737 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	SOLLICITEUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE) <i>(suite)</i>		
	AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA		
10	Agence des services frontaliers du Canada – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser durant l'année en cours les revenus perçus pendant l'exercice qui se rapportent aux activités à la frontière de l'Agence des services frontaliers du Canada : droits pour la prestation d'un service ou pour l'utilisation d'une installation ou pour un produit, droit ou privilège; et paiements reçus en vertu de contrats conclus par l'Agence.....	546 584 000	
15	Agence des services frontaliers du Canada – Dépenses en capital.....	23 349 000	
			569 933 000
	CENTRE CANADIEN DES ARMES À FEU		
20	Centre canadien des armes à feu – Dépenses de fonctionnement	82 080 000	
25	Centre canadien des armes à feu – Contributions.....	14 500 000	
			96 580 000
	SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
30	Service canadien du renseignement de sécurité – Dépenses du Programme	269 911 000
	SERVICE CORRECTIONNEL		
35	Service correctionnel – Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et a) autorisation de verser à la Caisse de bienfaisance des détenus les revenus tirés, au cours de l'année, des activités des détenus financées par cette caisse; b) autorisation d'exploiter des cantines dans les établissements fédéraux et de déposer les revenus provenant des ventes dans la Caisse de bienfaisance des détenus; c) paiements, selon les conditions prescrites par le gouverneur en conseil, aux détenus élargis ou pour le compte des détenus élargis qui ont été frappés d'incapacité physique lors de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux, et aux personnes à charge de détenus et d'ex-détenus décédés à la suite de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux; d) autorisation au Solliciteur général du Canada, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de conclure une entente avec le gouvernement de l'une ou l'autre des provinces en vue de l'incarcération, dans les établissements de cette province, de toutes les personnes condamnées ou envoyées dans un pénitencier, de l'indemnisation pour l'entretien de ces personnes et du paiement des frais de construction et d'autres frais connexes de ces établissements	1 261 053 742	

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	SOLLICITEUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE) <i>(fin)</i>		
	SERVICE CORRECTIONNEL <i>(suite et fin)</i>		
40	Service correctionnel – Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses en capital, y compris les paiements : a) aux collectivités autochtones, au sens de l'article 79 de la <i>Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition</i> , en ce qui concerne la prestation de services correctionnels en vertu de l'article 81 de cette loi; b) aux organisations sans but lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires, aux provinces et aux municipalités à titre de contributions pour des travaux de construction entrepris par ces administrations.....	136 712 000	
			1 397 765 742
	COMMISSION NATIONALE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES		
45	Commission nationale des libérations conditionnelles – Dépenses du Programme et contributions.....		29 076 000
	BUREAU DE L'ENQUÊTEUR CORRECTIONNEL		
50	Bureau de l'enquêteur correctionnel – Dépenses du Programme.....		2 558 000
	GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
55	Application de la loi – Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les revenus de l'exercice	1 231 710 000	
60	Application de la loi – Dépenses en capital.....	196 334 000	
65	Application de la loi – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	37 424 880	
			1 465 468 880
	COMITÉ EXTERNE D'EXAMEN DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
70	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme .		769 000
	COMMISSION DES PLAINTES DU PUBLIC CONTRE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
75	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme		4 177 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	TRANSPORTS		
	MINISTÈRE		
1	Transports – Dépenses de fonctionnement et a) autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux pendant l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière d'aéronautique; b) autorisation de faire des paiements de commissions pour le recouvrement de revenus conformément à la <i>Loi sur l'aéronautique</i> ; c) autorisation de dépenser les revenus de l'exercice.....	213 861 000	
5	Transports – Dépenses en capital, y compris les contributions pour les travaux de construction exécutés par des provinces ou des municipalités, des autorités locales ou des entrepreneurs privés.....	60 210 000	
10	Transports – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	531 216 000	
15	Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur les revenus de la Société (à l'exception de l'amortissement des immobilisations et des réserves) relativement à l'exploitation des ponts Jacques-Cartier, Champlain et Mercier, d'une partie de l'autoroute Bonaventure, de l'estacade du Pont Champlain et du tunnel Melocheville à Montréal.....	32 077 000	
20	Paiements à Marine Atlantique S.C.C. relativement : a) aux frais de la direction de cette société; paiements à des fins d'immobilisations et paiements pour des activités de transport, y compris les services de transport maritime suivants conformément à des marchés conclus avec Sa Majesté : traversiers et terminus de Terre-Neuve; b) aux paiements à l'égard des frais engagés par la Société pour assurer des prestations de retraite anticipée, des prestations de cessation d'emploi et d'autres prestations à ses employés lorsque ces frais sont engagés par suite de la réduction du personnel ou de l'interruption ou de la diminution d'un service.....	27 607 000	
25	Paiements à VIA Rail Canada Inc. relativement aux frais de la direction de cette société, paiements à des fins d'immobilisations et paiements en vue de la prestation d'un service ferroviaire aux voyageurs au Canada conformément aux marchés conclus en vertu du sous-alinéa c)(i) du crédit 52d (Transports) de la <i>Loi n° 1 de 1977 portant affectation de crédits</i>	191 301 000	
30	Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital.....	466 499 000	
			1 522 771 000
	OFFICE DES TRANSPORTS DU CANADA		
35	Office des transports du Canada – Dépenses du Programme.....	21 215 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2005)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	TRANSPORTS <i>(suite et fin)</i>		
	TRIBUNAL D'APPEL DES TRANSPORTS DU CANADA		
40	Tribunal d'appel des transports du Canada – Dépenses du Programme	1 173 000
	TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
	MINISTÈRE		
1	Services gouvernementaux – Dépenses de fonctionnement pour la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux, y compris les dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> , de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> et de la <i>Loi sur l'administration des biens saisis</i> , et autorisation de dépenser les revenus de l'exercice découlant des services de gestion des locaux et des services communs et centraux	2 033 689 000	
5	Services gouvernementaux – Dépenses en capital, y compris les dépenses relatives à des ouvrages autres que des biens fédéraux et autorisation de rembourser les locataires d'immeubles fédéraux à l'égard d'améliorations autorisées par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	304 789 000	
10	Services gouvernementaux – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	5 761 002	
			2 344 239 002
			62 136 396 696

* Ce chiffre ne correspond pas aux totaux figurant au tableau intitulé « Sommaire général » parce qu'il a été arrondi.

Postes devant être inclus dans l'annexe 2 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA		
	MINISTÈRE		
1	Agence des douanes et du revenu du Canada – Dépenses de fonctionnement et dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	2 449 124 000	
5	Agence des douanes et du revenu du Canada – Contributions.....	143 726 000	
			2 592 850 000
	ENVIRONNEMENT		
	AGENCE PARCS CANADA		
45	Agence Parcs Canada – Dépenses du Programme, y compris les dépenses en capital, les subventions inscrites au Budget des dépenses et les contributions, dont les dépenses engagées sur des propriétés autres que celles du fédéral, et les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions au coût des engagements réalisés par ces dernières	330 769 000	
50	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques en vue de l'établissement de nouveaux parcs nationaux, lieux historiques nationaux et autres aires patrimoniales connexes aux fins énoncées à l'article 21 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	5 000 000	
			335 769 000
			2 928 619 000

* Ce chiffre ne correspond pas aux totaux figurant au tableau intitulé « Sommaire général » parce qu'il a été arrondi.

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005
2	Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)	
	Ministère	
	Ministre des Affaires étrangères – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i> (S.R. 1985, ch. D-2)	250 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	106 372 000
	Fonds renouvelable du Bureau des passeports (<i>Loi sur les fonds renouvelables</i> S.R. 1985, ch. R-8)
	Agence canadienne de développement international	
	Ministre de la Coopération internationale – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i>	221 285 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22 459 000
	Paiements aux institutions financières internationales – Souscriptions au capital	3 065 883
	Commission mixte internationale	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	644 000
3	Affaires indiennes et du Nord canadien	
	Ministère	
	Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington	15 000
	Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique	2 000 000
	Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités	1 400 000
	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	148 558 000
	Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources	1 472 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	54 535 000
	Commission canadienne des affaires polaires	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	74 000
4	Agence de promotion économique du Canada atlantique	
	Ministère	
	Ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 821 000
5	Agence des douanes et du revenu du Canada	
	Ministère	
	Ministre du Revenu national – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Dépense des revenus résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la <i>Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada</i>	31 199 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	449 032 000
	Versements d'allocations spéciales pour enfants	159 000 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005
6	Agriculture et Agroalimentaire	
	Ministère	
	Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i> (L.R., 1985, ch. F-4)	200 000
	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture	378 916 000
	Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i> (L.C., 1997, ch. C-34)	65 500 000
	Prêts garantis en vertu de la <i>Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative</i> (L.R., 1985, ch. 25 (3 ^e suppl.))	4 000 000
	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme d'assurance-récolte (L.C., 1991, ch. 22)	227 300 000
	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Compte de stabilisation du revenu net (L.C., 1991, ch. 22)	212 600 000
	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programmes provinciaux	147 465 667
	Contributions au Programme de redressement de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)	69 400 000
	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	70 595 000
	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel
	Agence canadienne d'inspection des aliments	
	Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i> (L.C., 1997, ch. 6)	1 500 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	69 905 000
	Commission canadienne des grains	
	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	(127 000)
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 175 000
7	Anciens combattants	
	<i>Programme des anciens combattants</i>	
	Ministre des Anciens combattants – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Crédits de réadaptation en vertu de l'article 8 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> (S.R.C., 1970, ch. W-4)	2 000
	Remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (S.R.C., 1970, ch. W-4)	10 000
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	10 000
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	175 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	36 800 000
	<i>Tribunal des anciens combattants (révision et appel)</i>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 769 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005
8	Citoyenneté et Immigration	
	Ministère	
	Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	58 755 000
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	14 407 000
9	Commerce international	
	Ministère	
	Ministre du Commerce international – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	18 049 000
	Exportation et développement Canada	
	Versements à Exportation et développement Canada afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation du Canada en vertu de la <i>Loi sur l'expansion des exportations</i> (L.C., 2001, ch. 33)	50 000 000
	Versements à Exportation et développement Canada afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation du Canada en vertu de la <i>Loi sur l'expansion des exportations</i> (L.C., 2001, ch. 33) (non budgétaire)	1 487 000 000
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	221 000
10	Conseil du Trésor	
	Secrétariat	
	Président du Conseil du Trésor – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	15 565 000
	Versements en vertu de la <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i> (S.R., 1970, ch. P-33)	20 000
11	Conseil privé	
	Ministère	
	Premier ministre – Traitement et allocation pour automobile	143 472
	Président du Conseil privé – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Leader du gouvernement au Sénat – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Ministres sans portefeuille ou ministres d'État – Allocation pour automobile	27 586
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	14 595 000
	Centre canadien de gestion	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 632 000
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	455 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 038 000
Directeur général des élections		
	Traitement du directeur général des élections	217 000
	Dépenses d'élections	33 937 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 835 000
Commissaire aux langues officielles		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 244 000
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie		
	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	20 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	369 000
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 242 000
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 474 000
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	265 000
12	Défense nationale	
Ministère		
	Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	12 000 000
	Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R.1970, ch. D-3)	2 500 000
	Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique (<i>Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits</i>)	100 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés – Membres militaires	899 717 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	227 990 000
Comité des griefs des Forces canadiennes		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	894 000
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	415 000
13	Développement des ressources humaines (Développement social)	
	Ministre du Développement des ressources humaines – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Versements de la Sécurité de la vieillesse (L.R. 1985, ch. O-9)	21 553 000 000
	Versements du Supplément de revenu garanti (L.R. 1985, ch. O-9)	5 949 000 000
	Versements d'Allocations (L.R. 1985, ch. O-9)	438 000 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	106 870 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005
14	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	
	Ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 348 000
15	Environnement	
	Ministère	
	Ministre de l'Environnement – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	74 992 000
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	
	Avances consenties en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> (non-budgétaire) (L.R. 1985, ch. N-11)	(190 200 000)
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 953 000
	Bureau de l'infrastructure du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 445 000
	Agence Parcs Canada	
	Dépenses qui équivalent aux revenus résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	78 000 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	42 769 000
16	Finances	
	Ministère	
	<i>Programme des politiques économiques, sociales et financières</i>	
	Ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Paiements à l'Association internationale de développement (L.R. 1985, ch. B-7)	292 420 000
	Paiements à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international	8 200 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 126 000
	Achat de la monnaie canadienne	48 000 000
	Émission de billets à vue à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – Souscriptions au capital (non-budgétaire) (L.C. 1991, ch. 12)	10 228 000
	Paiements et encaissement de billets délivrés à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – Souscriptions au capital (non-budgétaire) (L.C. 1991, ch. 12)	17 047 000
	Émission d'un prêt à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international (non-budgétaire)	105 000 000
	<i>Programme du service de la dette publique</i>	
	Frais d'intérêt et autres coûts	36 200 000 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005
<i>Programme fédéral de transferts aux provinces</i>		
Subventions législatives (<i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, et autres autorisations législatives</i>)		31 000 000
Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)		10 884 000 000
Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)		12 650 000 000
Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)		7 825 000 000
Transfert visant la réforme du système de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)		1 500 000 000
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (<i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)		(570 000 000)
Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)		(2 550 000 000)
Vérificateur général		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		9 506 000
Tribunal canadien du commerce extérieur		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		1 482 000
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		2 900 000
Bureau du surintendant des institutions financières		
Dépense des revenus conformément au paragraphe 17(2) de la <i>Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières</i> (L.R., 1985, ch. 18 (3 ^e suppl.))		1
17	Gouverneur général	
	Traitement du gouverneur général (L.R.C. 1985, ch. G-9)	110 000
	Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i> (L.R.C. 1985, ch. G-9)	354 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 033 000
18	Industrie	
Ministère		
	Ministre de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	10 000 000
	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	(16 777 000)
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> (L.R., 1985, ch. S-11)	16 630 000
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (L.C., 1998, ch. 36)	89 540 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	62 360 000
Agence spatiale canadienne		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 987 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005
Tribunal de la concurrence		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	173 000
Commission du droit d'auteur		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	332 000
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 347 000
Conseil national de recherches du Canada		
	Dépense des revenus conformément à l'alinéa 5.1e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i> (L.R., 1985, ch. N-15)	75 095 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	47 310 000
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 901 000
Conseil de recherches en sciences humaines		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 214 000
Statistique Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	68 533 000
19	Justice	
Ministère		
	Ministre de la Justice – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	81 264 000
Commission canadienne des droits de la personne		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 453 000
Tribunal canadien des droits de la personne		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	383 000
Commissaire à la magistrature fédérale		
	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R., 1985, ch. J-1)	327 076 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	936 000
Service administratif des tribunaux judiciaires		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 641 000
Commission du droit du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	184 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada		
<i>Programme du Commissariat à l'information du Canada</i>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	726 000
<i>Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada</i>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	781 000
Cour suprême du Canada		
	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R., 1985, ch. J-1)	4 461 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 553 000
20	Parlement	
	Sénat	
	Dignitaires du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> ; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires (L.R., 1985 ch. M-5)	22 380 850
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 657 200
	Chambre des communes	
	Députés – Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	102 377 823
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	31 687 001
	Bibliothèque du Parlement	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 372 000
21	Patrimoine canadien	
	Ministère	
	Traitements des lieutenants-gouverneurs	1 030 000
	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i> (L.R., 1985, ch. L-8)	637 000
	Prestations de retraite supplémentaires – Lieutenants-gouverneurs précédents	182 000
	Ministre du Patrimoine canadien – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	25 944 000
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 120 000
	Archives nationales du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 831 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005
Commission des champs de bataille nationaux		
	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1 (1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	1 400 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	423 000
Office national du film		
	Fonds renouvelable de l'Office national du film	10 000
Bibliothèque nationale		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 295 000
Commission de la fonction publique		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	19 145 000
	Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel	(87 000)
Commission des relations de travail dans la fonction publique		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	832 000
Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 480 000
22	Pêches et Océans	
	Ministre des Pêches et Océans – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	121 988 000
23	Ressources humaines et Développement des compétences	
Ministère		
	Ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Ministre du Travail – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	250 100 000
	Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	500 000
	Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	18 900 000
	Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	75 400 000
	Subventions canadiennes pour études aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	79 800 000
	Subventions aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au profit des bénéficiaires nommés par ces REEE, selon les termes du règlement sur les subventions canadiennes pour l'épargne-études de la <i>Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines</i>	385 000 000
	Prestations de retraite supplémentaires – Pensions pour les agents des rentes sur l'État	35 000
	Paiements de prestations d'aide à l'adaptation, conformément aux modalités prescrites par le gouverneur en conseil, en vue d'aider les travailleurs qui ont été mis à pied en raison de la concurrence des importations, de la restructuration d'une industrie et de graves perturbations économiques au niveau d'un secteur d'activité ou d'une région	22 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Redressement du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	145 000
	Paiements d'indemnités à des agents de l'État (L.R., 1985, ch. G-5) et à des marins marchands (L.R., 1985, ch. M-6)	51 000 000
	Paiements aux agences privées de recouvrement en vertu de l'article 17.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	12 500 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	141 291 000
	Prêts consentis en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i> (non-budgétaire)	1 254 700 000
	Conseil canadien des relations industrielles	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 673 000
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	175 000
24	Ressources naturelles	
	Ministère	
	Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	58 373 000
	Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse	1 635 000
	Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de Terre-Neuve	1 426 000
	Contribution à l'Office Canada - Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	3 600 000
	Contribution à l'Office Canada - Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	2 500 000
	Paiements au compte des revenus extracôtiers de la Nouvelle-Écosse	30 000 000
	Paiements au Fonds terre-neuvien des revenus provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers	116 360 000
	Fonds renouvelable de Géomatique Canada	(2 356 000)
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 961 000
	Office national de l'énergie	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 007 000
	Administration du pipe-line du Nord	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	111 000
25	Santé	
	Ministère	
	Ministre de la Santé – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	120 049 000
	Instituts de recherche en santé du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 166 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	517 000
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	665 000
26	Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)	
	Ministère	
	Solliciteuse générale – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 209 000
	Agence des services frontaliers du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	96 813 000
	Centre canadien des armes à feu	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 688 000
	Service correctionnel	
	Pensions et autres avantages sociaux des employés (L.R., 1985, ch. R-11)	201 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	173 221 159
	Fonds renouvelable CORCAN	83 600
	Commission nationale des libérations conditionnelles	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 772 000
	Bureau de l'enquêteur correctionnel	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	388 000
	Gendarmerie royale du Canada	
	Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC	306 374 047
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	46 256 915
	Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R., 1970 ch. R-10)	23 000 000
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	115 000
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	558 000

Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005
27	Transports	
	Ministère	
	Ministre des Transports – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont (crédit 107, <i>Loi des subsides n° 5 de 1963</i> , L.C. 1963, ch. 42)	3 300 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	67 372 000
	Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent conclues dans le cadre de la <i>Loi maritime du Canada</i> (L.C., 1998, ch. 10)	1 900 000
	Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la <i>Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland</i> (L.C., 1993, ch. 43)	51 800 000
	Office des transports du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 496 000
	Tribunal d'appel des transports du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	140 000
28	Travaux publics et Services gouvernementaux	
	Ministère	
	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	79 631 000
	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	(11 888 000)
	Fonds renouvelable des Services optionnels
	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	(1 100 000)
	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction
	Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices
	Fonds renouvelable des Services immobiliers
	Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique
	Fonds renouvelable de la Production de défense
	Total*	104 542 440 364

* Ce chiffre ne correspond pas aux totaux figurant au tableau intitulé «Sommaire général» parce qu'il a été arrondi.

Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005

Cette section comprend deux volets. Comme par les années passées, elle décrit les changements survenus en ce qui concerne des Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure, des Modifications concernant les autorisations (crédits) et des Modifications à la présentation (structure du programme, objectifs, description des secteurs d'activité) et d'autres éléments, afin de permettre de rapprocher le Budget principal des dépenses de 2004–2005 et celui de 2003–2004. De plus, cette section expose en détail les crédits qui renferment une autorisation précise, distincte de celle qui est incluse dans le Budget principal des dépenses de l'année précédente, ainsi que les nouvelles autorisations de dépenses paraissant pour la première fois. Compte tenu des décisions rendues par le président de la Chambre des communes en 1981, le gouvernement s'est engagé à faire en sorte que les seules mesures législatives qui seront modifiées dans le cadre du Budget des dépenses, sauf dans les cas expressément autorisés par voie de législation, seront les lois de crédits précédentes.

Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure :

Général – Au cours de 2003-2004, aux termes des dispositions de la *Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration* publique, le gouvernement a annoncé que des réorganisations sont apportées aux structures de certains ministères dans le Budget principal des dépenses de 2003-2004. Ces réorganisations ont entraîné les changements suivants dans le Budget principal des dépenses de 2004-2005 :

Conformément au décret C.P. 2003-934 entrant en vigueur le 12 juin 2003, l'appellation « Tribunal de l'aviation civile » a été changée en *Tribunal d'appel des transports du Canada*.

Conformément au décret C.P. 2003-721 entrant en vigueur le 2 juillet 2003, la « Cour fédérale du Canada » et la « Cour canadienne de l'impôt » ont été amalgamées pour former le *Service administratif des tribunaux judiciaires*.

Affaires indiennes et du Nord canadien – ministère – D'importants changements ont été apportés à la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation d'Affaires indiennes et du Nord canadien : le « Programme d'administration », le « Programme des Affaires indiennes et inuites » et le « Programme des affaires du Nord » ont été amalgamés en un seul programme ministériel.

À compter du 14 avril 2003, les décrets du C.P. 2003-555 et C.P. 2003-556 ont créé le *Centre canadien des armes à feu* à titre de ministère distinct et ont transféré la responsabilité du **Programme de contrôle des armes à feu** du ministre de la Justice au solliciteur général du Canada.

Le Premier ministre a annoncé une restructuration importante du gouvernement du Canada à compter du 12 décembre 2003, ce qui a entraîné les changements suivants :

La nomination du ministre de l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique et du ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest a eu une incidence sur la structure du Budget principal des dépenses de 2004-2005. Le ministère de l'*Agence de promotion économique du Canada Atlantique* et le ministère de la *Diversification de l'économie de l'Ouest* ont tous deux été retirés du portefeuille d'Industrie et dotés de leur propre portefeuille. Le portefeuille de l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique comprend aussi la *Société d'expansion du Cap-Breton*, puisque, en vertu de la *Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton*, le ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique est également responsable de la société.

Conformément au décret C.P. 2003-2101, le ministre du Patrimoine canadien a été désigné ministre compétent à qui la *Commission des relations de travail dans la fonction publique* doit transmettre son rapport annuel sur l'application de la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*. De plus, conformément au décret du C.P. 2003-2102, l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* a été modifiée en remplaçant la mention « Le président du Conseil privé de la Reine » par la mention « Le ministre du Patrimoine canadien ». Par conséquent, les renseignements sur les relations de travail dans la fonction publique du Canada apparaîtront dorénavant sous le portefeuille de Patrimoine canadien.

Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005

Le ministre du Revenu national a été désigné ministre compétent aux fins de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, conformément au décret du C.P. 2003-2097. Par conséquent, les renseignements sur la **Société canadienne des postes** apparaîtront dorénavant sous le portefeuille de l'Agence des douanes et du revenu du Canada.

Conformément au décret du C.P. 2003-2098, transfert de la responsabilité associée à la **Monnaie royale canadienne** du ministre des Transport au ministre du Revenu national ainsi que les pouvoirs et les fonctions prévus par la *Loi sur la Monnaie royale du Canada*.

Conformément au décret C.P. 2003-2081, transfert de la responsabilité associée à l'**Agence Parcs Canada** du ministre du Patrimoine canadien au ministre de l'Environnement. Par conséquent, les renseignements sur l'Agence Parcs Canada apparaîtront dorénavant sous le portefeuille d'Environnement.

Conformément au décret C.P. 2003-2082, transfert de la responsabilité associée au **Bureau de l'infrastructure du Canada** du ministre de l'Industrie au ministre de l'Environnement. Par conséquent, les renseignements sur le Bureau de l'infrastructure du Canada apparaîtront dorénavant sous le portefeuille d'Environnement.

Le ministre de l'Environnement a été désigné ministre de tutelle pour la **Société immobilière du Canada limitée**, conformément au décret C.P. 2003-2093. Par conséquent, la responsabilité associée aux crédits votés a été transférée au ministère de l'Environnement.

Le ministre de l'Environnement a été désigné ministre de tutelle pour la **Société canadienne d'hypothèques et de logement**, conformément au décret C.P. 2003-2094. Par conséquent, les renseignements sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement apparaîtront dorénavant sous le portefeuille d'Environnement.

Le ministre de l'Environnement a été désigné ministre de tutelle pour la **Queens Quay West Land Corporation**, conformément au décret C.P. 2003-2095. Par conséquent, la responsabilité associée aux crédits votés a été transférée au ministère de l'Environnement.

Conformément au décret C.P. 2003-2106, le ministre des Ressources naturelles a été désigné ministre compétent aux termes du paragraphe 2(1) de la *Loi sur le pipe-line du Nord*. De plus, conformément au décret C.P. 2003-2107, l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* a été modifiée en remplaçant la mention « Le ministre du Commerce international » par la mention « Le ministre des Ressources naturelles ». Par conséquent, les renseignements sur l'**Administration du pipe-line du Nord** apparaîtront dorénavant sous le portefeuille de Ressources naturelles.

Conformément au décret du C.P. 2003-2083, transfert de la responsabilité associée au **Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones** du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada au président du Conseil privé de la Reine. Par conséquent, les renseignements sur le Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones apparaîtront dorénavant sous le portefeuille du Conseil privé.

Le président du Conseil du Trésor a été désigné ministre compétent aux fins de la *Loi sur la Commission canadienne du blé*, conformément au décret du C.P. 2003-2096. Par conséquent, la responsabilité associée aux crédits votés a été transférée au Secrétariat du Conseil du Trésor.

Conformément au décret du C.P. 2003-2035, la Direction générale du travail du ministre du Développement des ressources humaines sera ajoutée à l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, sous le nom de **ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences**.

Conformément au décret du C.P. 2003-2036, transfert de la responsabilité du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences du ministre du Développement des ressources humaines (Développement social) au ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences.

Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005

Conformément au décret du C.P. 2003-2038, transfert de la responsabilité à l'égard des secteurs suivants du ministère du Développement des ressources humaines au ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences : la Direction générale des programmes d'investissement dans la personne (à l'exception des secteurs relatifs au Programme de partenariats pour le développement social, du Bureau de la condition des personnes handicapées, des secteurs relatifs aux centres d'appels et aux services Internet du Programme canadien de prêts aux étudiants), la Direction générale des programmes d'emploi (à l'exception des secteurs qui administrent les programmes d'emploi pour les personnes handicapées), la Direction générale des programmes d'assurance (à l'exception des activités concernant la modernisation et l'automatisation du traitement des demandes de services et de bénéficiaires, notamment celles qui sont liées à la Modernisation du service pour les Canadiens et à Gouvernement en direct, des opérations relatives au numéro d'assurance sociale et au Registre d'assurance sociale, des activités de gestion des canaux relatifs aux centres d'appels et aux services Internet), les secteurs de la Direction générale de la politique stratégique relatifs à la politique du marché du travail et à la politique sur l'apprentissage, le Secrétariat national pour les sans-abri et toutes les fonctions liées à la prestation de services personnalisés relatifs aux programmes et services du ministère du Développement des ressources humaines. De plus, transfert, du ministre du Développement des ressources humaines (Développement social) au ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, des pouvoirs et des fonctions à l'égard des conseils arbitraux créés en application de la partie VI de la *Loi sur l'assurance-emploi* et conférés au ministre du Développement des ressources humaines par cette loi, et à l'égard de la Commission de l'assurance-emploi du Canada conférée au ministre du Développement des ressources humaines en vertu de la *Loi sur l'assurance-emploi* et de la *Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines*.

Conformément au décret du C.P. 2003- 2039, transfert de la responsabilité associée à la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire du ministre du Développement des ressources humaines (Développement social) au ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences.

Conformément au décret du C.P. 2003-2088, transfert de la responsabilité associée à la Direction des affaires du secteur bénévole et communautaire du ministère du Patrimoine canadien au ministère du ***Développement des ressources humaines (Développement social)*** .

Conformément au décret du C.P. 2003-2046, le Bureau du sous-ministre du Commerce international du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international sera ajouté à l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, sous le nom de ***ministère du Commerce international***.

Conformément au décret du C.P. 2003-2047, transfert de la responsabilité associée au ministère du Commerce international du ministre des Affaires étrangères au ministre du Commerce international.

Conformément au décret du C.P. 2003-2049, transfert de la responsabilité à l'égard des secteurs suivants du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international au ministère du Commerce international : la Direction de la politique commerciale, économique et environnementale, y compris négociateur en chef des accords aériens (à l'exception des secteurs qui s'occupent de la politique environnementale, des conférences au sommet, du Forum de coopération économique Asie-Pacifique, de l'Organisation de coopération économique et de l'enveloppe de l'aide internationale); les secteurs de la Direction générale des communications et du Bureau des services exécutifs qui fournissent un appui à la politique commerciale internationale et à la promotion du commerce international, y compris la Direction des communications sur le commerce, les secteurs de la Direction des relations académiques internationales qui s'occupent de la promotion du commerce international; les secteurs de la Direction de la promotion des arts et des industries culturelles qui s'occupent de la promotion du commerce international; les secteurs du Secrétariat de la planification des politiques qui s'occupent de la politique commerciale et de la promotion du commerce international; les secteurs des directions géographiques du ministère qui s'occupent exclusivement de la politique commerciale et de la promotion du commerce international; les secteurs des missions canadiennes à l'étranger qui s'occupent exclusivement de la politique commerciale et de la promotion du commerce international; la Direction du droit commercial. De plus, transfert, du ministre des Affaires étrangères au ministre du Commerce international, des pouvoirs et des fonctions en matière de commerce international conférés au ministre des Affaires étrangères par la *Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international*.

Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005

Conformément au décret du C.P. 2003-2050, transfert de la responsabilité du ministère de l'Industrie au ministère du Commerce international à l'égard des secteurs suivants : Partenaires pour l'investissement au Canada, la Direction d'intégration du commerce, le Centre des occasions d'affaires internationales, de la Direction générale des secteurs de l'industrie, les centres régionaux de commerce international de la Direction générale des opérations; les secteurs de la Division de la politique du commerce industriel et les secteurs de l'investissement de la Division des investissements internationaux et de la politique des services, qui relèvent de la Direction générale de la politique du commerce et d'investissement internationaux, à l'exception des secteurs s'occupant de l'application de la *Loi sur Investissement Canada*.

Conformément au décret du C.P. 2003-2071, le Secrétariat de la mise en œuvre de la modernisation de la gestion des ressources humaines du Bureau de gestion des ressources humaines du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada sera ajouté à l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, sous le nom d'**Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada**.

Conformément au décret du C.P. 2003-2072, transfert de la responsabilité de l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada de la présidente du Conseil du Trésor au président du Conseil privé de la Reine pour le Canada.

Conformément au décret C.P. 2003-2074, transfert du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada de la responsabilité à l'égard des secteurs suivants : Bureau de la gestion des ressources humaines (sauf la Division des relations de travail et des activités de rémunération, la Division de la gestion du risque (Ressources humaines), la Division des pensions et des avantages sociaux et la Division de la planification de la rémunération); Direction des langues officielles; Bureau des valeurs et de l'éthique et Bureau de l'intégrité de la fonction publique.

Conformément au décret C.P. 2003-2089, transfert au **ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada** de la responsabilité associée à la Direction du dirigeant principal de l'information du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (Analyse du Gouvernement en direct; Portails et regroupement; Bureau du secrétaire adjoint du Gouvernement en direct; Amélioration de la prestation des services; Voie de communication protégée, Engagement des clients, Projet de la Voie de communication protégée, Bureau de la gestion; Gestion du changement; et Communications et relations publiques).

Conformément au décret C.P. 2003-2086, transfert au **Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)** de la responsabilité du Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile de la Défense nationale.

Conformément au décret C.P. 2003-2087, transfert au Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile) de la responsabilité du Centre national de prévention du crime du ministère de la Justice.

Conformément au décret C.P. 2003-2059, la Direction générale des opérations de l'exécution de la loi et du renseignement de Citoyenneté et Immigration est ajoutée à l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* sous le nom de **Agence des services frontaliers du Canada**.

Conformément au décret C.P. 2003-2061, transfert de la responsabilité de l'Agence des services frontaliers du Canada de Citoyenneté et Immigration au Solliciteur général (portant le titre de vice-premier ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile).

Conformément au décret C.P. 2003-2063, transfert à l'Agence des services frontaliers du Canada de la responsabilité à l'égard des secteurs suivants de Citoyenneté et Immigration : secteur de la Région internationale qui s'occupe à temps plein du renseignement et de l'interception à l'étranger; secteur du Réseau de services responsable du Centre de confirmation des mandats de l'immigration; Bureau de l'exécution de la loi (Vancouver, Toronto, Montréal); Unité du renseignement (Vancouver et Montréal); secteurs des bureaux du Canada, autres que les postes frontaliers, s'occupant à temps plein du renseignement et de l'exécution de la loi.

Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005

De plus, les pouvoirs et les fonctions conférés au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration prévus au paragraphe 77(1) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* sont transférés au Solliciteur général du Canada (portant le titre de vice-premier ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile).

Conformément au décret C.P. 2003-2064, transfert de l'Agence des douanes et du revenu du Canada à l'Agence des services frontaliers du Canada de la responsabilité à l'égard des secteurs suivants : Direction générale des douanes; Division des opérations, Direction des enquêtes, Direction générale des programmes d'observation; Direction des appels des douanes, Direction générale des appels; et secteur dans chaque division régionale de l'Agence qui est responsable du programme des douanes, à l'exclusion de celui chargé de la perception.

Conformément au décret C.P. 2003-2065, transfert à l'Agence des services frontaliers du Canada de la responsabilité à l'égard des secteurs de la Direction générale des opérations de l'Agence canadienne d'inspection des aliments qui assurent des services d'inspection de première ligne des voyageurs et des produits importés dans les aéroports et aux autres postes frontaliers canadiens, à l'exclusion des centres de service à l'importation.

Conformément au décret C.P. 2003-2090, transfert de Pêches et Océans Canada au *ministère des Transports* de la responsabilité des secteurs de la Direction générale des programmes maritimes chargés de l'établissement des politiques relatives à la sécurité des embarcations de plaisance, aux services à la navigation maritime, à la pollution (prévention et intervention) et aux eaux navigables.

Conformément au décret 2004-98, en vigueur le 1^{er} avril 2004, transfert de Communication Canada au Bureau du Conseil privé de la responsabilité à l'égard des secteurs suivants : Direction générale des opérations régionales (à l'exception du secteur des liaisons extérieures); Gestion de l'analyse et de l'information qui faisait partie de la Direction générale de la recherche; Services d'information qui faisait partie de la Direction générale des services de communication (à l'exception du Suivi électronique des médias) et Groupe de conseil en communication qui faisait partie de la Direction des Communications.

Conformément au décret 2004-99, en vigueur le 1^{er} avril 2004, transfert du ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada au ministère du Patrimoine canadien des pouvoirs et des fonctions relatifs à tout accord de subvention avec le Conseil de l'unité canadienne, dont celui qui est entré en vigueur depuis le 30 juin 2003.

Conformément au décret 2004-99, en vigueur le 1^{er} avril 2004, intégration de Communications Canada au ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Modifications concernant les autorisations (crédits/postes législatifs) :

Agence de promotion économique du Canada atlantique – *ministère* – Un nouveau poste législatif a été ajouté : « Ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique – Traitement et allocation pour automobile ».

Agriculture et Agroalimentaire – *ministère* – Trois nouveaux postes législatifs sont ajoutés : « Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture »; « Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole* – Programmes provinciaux » et « Contributions au Programme de redressement de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ».

Agence des douanes et du revenu du Canada – *ministère* – Le crédit pour dépenses en capital est éliminé à la suite du transfert de fonds à l'Agence des services frontaliers du Canada.

Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005

Environnement – ministère – À cause de la restructuration, deux nouveaux crédits ont été ajoutés : « Paiements à la Queens Quay West Land Corporation pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital » et « Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. » pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital ».

Finances – ministère – Le poste législatif « Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux » est divisé en deux postes législatifs : Transfert canadien en matière de santé et Transfert canadien en matière de programmes sociaux.

Finances – Bureau du surintendant des institutions financières – Un nouveau poste législatif est ajouté pour autoriser la dépense des revenus « Dépense des revenus conformément au paragraphe 17(2) de la *Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières* (L.R. 1985, chap. 18 (3^e suppl.)) ».

Affaires étrangères et Commerce international – ministère – Au crédit 1, on a éliminé la référence aux Centres canadiens des affaires, aux foires et missions commerciales et autres services de développement du commerce international et aux services de développement des investissements à la suite du transfert de responsabilités au Commerce international.

Ressources humaines et Développement des compétences – ministère – Ce nouvel organisme compte deux crédits, « Dépenses de fonctionnement » et « Subventions et contributions », et quinze postes législatifs.

Développement des ressources humaines (Développement social) – Treize postes législatifs ont été transférés de Développement des ressources humaines (Développement social) à Ressources humaines et Développement des compétences.

Affaires indiennes et du Nord canadien – ministère – Ce ministère a regroupé trois programmes en un programme et il compte maintenant quatre crédits budgétaires, deux crédits non budgétaires et sept crédits législatifs (tous budgétaires).

Industrie – ministère – Un nouveau crédit pour dépenses en capital est ajouté puisque les dépenses en capital du ministère dépassent le crédit de 5 millions de dollars.

Commerce international – ministère – Ce nouvel organisme compte deux crédits, « Dépenses de fonctionnement » et « Subventions et contributions », et deux postes législatifs, « Traitement du ministre et allocation pour automobile » et « Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés ».

Conseil privé – ministère – Un nouveau crédit, « Subventions et contributions » (Crédit 5), est ajouté puisque le total des subventions et des contributions dépasse maintenant le crédit de 5 millions de dollars. Par conséquent, le crédit, « Dépenses du programme » (Crédit 1) a été modifié pour inclure les dépenses de fonctionnement.

Conseil privé – Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada – Ce nouvel organisme compte deux crédits, « Dépenses de fonctionnement » et « Contributions », et un poste législatif, « Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés ».

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile) – Agence des services frontaliers du Canada – Ce nouvel organisme compte deux crédits, « Dépenses de fonctionnement » et « Contributions », et un poste législatif, « Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés ».

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile) – Centre canadien des armes à feu – Ce nouvel organisme compte deux crédits, « Dépenses de fonctionnement » et « Contributions », et un poste législatif, « Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés ».

Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005

Transports – Société canadienne d’hypothèques et de logement – Crédit 45 – Les termes « du Canada » ont été ajoutés au libellé du crédit « ...en conformité avec le pouvoir de toute loi du Parlement du Canada... ».

Secrétariat du Conseil du Trésor – Le crédit 2 a été supprimé et le libellé du crédit 1, « Dépenses de fonctionnement », a été modifié pour se lire maintenant comme suit : « Dépenses de programme ».

Anciens combattants – Un nouveau crédit pour dépenses en capital est ajouté au Programme des anciens combattants puisque ses dépenses en capital dépassent le crédit de 5 millions de dollars. Le poste législatif « Crédits de réadaptation en vertu de l’article 8 et les remboursements, en vertu de l’article 15 de la *Loi sur les indemnités de service de guerre*, de redressements de compensation effectués en conformité avec la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants* (S.R.C., 1970, ch. W-4) » a été divisé en deux postes législatifs.

Diversification de l’économie de l’Ouest canadien – Un nouveau poste législatif a été ajouté « Ministre de la Diversification de l’économie de l’Ouest canadien – Traitement et allocation pour automobile ».

Modifications à la présentation (structure du programme, objectifs, description des secteurs d’activité) :

Agence des douanes et du revenu du Canada – ministère – L’objectif a été modifié pour éliminer la référence aux services frontaliers et à l’application des dispositions législatives régissant le commerce international et les voyageurs. Les services des douanes ont été transférés à l’Agence des services frontaliers du Canada.

Patrimoine canadien – Société Radio-Canada – La référence à Radio-Canada International a été supprimée du secteur d’activité, « Recettes », et a été ajoutée au secteur d’activité, « Coûts des services de télévision et de radio ».

Patrimoine canadien – Musée canadien de la nature – La description du financement par voie de crédits et le tableau sommaire du financement par voie de crédits ont été modifiés pour mentionner les « Rénovations de l’Édifice commémoratif Victoria ».

Patrimoine canadien – Musée des beaux-arts du Canada – La description du secteur d’activité « Rayonnement » a été modifiée.

Patrimoine canadien – Musée national des sciences et de la technologie – La description du financement par voie de crédits et le sommaire du financement par voie de crédits ont été modifiés pour inclure le « Musée de l’agriculture du Canada » comme musée affilié du Musée national des sciences et de la technologie.

Finances – ministère – Les objectifs et la description des secteurs d’activité du Programme fédéral de transferts aux provinces ont été modifiés pour diviser le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux en deux entités distinctes, soit le Transfert canadien en matière de santé et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux.

Finances – Centre d’analyse des opérations et déclarations financières du Canada – L’objectif, le titre du secteur d’activité et la description ont été modifiés conformément à la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* en déterminant et mentionnant les secteurs qui comprennent maintenant les activités terroristes.

Affaires étrangères et Commerce international – ministère – Le secteur d’activité « Prestation de services aux autres ministères » a été rebaptisé « Services aux ministères partenaires ». Les secteurs d’activité « Promotion du commerce international » et « Politique commerciale et économique » ont été éliminés à la suite du transfert des responsabilités au Commerce international.

Changements au Budget principal des dépenses de 2004–2005

Affaires étrangères et Commerce international – Agence canadienne de développement international – La description du secteur d'activité « Services généraux » a été modifiée pour mentionner la Direction générale des services juridiques.

Affaires étrangères et Commerce international – Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne – La description de l'objectif et du secteur d'activité a été modifiée pour mentionner l'Accord de libre-échange Canada-Costa Rica.

Ressources humaines et Développement des compétences – ministère – Ce nouvel organisme comprend sept secteurs d'activité : prestations d'assurance-emploi; programmes d'emploi; compétences professionnelles; apprentissage, travail; sans-abri; soutien aux politiques, aux programmes et à la prestation des services.

Développement des ressources humaines (Développement social) – Cet organisme a fait l'objet d'une restructuration majeure. Par conséquent, l'objectif a été modifié et six secteurs d'activité ont été remplacés par cinq nouveaux secteurs d'activité : politique du développement social, programmes de la sécurité du revenu; partenariats sociaux; prestation de services et versement de prestations et services ministériels.

Affaires indiennes et du Nord canadien – ministère – Ce ministère a regroupé trois programmes en un seul programme. Par conséquent, des modifications ont été apportées à l'objectif et le ministère compte maintenant trois nouveaux secteurs d'activité et de nouvelles descriptions des secteurs d'activité.

Commerce international – ministère – Ce nouvel organisme comprend quatre secteurs d'activité : promotion du commerce international; politique commerciale; promotion des investissements et services ministériels.

Parlement – Chambre des communes – Des modifications mineures ont été apportées à la description des secteurs d'activité.

Conseil privé – ministère – On a éliminé de la description du secteur d'activité, « Cabinets des ministres », la phrase suivante : « le Cabinet du vice-premier ministre, qui assume des fonctions particulières désignées par le Premier ministre, y compris celles d'agir comme Premier ministre en l'absence de ce dernier ».

La description du secteur d'activité, « Bureau du Conseil privé » a été modifiée pour éliminer la mention de la Direction du sous-greffier et conseiller juridique et le Secrétariat des priorités de gestion. On y fait aussi mention de la Direction de l'appareil gouvernemental et on a modifié l'appellation Secrétariat du personnel supérieur pour le rebaptiser Secrétariat du personnel supérieur et des projets spéciaux.

On a éliminé de la description du secteur d'activité, « Services ministériels », la mention des Services de la correspondance de la haute direction.

Conseil privé – Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada – Ce nouvel organisme compte un secteur d'activité : « Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada ».

Travaux publics et Services gouvernementaux – Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones – La description du secteur d'activité a été modifiée pour apporter des précisions.

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile) – Agence des services frontaliers du Canada – Ce nouvel organisme compte un secteur d'activité : « Opérations frontalières ».

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile) – Centre canadien des armes à feu – Ce nouvel organisme compte un secteur d'activité : « Administration du Programme canadien de contrôle des armes à feu ».

Transports – Société canadienne d'hypothèques et de logement – La description française du financement par voie de crédits (troisième paragraphe) a été modifiée pour être plus fidèle au texte anglais.

2 Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)

Ministère 2-4

Agence canadienne de développement international 2-9

Centre de recherches pour le développement
international 2-15

Commission mixte internationale 2-17

Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004	Différence
Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)			
Ministère			
1	1 005 537	1 065 239	(59 702)
5	123 814	138 623	(14 809)
10	492 191	434 095	58 096
(L) Ministre des Affaires étrangères – Traitement et allocation pour automobile	70	67	3
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i>	250	250
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	106 372	108 298	(1 926)
(L) Fonds renouvelable du Bureau des passeports	(5 295)	5 295
– Postes non requis			
– Ministre du Commerce international – Traitement et allocation pour automobile	67	(67)
Total du Ministère	1 728 234	1 741 344	(13 110)
Agence canadienne de développement international			
15	200 289	191 243	9 046
20	2 210 878	1 623 977	586 901
(L) Ministre de la Coopération internationale – Traitement et allocation pour automobile	70	67	3
(L) Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i>	221 285	248 540	(27 255)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22 459	19 456	3 003
Total du budgétaire	2 654 981	2 083 283	571 698
L25 Délivrance et paiement de billets aux fonds d'institutions financières internationales
L30 Paiement de billets aux institutions financières internationales – Souscriptions au capital	3 865	4 440	(575)
(L) Paiements aux institutions financières internationales – Souscriptions au capital	3 066	5 100	(2 034)
Total du non-budgétaire	6 931	9 540	(2 609)
Total de l'organisme	2 661 912	2 092 823	569 089
Centre de recherches pour le développement international			
35	119 086	100 941	18 145
Total de l'organisme	119 086	100 941	18 145

Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence
Commission mixte internationale			
40 Dépenses du Programme	7 340	4 930	2 410
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	644	552	92
Total de l'organisme	7 984	5 482	2 502

Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères) Ministère

Objectifs

Agir au nom du Canada et de tous les Canadiens pour accroître la prospérité économique, l'emploi et la sécurité et travailler à la promotion de la paix dans le monde en diffusant la culture et les valeurs canadiennes.

Description des secteurs d'activité

Coopération et sécurité internationales

Instaurer un régime international pacifique, fondé sur le droit et reflétant les valeurs canadiennes, au sein duquel le Canada est à l'abri de menaces émanant de l'étranger.

Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)

Répondre aux besoins d'aide officielle des Canadiens voyageant ou habitant à l'étranger.

Diplomatie ouverte

Susciter de l'intérêt et de la confiance à l'égard du Canada à l'étranger et faire en sorte que l'opinion publique internationale soit favorable aux intérêts politiques et économiques du Canada et aux valeurs canadiennes.

Services ministériels

Permettre au Ministère d'accomplir sa mission et d'atteindre ses objectifs grâce à la prestation de services de soutien efficaces sur le plan des coûts.

Services aux ministères partenaires

Permettre aux autres ministères d'exécuter leurs programmes à l'étranger grâce à la prestation de services de soutien efficaces sur le plan des coûts.

Services de passeports

Délivrer des titres de voyage respectés à l'échelle internationale aux citoyens canadiens et autres résidents canadiens qui y ont droit. Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de 4 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable du Bureau des passeports. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2004	11 994
Moins :	
Budget principal des dépenses de 2004–2005 – excédents nets de trésorerie
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2005	11 994

Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)
Ministère

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005					Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire				Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Coopération et sécurité internationales	244 588	17 422	462 673	724 683	585 273
Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)	64 760	1 373	80	2 600	63 613	63 293
Diplomatie ouverte	83 542	1 147	29 418	2 303	111 804	103 261
Services ministériels	205 375	88 384	270	16 390	277 639	319 069
Services aux ministères partenaires	535 007	15 488	550 495	279 033
*Services de passeports	166 182	166 182	(5 295)
Promotion du commerce international	265 825
Politique commerciale et économique	130 885
	1 299 454	123 814	492 441	187 475	1 728 234	1 741 344

*Ce secteur d'activité est financé au moyen d'un fonds renouvelable. Les prévisions de dépenses qui figurent dans ce tableau renvoient aux besoins de trésorerie du fonds pour l'exercice. Elles ne reflètent pas directement le bénéfice ou le déficit de fonctionnement que produira le fonds puisque celui-ci fonctionne selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certains décaissements inscrits dans le Budget des dépenses n'influent pas sur le solde de fonctionnement, et certains autres éléments qui doivent être pris en considération dans le calcul du bénéfice ou du déficit ne nécessitent pas de dépenses directes en espèces. Ces deux types de dépenses peuvent être rapprochés de la façon suivante :

	(en milliers de dollars)
Profit de fonctionnement prévu	9 486
Plus :	
Éléments hors caisse compris dans le calcul du profit de fonctionnement	26 189
Moins :	
Dépenses en argent non comprises dans le calcul du profit de fonctionnement :	
Nouvelles acquisitions d'immobilisations	19 942
Changement dans le fonds de roulement	15 743
Total des prévisions – excédents nets de trésorerie

Pour de plus amples renseignements sur le Fonds renouvelable du Bureau des passeports, se reporter au rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Subventions		
<i>Coopération et sécurité internationales</i>		
Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture	60 000	60 000
Subventions en remplacement de taxes sur les propriétés diplomatiques, consulaires et celles des organisations internationales au Canada conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil	8 952 779	7 476 609
Subvention au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	4 873 100	4 873 100
<i>Diplomatie ouverte</i>		
Subventions dans le domaine des relations avec les universités	14 200 000	12 700 000
Subventions dans le domaine des relations culturelles	9 814 000	9 019 000
Office du baccalauréat international	4 000	4 000
<i>Services ministériels</i>		
Association de la communauté du service extérieur	20 000	20 000
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i>	250 000	250 000
Total des subventions	38 173 879	34 402 709
Contributions		
<i>Coopération et sécurité internationales</i>		
Organisations internationales de produits de base (22 995 euros)	35 000	32 000
Organisation mondiale des douanes (261 943 euros)	393 000	390 000
Agence internationale de l'énergie (591 721 euros)	889 000	927 000
Organisation mondiale du commerce (6 164 062 francs suisses)	6 094 000	6 149 000
Organisation de coopération et de développement économiques (7 025 487 euros)	10 549 000	10 508 000
Organisation de coopération et de développement économiques – Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (151 055 euros)	227 000	148 000
Agence de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour l'énergie nucléaire (291 896 euros)	438 000	414 000
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (455 790 francs suisses)	451 000	502 000
Secrétariat de coopération économique avec l'Asie-Pacifique (348 900 \$US)	485 000	542 000
Entente de Wassenaar (39 864 euros)	60 000	58 000
Contributions au Bureau canadien du mécanisme pour un développement propre et de l'application conjointe	4 240 000	3 870 000
Fonds volontaire des Nations Unies pour l'environnement	925 000	925 000
Accords environnementaux internationaux	2 488 000	1 788 000
Secrétariat permanent de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique	628 000	1 256 000
Agence intergouvernementale de la Francophonie (7 842 339 euros)	11 776 000	11 696 000
Fondation du Commonwealth (640 307 livres sterling)	1 413 000	1 485 000
Secrétariat du Commonwealth (2 322 666 livres sterling)	5 125 000	5 415 000
Programme du Commonwealth pour la jeunesse (703 536 livres sterling)	1 552 000	1 747 000
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (11 206 800 \$US)	15 573 000	13 599 000
Organisation de l'aviation civile internationale (1 464 527 \$US)	2 035 000	1 758 000
Organisation internationale du travail (7 334 822 \$US)	10 192 000	8 919 000
Organisation maritime internationale (202 600 livres sterling)	447 000	430 000
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord – Administration civile (11 791 400 euros)	17 706 000	14 409 000
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord – Programmes scientifiques (1 102 100 euros)	1 655 000	2 094 000

Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Activités de la francophonie internationale	542 000	542 000
Secrétariat technique permanent des conférences ministérielles de l'éducation, de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (30 939 895 CFA)	71 000	70 000
Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones	30 000	30 000
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (8 704 700 \$US)	12 096 000	14 965 000
Organisation des Nations Unies (54 137 811 \$US)	75 230 000	68 383 000
Organisation mondiale de la santé (11 883 454 \$US)	16 513 000	17 439 000
Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (79 606 932 \$US)	110 622 000	103 508 000
Projets et activités de développement découlant des sommets de la Francophonie	8 140 000	7 525 000
Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (1 892 625 euros)	2 842 000	3 266 000
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (11 741 560 euros)	17 631 000	18 780 000
Non-prolifération des armes nucléaires, contrôle des armements et désarmement (408 474 \$US)	568 000	635 000
Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (2 655 860 \$US)	3 691 000	3 809 000
Soutien des intérêts du Canada à l'étranger	600 000	600 000
Appui à la consultation, à la recherche et à l'information sur la politique étrangère	993 000	993 000
Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (3 400 073 \$US)	4 725 000	5 283 000
Commission du parc international Roosevelt de Campobello (896 000 \$US)	1 245 000	1 227 000
Organisation des États américains (9 227 100 \$US)	12 822 000	14 337 000
Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix (638 200 euros)	958 000	1 210 000
Cour permanente d'arbitrage (32 920 euros)	49 000	31 000
Commission internationale d'établissement des faits (10 711 euros)	16 000	16 000
Contributions pour les mesures visant l'Asie-Pacifique	1 981 000	1 981 000
Programme de stages internationaux pour les jeunes	5 854 700	5 952 000
Programme de consolidation de la paix et de sécurité humaine	6 500 000	6 500 000
Volet nordique de la politique étrangère du Canada	1 700 000	1 700 000
Contributions pour des initiatives liées à la destruction, à l'élimination ou à la sécurisation d'armes de destruction massive	47 056 000
Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues	1 500 000	1 500 000
Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues	1 400 000	600 000
Cour pénale internationale	1 828 000
Fonds canadien sur les mines antipersonnel	5 932 000	120 000
Fondation canadienne pour les Amériques	200 000
Société royale du Commonwealth du Canada	20 000	20 000
Agence internationale de l'énergie atomique (7 236 000 \$US)	10 055 000	10 069 000
<i>Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)</i>		
Service social international Canada	80 000	80 000
<i>Diplomatie ouverte</i>		
Contribution pour la Maison des étudiants canadiens	5 400 000
Total des contributions	454 266 700	380 232 000

Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Postes non requis		
Soutien à l'Association des produits forestiers du Canada	3 000 000
Subventions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	2 000 000
Programme de science et technologie Horizon le monde	390 000
Contributions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	9 520 000
Contributions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation-investissement	4 800 000
Total des postes non requis	19 710 000
Total	492 440 579	434 344 709

Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)

Agence canadienne de développement international

Objectifs

Encourager les efforts des peuples des pays en développement et des pays en transition en vue d'un développement économique et social autonome compatible avec leurs besoins et leur environnement, en collaborant avec eux à la réalisation d'activités de développement et accorder une aide humanitaire pour favoriser les intérêts politiques et économiques du Canada à l'étranger grâce à la promotion de la justice sociale, de la stabilité internationale et des relations économiques à long terme, au profit de la communauté mondiale.

Description des secteurs d'activité

Programmes géographiques

Les programmes géographiques comportent des relations directes entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des pays en développement. Ils sont élaborés en consultation et en collaboration avec les partenaires de ces pays. Ils constituent le principal mécanisme de soutien qu'utilise le gouvernement pour investir à long terme dans des secteurs essentiels du développement durable. Les programmes géographiques représentent environ la moitié du budget de l'aide internationale.

Les projets financés tiennent compte des besoins des pays en développement et de la capacité du Canada de répondre à ces besoins. La valeur des projets, et celle des contrats et des accords de contribution nécessaires à leur exécution, va de milliers de dollars à des dizaines de millions. L'approche et l'objet des projets varient aussi considérablement. À de rares exceptions près, l'aide consentie dans le cadre des programmes géographiques est versée en nature directement par les fournisseurs et agents d'exécution canadiens ou par l'entremise des achats effectués par les pays bénéficiaires, dans le cadre des politiques canadiennes d'aide liée (fonds alloués pour l'achat de biens et de services au Canada) et conformément aux exigences quant au contenu canadien.

Trois directions de programmes géographiques, à savoir les directions générales de l'Afrique et du Moyen-Orient, de l'Asie et des Amériques, se chargent de planifier et de fournir l'aide bilatérale canadienne aux pays admissibles. Les programmes mis en œuvre dans ces régions sont fondés sur l'objectif et les six volets prioritaires de l'aide publique au développement (APD).

Pays en transition

Le programme de l'Europe centrale et de l'Est (ECE) est conçu pour répondre aux initiatives et pour aider les pays de la région pendant la période critique de transition. Une part de l'aide fournie au moyen de ce programme relève de l'APD.

Le programme permet de transférer des connaissances et des compétences aux pays de la région grâce au perfectionnement des ressources humaines, au renforcement des institutions, à l'assistance humanitaire et multilatérale, et aux conseils en matière de politiques. Les activités sont mises en œuvre en collaboration avec le secteur privé, les organisations non gouvernementales (ONG), les milieux universitaires, les communautés ethniques et tous les ordres de gouvernement au Canada. Ces partenariats servent de catalyseurs pour susciter, au niveau des projets, des contributions tant chez les partenaires canadiens que chez les partenaires des pays bénéficiaires.

Programmes multilatéraux

Dans le cadre des programmes multilatéraux, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) collabore avec une vaste gamme d'organisations et d'institutions internationales, dont les agences des Nations Unies (comme l'UNICEF), le Commonwealth et la Francophonie, et les banques de développement régionales pour l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes. La plus grande partie de l'aide humanitaire et des secours d'urgence fournis par l'ACDI est acheminée par l'intermédiaire des programmes multilatéraux.

L'ACDI emploie différents mécanismes pour obtenir des résultats dans les six secteurs prioritaires. De concert avec d'autres organismes donateurs, elle fournit un financement de base à des organisations et institutions multilatérales œuvrant dans ces secteurs. Elle cherche également à influencer sur les pratiques et politiques de ces organisations afin de maximiser l'efficacité des programmes et des opérations. De plus, elle surveille et évalue le rendement des organisations et institutions internationales et fait rapport sur ce rendement.

Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères) Agence canadienne de développement international

La Direction générale des programmes multilatéraux vise aussi à améliorer les politiques et pratiques des institutions multilatérales, plus particulièrement pour la coordination des initiatives au niveau des pays, et pour le suivi et l'évaluation des activités sur le terrain. L'accroissement de l'efficacité des organisations internationales est un élément important des programmes multilatéraux.

Partenariat canadien

Le Programme de partenariat canadien verse des subventions et des contributions à des organisations canadiennes et internationales pour appuyer leurs activités dans les pays en développement. Il soutient les initiatives de ces organisations (à but lucratif et à but non lucratif) et vise l'établissement de partenariats durables entre le Canada et les pays en développement par l'entremise de projets à coûts partagés. En outre, le Programme est responsable de la politique en matière de consultations et représente l'Agence dans les relations et les consultations avec les partenaires.

Le Programme de partenariat canadien comporte trois sous-programmes principaux, à savoir le Soutien au secteur bénévole, la Coopération industrielle et les Bourses. Le Programme de coopération industrielle (PCI) encourage les initiatives de développement du secteur privé et favorise la croissance économique dans les pays en développement en appuyant l'établissement de liens à long terme et mutuellement avantageux entre le secteur privé canadien et les pays bénéficiaires.

Le Programme de soutien au secteur bénévole est axé sur le développement communautaire et le renforcement de la capacité des organisations et institutions des pays en développement afin de promouvoir un développement durable dans des secteurs socio-économiques clés. Il favorise la création de liens entre les ONG au Canada et dans les pays en développement, et appuie les organisations et institutions canadiennes qui œuvrent aux niveaux de l'environnement, de la réforme du secteur public, des droits de la personne, de la démocratie et du bon gouvernement afin de promouvoir le transfert de technologie et le renforcement des capacités.

Le Programme de bourses est chargé de gérer différents programmes, ainsi que les règlements et politiques régissant la sélection et le recrutement des coopérants et experts en assistance technique et des stagiaires au pays.

Politiques

La Direction générale des politiques élabore et tient à jour les politiques de l'ACDI dans le cadre de l'objectif et des priorités de l'APD, ainsi que des intérêts et des objectifs de la politique étrangère du Canada. Elle fournit à la Ministre, à l'ACDI et à d'autres ministères des conseils et de l'information sur les questions de politiques et de stratégies, ainsi qu'une expertise scientifique et technique. Il arrive également qu'elle vérifie le respect des normes à l'ACDI, comme dans le cas des évaluations environnementales. La Direction générale gère également les consultations sur les questions stratégiques avec des groupes d'intérêt et le grand public.

La Direction générale gère l'Enveloppe de l'aide internationale et les fonds alloués au nom de l'ACDI. Elle produit l'information générale requise pour la rédaction des rapports nationaux et internationaux sur les dépenses au titre de l'APD.

À l'échelle internationale, la Direction générale des politiques veille à coordonner les politiques de développement du Canada et celles d'autres pays donateurs, par exemple, de concert avec le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Elle représente également les intérêts du Canada aux réunions internationales et veille à ce que les politiques en matière de développement tiennent compte des engagements internationaux pris par le Canada.

Communications

Conformément à la stratégie du gouvernement en matière de communications, la Direction générale des communications aide la Ministre, le Président et les directions générales de l'ACDI à s'acquitter de leurs responsabilités à ce niveau. Elle fournit des conseils d'experts, procède à des recherches sur l'opinion publique et à l'analyse des reportages, et produit des documents imprimés et audiovisuels.

Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères) Agence canadienne de développement international

Par ses activités de communications, l'Agence souhaite montrer à des publics choisis, dont les jeunes, les décideurs et les façonneurs de l'opinion, que l'ACDI est un organisme d'aide efficace. Elle veut sensibiliser davantage les Canadiens au développement international et à ses impacts et renforcer la collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux en matière de communications. La Direction générale est responsable de l'application de la politique de l'ACDI en matière de communications.

Avec le programme d'information sur le développement, la Direction des communications travaille en collaboration avec les particuliers, les organismes non gouvernementaux et le secteur privé afin d'informer les Canadiens des programmes et des questions connexes de développement, en mettant particulièrement l'accent sur l'importance du rôle et de la contribution que les Canadiens apportent dans les pays en développement.

Services généraux

Les Services généraux fournissent à l'Agence des services de soutien qui ne sont pas directement liés à un mécanisme d'exécution en particulier. Ces services sont assurés par les Services à la haute direction de l'Agence, ainsi que par la Direction générale des ressources humaines et services corporatifs, la Direction générale de l'information et de la technologie, la Direction générale des services juridiques et la Direction générale de l'examen du rendement. Leur coût est comptabilisé comme une dépense administrative indirecte plutôt que comme une dépense directe qui peut être facilement imputée à un mécanisme d'exécution.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2004–2005					Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire			Non-budgétaire	Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Programmes géographiques	68 713	1 333 535	1 402 248	1 402 248	849 060
Pays en transition	10 076	101 676	111 752	111 752	112 453
Programmes multilatéraux	8 944	719 486	728 430	6 931	735 361	743 491
Partenariat canadien	17 899	261 345	279 244	279 244	275 824
Politiques	17 037	11 488	28 525	28 525	29 314
Communications	8 005	4 633	12 638	12 638	12 041
Services généraux	92 144	92 144	92 144	70 640
	222 818	2 432 163	2 654 981	6 931	2 661 912	2 092 823

Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)
 Agence canadienne de développement international

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Subventions		
<i>Pays en transition</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes et des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales	4 000 000	1 000 000
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'institutions, d'organisations, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels	2 000 000	2 000 000
<i>Programmes géographiques</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes et des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales	345 600 000	137 657 000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie par l'entremise des institutions internationales œuvrant dans les domaines du développement, de la recherche et de la nutrition, des organisations non gouvernementales canadiennes, internationales et locales, du Centre de recherches pour le développement international, des pays en développement, ainsi que des institutions, organisations, et organismes de ces pays au profit de bénéficiaires dans des pays en développement	2 000 000	5 000 000
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'institutions, d'organisations, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels	13 500 000	3 000 000
<i>Programmes multilatéraux</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes et des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales	155 065 000	163 998 000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie par l'entremise des institutions internationales œuvrant dans les domaines du développement, de la recherche et de la nutrition, des organisations non gouvernementales canadiennes, internationales et locales, du Centre de recherches pour le développement international, des pays en développement, ainsi que d'institutions, d'organisations et d'organismes de ces pays au profit de bénéficiaires dans des pays en développement	158 127 000	114 649 000
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'institutions, d'organisations, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels	115 775 000	105 935 000
<i>Partenariat canadien</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes et des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales	600 000	400 000

Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)
 Agence canadienne de développement international

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Subventions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs institutions, organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs institutions, organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités	99 772 000	77 788 000
Aide au développement pour l'éducation et la formation des particuliers	8 005 000	8 248 000
<i>Politiques</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes et des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide à des institutions financières internationales	11 488 000	7 500 000
Total des subventions	915 932 000	627 175 000
Contributions		
<i>Programmes géographiques</i>		
Aide au développement, y compris les dépenses pour des ententes de prêt créées par l'autorité décrite dans les lois de crédits antérieures, à tous les ordres de gouvernements des pays en développement et des territoires, y compris à leurs institutions, organisations et organismes ainsi que des contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et d'autres pays donateurs, à tous les ordres de gouvernement des autres pays donateurs et des gouvernements provinciaux, à leurs institutions, organisations et organismes, et à des entreprises privées, à l'appui de projets, de programmes et d'activités d'aide au développement visant des pays ou des régions donnés ainsi qu'à des personnes en mesure de réaliser des activités d'aide ou qui s'occupent activement de dossiers de développement	972 435 000	632 078 000
<i>Pays en transition</i>		
Contributions pour la coopération avec les pays en transition de l'Europe centrale et de l'Est et de l'ancienne Union soviétique	95 676 000	99 186 000
<i>Programmes multilatéraux</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes, des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales	165 000	100 000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie par l'entremise des institutions internationales œuvrant dans les domaines du développement, de la recherche et de la nutrition, des organisations non gouvernementales canadiennes, internationales et locales, d'entreprises privées et de citoyens canadiens, du Centre de recherches pour le développement international, des pays en développement, ainsi que d'institutions, d'organisations, d'organismes et de personnes de ces pays au profit de bénéficiaires dans des pays en développement	67 769 000	90 981 000
Contribution à la Banque interaméricaine de développement	1 200 000	1 300 000
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'institutions, d'organisations, et d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'opérations de programmes, de projets, d'activités et d'appels	100 000	100 000

Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)
 Agence canadienne de développement international

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
<i>Partenariat canadien</i>		
Contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs institutions, organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs institutions, organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités	95 908 000	111 102 000
Encouragements à des entreprises privées, des investisseurs, des institutions et des organismes canadiens, internationaux et de pays en développement, ainsi qu'à des gouvernements, à l'appui de programmes, de projets et d'activités de coopération industrielle	57 060 000	57 322 000
<i>Communications</i>		
Contributions à l'appui du programme d'information sur le développement versées aux organisations canadiennes ou internationales de communication, à d'autres ministères fédéraux ou aux administrations provinciales ou municipales, à des radiodiffuseurs et des producteurs et aux gouvernements, institutions, organisations, organismes et personnes d'autres pays donateurs en vue de la production et la diffusion d'information sur le développement et de matériel éducatif et de la réalisation d'activités connexes	4 633 000	4 633 000
Total des contributions	1 294 946 000	996 802 000
Autres paiements de transfert		
<i>Programmes multilatéraux</i>		
(L) Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i>	221 285 000	248 540 000
Total des autres paiements de transfert	221 285 000	248 540 000
Total	2 432 163 000	1 872 517 000

Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)

Centre de recherches pour le développement international

Objectifs

Selon la définition de la loi promulguée par le Parlement, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a pour objectifs d'entreprendre, d'encourager, de soutenir et de poursuivre des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur les moyens d'application et d'adaptation des connaissances scientifiques, techniques et autres au progrès économique et social de ces régions. Dans le cadre de la réalisation de ces objectifs, il :

- s'assure les services de scientifiques et de techniciens des sciences naturelles et sociales du Canada et de l'étranger;
- aide les régions en voie de développement à se livrer à la recherche scientifique, à acquérir les techniques innovatrices et à établir les institutions requises pour résoudre leurs problèmes;
- encourage en général la coordination de la recherche pour le développement international;
- promouvoit la coopération en matière de recherche portant sur les problèmes du développement entre les régions développées et les régions en voie de développement, à leur avantage réciproque.

Dans l'ensemble, le CRDI vise à aider les pays en développement à utiliser la science et les connaissances en vue de solutionner concrètement et à long terme les problèmes d'ordre social, économique et environnemental auxquels ils doivent faire face.

Description du financement par voie de crédits

Programmes de recherche pour le développement

Programme du Centre

Le programme du CRDI s'articule autour de trois domaines principaux :

- Équité sociale et économique;
- Gestion de l'environnement et des ressources naturelles;
- Technologies de l'information et de la communication au service du développement.

Le programme est adapté aux besoins de quatre régions du monde : l'Asie, l'Afrique subsaharienne, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, l'Amérique latine et les Caraïbes. L'aide est orientée vers la mise en place de capacités de recherche autochtones à l'appui des politiques et des technologies dont les pays en développement ont besoin pour édifier des sociétés plus saines, équitables et prospères.

Le Centre privilégie une approche pluridisciplinaire et participative, attentive aux questions de genre, afin de favoriser la création et l'utilisation des ressources du savoir en faveur d'un développement durable et équitable.

La recherche pour le développement inclut des activités d'expansion des ressources dans lesquelles des activités de recherche sont gérées et administrées par le CRDI au nom d'autres organisations sous la forme, pour la plupart, de projets de recherche conjoints.

Institut pour la connectivité dans les Amériques

Faisant partie du programme du Centre, l'Institut pour la connectivité dans les Amériques représente l'apport du Canada aux objectifs communs des dirigeants de l'hémisphère énoncés lors du Sommet des Amériques 2001. L'Institut appuiera des programmes s'inscrivant dans le cadre des trois thèmes du Sommet, soit le renforcement de la démocratie, la création de la prospérité et la réalisation du potentiel humain, par le biais des technologies de l'information et de la communication, dans le but d'accroître la capacité de la population de l'hémisphère à participer à une société de plus en plus axée sur le savoir.

Soutien de la recherche pour le développement

Soutien technique

Le personnel de soutien technique aide à l'élaboration de nouveaux projets, assure le suivi des projets de recherche et prête une assistance scientifique spécialisée aux bénéficiaires en assurant l'orientation sur le plan méthodologique et en favorisant la création et le maintien de réseaux ainsi que la synthèse des résultats pour un vaste éventail d'activités.

Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères) Centre de recherches pour le développement international

Compléments de programmes

Sous ce titre s'inscrit la prestation de services directement liés à l'exécution du programme de recherche pour le développement au CRDI, y compris l'évaluation de programmes, la diffusion des résultats et les services de gestion et d'information de la recherche.

Gestion de programmes

Direction stratégique et soutien au cadre de programmation et au programme des travaux du CRDI.

Services administratifs

Administration des bureaux régionaux

Le CRDI possède des bureaux régionaux à l'étranger qui ont pour rôle de faire valoir les connaissances spéciales des pays en développement ainsi que l'état de la recherche et du développement de ces pays. Les bureaux régionaux sont situés en Égypte, en Inde, au Kenya, au Sénégal, à Singapour et en Uruguay.

Administration

Les activités et les services institutionnels comprennent le Conseil des gouverneurs, le siège social et l'élaboration de politiques et d'autres services administratifs associés à l'exécution des programmes du CRDI.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Programmes de recherche pour le développement		
Programmes du Centre	90 329	75 660
Institut pour la connectivité dans les Amériques	3 000	6 000
	93 329	81 660
Soutien de la recherche pour le développement		
Soutien technique	13 662	11 968
Compléments de programmes	4 940	4 937
Gestion de programmes	4 738	5 064
	23 340	21 969
Services administratifs		
Administration des bureaux régionaux	5 302	5 199
Administration	20 425	19 475
	25 727	24 674
Total	142 396	128 303
Moins :		
Fonds pour les activités d'expansion des ressources	16 170	24 018
Crédit parlementaire supplémentaire – reçu en mars 1994	454
Revenus de placements	1 050	600
Autres revenus	1 535	1 527
	18 755	26 599
Utilisation du surplus opérationnel	4 555	763
	23 310	27 362
Total des besoins budgétaires	119 086	100 941

Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)

Commission mixte internationale

Objectifs

Mettre en application les responsabilités, fonctions et pouvoirs confiés à la Commission à la suite de traités et d'ententes internationaux; à la demande des gouvernements canadien et américain, étudier les questions ou les différends liés à la frontière commune, et formuler les recommandations appropriées. Étudier et, s'il y a lieu, approuver aux termes du Traité des eaux limitrophes de 1909, toute utilisation, dérivation ou obstruction des eaux limitrophes, d'un côté ou de l'autre de la frontière, susceptible de changer le niveau ou le cours naturel des eaux dans l'autre pays.

Description des secteurs d'activité

Opération et administration du bureau de la section canadienne

Commissaires et personnel; dépenses connexes de fonctionnement; part des dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés conjoints assumée par le Canada en vertu des demandes d'approbation et des renvois soumis aux termes du Traité des eaux limitrophes de 1909, y compris la coordination des travaux des comités d'enquête internationaux; surveillance du travail des comités de contrôle internationaux établis par la Commission; paiement des dépenses résiduelles des enquêtes et des relevés.

Opération et administration du bureau régional des Grands Lacs

Surveillance, contrôle, coordination et aide aux gouvernements pour l'application de l'Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs; personnel et fonctionnement du bureau régional selon les ententes à frais partagés conclues avec les États-Unis; aide requise par le Conseil de la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, le Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs, le Conseil des gestionnaires de la recherche des Grands Lacs et les groupes de travail traitant des questions liées à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Opération et administration du bureau de la section canadienne	5 742	5 742	3 260
Opération et administration du bureau régional des Grands Lacs	2 242	2 242	2 222
	7 984	7 984	5 482

3 Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère 3-3

Commission canadienne des affaires polaires 3-9

Affaires indiennes et du Nord canadien

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence
Affaires indiennes et du Nord canadien			
Ministère			
1	537 665	463 129	74 536
5	17 302	12 919	4 383
10	4 970 146	4 577 193	392 953
15	27 600	15 600	12 000
(L) Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien – Traitement et allocation pour automobile	70	67	3
(L) Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington	15	15
(L) Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique	2 000	2 000
(L) Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités	1 400	1 400
(L) Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	148 558	141 606	6 952
(L) Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources	1 472	1 471	1
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	54 535	46 564	7 971
Total du budgétaire	5 760 763	5 261 964	498 799
L20 Prêts à des revendicateurs autochtones	38 103	29 903	8 200
L25 Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer aux processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	35 500	47 500	(12 000)
Total du non-budgétaire	73 603	77 403	(3 800)
Total du Ministère	5 834 366	5 339 367	494 999
Commission canadienne des affaires polaires			
30	899	894	5
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	74	69	5
Total de l'organisme	973	963	10

Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère

Objectifs

Travailler ensemble pour faire du Canada un meilleur endroit pour les Premières nations, les Inuits et les gens du Nord.

Description des secteurs d'activité

Affaires indiennes et inuites

En collaboration avec ses partenaires (c.-à-d. les Premières nations, les Inuits, les gens du Nord, les autres ministères fédéraux, les provinces et les territoires), ce secteur d'activité contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de programmes liés au capital social, humain, naturel, matériel et économique des Inuits et des citoyens des Premières nations, de leurs familles et de leurs collectivités; honore les obligations et responsabilités constitutionnelles et statutaires du Canada envers les Premières nations et les Inuits et les obligations et responsabilités découlant des traités; conclut des ententes sur le règlement de revendications territoriales globales et particulières acceptées; aide et guide les Premières nations et les Inuits en ce qui a trait aux questions liées à l'environnement, aux terres et aux ressources naturelles; et fait la promotion d'une mesure accrue d'autosuffisance. Ce secteur d'activité favorise aussi la modernisation des structures de gouvernance, le renforcement des institutions de gouvernance locales, régionales et nationales et l'évolution de la capacité d'autonomie administrative; il stimule le développement d'une saine gouvernance et d'institutions efficaces grâce à des mesures législatives, la négociation et la mise en œuvre d'ententes s'inscrivant dans le continuum de l'autonomie gouvernementale et à des mécanismes permettant de régler les différends. En partenariat avec les Premières nations, les Inuits et d'autres intervenants, il favorise l'accès à des services sociaux et éducatifs comparables à ceux dont bénéficient les autres Canadiens dans les mêmes circonstances. Il offre des possibilités de développement économique, appuie les stratégies de développement économique et les plans communautaires et investit dans des programmes de développement des entreprises, du logement et des infrastructures dans les collectivités.

Affaires du Nord

En collaboration avec ses partenaires (c.-à-d. les Premières nations, les Inuits, les gens du Nord, les autres ministères fédéraux, les provinces et les territoires) et dans le respect des principes du développement durable, ce secteur d'activité favorise l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes liés au développement politique, économique et social du Nord canadien. Il gère la relation entre le Canada et les gouvernements du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, négocie et met en œuvre le transfert aux gouvernements du Nord des responsabilités liées aux ressources naturelles et assure la coordination et l'orientation continues de la gestion des intérêts fédéraux permanents dans le Nord. Il assure également la gestion des ressources naturelles du Nord dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut et l'ensemble des eaux hauturières de l'Arctique ainsi que la protection et la mise en valeur de l'environnement arctique, sur le plan national et international. Il contribue à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la santé humaine, encourage la coopération circumpolaire et fait la promotion d'initiatives liées au changement climatique et de programmes de science et de technologie.

Gestion et administration du Ministère

Ce secteur d'activité assure l'orientation des politiques, la gestion des litiges et du risque et le soutien administratif au Ministère par l'entremise de pratiques de la fonction de contrôleur moderne, garantissant la reddition de comptes axée sur les résultats et la promotion de l'apprentissage organisationnel. Il veille à ce que les politiques et les programmes soient avisés, que la main-d'œuvre (les gens) soit efficace et respectueuse, que les services soient axés sur les citoyens et que les cadres de gestion du risque, de gérance et de reddition de comptes soient bien élaborés.

Affaires indiennes et du Nord canadien
Ministère

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005						Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire				Non-budgétaire	Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Affaires indiennes et inuites	184 178	17 302	5 047 483	5 248 963	73 603	5 322 566	4 904 506
Affaires du Nord	101 839	72 121	173 960	173 960	131 723
Gestion et administration du Ministère	337 340	500	337 840	337 840	303 138
	623 357	17 302	5 120 104	5 760 763	73 603	5 834 366	5 339 367

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Subventions		
<i>Affaires indiennes et inuites</i>		
Subvention à la Société Makivik dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de la Baie James et du Nord québécois	350 000	336 000
Subventions à des bandes indiennes pour le règlement de revendications particulières	341 553 000	173 495 000
Subventions aux bénéficiaires et aux organismes de mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales globales ou des règlements de revendications territoriales globales	140 954 000	33 253 000
(L) Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	148 558 000	141 606 000
Subventions aux bandes visées par le règlement de revendications territoriales portant sur des droits fonciers issus des traités des provinces de la Saskatchewan et du Manitoba	1 793 000	23 775 000
Subvention à l'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan pour le paiement aux municipalités rurales d'une indemnité ayant trait à la perte de leur assiette fiscale par suite du règlement de revendications relatives à des droits fonciers issus des traités en Saskatchewan	1 000 000	1 000 000
Subvention à la province de Saskatchewan pour le paiement aux districts scolaires d'une indemnité ayant trait à la perte de leur assiette fiscale par suite du règlement de revendications relatives à des droits fonciers issus des traités en Saskatchewan	1 000 000	1 000 000
Versements à la Nation de Piikani pour la mise en œuvre des éléments de développement économique suite à l'Entente de règlement entre la Nation de Piikani, le Canada et l'Alberta	5 000 000	6 150 000
Paiements au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour faciliter la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales globales	1 569 000
Subvention aux Chippewas de Kettle Point et de Stony Point conformément à l'entente relative aux paiements anticipés d'une compensation aux personnes âgées	1 575 000

Affaires indiennes et du Nord canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Versement à la Première nation de Rainy River en règlement de sa revendication spéciale	39 168 000
(L) Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités	1 400 000	1 400 000
Subventions aux bandes indiennes de la Colombie-Britannique tenant lieu d'une rente par habitant	300 000	300 000
Subventions accordées aux Indiens et aux Inuits pour offrir des services d'aide à l'éducation primaire et secondaire	400 000	400 000
Subventions accordées aux Indiens et Inuits pour favoriser l'essor de leur régime d'éducation postsecondaire	4 500 000	4 500 000
Subventions accordées aux Inuits pour favoriser leur essor culturel	45 000	45 000
Subventions visant à fournir un soutien au revenu aux personnes démunies qui habitent dans les réserves indiennes	16 621 000
Subventions aux étudiants et à leurs chaperons pour promouvoir la sensibilisation à la protection contre les incendies dans les écoles dont les bandes et le gouvernement fédéral assurent le fonctionnement	136 000	136 000
Subventions aux bandes indiennes, à leurs conseils de district et aux collectivités inuites pour soutenir leur administration	202 288 000	205 446 000
Paiements aux Premières nations du Yukon aux termes des ententes individuelles d'autonomie gouvernementale	44 357 000	30 503 000
Subventions à la bande indienne Sechelte en vertu de la <i>Loi relative à l'autonomie gouvernementale de la bande indienne Sechelte</i>	3 996 000	3 921 000
Subvention à la bande indienne Miawpukek pour appuyer des programmes désignés	8 552 000	8 384 000
Subventions à des organismes indiens représentatifs pour appuyer leur administration	5 608 000	5 608 000
Paiements aux organisations autochtones autonomes en vertu des ententes sur les revendications territoriales globales, sur l'autonomie gouvernementale ou en vertu d'une loi liée à un traité	42 424 000	38 036 000
Subvention pour l'éducation des Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse	27 554 000	27 086 000
<i>Affaires du Nord</i>		
Subventions aux universités et instituts canadiens pour la formation en matière de recherche scientifique sur le Nord	636 000	636 000
Subvention à l'Association universitaire canadienne d'études nordiques aux fins de la coordination des activités scientifiques sur le Nord entreprises par les universités canadiennes	76 000	76 000
Subventions aux particuliers et aux organisations au titre de la promotion du développement, de l'utilisation et de la conservation sécuritaires des ressources naturelles du Nord	5 000	5 000
Subvention sous forme de prix accordé à une personne considérée comme ayant apporté une contribution remarquable au domaine des sciences nordiques	4 500	4 500
Total des subventions	1 041 422 500	707 101 500

Affaires indiennes et du Nord canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Contributions		
<i>Affaires indiennes et inuites</i>		
Contributions aux requérants autochtones pour la préparation et la présentation de leurs revendications	8 229 000	8 229 000
Contribution à la Commission des Cris et des Naskapis pour la surveillance de la mise en œuvre de la <i>Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec</i>	395 000	395 000
Contributions aux bénéficiaires et à divers organismes de mise en œuvre des règlements de revendications territoriales globales	42 026 000	35 725 000
Contribution fédérale à la Commission des traités de la Colombie-Britannique et au Sommet des Premières nations pour les coûts de fonctionnement	3 100 000	3 136 000
Financement s'adressant aux entités ou aux organisations des revendicateurs autochtones pour développer la capacité de négocier	18 750 000	16 700 000
Contributions à la Commission des traités de la Colombie-Britannique pour appuyer les Premières nations dans le cadre du processus de négociation de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	6 265 000	6 585 000
Paiements à des groupes de requérants pour l'exécution des activités relatives à l'inscription et à la ratification touchant les ententes sur les revendications avant la ratification d'ententes définitives	250 000	250 000
Contributions aux Premières nations engagées dans le processus de négociation des traités en Colombie-Britannique, leurs organismes, à la province de la Colombie-Britannique et aux tiers pour des mesures liées aux traités	2 500 000	1 500 000
Contributions aux bandes indiennes pour la gestion de leurs terres et de leurs successions	15 407 000	11 586 000
Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription	5 806 000	5 822 000
Contributions aux provinces, à des sociétés, à des administrations locales, à des Indiens, aux bandes indiennes et à d'autres organismes pour assurer des services de lutte contre les incendies de forêt sur les terres des réserves	8 943 000	7 999 000
Contributions destinées à la mise en valeur des ressources	7 044 000	6 544 000
Contributions versées aux Premières nations pour la gestion de sites contaminés	9 000 000
Contributions pour la mise en œuvre de la <i>Loi sur la gestion des terres des premières nations</i>	15 141 000
Contributions à la province de Terre-Neuve et Labrador pour la prestation de programmes et de services aux Autochtones de Terre-Neuve et du Labrador	10 004 000	12 522 000
* Paiements aux Indiens, Inuits et Innus, totalisant 3 687 142 000 \$, devant servir à fournir des services publics dans les domaines du développement économique, de l'éducation, du développement social, des immobilisations et de l'entretien, et du soutien aux administrations indiennes :		
Développement économique	128 412 000	143 131 000
Éducation	1 326 687 000	1 287 429 000
Développement social	1 142 065 000	1 175 161 000
Immobilisations et entretien	965 522 000	870 952 000
Soutien aux administrations indiennes	124 456 000	113 889 000

*Le financement est distribué par l'entremise d'une variété d'ententes de financement, incluant des contributions, des paiements de transfert souples et des modes optionnels de financement. Ces derniers offrent un montant global aux Premières nations afin qu'elles puissent fournir un éventail de services de base. Par conséquent, les montants qui figurent dans la liste ne représentent qu'une estimation.

Affaires indiennes et du Nord canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Contributions destinées aux collectivités indiennes, inuites et innues, aux bandes et aux groupements de bandes visés par la <i>Loi sur les Indiens</i> pour faciliter leur participation aux négociations sur le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale	12 695 000	14 700 000
Contribution à la province de Québec, en matière d'éducation crie et inuite, selon les dispositions de la Convention de la Baie James et du Nord québécois	89 267 000	83 200 000
Contributions pour appuyer l'établissement de systèmes de gouvernement, d'administration et de responsabilisation solides	32 000 000	32 000 000
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	31 610 000	15 524 000
Contributions à l'intention des commissions des traités provinciales et/ou régionales	750 000	750 000
Contributions à la Fondation de l'art inuit pour aider les artistes et les artisans inuits des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut, du Nouveau-Québec et du Labrador à perfectionner leurs capacités professionnelles et à commercialiser leur art	458 000	458 000
<i>Affaires du Nord</i>		
Contributions au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du Nunavut pour les services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits	42 867 000	42 026 000
Contributions aux particuliers, aux organisations et autres ordres de gouvernement au titre des initiatives de consultation, de recherche, de formation, de création d'emplois et autres, liées à la promotion des intérêts dans le développement politique, social, économique et culturel du Nord	3 244 300	3 558 300
Contributions au titre des services de consultation fournis aux Inuits dans le Sud	80 000	80 000
Contributions aux gouvernements des Territoires dans le cadre de projets de développement et d'infrastructure régionaux	2 912 000	4 925 000
Contributions aux particuliers, aux organisations et autres ordres de gouvernement au titre de la promotion du développement, de l'utilisation, de la conservation et de la protection sécuritaires des ressources naturelles du Nord	22 296 100	7 286 100
<i>Gestion et administration du Ministère</i>		
Contributions à des particuliers, des bandes et des associations indiennes pour le financement de causes types	300 000	550 000
Contributions à des particuliers (y compris des non-Indiens) ou à des groupes de particuliers, des organisations et des bandes au titre de causes types concernant le projet de loi C-31	200 000	200 000
Total des contributions	4 078 681 400	3 912 812 400

Affaires indiennes et du Nord canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Postes non requis		
Subvention aux Cris de la Baie-James, aux Cris Oujé-Bougoumou et aux Naskapis du Québec	51 753 000
Subventions en capital aux bandes cries et naskapis du Québec	11 588 000
Subventions accordées à titre d'aide sociale aux Indiens démunis qui habitent dans les réserves	11 000 000
Subventions pour offrir des services, culturellement adaptés, de prévention d'abus et de protection aux enfants Indiens qui habitent dans des réserves	5 621 000
Subvention à la Fondation nationale des réalisations autochtones	1 308 000
Subventions au gouvernement territorial du Yukon pour les coûts de transition précisés dans l'Accord de transfert au Yukon d'attributions relevant du Programme des affaires du Nord	100 000
Contributions aux bandes indiennes pour la sélection des terres	3 405 000
Financement du programme des partenariats indiens pour l'environnement	10 500 000
Contributions aux gouvernements territoriaux et aux organisations autochtones aux fins de la mise en application de la Convention finale des Inuvialuits	4 910 000
Contributions au gouvernement du Yukon pour payer la part du gouvernement du Canada des coûts extraordinaires de suppression des incendies de forêt au Yukon	100 000
Total des postes non requis	100 285 000
Total	5 120 103 900	4 720 198 900

Affaires indiennes et du Nord canadien

Commission canadienne des affaires polaires

Objectifs

Favoriser le développement et la diffusion des connaissances relatives aux régions polaires.

Description des secteurs d'activité

Commission canadienne des affaires polaires

Pour s'acquitter de son mandat, la Commission organisera, parrainera et financera des conférences, des ateliers et des réunions; aidera à mettre en place un réseau d'information polaire qui sera le principal outil pour diffuser de l'information concernant les régions polaires; appuiera et effectuera des études spéciales relatives aux questions polaires; reconnaîtra et soulignera les réalisations et les contributions dans les domaines liés à son mandat; et déposera un rapport annuel au Parlement.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Commission canadienne des affaires polaires	963	10	973	963
	963	10	973	963

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Contributions		
<i>Commission canadienne des affaires polaires</i>		
Contributions aux particuliers, aux organisations, aux associations et aux institutions pour soutenir la recherche et des activités qui ont trait aux régions polaires	10 000	8 000
Total	10 000	8 000

4 Agence de promotion économique du Canada atlantique

Ministère 4-3

Société d'expansion du Cap-Breton 4-5

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence
Agence de promotion économique du Canada atlantique			
Ministère			
1	81 924	72 074	9 850
5	385 737	354 863	30 874
(L) Ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique – Traitement et allocation pour automobile	70	70
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 821	7 281	1 540
Postes non requis			
– Obligations contractées dans la région de l'Atlantique en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	2 500	(2 500)
– Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	2 100	(2 100)
– Obligations contractées pour l'assurance-prêt ou crédit, conformément à la <i>Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique</i>	400	(400)
Total du Ministère	476 552	439 218	37 334
Société d'expansion du Cap-Breton			
10 Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton	12 645	28 258	(15 613)
Total de l'organisme	12 645	28 258	(15 613)

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Ministère

Objectifs

Soutenir et favoriser de nouvelles possibilités de développement économique dans la région de l'Atlantique, en mettant particulièrement l'accent sur les petites et moyennes entreprises, par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets, et par la défense des intérêts de la région de l'Atlantique au moment de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets économiques d'envergure nationale.

Description des secteurs d'activité

Développement

Ce secteur d'activité comporte les éléments d'orientation, de planification et d'exécution des programmes de l'Agence qui sont liés directement au mandat de l'organisme. Il se divise en six sous-activités, soit Action/Développement des entreprises, Coopération, Défense des intérêts et Coordination, Programmes spéciaux, Développement panatlantique et Administration des programmes. Ces sous-activités reflètent clairement la nature des activités de l'Agence.

Administration générale

Ce secteur d'activité comprend le cabinet du Ministre et le bureau du Président; les services du personnel, des finances et des systèmes et les autres services de soutien administratif dispensés au siège social et dans les bureaux régionaux; les activités de vérification interne; les services juridiques et les activités de communication du siège social qui ne sont pas rattachées à des programmes particuliers.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Développement	65 961	385 737	451 698	418 224
Administration générale	24 854	24 854	20 994
	90 815	385 737	476 552	439 218

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Subventions		
<i>Développement</i>		
Subventions à des organismes sans but lucratif pour promouvoir la collaboration et le développement économique	2 000 000	2 000 000
Total des subventions	2 000 000	2 000 000
Contributions		
<i>Développement</i>		
Contributions en vertu du Programme de développement des entreprises	135 232 000	125 888 000
Contributions en vertu du Programme de coopération fédéral-provincial	13 708 000	24 747 000
Contributions en vertu des mesures de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique	600 000	600 000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	10 800 000	10 800 000
Contribution pour le Fonds d'innovation de l'Atlantique	70 000 000	86 000 000
Contribution pour le Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités	51 000 000	35 000 000
Contribution pour les secteurs du commerce, de l'investissement, de l'entrepreneurship et du perfectionnement des compétences en affaires	24 100 000	24 000 000
Contribution pour la mesure d'adaptation du chantier naval de Saint John	30 000 000
Contributions aux provinces de l'Atlantique en vertu du Programme Infrastructures Canada	48 297 000	42 119 000
Total des contributions	383 737 000	349 154 000
Postes non requis		
Contributions en vertu du Programme d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes	3 709 000
(L) Obligations contractées dans la région de l'Atlantique en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	2 500 000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	2 100 000
(L) Obligations contractées pour l'assurance-prêt ou crédit, conformément à la <i>Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique</i>	400 000
Total des postes non requis	8 709 000
Total	385 737 000	359 863 000

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Société d'expansion du Cap-Breton

Objectifs

Promouvoir et encourager le financement et le développement industriel de l'île du Cap-Breton et élargir la base économique de l'île.

Description du financement par voie de crédits

Société d'expansion du Cap-Breton

Les paiements serviront aux activités de la Société d'expansion du Cap-Breton afin d'accorder notamment de l'aide aux entreprises pour leur permettre de s'établir, de s'installer ou de poursuivre leur expansion dans l'île du Cap-Breton; pour entreprendre des études et l'élaboration de programmes de promotion; pour aider des organismes relativement à des services qui faciliteront l'expansion économique de l'île du Cap-Breton; et pour aider à appuyer les secteurs de l'économie qui démontrent du potentiel pour la croissance économique.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Société d'expansion du Cap-Breton		
Dépenses	13 165	28 588
Moins : Remboursements de prêts, intérêt et autres revenus	520	330
Total des besoins budgétaires	12 645	28 258

5 Agence des douanes et du revenu du Canada

Ministère 5-3

Société canadienne des postes 5-5

Agence des douanes et du revenu du Canada

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence
Agence des douanes et du revenu du Canada			
Ministère			
1	2 449 124	2 843 083	(393 959)
5	143 726	137 208	6 518
(L) Ministre du Revenu national – Traitement et allocation pour automobile	70	67	3
(L) Dépense des revenus résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la <i>Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada</i>	31 199	34 076	(2 877)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	449 032	477 496	(28 464)
(L) Versements d'allocations spéciales pour enfants	159 000	147 000	12 000
Crédit non requis			
– Dépenses en capital	23 349	(23 349)
Total de l'Agence	3 232 151	3 662 279	(430 128)
Société canadienne des postes			
10 Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	197 210	222 210	(25 000)
Total de l'organisme	197 210	222 210	(25 000)

Agence des douanes et du revenu du Canada

Ministère

Objectifs

Percevoir les revenus et appliquer les lois fiscales pour le compte du gouvernement fédéral ainsi que pour le compte de certaines provinces et de certains territoires; mettre en œuvre au profit des Canadiens, par le biais du régime fiscal, certains programmes de prestations socio-économiques.

Description des secteurs d'activité

Services fiscaux

Activités qui informent les clients de leurs droits et prestations, et qui les aident à respecter leurs obligations; enregistrement, traitement des déclarations des clients et établissement des cotisations; recherche à l'appui des services fiscaux dont : élaboration de politiques, évaluation des risques, modification législative, application de la technologie et nouvelles occasions d'affaires; maintien d'un service efficace de gestion de la dette, qui comprend des comptes clients et des retenues à la source; activités déterminant les causes sous-jacentes de la non-observation et de la mise en œuvre des mesures correctives; enquête et, au besoin, poursuite lorsqu'on soupçonne un cas d'inobservation frauduleuse.

Programmes de prestations et autres services

Administre et exécute les programmes de soutien fédéraux pour les personnes en fonction de leurs revenus; administre et exécute les programmes de soutien provinciaux pour les personnes en fonction de leurs revenus; et offre des services liés à la fiscalité ou aux douanes à d'autres ordres de gouvernement ou à des organismes du secteur public.

Appels

Offre aux clients un examen équitable et impartial de leur désaccord avec les décisions de l'Agence touchant la fiscalité, les douanes, l'assurance-emploi, le Régime de pensions du Canada et des questions d'administration des politiques commerciales; gère (en collaboration avec Justice Canada) le règlement des cas lorsque les clients en appellent au tribunal des décisions de la Direction générale; gère le programme qui permet aux clients de corriger volontairement tout écart lorsqu'ils s'acquittent de leurs obligations envers l'Agence pour ce qui est des taxes, de l'impôt, des droits et des taux tarifaires; et coordonne des projets qui appuient et renforcent l'équité des programmes de l'Agence.

Gestion et orientation organisationnelles

Fait preuve d'un solide leadership au moyen de la création et du maintien d'un régime progressif et moderne de ressources humaines, y compris l'utilisation de technologies de fine pointe, d'une approche intégrée de la planification d'activités et axée sur les compétences, d'une nouvelle approche de règlement des différends et d'une norme de classification faite sur mesure; fait preuve d'un solide leadership en ce qui concerne les nouvelles responsabilités financières et administratives liées à la création de l'Agence tout en orientant la prestation des services existants des finances et de la gestion des ressources, l'utilisation des ressources, les systèmes de bureautique et la sécurité ; gère et encourage une approche cohérente à la technologie de l'information afin d'améliorer le service à la clientèle et l'accessibilité aux clients tout en contribuant à réduire les coûts en intégrant les procédures nouvelles ainsi que les procédures actuelles et en les appliquant aux secteurs d'activité; encourage et fortifie les relations avec les provinces, les territoires, les autres ministères du gouvernement et les organismes internationaux tout en étudiant des occasions d'établir de nouveaux partenariats et alliances; maintient et renforce notre cadre de gestion y compris la fonction de contrôleur moderne, les méthodes de planification, de prise de décision, d'examen et de responsabilisation. Mène et dirige les efforts visant à améliorer l'efficacité de nos systèmes et processus de gestion et la qualité de l'information organisationnelle qui viennent tous appuyer la gestion transparente axée sur les résultats.

Agence des douanes et du revenu du Canada
Ministère

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Total	Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
	Fonctionnement	Paiements de transfert			
Services fiscaux	1 984 115	143 726	100 108	2 027 733	1 955 803
Programmes de prestations et autres services	101 264	159 000	380	259 884	224 098
Appels	95 205	6 402	88 803	92 238
Gestion et orientation organisationnelles	891 573	35 842	855 731	813 192
Services des douanes	576 948
	3 072 157	302 726	142 732	3 232 151	3 662 279

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Subventions		
<i>Programmes de prestations et autres services</i>		
(L) Versements d'allocations spéciales pour enfants	159 000 000	147 000 000
Total des subventions	159 000 000	147 000 000
Contributions		
<i>Services fiscaux</i>		
Contributions à la province de Québec pour les frais de l'administration commune des taxes de vente fédérale et provinciale	143 726 000	137 026 000
Total des contributions	143 726 000	137 026 000
Postes non requis		
Contribution versée à l'Association canadienne des constructeurs d'habitations visant à appuyer la campagne d'information Par écrit SVP! auprès des consommateurs	182 000
Total des postes non requis	182 000
Total	302 726 000	284 208 000

Agence des douanes et du revenu du Canada
Société canadienne des postes

Objectifs

L'objectif de la Société est de mettre sur pied et d'exploiter un service postal.

Description du financement par voie de crédits

Paiements concernant les programmes publics

Ces paiements concernent des services que la Société assure en franchise en vue d'appuyer les programmes publics du gouvernement (le courrier parlementaire franc de port et les documents à l'usage des aveugles) et pour soutenir, pendant la période de transition, la mise en œuvre du régime de pension de la Société canadienne des postes.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Paiements concernant les programmes publics	197 210	222 210
Total des besoins budgétaires	197 210	222 210

6 Agriculture et Agroalimentaire

Ministère 6-4

Commission canadienne du lait 6-8

Agence canadienne d'inspection des aliments 6-9

Commission canadienne des grains 6-11

Agriculture et Agroalimentaire

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004	Différence	
Agriculture et Agroalimentaire				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	563 213	431 379	131 834
5	Dépenses en capital	36 631	37 271	(640)
10	Subventions et contributions	334 955	273 866	61 089
15	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, à garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 1 700 000 000 \$ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme des avances de crédit printanières
20	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, de garantir le paiement des montants ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 140 000 000 \$ payable à l'égard des Accords de ligne de crédit à être engagés par la Société du crédit agricole pour les besoins du Programme national renouvelé (2001) sur l'éthanol de la biomasse
(L)	Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	200	200
(L)	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture	378 916	378 916
(L)	Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	65 500	65 500
(L)	Prêts garantis en vertu de la <i>Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative</i>	4 000	4 000
(L)	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme d'assurance-récolte	227 300	227 300
(L)	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Compte de stabilisation du revenu net	212 600	212 600
(L)	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programmes provinciaux	147 466	147 466
(L)	Contributions au Programme de redressement de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)	69 400	69 400

Agriculture et Agroalimentaire

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004	Différence
(L) Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Traitement et allocation pour automobile	70	67	3
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	70 595	56 539	14 056
(L) Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel
Total du Ministère	2 110 846	1 308 722	802 124
Commission canadienne du lait			
25 Dépenses du Programme	3 211	3 088	123
Total de l'organisme	3 211	3 088	123
Agence canadienne d'inspection des aliments			
30 Dépenses de fonctionnement et contributions	390 981	353 649	37 332
35 Dépenses en capital	14 494	9 360	5 134
(L) Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	1 500	1 500
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	69 905	58 636	11 269
Total de l'organisme	476 880	423 145	53 735
Commission canadienne des grains			
40 Dépenses du Programme	19 245	17 834	1 411
(L) Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	(127)	(127)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 175	2 846	(671)
Total de l'organisme	21 293	20 553	740

Agriculture et Agroalimentaire Ministère

Objectifs

Notre objectif consiste à dispenser de l'information, faire de la recherche, mettre au point des technologies et appliquer des politiques et des programmes qui permettront au secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire d'innover et d'être concurrentiel.

Description des secteurs d'activité

Sécurité du système alimentaire

AAC vise à faire du Canada le chef de file mondial en ce qui touche la production, la transformation et la distribution d'aliments sains et fiables pour répondre aux besoins et aux préférences des consommateurs. Le Ministère travaille à la réalisation de cet objectif par les moyens suivants :

- renforcer la compétitivité du secteur, de concert avec ses partenaires, de manière à mieux gérer les risques par la mise au point et la promotion de mécanismes améliorés de protection du revenu et d'autres outils de gestion des risques;
- améliorer l'efficacité des activités commerciales sur les marchés intérieur et international en négociant des règles équitables, en réglant les différends commerciaux, en éliminant les obstacles au commerce et en préservant les débouchés pour le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire;
- prévoir et comprendre les perceptions et les préférences des consommateurs pour intégrer celles-ci aux politiques et aux programmes et rehausser la confiance du consommateur.

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de 2 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2004	4 051
Plus : Budget principal des dépenses de 2004–2005 – encaissement net fourni
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2005	4 051

Santé de l'environnement

AAC vise à faire du Canada un chef de file mondial en matière d'utilisation des ressources de l'environnement de façon à en préserver la qualité et la disponibilité pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Le Ministère travaille à la réalisation de cet objectif en accomplissant ce qui suit :

- fournir de l'information juste et pertinente sur l'environnement, de manière à encourager un dialogue ouvert et éclairé qui aidera les citoyens, le gouvernement, les agriculteurs et le secteur agroalimentaire à prendre des décisions saines dans l'intérêt des générations d'aujourd'hui et de demain;
- tirer profit de l'environnement et réduire les risques environnementaux en dirigeant l'élaboration et l'adoption de meilleures pratiques de gestion économiquement viables par l'industrie de l'agroalimentaire, le gouvernement et le grand public, dans un climat d'affaires favorable.

Agriculture et Agroalimentaire Ministère

Innovations propices à la croissance

AAC vise à faire du Canada un chef de file mondial au chapitre de l'innovation en créant des produits alimentaires et d'autres produits et services agricoles qui permettent de saisir les débouchés sur les marchés diversifiés de chez nous et de l'étranger. Le Ministère travaille à la réalisation de cet objectif en accomplissant ce qui suit :

- encourager le Canada à développer et à adopter des produits, des procédés et des pratiques nouveaux et non traditionnels qui lui fourniront un avantage concurrentiel accru en investissant dans la création d'un environnement propice à la découverte et à l'innovation et en suscitant des possibilités de diversification;
- attirer des gens et des investissements par la création d'un climat commercial dynamique en encourageant activement le développement des connaissances, l'entrepreneuriat et la mise au point d'une infrastructure qui permette de saisir les débouchés sur le marché intérieur et sur le marché mondial;
- encourager la saisie de débouchés commerciaux de produits et services canadiens novateurs, pour favoriser la croissance économique et promouvoir le Canada comme chef de file sur la scène mondiale en ce qui a trait à la salubrité et à la qualité des aliments et à l'environnement.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2004–2005				Total	Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Sécurité du système alimentaire	190 636	114	1 219 682	24 251	1 386 181	787 462
Santé de l'environnement	188 098	4 255	124 394	15 000	301 747	163 223
Innovations propices à la croissance	294 395	32 262	96 261	422 918	358 037
	673 129	36 631	1 440 337	39 251	2 110 846	1 308 722

Nota : Le secteur d'activité Sécurité du système alimentaire comprend le Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel. Pour plus de renseignements, veuillez vous reporter au Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Subventions		
<i>Sécurité du système alimentaire</i>		
(L) Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	133 333	133 333
Subventions aux organisations afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	3 731 100	5 339 400
<i>Santé de l'environnement</i>		
Subventions aux organisations afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	9 805 000	10 296 700
Subventions aux organisations dont les activités appuient l'aménagement et la conservation des sols et de l'eau	38 000	38 000

Agriculture et Agroalimentaire
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
<i>Innovations propices à la croissance</i>		
(L) Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	66 667	66 667
Subventions aux organisations afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	16 763 900	16 763 900
Recherches agricoles dans les universités et dans d'autres organisations scientifiques au Canada	999 000	999 000
Total des subventions	31 537 000	33 637 000
Contributions		
<i>Sécurité du système alimentaire</i>		
(L) Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture	378 916 000
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	65 500 000	65 500 000
(L) Prêts garantis en vertu de la <i>Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative</i>	4 000 000	4 000 000
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme d'assurance-récolte	227 300 000	227 300 000
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	212 600 000	212 600 000
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programmes provinciaux	147 465 667
(L) Contributions au Programme de redressement de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)	69 400 000
Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Partenariats en gestion des risques avec le secteur privé	2 500 000
Contributions pour venir en aide au secteur agricole et agroalimentaire – International	20 795 400
Contributions pour venir en aide au secteur agricole et agroalimentaire – Salubrité et qualité des aliments	30 100 000
Contributions pour la gestion des risques agricoles – Gestion des risques de l'entreprise du Programme des avances de crédit printanières	57 232 000
Contribution au Conseil canadien de la sécurité à l'appui de la Semaine nationale de la sécurité à la ferme	8 000	8 000
<i>Santé de l'environnement</i>		
Contributions pour venir en aide au secteur agricole et agroalimentaire – Environnemental	109 339 000
Contributions afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	715 000	2 323 300
Contributions pour la mise en œuvre du Plan d'action 2000 pour le changement climatique	4 497 000	4 498 000

Agriculture et Agroalimentaire Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
<i>Innovations propices à la croissance</i>		
Contributions pour venir en aide au secteur agricole et agroalimentaire – Renouveau et science et innovation	10 700 000
Contributions pour venir en aide au secteur agricole et agroalimentaire – International	8 346 600
Contributions à l'appui du Canada rural et du développement dans le secteur des coopératives	6 376 000
Contributions en vertu du programme Objectif carrière de la Stratégie emploi jeunesse	864 000
Contributions afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	5 346 000	5 446 000
Contribution à la Société de l'usine-pilote de protéines, d'huile et d'amidon (PHA)	1 710 000	1 710 000
Contributions à l'appui des organisations participant à la recherche et au développement agricoles	673 000	673 000
Contributions en vertu du Programme des routes du grain des Prairies	44 416 315	43 583 000
Total des contributions	1 408 799 982	567 641 300
Postes non requis		
Contributions afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire (Sécurité du système alimentaire)	9 054 700
Paielements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programmes complémentaires de sécurité du revenu	148 169 000
Contributions pour le contrôle du virus de la sharka du prunier	5 864 000
Contributions au titre du Programme de commerce agroalimentaire	12 841 000
Contributions aux agriculteurs et éleveurs véritables, aux groupements d'agriculteurs et aux petites collectivités du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la région de la Rivière-de-la-Paix en Colombie-Britannique pour la mise en place de sources d'approvisionnement fiables en eau	5 382 000
Contributions dans le cadre d'une politique pour le développement de coopératives dans les collectivités à faible revenu	301 000
Contributions dans le cadre du Programme d'aide à l'industrie agroalimentaire	576 000
Total des postes non requis	182 187 700
Total	1 440 336 982	783 466 000

Agriculture et Agroalimentaire

Commission canadienne du lait

Objectifs

Offrir aux producteurs de lait et de crème qui sont efficaces l'occasion d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement, et assurer aux consommateurs de produits laitiers un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de bonne qualité.

Description du financement par voie de crédits

Administration et opérations

La Commission canadienne du lait est autorisée à acheter, à entreposer, à transformer ou à vendre des produits laitiers; à faire des recherches sur toute question relative à la production, à la transformation ou à la mise en marché de tout produit laitier; à participer à la promotion des produits et des ingrédients laitiers; et à recevoir des fonds pour l'administration de ses programmes. La Commission canadienne du lait détermine les prix de soutien selon lesquels elle fera l'achat de beurre et de poudre de lait écrémé. Ces prix servent de référence à l'échelon provincial pour l'établissement des prix des composants du lait vendus aux transformateurs. La Commission travaille aussi en étroite collaboration avec les provinces en fournissant un leadership soutenu et son appui technique au Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait, un comité mixte du gouvernement et de l'industrie qui coordonne la gestion de l'offre du lait de transformation et de la crème sur une base nationale.

Le financement des coûts de mise en marché et d'administration de la Commission provient du gouvernement du Canada, des producteurs et du marché.

Au nom de l'industrie, la Commission exporte des produits laitiers sur les marchés mondiaux, soit directement à d'autres gouvernements ou par l'entremise d'exportateurs canadiens dans le cadre des engagements du Canada envers l'OMC. Elle contribue à l'administration des programmes de commercialisation tels que le Programme d'innovation en matière de produits laitiers. La Commission est également responsable des dépenses des commissaires et d'approximativement soixante-cinq membres du personnel administratif requis pour gérer ses activités au nom du secteur laitier.

Au nom des producteurs laitiers, la Commission administre les systèmes de permis pour les classes spéciales de lait et leur mise en commun pour les ventes de lait par les organismes provinciaux.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Administration et opérations:		
Frais d'administration	3 211	3 088
Total des besoins budgétaires	3 211	3 088

Agriculture et Agroalimentaire

Agence canadienne d'inspection des aliments

Objectifs

L'objectif de l'Agence canadienne d'inspection des aliments est de renforcer le système d'assurance de la salubrité des aliments, d'encourager l'équité dans l'étiquetage et de contribuer à la santé des animaux et à la protection des ressources végétales fondamentales.

Description des secteurs d'activité

Salubrité des aliments

Grâce au secteur d'activité, Salubrité des aliments, nous réglementons les aliments et les produits alimentaires qui traversent les frontières internationales et interprovinciales, au moyen de toute une gamme d'outils réglementaires, y compris l'enregistrement des établissements, l'inspection des établissements et des produits, la certification des produits, l'octroi de permis aux particuliers ou aux personnes morales et les activités d'application de la loi. Nous appliquons les dispositions des lois concernant la salubrité et la qualité nutritionnelle des aliments vendus au Canada; menons des enquêtes sur la salubrité des aliments, dont certaines se traduisent par un rappel des aliments; exécutons des projets sur l'innocuité des aliments qui ciblent les enjeux ou les produits à risque élevé; favorisons et facilitons la mise en œuvre de systèmes d'assurance de la salubrité des aliments reconnus à l'échelle internationale par les établissements agréés au fédéral; sensibilisons les consommateurs aux enjeux en matière de salubrité des aliments et en favorisons la connaissance auprès de ces derniers; et administrons et appliquons la législation régissant l'équité dans l'étiquetage et les pratiques trompeuses concernant les aliments.

Santé des animaux

Le secteur d'activité, Santé des animaux, nous permet d'exécuter des programmes visant à protéger la santé des animaux et à prévenir la transmission des maladies animales aux humains grâce à la surveillance, aux analyses et aux mesures de quarantaine; de satisfaire aux normes de santé et de sécurité internationales et nationales s'appliquant aux animaux, aux produits animaux, aux embryons, à la semence et aux aliments du bétail; de délivrer des certificats d'exportation précisant les exigences s'appliquant aux analyses, aux diagnostics, aux installations et à la quarantaine; d'octroyer des permis et d'inspecter les produits biologiques vétérinaires pour en vérifier la pureté et l'innocuité et contrôler la fraude en matière d'étiquetage; de réglementer le transport des animaux pour qu'il se fasse sans cruauté; de réglementer les aliments du bétail à des fins d'innocuité et d'efficacité; et de vérifier que les étiquettes sur les aliments du bétail sont conformes aux exigences sur l'étiquetage et la composition.

Protection des végétaux

Grâce au secteur d'activité, Protection des végétaux, nous pouvons contrôler l'importation et le déplacement national des végétaux, des produits végétaux, y compris les produits forestiers, des engrais et des semences réglementés; empêcher l'introduction au Canada de ravageurs et de maladies faisant l'objet de règlements; et contrôler et/ou éradiquer ceux décelés aux Canada; satisfaire aux exigences internationales en matière de contrôle des végétaux et certifier les végétaux et les produits végétaux aux fins du commerce national et de l'exportation; mener des enquêtes sur les insectes qui permettent à l'Agence de détecter de nouvelles populations de ravageurs ou celles qui commencent à s'installer et de réagir rapidement pour empêcher ces derniers de se propager; poursuivre nos activités de renseignements internationales concernant les maladies, négocier avec les pays exportateurs les exigences en matière de santé à l'importation, et maintenir une capacité d'intervention d'urgence; certifier les semences et enregistrer les variétés des grandes cultures; accorder la protection des obtentions végétales aux cultures agricoles et horticoles; réglementer les engrais et les suppléments aux fins de la salubrité et de l'efficacité; et effectuer des évaluations environnementales afin d'approuver la mise en circulation de produits issus de la biotechnologie, y compris les semences, les végétaux et les produits microbiens.

Agriculture et Agroalimentaire
Agence canadienne d'inspection des aliments

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005				Total	Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Salubrité des aliments	345 677	7 862	122	35 500	318 161	277 284
Santé des animaux	94 728	4 756	1 465	7 000	93 949	82 373
Protection des végétaux	70 237	1 876	157	7 500	64 770	63 488
	510 642	14 494	1 744	50 000	476 880	423 145

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Contributions		
<i>Salubrité des aliments</i>		
Contributions à l'appui des initiatives qui contribuent à améliorer, à faire avancer et à promouvoir le système fédéral d'inspection	122 000	122 000
<i>Santé des animaux</i>		
Versement aux provinces conformément aux règlements édictés par le gouverneur en conseil sur l'indemnisation des victimes de la rage, de montants ne dépassant pas les deux cinquièmes des montants payés par les provinces aux propriétaires d'animaux morts de la rage	115 000	115 000
Indemnités versées, conformément aux dispositions approuvées par le gouverneur en conseil, aux propriétaires d'animaux morts des suites de la fièvre charbonneuse	7 000	7 000
(L) Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	1 343 000	1 343 000
<i>Protection des végétaux</i>		
(L) Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	157 000	157 000
Total	1 744 000	1 744 000

Agriculture et Agroalimentaire

Commission canadienne des grains

Objectifs

Offrir un régime d'assurance-qualité qui valorise la commercialisation du grain au bénéfice des producteurs.

Description des secteurs d'activité

Commission canadienne des grains

Le secteur d'activité et l'objectif principal de la CCG se résument en un régime d'assurance-qualité qui valorise la commercialisation du grain au bénéfice des producteurs.

La CCG assure ses fonctions et l'exécution de ses programmes dans le but de :

- favoriser la mise en marché du grain, en garantissant que les expéditions de grain répondent régulièrement aux stipulations de contrats visant la qualité et la quantité et qu'elles sont salubres et conformes aux tolérances en matière de contaminants;
- mieux comprendre les qualités recherchées par les transformateurs des grains et la façon dont ces qualités peuvent être évaluées, et de s'adapter aux nouvelles technologies et aux aléas du marché;
- maintenir la qualité du grain lorsque celui-ci est acheminé par les réseaux de commercialisation, et veiller au traitement équitable des producteurs de grain, ainsi qu'à l'honnêteté des opérations sur le grain;
- répondre aux besoins des producteurs et des autres membres de l'industrie du grain de la façon la plus efficace et efficiente possible.

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 2 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains à compter du 31 mars 2002. On projette d'en faire les utilisations suivantes dans le cadre du présent Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2004	2 254
Plus :	
Budget principal des dépenses de 2004–2005 – encaissement net fourni	127
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2005	2 381

De plus, environ 21 000 000 \$ des coûts de la Commission ont été financés par crédit parlementaire.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
* Commission canadienne des grains	63 473	42 180	21 293	20 553
	63 473	42 180	21 293	20 553

* Comprend le Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains (CCG). Pour plus de renseignements, veuillez vous reporter au Rapport sur les plans et les priorités de la CCG.

7 Anciens combattants

Ministère 7-2

Anciens combattants

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence
Anciens combattants			
<i>Programme des anciens combattants</i>			
1	771 858	665 515	106 343
5	33 296	33 296
10	1 934 781	1 788 868	145 913
(L) Ministre des Anciens combattants – Traitement et allocation pour automobile	70	67	3
(L) Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i>	2	2
(L) Remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i>	10	10
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	10	10
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	175	175
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	36 800	33 053	3 747
<i>Total du Programme</i>	2 777 002	2 487 700	289 302
<i>Tribunal des anciens combattants (révision et appel)</i>			
15	8 950	8 799	151
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 769	1 616	153
<i>Total du Programme</i>	10 719	10 415	304
Total du Ministère	2 787 721	2 498 115	289 606

Anciens combattants

Programme des anciens combattants

Objectifs

Contribuer au bien-être financier, physique et social des anciens combattants et d'autres personnes admissibles, en reconnaissance des sacrifices qu'ils ont consentis au service de leur pays; et garder le souvenir de ces sacrifices à la mémoire de tous les Canadiens.

Description des secteurs d'activité

Prestations et services

Le secteur d'activité, Prestations et services, comprend quatre secteurs de services constitutifs : pensions et allocations, services juridiques des pensions, soins de santé et commémoration. Ces secteurs de services permettent d'offrir, de façon équitable et rapide, une compensation pour les souffrances associées à l'invalidité et à la perte de possibilités d'enrichissement; de l'aide de conseillers juridiques professionnels; l'exécution de programmes de soins de santé et sociaux novateurs et de programmes visant à reconnaître davantage les exploits et les sacrifices consentis par les groupes de clients du portefeuille, et de les honorer.

Administration ministérielle

Le secteur d'activité, Administration ministérielle, comprend les fonctions ministérielles suivantes : bureaux du ministre, du sous-ministre, de la sous-ministre déléguée, du sous-ministre adjoint des Services ministériels, du règlement des conflits et d'accès à l'information et protection des renseignements personnels; ainsi que des services de secrétariat exécutif (y compris les lois et les règlements); communications; planification ministérielle; finances; ressources humaines; gestion de l'information; services de soutien de la gestion; vérification et évaluation; services de sécurité; et gestion de l'immobilier. Ces fonctions fournissent la gestion ministérielle et le soutien administratif qui habiliteront le portefeuille à déterminer l'orientation, à gérer le changement et à évaluer le rendement.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2004–2005			Total	Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Paiements de transfert		
	Fonctionnement	Dépenses en capital			
Prestations et services	749 254	33 296	1 934 966	2 717 516	2 430 641
Administration ministérielle	59 474	12	59 486	57 059
	808 728	33 296	1 934 978	2 777 002	2 487 700

Anciens combattants
Programme des anciens combattants

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Subventions		
<i>Prestations et services</i>		
Traitement et indemnités connexes	1 415 000	1 300 000
Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions accordées en vertu de l'ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, qui sont régies par les dispositions de la <i>Loi sur les pensions</i> ; indemnisation pour les anciens prisonniers de guerre en vertu de la <i>Loi sur les pensions</i> ; et allocations spéciales dans le cas de Terre-Neuve	1 628 177 000	1 540 000 000
Paielements effectués en vertu du Règlement sur l'indemnisation en cas d'accidents d'aviation	750 000	750 000
Paielements de prestations pour bravoure	71 000	71 000
Allocations aux anciens combattants et allocations de guerre pour les civils	24 400 000	27 000 000
Assistance accordée en conformité avec les dispositions du Règlement sur le fonds de secours	1 690 000	1 525 000
Association canadienne des anciens combattants du Royaume-Uni	1 000	1 000
Autres prestations :		
Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés	206 000	350 000
Formation universitaire et professionnelle	5 000	5 000
Aide aux anciens combattants canadiens – District d'outre-mer	700 000	700 000
Remboursement, en vertu du paragraphe 10(3) de la <i>Loi sur la réadaptation des anciens combattants</i> (S.R.C., 1970, ch. V-5)	2 000	2 000
Fonds du Souvenir	16 319 000	16 319 000
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	8 648 000	7 648 000
Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée	70 000	70 000
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	10 000	10 000
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	175 000	175 000
<i>Administration ministérielle</i>		
(L) Crédits de réadaptation en vertu de l'article 8 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i>	2 000	2 000
(L) Remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i>	10 000	10 000
Total des subventions	1 682 651 000	1 595 938 000

Anciens combattants
Programme des anciens combattants

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Contributions		
<i>Prestations et services</i>		
Contributions accordées aux anciens combattants, en vertu du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, afin de les aider à payer les coûts des services complémentaires de santé non couverts par les programmes de soins médicaux provinciaux	251 600 000	193 100 000
Contributions aux provinces respectives, conformément aux accords relatifs à la cession des hôpitaux du Ministère	17 000	17 000
Contributions, en vertu du Programme des contributions aux partenaires, aux organisations, institutions et autres ordres de gouvernement, à l'appui des projets afférents à la santé et au mieux-être des anciens combattants, et des activités et événements commémoratifs	710 000	10 000
Total des contributions	252 327 000	193 127 000
Total	1 934 978 000	1 789 065 000

Anciens combattants

Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

Objectifs

Donner aux clients la possibilité d'obtenir une audience de révision et d'appel pour assurer l'équité dans le processus de décision en matière de pensions d'invalidité et d'allocations aux anciens combattants.

Description des secteurs d'activité

Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

Le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) est un organisme quasi judiciaire indépendant qui rend des décisions en matière de révision et d'appel des pensions, et qui se prononce sur les appels interjetés dans des dossiers d'allocations aux anciens combattants.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	10 719	10 719	10 415
	10 719	10 719	10 415

8 Citoyenneté et Immigration

Ministère 8-3

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du

Canada 8-6

Citoyenneté et Immigration

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence
Citoyenneté et Immigration			
Ministère			
1	563 130	586 778	(23 648)
5	387 672	388 298	(626)
(L) Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration – Traitement et allocation pour automobile	70	67	3
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	58 755	54 606	4 149
Total du Ministère	1 009 627	1 029 749	(20 122)
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada			
10	106 697	120 219	(13 522)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	14 407	15 116	(709)
Total de l'organisme	121 104	135 335	(14 231)

Citoyenneté et Immigration

Ministère

Objectifs

Les objectifs du programme sont de faire en sorte que les personnes qui entrent au Canada et qui font ensuite partie de la société canadienne contribuent aux intérêts économiques et sociaux du Canada, tout en s'assurant que la santé et la sécurité des Canadiens soient préservées. Les politiques et les programmes de Citoyenneté et Immigration doivent être gérés en fonction des besoins et des capacités du Canada ainsi que de ses responsabilités et engagements internationaux.

Description des secteurs d'activité

Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales

Le secteur d'activité, Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales, élabore des politiques et des programmes pour la sélection des immigrants et l'évaluation des visiteurs; recommande au Ministre le nombre prévu d'immigrants qui seront admis au Canada annuellement; évalue les qualités des personnes souhaitant s'établir de façon permanente au Canada à la lumière des critères s'appliquant aux immigrants; évalue les étudiants étrangers et les travailleurs temporaires éventuels à la lumière des critères pertinents; et évalue le risque que les immigrants, les visiteurs, les travailleurs temporaires et les étudiants étrangers éventuels présentent pour la santé des Canadiens et la durabilité du système de santé canadien.

Maintenir la tradition humanitaire du Canada

Le secteur d'activité, Maintenir la tradition humanitaire du Canada, assure un leadership international pour ce qui est de trouver des solutions durables aux problèmes liés aux réfugiés, notamment au moyen du rapatriement volontaire, de l'intégration locale, de la réinstallation dans un autre pays, ou de l'adoption d'approches régionales à l'égard du partage des responsabilités; élabore et met en œuvre des politiques et des programmes de nature à aider le Canada à respecter ses engagements ainsi que ses obligations en matière de protection, sur les plans national et international; sélectionne à l'étranger des réfugiés parrainés par le gouvernement et le secteur privé, conformément aux niveaux présentés annuellement au Parlement; offre des services de santé essentiels et d'urgence aux revendicateurs du statut de réfugié et aux réfugiés au sens de la Convention qui sont dans le besoin et qui ne sont pas couverts par un régime d'assurance-maladie provincial (Programme fédéral de santé intérimaire); dans le cadre du programme de prêts aux immigrants et du programme d'aide à la réinstallation, offre une aide financière aux réfugiés dont la demande de réinstallation a été acceptée; et aide la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) à prendre des décisions éclairées et en temps opportun en lui fournissant, relativement aux problèmes concernant les réfugiés, de l'information portant sur des cas et des pays en particulier, dans le cadre d'un protocole d'entente conclu entre CIC et la CISR.

Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants

Le secteur d'activité, Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants, élabore des politiques et des programmes qui assurent la promotion de l'intégration et de la citoyenneté; offre une aide de base aux nouveaux arrivants dès leur entrée au Canada; s'assure que le gouvernement fédéral s'acquitte de ses responsabilités à l'égard des immigrants auxquels il accorde la résidence permanente; informe les nouveaux Canadiens éventuels sur les droits et les responsabilités attachés à la citoyenneté canadienne; assure la promotion de la valeur de la citoyenneté canadienne auprès des nouveaux arrivants; et applique et interprète la *Loi sur la citoyenneté*.

Gérer l'accès au Canada

Le secteur d'activité, Gérer l'accès au Canada, élabore des politiques et des programmes afin d'empêcher qu'on recoure abusivement aux programmes du Canada concernant la citoyenneté, l'immigration et les réfugiés, et d'assurer la protection des Canadiens ainsi que la sécurité du Canada; contribue à la gestion des migrations et des déplacements internationaux en luttant contre les migrations clandestines, y compris le trafic des personnes, tout en facilitant le mouvement des voyageurs légitimes; admet au Canada les personnes respectant les dispositions de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et ses règlements; refuse l'admission aux personnes ne respectant pas ces dispositions, y compris les criminels et les terroristes; détecte les cas où l'on recourt abusivement aux programmes concernant la citoyenneté, l'immigration et les réfugiés; gère les cas soumis à la CISR, à la Cour fédérale et à d'autres tribunaux; détient les personnes qui posent un risque grave pour les Canadiens ou qui refusent de comparaître aux fins de poursuites judiciaires en matière d'immigration; et renvoie les personnes n'ayant pas légalement le droit de demeurer au Canada.

Citoyenneté et Immigration Ministère

Offrir des services ministériels

Le secteur d'activité, Offrir des services ministériels, coordonne les processus de planification et d'examen de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC); gère la façon dont les deniers publics sont dépensés et utilisés; développe et supervise des activités de recouvrement des coûts/de production de revenus; offre des services administratifs, financiers et du personnel au Ministère, ainsi qu'une orientation fonctionnelle aux directeurs généraux des secteurs de service et de l'exécution des programmes; gère, coordonne et maintient l'infrastructure des technologies de l'information afin d'aider à la prise de décisions et à la mesure du rendement, et d'améliorer la prestation des services; mène des recherches sur des questions liées à la citoyenneté et à l'immigration, et diffuse les résultats de ces recherches; coordonne l'élaboration d'une politique de citoyenneté et d'immigration et positionne le Ministère au sein du programme socio-économique du gouvernement; conçoit et diffuse de l'information sur les objectifs, les politiques, les programmes et les activités de CIC; influence l'environnement opérationnel du programme pour en favoriser le succès, notamment en favorisant la participation des nouveaux arrivants à la vie de la société canadienne; répond aux demandes de renseignements sur les cas et aux autres demandes d'information; et coordonne les relations du Ministère avec les gouvernements provinciaux, les organismes non gouvernementaux, les organisations internationales et d'autres ministères et organismes gouvernementaux.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgetaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales	119 175	804	119 979	112 557
Maintenir la tradition humanitaire du Canada	48 482	46 990	95 472	96 824
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants	41 671	339 878	381 549	376 214
Gérer l'accès au Canada	245 531	245 531	249 820
Offrir des services ministériels	167 096	167 096	194 334
	621 955	387 672	1 009 627	1 029 749

Citoyenneté et Immigration
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Subventions		
<i>Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants</i>		
Subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration	159 580 000	164 100 000
Total des subventions	159 580 000	164 100 000
Contributions		
<i>Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales</i>		
Programmes des consultants en immigration	500 000
Élaboration des politiques sur les migrations	304 000
<i>Maintenir la tradition humanitaire du Canada</i>		
Aide à la réinstallation	44 990 000	47 190 000
Organisation internationale pour les migrations	2 000 000	2 000 000
<i>Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants</i>		
Établissement et adaptation des immigrants	26 825 406	26 785 406
Cours de langue pour les immigrants au Canada	105 618 000	100 368 000
Programme d'accueil	2 800 000	2 800 000
Contributions aux provinces	45 054 171	45 054 171
Total des contributions	228 091 577	224 197 577
Total	387 671 577	388 297 577

Citoyenneté et Immigration

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

Objectifs

L'objectif de la Commission est de satisfaire aux obligations définies dans la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* dont le Canada doit s'acquitter en matière d'immigration et de détermination du statut de réfugié à titre de signataire de la *Convention de 1951 des Nations Unies relative au statut des réfugiés* et du *Protocole de 1967* s'y rapportant. À cette fin, la Commission statue sur les revendications du statut de réfugié présentées par des personnes au Canada; entend les appels de citoyens canadiens et de résidents permanents dont des parents se sont vu refuser le statut de résident permanent au Canada; entend les appels de certaines personnes qui se sont vu refuser l'admission au Canada ou dont on a ordonné le renvoi du Canada; entend les appels de la ministre contre la décision d'un arbitre; procède à des enquêtes sur des personnes qui ne seraient pas admissibles au Canada ou qui pourraient en être renvoyées; et révisé les motifs de détention de personnes mises sous garde pour des raisons liées à l'immigration.

Description des secteurs d'activité

Détermination du statut de réfugié

L'objectif du secteur d'activité Détermination du statut de réfugié est de permettre au Canada de remplir ses obligations en tant que signataire de la *Convention de 1951 des Nations Unies relative au statut des réfugiés* et du *Protocole de 1967* s'y rapportant, soit de protéger les personnes qui craignent avec raison d'être persécutées dans leur pays d'origine du fait de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un groupe social ou de leurs opinions politiques. À cette fin, la Section du statut de réfugié statue sur les revendications du statut de réfugié présentées par des personnes qui se trouvent déjà au Canada. La détermination du statut de réfugié à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié s'applique exclusivement aux revendications du statut de réfugié présentées par des personnes qui sont arrivées au Canada et dont le cas a été déféré à la CISR par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC).

Appels en matière d'immigration

L'objectif du secteur d'activité Appels en matière d'immigration est de permettre aux citoyens canadiens et aux résidents permanents dont des parents se sont vu refuser le droit d'établissement au Canada ainsi qu'à des personnes qui se sont vu refuser l'admission au pays ou qui ont été frappées d'une mesure d'expulsion du Canada d'être entendus par un tribunal quasi judiciaire. Ainsi, la Section d'appel entend les appels interjetés contre le rejet de demandes de résidence permanente parrainées, contre des mesures de renvoi visant des résidents permanents, des réfugiés au sens de la Convention ou des personnes munies d'un visa en cours de validité ainsi que les appels interjetés par la ministre contre la décision d'un arbitre d'accorder l'admission ou de ne pas prendre une mesure de renvoi.

Enquêtes et examens des motifs de détention

L'objectif du secteur d'activité Enquêtes et examens des motifs de détention consiste à garantir la sécurité de la société canadienne et, à cette fin, à procéder à des enquêtes sur des personnes qui demandent l'admission à un point d'entrée au Canada et qui sont considérées comme étant non admissibles ou des personnes au Canada considérées comme étant susceptibles d'être renvoyées; et à procéder à l'examen des motifs de détention des personnes détenues à des fins d'interrogatoire, d'enquête ou de renvoi.

Gestion et services généraux

Le secteur d'activité Gestion et services généraux fournit un soutien aux trois autres secteurs. Il fournit des processus de gestion et des services administratifs efficaces tout en faisant la promotion de l'efficacité organisationnelle et en soutenant l'adaptation de la CISR à l'évolution de la situation. Ce secteur d'activité coordonne la planification et l'élaboration des politiques de la CISR, fournit des services administratifs et des services de gestion des ressources financières et humaines, notamment pour ce qui est de l'embauche, de la classification, des promotions, de la formation et des relations avec les employés. Elle gère l'infrastructure de la technologie de l'information destinée à soutenir le processus décisionnel et l'appréciation du rendement. Y sont également inclus les services qui appuient directement les opérations courantes des trois principaux secteurs d'activité, dont un système de gestion des cas et les services de traduction. Ce secteur d'activité voit également à soutenir les initiatives pangouvernementales.

Citoyenneté et Immigration
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Détermination du statut de réfugié	73 777	73 777	69 365
Appels en matière d'immigration	8 092	8 092	5 685
Enquêtes et examens des motifs de détention	9 573	9 573	5 646
Gestion et services généraux	29 662	29 662	54 639
	121 104	121 104	135 335

9 Commerce international

Ministère 9-3
Corporation commerciale canadienne 9-5
Exportation et développement Canada 9-6
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne 9-7

Commerce international

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence
Commerce international				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	133 047	133 047
5	Subventions et contributions	17 210	17 210
(L)	Ministre du Commerce international – Traitement et allocation pour automobile	70	70
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	18 049	18 049
Total de l'organisme		168 376	168 376
Corporation commerciale canadienne				
10	Dépenses du Programme	16 399	16 207	192
Total de l'organisme		16 399	16 207	192
Exportation et développement Canada				
(L)	Versements à Exportation et développement Canada afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation du Canada en vertu de la <i>Loi sur l'expansion des exportations</i>	50 000	70 000	(20 000)
Total du budgétaire		50 000	70 000	(20 000)
(L)	Versements à Exportation et développement Canada afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation du Canada en vertu de la <i>Loi sur l'expansion des exportations</i>	1 487 000	1 282 000	205 000
Total du non-budgétaire		1 487 000	1 282 000	205 000
Total de l'organisme		1 537 000	1 352 000	185 000
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne				
15	Dépenses du Programme	2 751	2 729	22
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	221	201	20
Total de l'organisme		2 972	2 930	42

Commerce international

Ministère

Objectifs

Agir au nom du Canada et de tous les Canadiens pour accroître la prospérité économique, l'emploi et l'innovation en encourageant le développement de l'économie canadienne du XXI^e siècle refétant nos valeurs sociales.

Description des secteurs d'activité

Promotion du commerce international

Créer des emplois et promouvoir la prospérité au Canada en encourageant les entreprises canadiennes à exploiter tous les débouchés commerciaux à l'échelle internationale et en instaurant au pays un climat favorable aux investissements étrangers et aux échanges technologiques.

Politique commerciale

Créer des emplois et promouvoir la prospérité au Canada grâce à la gestion efficace des relations commerciales du Canada avec les États-Unis et à la libéralisation du commerce et des mouvements de capitaux dans le monde, par l'adoption de règles claires et équitables.

Promotion de l'investissement

Attirer et retenir la technologie et les investissements étrangers et promouvoir l'investissement à l'étranger afin de créer des emplois et promouvoir la prospérité au Canada.

Services ministériels

Permettre au Ministère d'accomplir sa mission et d'atteindre ses objectifs grâce à la prestation de services de soutien efficaces sur le plan des coûts.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Total	Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Paiements de transfert			
Promotion du commerce international	78 738	16 710	3 050	92 398
Politique commerciale	44 180	500	44 680
Promotion de l'investissement	5 709	5 709
Services ministériels	25 589	25 589
	154 216	17 210	3 050	168 376

Commerce international
Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Subventions		
<i>Promotion du commerce international</i>		
Subventions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	2 000 000
<i>Politique commerciale</i>		
Subvention pour l'assistance technique liée au commerce	500 000
Total des subventions	2 500 000
Contributions		
<i>Promotion du commerce international</i>		
Programme de science et technologie Horizon le monde	390 000
Contributions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	9 520 000
Contributions en vertu de Programme de développement des marchés d'exportation-investissement	4 800 000
Total des contributions	14 710 000
Total	17 210 000

Commerce international

Corporation commerciale canadienne

Objectifs

En vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne*, le mandat de la CCC consiste à aider l'expansion du commerce extérieur du Canada. La loi lui confère un large éventail de pouvoirs, en particulier celui d'effectuer l'exportation de marchandises ou de denrées, en qualité de mandat ou de mandataire, selon les modalités et dans la mesure qu'elle juge utiles. À titre d'organisme de passation de contrats d'exportation du Canada, la mission de la CCC consiste à faire office d'intermédiaire efficace pour le commerce canadien, en réunissant les acheteurs étrangers et les vendeurs canadiens et en permettant de conclure de fructueux contrats d'exportation aux conditions les plus favorables possible.

Description du financement par voie de crédits

Corporation commerciale canadienne

Les entreprises canadiennes qui concluent des ventes par l'entremise de la CCC obtiennent ainsi un accès direct aux marchés publics américains de la défense et de l'aérospatiale en vertu de l'Accord canado-américain sur le partage de la production de défense (APPD). La Corporation donne aussi accès à un vaste éventail de débouchés publics à l'échelle mondiale par l'entremise de transactions entre les gouvernements. En particulier, la CCC offre aux acheteurs étrangers une garantie d'exécution des contrats cautionnée par le gouvernement du Canada qui accroît la crédibilité des exportateurs canadiens et réduit le risque d'approvisionnement perçu par les acheteurs étrangers. La CCC offre également aux acheteurs un point d'accès unique et fiable pour les demandes d'approvisionnement en biens et services canadiens. La CCC aide les exportateurs grâce à une série de services de marchés allant de la prestation de conseils avant la passation du contrat à la gestion du contrat, en passant par le soutien après la signature de l'entente. Finalement, la CCC aide également les petites et moyennes entreprises à se procurer un fonds de roulement lié à leur projet auprès de sources commerciales par le truchement du Programme de paiements progressifs. En dehors du marché de l'APPD, la CCC a instauré un régime commercial de rémunération de ses services.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Corporation commerciale canadienne		
Dépenses	25 431	24 391
Moins :		
Intérêt et autres revenus	9 032	8 184
Total des besoins budgétaires	16 399	16 207

Commerce international

Exportation et développement Canada

Objectifs

Soutenir et développer le commerce d'exportation du Canada et la capacité du pays de s'engager dans ce commerce.

Description du financement par voie de crédits

Expansion des exportations

Exportation et développement Canada (EDC) offre aux exportateurs toute une gamme de services financiers répartis en cinq grandes catégories : l'assurance-comptes clients, qui protège les titulaires de police contre le défaut de paiement de leurs acheteurs; les services de financement, notamment les prêts directs aux acheteurs étrangers, le financement préexpédition, le crédit-bail et le financement de projets; les services de cautionnement, couvrant le dépôt de la soumission, la bonne fin du contrat et la restitution des acomptes par un exportateur; l'assurance-risques politiques, qui protège les investissements sous forme de capital-actions et les prêts contre les risques politiques; et le financement par actions ou sous d'autres formes d'investissements connexes dans des projets ou des sociétés. Le financement à l'égard des transactions portées au Compte du Canada d'EDC, ainsi que tous les capitaux propres dont EDC a besoin, sont fournis par le gouvernement du Canada conformément à la *Loi sur le développement des exportations*.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Expansion des exportations		
Versements sur prêts concessionnels et provision pour pertes sur prêts (Compte du Canada)	50 000	70 000
Total partiel du budgétaire	50 000	70 000
Compte du Canada :		
Versements	1 719 000	1 500 000
Moins : Remboursements	232 000	218 000
Total partiel du non-budgétaire	1 487 000	1 282 000
Total des besoins	1 537 000	1 352 000

Commerce international

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

Objectifs

L'objectif du programme de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA consiste à mettre en œuvre les dispositions de règlement des différends de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), de l'Accord de libre-échange Canada-Israël, de l'Accord de libre-échange Canada-Chili et de l'Accord de libre-échange Canada – Costa Rica, en appuyant les groupes spéciaux institués en vertu de chacun des accords et en maintenant un greffe de type judiciaire où seront déposées les procédures des groupes spéciaux, des comités et des tribunaux établis aux termes de chacun des accords.

Description des secteurs d'activité

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

Afin de régler les différends résultant de décisions finales sur le dumping, les droits compensateurs et le préjudice, on peut substituer à l'examen judiciaire la procédure de révision par groupe spécial prévue au chapitre 19 de l'ALÉNA. Les différends sur l'interprétation ou l'application de l'ALÉNA (chapitre 20) peuvent être renvoyés à un groupe spécial de cinq membres. Les différends concernant les dispositions de l'ALÉNA sur l'investissement (chapitre 11) et sur les services financiers (chapitre 14) peuvent être soumis au mécanisme de règlement prévu par l'Accord.

La Section canadienne s'occupera de régler les différends aux termes des dispositions de règlement des différends du chapitre 8 de l'Accord de libre-échange Canada-Israël, du chapitre N de l'Accord de libre-échange Canada-Chili et du chapitre XIII de l'Accord de libre-échange Canada – Costa Rica.

Pour l'administration des dispositions sur le règlement des différends, la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA fournit des services professionnels et consultatifs aux groupes spéciaux et aux comités, administre un greffe de type judiciaire et coordonne tous les aspects financiers du processus.

Le Secrétariat fournit aussi, au besoin, une aide aux Commissions et appuie les divers comités et groupes de travail non liés au règlement des différends.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	2 972	2 972	2 930
	2 972	2 972	2 930

10 Conseil du Trésor

Secrétariat 10-2

Conseil du Trésor

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004	Différence
Conseil du Trésor			
Secrétariat			
1	111 451	151 617	(40 166)
5	750 000	750 000
10	10 876	20 783	(9 907)
20	1 609 500	1 450 900	158 600
(L)			
	70	67	3
(L)			
	15 565	18 602	(3 037)
(L)			
	20	25	(5)
–	18 600	(18 600)
	Total du Secrétariat	2 410 594	86 888

Conseil du Trésor

Secrétariat

Objectifs

Appuyer le Conseil du Trésor dans son rôle de conseil de gestion du gouvernement en partenariat avec les ministères, les organismes, les sociétés d'État et les autres organismes centraux, en vue d'offrir un excellent service au gouvernement, au Parlement et à la population canadienne.

Description des secteurs d'activité

Gestion et planification des dépenses

Le Secrétariat appuie le Conseil du Trésor en lui fournissant des analyses et des conseils au sujet de l'affectation et de la gestion des dépenses de programme directes dans les deux secteurs suivants :

- les budgets de fonctionnement et d'immobilisations des ministères et organismes fédéraux;
- les paiements de transfert aux organisations, aux particuliers et aux entreprises.

Le ministère des Finances Canada s'occupe de la gestion des autres dépenses principales se rattachant aux programmes législatifs.

Fonction de contrôleur

Le rôle de ce secteur d'activité consiste à fournir un leadership stratégique aux ministères fédéraux, aux autres organismes centraux et au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) pour tout ce qui a trait à la fonction de contrôleur, notamment : la gestion financière, les achats et la gestion des biens, la vérification interne, l'évaluation des programmes, la gestion des risques, la gestion fondée sur les résultats et la présentation de rapports au Parlement (budget des dépenses, projets de loi de crédits et Comptes publics).

Gestion de l'information et des technologies de l'information

Ce secteur d'activité a comme but de fournir une orientation et un leadership stratégiques en ce qui concerne le recours à la gestion de l'information et des technologies de l'information pour améliorer l'accès du public aux services de l'État et atteindre les objectifs relatifs au renouvellement de la fonction publique.

Rémunération et avantages sociaux de la fonction publique

Le Secrétariat du Conseil du Trésor est responsable de la surveillance de la rémunération et des avantages sociaux au sein de la fonction publique. Cela inclut les domaines suivants : la négociation des conventions collectives, les lignes directrices du Conseil national mixte (CNM), les programmes d'avantages sociaux et la prestation de conseils aux ministères sur la santé et la sécurité au travail, l'administration de la paie et la décision arbitrale.

Administration des services ministériels du SCT

L'Administration des services ministériels du SCT englobe les cabinets du président, du secrétaire et contrôleur général et du sous-secrétaire; elle fournit des services d'orientation et de conseil aux niveaux exécutif et ministériel, ainsi que des services juridiques, financiers et administratifs et des services d'affaires publiques et de gestion des ressources humaines.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Total	Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Paiements de transfert			
Gestion et planification des dépenses	782 178	782 178	770 586
Fonction de contrôleur	17 497	17 497	28 080
Gestion de l'information et des technologies de l'information	19 260	19 260	26 816
Rémunération et avantages sociaux de la fonction publique	1 744 814	520	117 000	1 628 334	1 533 910
Administration des services ministériels du SCT	50 213	50 213	51 202
	2 613 962	520	117 000	2 497 482	2 410 594

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Autres paiements de transfert		
<i>Rémunération et avantages sociaux de la fonction publique</i>		
Paiements, sous forme d'indemnités pour des accidents du travail, conformément aux régimes de la fonction publique de prestations versées aux survivants des employés décédés dans l'exercice de leurs fonctions	498 000	498 000
Régime spécial d'indemnisation pour les conjoints des attachés des Forces canadiennes	2 000	2 000
(L) Versements en vertu de la <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i>	20 000	25 000
Total des autres paiements de transfert	520 000	525 000
Postes non requis		
*Programme de stages pour les jeunes	18 600 000
Total des postes non requis	18 600 000
Total	520 000	19 125 000

*En vertu du décret C.P. 2003-2074 du 12 décembre 2003, le Programme de stages pour les jeunes a été transféré à l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada.

11 Conseil privé

- Ministère 11-4
- Centre canadien de gestion 11-7
- Secrétariat des conférences intergouvernementales
canadiennes 11-8
- Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport
et de la sécurité des transports 11-9
- Directeur général des élections 11-10
- Commissaire aux langues officielles 11-12
- Table ronde nationale sur l'environnement et
l'économie 11-13
- Bureau du Canada sur le règlement des questions des
pensionnats autochtones 11-14
- Agence de gestion des ressources humaines de la fonction
publique du Canada 11-15
- Comité de surveillance des activités de renseignement de
sécurité 11-16

Conseil privé

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence
Conseil privé				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	111 358	102 156	9 202
5	Subventions et contributions	15 597	15 597
(L)	Premier ministre – Traitement et allocation pour automobile	143	137	6
(L)	Président du Conseil privé – Traitement et allocation pour automobile	70	67	3
(L)	Leader du gouvernement au Sénat – Traitement et allocation pour automobile	70	67	3
(L)	Ministres sans portefeuille ou ministres d'État – Allocation pour automobile	28	23	5
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	14 595	12 016	2 579
Total du Ministère		141 861	114 466	27 395
Centre canadien de gestion				
10	Dépenses du Programme	27 709	25 894	1 815
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 632	1 472	160
Total de l'organisme		29 341	27 366	1 975
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes				
15	Dépenses du Programme	5 897	3 576	2 321
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	455	354	101
Total de l'organisme		6 352	3 930	2 422
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports				
20	Dépenses du Programme	26 017	22 304	3 713
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 038	3 409	629
Total de l'organisme		30 055	25 713	4 342
Directeur général des élections				
25	Dépenses du Programme	13 186	12 868	318
(L)	Traitement du directeur général des élections	217	209	8
(L)	Dépenses d'élections	33 937	34 149	(212)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 835	2 583	252
Total de l'organisme		50 175	49 809	366
Commissaire aux langues officielles				
30	Dépenses du Programme	16 284	16 225	59
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 244	2 045	199
Total de l'organisme		18 528	18 270	258

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie				
35	Dépenses du Programme	4 688	4 658	30
(L)	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	20	20
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	369	337	32
Total de l'organisme		5 077	5 015	62
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones				
40	Dépenses du Programme	93 575	52 870	40 705
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 242	3 683	2 559
Total de l'organisme		99 817	56 553	43 264
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada				
45	Dépenses de fonctionnement	37 809	37 809
50	Contributions	16 200	16 200
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 474	4 474
Total de l'organisme		58 483	58 483
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité				
55	Dépenses du Programme	2 206	2 111	95
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	265	227	38
Total de l'organisme		2 471	2 338	133

Conseil privé

Ministère

Objectifs

L'objectif stratégique du Bureau du Conseil privé consiste à assurer le fonctionnement du mécanisme central de prise de décisions du gouvernement et à le soutenir.

Description des secteurs d'activité

Cabinet du Premier ministre

Le secteur d'activité, Cabinet du Premier ministre, donne des conseils, communique des renseignements et dispense des services spéciaux afin d'appuyer le Premier ministre en tant que chef du gouvernement et président du Cabinet; cela comprend notamment les services de liaison avec d'autres ministres, la gestion ponctuelle, les communications gouvernementales, la planification et la mise en pratique des activités de représentation du Canada sur la scène internationale, et le soutien relatif à certaines responsabilités politiques dont les relations avec le Caucus. Les coûts de fonctionnement des résidences officielles du Premier ministre relèvent aussi de ce secteur d'activité. Toutefois, la Commission de la capitale nationale se charge de l'ameublement, de l'entretien, du chauffage et de la réparation de ces résidences.

Cabinets de ministres

Le secteur d'activité, Cabinets de ministres, comprend : le Cabinet du président du Conseil privé et ministre des Affaires intergouvernementales, qui est chargé de la gestion des relations fédérales-provinciales; le Cabinet du leader du gouvernement au Sénat, qui est responsable de la gestion du programme législatif du gouvernement au Sénat, et le Cabinet du leader du gouvernement à la Chambre des communes, qui assume la responsabilité du programme législatif à la Chambre des communes.

Ce secteur d'activité s'occupe de l'administration des cabinets en offrant des services de soutien et des conseils à ces ministres et en leur communiquant les renseignements pertinents. Un adjoint exécutif se charge de la gestion de chacun des cabinets susmentionnés.

En outre, sont reliés à ce secteur d'activité les salaires et allocations pour automobile des secrétaires et ministres d'État qui aident les ministres du Cabinet à assumer leurs responsabilités. Les budgets de fonctionnement des cabinets de ces secrétaires et ministres d'État sont inclus dans le budget des ministères concernés.

Bureau du Conseil privé

Le secteur d'activité, Bureau du Conseil privé, réunit la Direction de la planification et de la consultation, la Direction des opérations, la Direction de l'appareil gouvernemental, la Direction de la sécurité et du renseignement, le Secrétariat du personnel supérieur et des projets spéciaux, le Secrétariat de la politique étrangère et de la défense et la Direction des affaires intergouvernementales.

Les responsabilités globales du Bureau du Conseil privé peuvent se résumer de la façon suivante :

- assurer la prestation de services de soutien et de conseils au Premier ministre en ce qui concerne son rôle de chef du gouvernement et de conseiller de la Couronne;
- coordonner la préparation et la diffusion du matériel dont ont besoin le Premier ministre ainsi que les présidents et les membres des comités pour les réunions du Cabinet et des comités du Cabinet;
- servir de liaison avec les ministères et organismes gouvernementaux afin de leur communiquer les questions dont doit se saisir le Cabinet et d'autres sujets importants pour le Premier ministre et le gouvernement;
- assurer la prestation de services de soutien et de conseils au Premier ministre au sujet de ses prérogatives et de ses responsabilités à l'égard de l'organisation du gouvernement du Canada, d'une part, et des recommandations qu'il doit faire au gouverneur en conseil sur les nominations de haut niveau, d'autre part;
- donner des conseils au Premier ministre sur les questions concernant la sécurité nationale et le renseignement de sécurité.

Conseil privé Ministère

Le Bureau du Conseil privé doit aussi appuyer le Premier ministre et le ministre des Affaires intergouvernementales à l'égard des aspects fédéraux-provinciaux des politiques fédérales. Il donne aussi son appui au leader du gouvernement à la Chambre des communes et au leader du gouvernement au Sénat en ce qui concerne la coordination et la gestion du programme parlementaire du gouvernement et il donne des conseils stratégiques liés aux questions parlementaires et électorales. Plus particulièrement, il assume les fonctions suivantes :

- formuler des orientations pertinentes à long terme en ce qui concerne les affaires fédérales-provinciales et le développement constitutionnel;
- assurer l'inclusion d'une perspective fédérale-provinciale à l'élaboration des politiques et programmes fédéraux et constituer une source d'information et d'analyses lorsqu'émergent des questions intergouvernementales qui demandent l'établissement d'une politique;
- promouvoir et faciliter la coopération et la consultation fédérales-provinciales et coordonner les activités fédérales entreprises à la suite d'engagements ou de projets provenant des premiers ministres provinciaux;
- coordonner la préparation des conférences et réunions des premiers ministres ainsi que des réunions bilatérales et multilatérales du Premier ministre avec ses homologues provinciaux et assurer un soutien administratif lors de ces occasions;
- donner des conseils concernant les affaires autochtones et entretenir des relations efficaces avec les représentants des peuples autochtones, des gouvernements provinciaux et territoriaux et des ministères fédéraux pour traiter les questions autochtones, y compris les affaires constitutionnelles autochtones.

Le Bureau du Conseil privé appuie également le ministre désigné comme interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits.

Bien que les fonctions susmentionnées soient susceptibles de demeurer stables durant la période de référence actuelle, les priorités du Bureau du Conseil privé peuvent être profondément et subitement modifiées par une décision du gouvernement de changer ses priorités, politiques ou orientations établies pour répondre à des pressions extérieures ou tout simplement de poursuivre d'autres objectifs politiques.

Commissions d'enquête, groupes de travail et autres

Le secteur d'activité, Commissions d'enquête, groupes de travail et autres, se rapporte au financement, au besoin, de commissions d'enquête nommées pour faire des recommandations sur des sujets donnés et de groupes de travail et autres personnes ou organismes qui doivent exercer leurs activités de façon indépendante du Bureau du Conseil privé, tout en recevant tout de même le niveau approprié de services administratifs du Ministère.

En raison de leur caractère indépendant et aux fins de l'administration, les commissions d'enquête établies en vertu de la *Loi sur les enquêtes* font partie du programme du Conseil privé.

Services ministériels

Le secteur d'activité, Services ministériels, faisant partie du programme du Conseil privé se rapporte à la prestation régulière et permanente de services administratifs et aussi de services spécialisés que l'on n'offre pas dans d'autres ministères. Les services communs sont offerts au Cabinet du Premier ministre, au président du Conseil privé et ministre des Affaires intergouvernementales, à d'autres cabinets de ministres liés au programme ainsi qu'au Bureau du Conseil privé. Ils portent notamment sur la gestion financière, administrative et de l'information, l'informatique, les services techniques, la traduction et les ressources humaines ainsi que les demandes d'accès à l'information soumises dans le cadre des lois sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

Les Services spécialisés comprennent les coûts du fonctionnement du standard téléphonique du Premier ministre, une unité de correspondance chargée de la correspondance non politique et non personnelle adressée au Premier ministre, et s'il y a lieu, à d'autres ministres du portefeuille, ainsi que le soutien technique associé aux déplacements des membres du Cabinet du Premier ministre. En outre, le secteur d'activité comporte certains services administratifs rendus aux commissions d'enquête et aux groupes de travail.

Les Services ministériels sont assurés par les divisions suivantes : Bureau du sous-ministre adjoint (Services ministériels), Services financiers, Administration, Services informatiques et techniques, Services ministériels d'information, Accès à l'information et protection des renseignements personnels et Ressources humaines.

Conseil privé
Ministère

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Cabinet du Premier ministre	7 884	7 884	7 798
Cabinets de ministres	7 447	7 447	9 914
Bureau du Conseil privé	54 351	15 597	69 948	48 761
Commissions d'enquête, groupes de travail et autres	9 981	9 981	4 536
Services ministériels	46 601	46 601	43 457
	126 264	15 597	141 861	114 466

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Subventions		
<i>Bureau du Conseil privé</i>		
Institut des relations intergouvernementales, Université Queen's	53 000	53 000
Total des subventions	53 000	53 000
Contributions		
<i>Bureau du Conseil privé</i>		
*Programme de contributions de l'interlocuteur fédéral	5 494 000	2 594 000
Stratégie pour les Autochtones en milieu urbain	10 050 000
Total des contributions	15 544 000	2 594 000
Total	15 597 000	2 647 000

* Anciennement « Négociations sur l'autonomie gouvernementales des Autochtones » et « Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones » dans le Budget principal des dépenses de 2003-2004.

Conseil privé
Centre canadien de gestion

Objectifs

L'objectif du CCG consiste à accroître le capital intellectuel de la fonction publique dans des domaines comme la gouvernance, la gestion du secteur public, l'apprentissage et le leadership, et à transmettre ces connaissances aux gestionnaires de la fonction publique de façon à améliorer le potentiel de la collectivité des gestionnaires et à répondre à leurs besoins d'apprentissage particuliers.

Description des secteurs d'activité

Centre canadien de gestion

Le CCG vise à enrichir le programme d'apprentissage de la fonction publique et à faciliter la transition de la fonction publique vers une organisation apprenante vouée à l'apprentissage continu. Il regroupe des gestionnaires de la fonction publique, des universitaires et des grands penseurs pour étudier, pour échanger et pour mener des recherches-actions et des recherches à long terme sur les dossiers actuels et les nouveaux enjeux liés à la gouvernance, à la gestion du secteur public, à l'apprentissage et au leadership. Il fait valoir les pratiques exemplaires en vigueur au Canada et dans divers coins du monde, il offre un guichet unique aux pays et aux organisations internationales désireuses de puiser aux connaissances et au savoir-faire du secteur public canadien. Il offre des cours de formation qui aident les gestionnaires de la fonction publique à acquérir les talents de leadership, les connaissances et le savoir-faire requis pour bien servir en cette ère du savoir. Il propose aussi des programmes de formation en perfectionnement professionnel et en développement communautaire, et il crée des événements d'apprentissage qui permettent aux gestionnaires d'échanger en temps réel pour mieux saisir les grands enjeux de l'heure. Le Centre mise sur l'apprentissage assisté par ordinateur pour appuyer l'auto-apprentissage, le partage des connaissances et les réseaux d'apprentissage. Le CCG opère sur le modèle d'un centre de services à travers lequel les gestionnaires de la fonction publique peuvent devenir une collectivité vivante et engagée.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Centre canadien de gestion	29 166	175	29 341	27 366
	29 166	175	29 341	27 366

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Contributions		
<i>Centre canadien de gestion</i>		
Contribuer à la recherche ou autres activités liées à la théorie et à la pratique de la gestion dans le secteur public	175 000	175 000
Total	175 000	175 000

Conseil privé

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Objectifs

Exceller en matière de planification et d'organisation de conférences intergouvernementales aux niveaux les plus élevés ainsi qu'au chapitre de la prestation de services à de telles réunions en vue de soulager les ministères clients, dans pratiquement tous les secteurs d'activité gouvernementale, des nombreuses tâches techniques et administratives associées à la planification et à la tenue de telles conférences, et de leur permettre de se concentrer sur les questions fondamentales.

Description des secteurs d'activité

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes est un petit organisme qui n'a qu'un seul programme et qu'un seul secteur d'activité consistant à fournir des services administratifs pour la planification et l'organisation de conférences intergouvernementales de niveau supérieur qu'il est appelé à servir dans pratiquement tous les secteurs de l'activité gouvernementale.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	6 352	6 352	3 930
	6 352	6 352	3 930

Conseil privé

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

Objectifs

Promouvoir la sécurité des transports.

Description des secteurs d'activité

Promotion de la sécurité des transports

Exécution d'enquêtes indépendantes, d'analyses, d'études et de rapports publics portant sur des accidents de transport, des incidents ou des conditions et situations dangereuses liés au fonctionnement d'un aéronef, d'un navire, de matériel ferroviaire ou de pipelines dans les éléments réglementés par le gouvernement fédéral des systèmes canadiens de transport aérien, maritime, ferroviaire et de pipelines, dans le but d'en déterminer les causes et les facteurs contributifs, d'identifier les manquements à la sécurité et de formuler des recommandations visant à éliminer ou à réduire ces manquements à la sécurité des transports.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Promotion de la sécurité des transports	30 055	30 055	25 713
	30 055	30 055	25 713

Conseil privé

Directeur général des élections

Objectifs

Assurer à l'électorat canadien l'exercice de son droit de suffrage aux élections des députés de la Chambre des communes, en conformité avec la *Loi électorale du Canada*; assurer le respect et l'application de toutes les dispositions de la *Loi électorale du Canada*; calculer le nombre de députés de la Chambre des communes à attribuer à chacune des provinces, aux termes de la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* et conformément aux dispositions des lois constitutionnelles, pour chaque exercice de révision des limites des circonscriptions électorales; et fournir l'aide technique, administrative et financière aux 10 commissions de délimitation des circonscriptions électorales, une pour chaque province, établies en conformité avec la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*.

Description des secteurs d'activité

Élections

- *Loi électorale du Canada* – Direction et surveillance générales de la conduite administrative des élections, y compris la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections de vote et l'approvisionnement en matériel d'élection à transmettre aux directeurs du scrutin lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux candidats, aux partis politiques et aux tiers, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements réglementaires aux officiers d'élection, aux vérificateurs, aux partis politiques et aux candidats dans les cas précisés par la Loi.
- *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* – Assigner par province le nombre de députés à la Chambre des communes et transmettre ces renseignements à ces 10 commissions de délimitation des circonscriptions électorales. Fournir aux 10 commissions des données statistiques, des cartes géographiques et de la documentation. Fournir la compétence financière et taxer tout compte relatif aux salaires ou à d'autres dépenses soumis par les 10 commissions afin d'être payés à même le Trésor.
- *Législation référendaire* – Direction et surveillance générales de la conduite administrative d'un référendum, y compris la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections de vote et l'approvisionnement en matériel de référendum à transmettre aux directeurs du scrutin. Lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux comités référendaires, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements réglementaires aux officiers référendaires, dans les cas précisés par la Loi.

Administration

La gestion des opérations de l'administration centrale et des fonctions légales assignées au Directeur général des élections en dehors d'une période électorale. Celles-ci incluent l'examen et l'étude des mécanismes électoraux et des dispositions de la Loi relatives aux dépenses d'élection, la compilation et la préparation de rapports réglementaires et statistiques et de manuels d'instructions à l'intention du personnel électoral, des candidats et des partis politiques et le paiement des dépenses administratives et réglementaires.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgetaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Élections	27 937	6 000	33 937	34 149
Administration	16 238	16 238	15 660
	44 175	6 000	50 175	49 809

Conseil privé
Directeur général des élections

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Autres paiements de transfert		
<i>Élections</i>		
(L) Allocation aux partis politiques enregistrés admissibles (nouvelle disposition politique et financière de la <i>Loi électorale du Canada</i>)	6 000 000
Total	6 000 000

Conseil privé

Commissaire aux langues officielles

Objectifs

Prendre les mesures visant à :

- assurer la reconnaissance du statut de chacune des langues officielles;
- faire respecter l'esprit de la *Loi* et l'intention du législateur en ce qui touche l'administration des affaires des institutions fédérales, et notamment la promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne.

Description des secteurs d'activité

Enquêtes

Effectuer des enquêtes, réaliser des études spéciales, et formuler des recommandations visant à favoriser une meilleure réception de la *Loi sur les langues officielles* et à en améliorer sa mise en œuvre.

Communications, recherches et analyses

Définir les orientations stratégiques pour le Commissariat. Assurer la liaison avec les divers organismes gouvernementaux et les différentes associations œuvrant dans le secteur des langues officielles. Informer les parlementaires et le public des dispositions et de la portée de la *Loi* et du rôle de la Commissaire.

Services corporatifs

Fournir conseils, services et produits dans les domaines suivants : gestion financière, gestion des ressources humaines, gestion de l'information et des technologies, et services administratifs.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire	Total	
Enquêtes	6 434	6 434	5 989
Communications, recherches et analyses	7 004	7 004	6 892
Services corporatifs	5 090	5 090	5 389
	18 528	18 528	18 270

Conseil privé

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Objectifs

Tenir le rôle de catalyseur pour déterminer, expliquer et promouvoir les principes et les pratiques du développement durable dans tous les secteurs de la société canadienne et dans toutes les régions du Canada.

Description des secteurs d'activité

Fournir des opinions et des informations objectives touchant l'état du débat sur l'environnement et l'économie

La TRNEE est un organisme multilatéral composé d'un président et d'un maximum de 24 membres qui sont des leaders d'opinion issus de différentes régions et divers secteurs de la société canadienne, dont le monde des affaires, les syndicats, l'enseignement, les organismes de protection de l'environnement et les Premières nations. La TRNEE préconise fortement la méthode multilatérale et la formule de la table ronde pour analyser les problèmes de développement durable, et elle sert de forum où tous les points de vue peuvent être librement exprimés et débattus. Les membres et les participants de la TRNEE qui sont engagés dans ses programmes s'efforcent de définir le rapport entre l'environnement et l'économie, aux fins de déterminer les points sur lesquels il y a entente quant aux solutions à adopter, et de signaler tout obstacle au consensus. Ces informations sont ensuite rassemblées, évaluées et communiquées aux intervenants, aux décideurs intéressés et aux médias.

La TRNEE répartit ses activités entre plusieurs programmes. Le thème d'un programme éventuel est délimité et défini, et un groupe de travail est chargé de superviser les activités qui s'y rattachent. Les problèmes nouveaux sont soumis à un examen constant et, s'ils sont considérés comme une priorité, ils donnent naissance à un nouveau programme lorsque les fonds nécessaires sont disponibles.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Fournir des opinions et des informations objectives touchant l'état du débat sur l'environnement et l'économie	5 077	5 077	5 015
	5 077	5 077	5 015

Conseil privé

Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones

Objectifs

Gestion de l'inventaire des réclamations de la Résolution des questions des pensionnats indiens

Description des secteurs d'activité

Bureau de la Résolution des questions des pensionnats indiens Canada

Le ministère est responsable et tenu de rendre compte de la gestion de tous les aspects de l'héritage de l'ancien réseau des pensionnats indiens. Ceci inclut :

- s'occuper de tous les litiges liés aux réclamations des pensionnats indiens;
- négocier avec les organisations religieuses qui ont partagé la responsabilité de la gestion des écoles;
- administrer le Cadre national de règlement pour les règlements à l'amiable;
- maintenir des relations de travail de collaboration avec les organisations autochtones et leurs communautés;
- fournir les services ministériels complets pour soutenir ces initiatives.

Pour remplir son mandat, le Bureau gèrera l'inventaire des réclamations de la Résolution des questions des pensionnats indiens en:

- centralisant et concentrant les efforts fédéraux pour régler les réclamations associées au fonctionnement de l'ancien réseau des pensionnats indiens aussi rapidement que possible;
- coordonnant les négociations entre le gouvernement du Canada et les principales organisations religieuses concernant leurs responsabilités partagées à l'égard de ces réclamations;
- travaillant en collaboration avec les survivants des pensionnats indiens pour élaborer une stratégie de guérison visant à aider les personnes et les communautés à composer avec l'héritage du passé.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Bureau de la Résolution des questions des pensionnats indiens Canada	96 817	3 000	99 817	56 553
	96 817	3 000	99 817	56 553

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Contributions		
<i>Bureau de la Résolution des questions des pensionnats indiens Canada</i>		
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	3 000 000	1 800 000
Total	3 000 000	1 800 000

Conseil privé
 Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada

Objectifs

Diriger la gestion des ressources humaines pour créer une fonction publique fédérale moderne, efficace et efficiente qui est vouée à l'excellence et représentative du public canadien, ainsi que fournir une orientation générale à toutes les institutions assujetties à la *Loi sur les langues officielles* et les encadrer.

Description des secteurs d'activité

Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada
 La gestion des régimes touchant les ressources humaines et les langues officielles.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada	42 283	16 200	58 483
	42 283	16 200	58 483

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Contributions		
<i>Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada</i>		
Programme de stages pour les jeunes	16 200 000
Total	16 200 000

Conseil privé

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Objectifs

Assurer une surveillance externe de la façon dont le Service canadien du renseignement de sécurité exerce ses fonctions; et examiner les plaintes déposées par des particuliers ou les rapports présentés par des ministres relativement à des habilitations de sécurité ou à la sécurité nationale du Canada.

Description des secteurs d'activité

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) assure deux types de services différents et distincts : il effectue un examen indépendant du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et il étudie les plaintes de particuliers ou les rapports de ministres concernant les habilitations de sécurité, l'immigration, la citoyenneté et d'autres questions touchant les enquêtes du SCRS.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	2 471	2 471	2 338
	2 471	2 471	2 338

12 Défense nationale

Ministère 12-3

Comité des griefs des Forces canadiennes 12-7

Commission d'examen des plaintes concernant la police
militaire 12-8

Défense nationale

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence
Défense nationale			
Ministère			
1	9 806 266	8 983 228	823 038
5	2 158 297	1 888 962	269 335
10	180 576	371 749	(191 173)
(L) Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile	70	67	3
(L) Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	12 000	11 500	500
(L) Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R.1970, ch. D-3)	2 500	2 500
(L) Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique (<i>Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits</i>)	100	100
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés – Membres militaires	899 717	793 988	105 729
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	227 990	202 906	25 084
Total du Ministère	13 287 516	12 255 000	1 032 516
Comité des griefs des Forces canadiennes			
15	7 661	5 555	2 106
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	894	592	302
Total de l'organisme	8 555	6 147	2 408
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire			
20	3 796	3 662	134
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	415	359	56
Total de l'organisme	4 211	4 021	190

Défense nationale

Ministère

Objectifs

Défendre les intérêts et les valeurs du Canada et de sa population, tout en contribuant à la paix et à la sécurité internationales.

Description des secteurs d'activité

Commandement et contrôle

Le Ministère acquerra et conservera la capacité de recueillir, d'analyser et de communiquer des renseignements, de planifier et de coordonner des opérations, et de fournir les moyens nécessaires pour diriger des forces de manière à remplir les missions.

Ce programme descripteur présente la gamme des fonctions (résultats) que le Ministère doit remplir pour exercer avec efficacité et efficience le commandement et le contrôle sur les Forces canadiennes. Cela comprend un éventail de fonctions de soutien des services d'information et du processus décisionnel, par exemple la transmission des données et les communications vocales, et la collecte et l'analyse des renseignements. Les fonctions en question sont remplies par diverses unités de soutien et unités opérationnelles, notamment : des éléments de commandement opérationnels et tactiques; des moyens de communication fixes et déployables et des dispositifs spéciaux de surveillance; des éléments nationaux de collecte et d'analyse de l'information; des éléments canadiens, américains et de l'OTAN de contrôle aérospatial et d'alerte.

Exécution des opérations

Le Ministère offrira la capacité d'employer la gamme des ressources militaires nécessaires pour remplir les missions, au moment et à l'endroit indiqués.

Ce programme descripteur expose la série de résultats auxquels le Ministère affecte l'essentiel de ses forces militaires opérationnelles. Ces résultats se rapportent surtout à des missions et à des fonctions militaires particulières confiées aux FC, conformément au Livre blanc; ils concernent des éléments de capacité pure et des éléments désignés et employés régulièrement dans le cadre de missions continues. Les forces opérationnelles comprennent : les forces maritimes, terrestres et aériennes de première ligne prêtes au combat; les éléments déployables du génie et de secours aux sinistrés et d'autres éléments spécialisés.

Soutien aux forces

Le Ministère réparera et entretiendra le matériel, logera et soutiendra le personnel, et créera l'infrastructure et les capacités nécessaires pour appuyer les opérations militaires.

Ce programme descripteur expose la série de résultats que le Ministère doit obtenir pour exécuter les activités militaires avec efficacité et efficience. Ces résultats diffèrent de ceux que suppose le développement des forces, en ce sens qu'ils se rapportent surtout au soutien de l'emploi des forces militaires du Canada plutôt qu'à la création de ces forces. Les éléments de soutien comprennent un éventail d'unités opérationnelles et déployables auxquelles font complément des installations fixes et des fournisseurs de services tels que : les bases, escadres, dépôts d'approvisionnement et autres éléments d'infrastructure de la Défense; des éléments de maintenance, de génie et d'entretien du matériel; des équipements de transport et des moyens logistiques pour les mouvements et le soutien; des services médicaux, dentaires et juridiques et d'autres services de soutien du personnel; des attachés militaires et du personnel de liaison avec les forces étrangères.

Défense nationale

Ministère

Développement des forces

Le Ministère recrutera et formera du personnel, examinera, mettra à l'essai et acquerra du matériel, et concevra une structure des forces pour doter le pays d'unités militaires polyvalentes prêtes au combat.

Ce programme descripteur regroupe la gamme de résultats que le Ministère doit obtenir pour fournir au gouvernement des forces militaires polyvalentes prêtes au combat. Cela suppose tout un éventail de capacités générales de soutien qui procurent au Ministère le personnel, le matériel et les structures organisationnelles nécessaires pour créer des forces capables d'exécuter des opérations militaires avec efficacité. L'instruction et l'emploi de la Réserve et les activités de mobilisation constituent des éléments importants du développement des forces. Ce sont surtout des éléments nationaux fixes qui fournissent les ressources propres à ce développement : les écoles, collèges et centres d'instruction militaire; les bureaux de projet et les unités d'essai et d'évaluation; les centres de recrutement; les centres de recherche, les instituts et les unités d'essai et d'évaluation; les éléments d'instruction et d'emploi de la Réserve.

Politiques et stratégies du Ministère

Le Ministère formulera et mettra en œuvre les politiques et les stratégies nécessaires pour gérer ses activités, réaliser les grands objectifs du gouvernement et fournir des conseils en matière de défense et de sécurité.

Ce programme descripteur comprend la série de résultats que le Ministère doit obtenir afin de se conformer aux exigences législatives et administratives et aux obligations en matière de gestion. Ce sont surtout des résultats axés sur les activités du Ministère, mais ils se rapportent aussi à la nécessité pour lui de mener ses affaires d'une façon transparente et humaine, en prenant conscience des besoins de la société, de manière à refléter et à réaffirmer les valeurs et les attentes de son personnel et de toute la population canadienne. À cet égard, le Ministère obtient presque entièrement ses ressources auprès de fournisseurs de services canadiens, notamment : le personnel ministériel au niveau national; les éléments d'information publique et de représentation de la Défense; les éléments s'occupant des programmes des cadets et militant en faveur des forces armées avec l'appui de la Défense.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2004–2005				Total	Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Commandement et contrôle	1 006 242	455 712	3 893	1 458 061	1 413 302
Exécution des opérations	3 401 127	831 552	2 837	1 830	4 233 686	4 007 410
Soutien aux forces	4 687 248	669 859	20 050	165 506	5 211 651	4 540 130
Développement des forces	2 004 068	158 884	3 147	244 539	1 921 560	1 904 727
Politiques et stratégies du Ministère	257 019	42 290	169 142	5 893	462 558	389 431
	11 355 704	2 158 297	195 176	421 661	13 287 516	12 255 000

Défense nationale
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Subventions		
<i>Soutien aux forces</i>		
(L) Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique (<i>Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits</i>)	100 000	100 000
<i>Développement des forces</i>		
Institut pour la surveillance environnementale et la recherche	1 125 000	1 125 000
Caisse de bienfaisance de l'Aviation royale du Canada	12 090	12 090
Caisse de bienfaisance de la Marine royale du Canada	10 285	10 285
<i>Politiques et stratégies du ministère</i>		
Ligue des cadets de l'air du Canada	250 000	250 000
Ligue des cadets de l'armée du Canada	250 000	250 000
Ligue navale du Canada	250 000	250 000
Institut canadien des affaires internationales	40 000	40 000
Institut canadien d'études stratégiques	89 250	89 250
Centre d'étude sur les conflits	60 000	60 000
Pensions et rentes versées à des civils :		
M. R.P. Thompson	12 500	15 000
Forum sur la sécurité et la défense	2 000 000	2 000 000
Total des subventions	4 199 125	4 201 625
Contributions		
<i>Exécution des opérations</i>		
Contribution à l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens	2 622 900	2 316 022
Contribution à l'Organisation internationale de surveillance maritime par satellite	213 731	215 000
<i>Soutien aux forces</i>		
Contributions aux provinces et aux municipalités pour des projets d'aide économique	5 450 000	5 450 000
(L) Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R.1970, ch. D-3)	2 500 000	2 500 000
(L) Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	12 000 000	11 500 000
<i>Développement des forces</i>		
Centre canadien d'entraînement au maintien de la paix internationale	2 000 000	5 000 000
<i>Politiques et stratégies du ministère</i>		
Comité de revue de la défense biologique et chimique	100 000	100 000
Programme d'aide à l'entraînement militaire	3 308 189	3 308 189
Aide mutuelle	200 000	2 626 000
Commandement allié de l'OTAN, Quartier général du corps d'intervention rapide	185 000	112 000
Infrastructure de l'OTAN – dépenses en capital	46 500 000	42 170 000
Budgets militaires et organismes de l'OTAN	115 766 000	95 205 197
État-major de l'Air – Force de réponse	53 000	48 000
Brigade d'intensité élevée de la force d'alerte des Nations Unies	78 000	77 000
Total des contributions	190 976 820	170 627 408

Défense nationale
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Postes non requis		
Bourses de recherches – planification d’urgence	54 000
Contributions aux provinces pour l’aide financière en cas de catastrophes naturelles	200 000 000
Contributions aux provinces et aux municipalités en vertu de la <i>Loi sur la protection civile</i>	9 890 967
Congrès des Associations de la Défense	75 000
Contribution à l’Association civile de recherche et de sauvetage aériens – Fonds des nouvelles initiatives	1 000 000
Total des postes non requis	211 019 967
Total	195 175 945	385 849 000

Défense nationale

Comité des griefs des Forces canadiennes

Objectifs

La création du Comité résulte de la volonté du gouvernement de moderniser le système de justice militaire dans les Forces canadiennes et de le rendre plus efficace, transparent et humain pour contribuer à l'amélioration des relations de travail pour ses membres. Plus particulièrement, son objectif peut s'articuler comme suit : agir à titre de tribunal administratif indépendant et assurer l'examen juste et impartial des griefs qui doivent lui être soumis selon la *Loi sur la défense nationale*.

Le Comité a comme tâche d'enquêter, d'analyser, d'examiner, de réviser et d'entendre les griefs qui lui sont référés par le chef d'état-major de la Défense (CEMD) et selon la législation pertinente, et de fournir ses constatations et recommandations au CEMD et au plaignant. Le CEMD rend des décisions finales.

Description des secteurs d'activité

Comité des griefs des Forces canadiennes

Le Comité des griefs des Forces canadiennes n'a qu'un seul secteur d'activité désigné comme étant « L'examen de griefs des membres des Forces canadiennes référés par le chef d'état-major de la Défense » conformément à la Loi et aux règlements s'y afférents.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Comité des griefs des Forces canadiennes	8 555	8 555	6 147
	8 555	8 555	6 147

Défense nationale

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

Objectifs

Traiter avec toute la célérité possible les plaintes d'ingérence reçues des policiers militaires, examiner la façon dont le Grand prévôt traite les plaintes pour inconduite des policiers militaires et réviser la façon dont le Grand prévôt traite de certaines plaintes d'inconduite à la demande d'un plaignant.

Description des secteurs d'activité

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire
Effectuer le traitement des plaintes concernant la police militaire.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	4 211	4 211	4 021
	4 211	4 211	4 021

13 Développement des ressources humaines (Développement social)

Ministère 13-2

Développement des ressources humaines (Développement social)

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence
Développement des ressources humaines (Développement social)			
1 Dépenses de fonctionnement	265 565	272 200	(6 635)
5 Subventions et contributions	241 456	239 932	1 524
(L) Ministre du Développement des ressources humaines – Traitement et allocation pour automobile	70	67	3
(L) Versements de la Sécurité de la vieillesse	21 553 000	20 600 000	953 000
(L) Versements du Supplément de revenu garanti	5 949 000	5 805 000	144 000
(L) Versements d'Allocations	438 000	395 000	43 000
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	106 870	95 120	11 750
Total du Ministère	28 553 961	27 407 319	1 146 642

Développement des ressources humaines (Développement social)

Objectifs

L'objectif de Développement social Canada est d'aider le gouvernement à atteindre son but de sécuriser et de renforcer les assises sociales du Canada, dans le respect des compétences fédérales, provinciales et territoriales.

Description des secteurs d'activité

Politique du développement social

L'élaboration de politiques et de programmes visant à promouvoir le bien-être des Canadiens grâce à :

- l'acquisition et la diffusion des connaissances sur les enjeux et les tendances dans le domaine de la politique sociale;
- la planification et le développement de politiques stratégiques et évaluation;
- le développement, le maintien et le renforcement des relations avec les partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et avec les secteurs bénévole et à but non lucratif ainsi que la coordination des affaires internationales.

Avis et conseils en matière de communications stratégiques et ministérielles qui permettent au Ministère d'atteindre ses objectifs ministériels et des secteurs d'activité.

Programmes de la sécurité du revenu

Ce secteur d'activité englobe deux programmes importants de la sécurité du revenu : le Régime de pensions du Canada (RPC) et la Sécurité de la vieillesse (SV).

- Les prestations du RPC comprennent les prestations de retraite, les prestations d'invalidité, les prestations d'enfant et les prestations de conjoint survivant. Les prestations de la SV comprennent la pension de base de la SV, le Supplément de revenu garanti (SRG), l'Allocation et l'Allocation au survivant.
- Le secteur d'activité négocie et administre également les ententes internationales de sécurité sociale pour s'assurer que les nouveaux venus au Canada et ceux qui le quittent sont en mesure d'exercer les droits en matière de sécurité sociale qu'ils ont acquis dans les deux pays, dans la plus grande mesure possible.
- L'administration du programme d'invalidité du RPC comprend l'évaluation des demandes initiales et un palier d'appel administratif, la réévaluation de l'admissibilité continue et la coordination de la réadaptation professionnelle.
- Le Tribunal de révision et la Commission d'appel des pensions sont responsables des deuxième et troisième paliers d'appel et fonctionnent indépendamment du Ministère.

Afin d'améliorer l'administration des programmes, les Programmes de la sécurité du revenu aideront les Canadiens à mieux comprendre les pensions publiques dans le contexte du système de revenu de retraite global et prendre les mesures nécessaires pour atteindre leurs objectifs en matière de retraite. Ce secteur comprend l'envoi chaque année des états de compte des cotisants du RPC ainsi que le travail avec nos partenaires au sein du système canadien de revenu de retraite, y compris les gouvernements provinciaux et les organisations non gouvernementales.

Partenariats sociaux

Ce secteur d'activité vise à assurer le bien-être social des Canadiens en :

- appuyant les familles avec des enfants grâce à des programmes particuliers, dont la Prestation nationale pour enfants, l'Entente sur le développement de la petite enfance et le Cadre multilatéral sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux.
- augmentant la capacité des communautés, des secteurs privé et bénévole de promouvoir l'intégration et la participation des citoyens, grâce à des programmes précis, dont le Programme de partenariats pour le développement social et l'Initiative du secteur bénévole et communautaire.
- Encourageant la transition, la réinsertion et la réintégration au marché du travail des personnes handicapées et leur participation équitable à l'apprentissage et au sein de la collectivité, grâce à des programmes précis, dont le Fonds d'intégration pour les personnes handicapées et le Cadre multilatéral pour les ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées.

Développement des ressources humaines (Développement social)

Prestation de services et versement de prestations

Ce secteur d'activité comprend :

- la gestion et l'exécution des activités des systèmes qui appuient la prestation des services et le versement des prestations à nos clients;
- les services de conseils et d'orientation par l'élaboration de politiques et de procédures qui appuient l'exécution conjointe des programmes à l'échelle locale, régionale et nationale;
- les services directs à la clientèle par téléphone, par Internet et par la poste et un réseau intégré de prestation de services pour le ministère du Développement social et d'autres ministères;
- l'émission des numéros d'assurance sociale, l'administration du registre d'assurance sociale et l'assurance de l'intégrité de l'identité des clients et des dépenses en matière de prestations;
- un leadership national en matière de modernisation et de coordination des principes et des projets en matière de prestation de services.

Services ministériels

Ce secteur d'activité comprend les services suivants :

- la Direction ministérielle est responsable de donner des conseils aux ministres et de l'administration générale du Ministère, ce qui comprend les questions de gouvernance et un processus de gestion intégrée;
- le secteur Services financiers et administratifs offre des services administratifs et financiers pour appuyer les clients du Ministère et leur permettre d'atteindre les objectifs de leurs secteurs d'activité, conformément aux politiques gouvernementales générales;
- le secteur Ressources humaines fournit des stratégies, des politiques et des programmes en matière de gestion des ressources humaines pour aider les gestionnaires à atteindre les objectifs opérationnels du Ministère par l'entremise de leurs employés, conformément aux politiques gouvernementales générales.

Le ministère du Développement social est responsable d'assurer la prestation de services ministériels partagés au ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2004–2005			Total	Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Paiements de transfert			
Politique du développement social	30 228	18 418	11 810	11 711
Programmes de la sécurité du revenu	213 653	27 940 000	124 166	28 029 487	26 884 535
Partenariats sociaux	15 250	241 456	320	256 386	254 731
Prestation de services et versement de prestations	417 218	282 074	135 144	131 280
Services ministériels	414 859	293 725	121 134	125 062
	1 091 208	28 181 456	718 703	28 553 961	27 407 319

Développement des ressources humaines (Développement social)

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Subventions		
<i>Programmes de la sécurité du revenu</i>		
(L) Versements de la Sécurité de la vieillesse	21 553 000 000	20 600 000 000
(L) Versements du Supplément de revenu garanti	5 949 000 000	5 805 000 000
(L) Versements d'Allocations	438 000 000	395 000 000
<i>Partenariats sociaux</i>		
Subventions aux organismes sans but lucratif pour les activités admissibles à l'aide financière du Programme de partenariats pour le développement social	13 596 000	7 045 000
Total des subventions	27 953 596 000	26 807 045 000
Contributions		
<i>Partenariats sociaux</i>		
Paielements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux autres organismes publics, aux organisations, aux groupes, aux collectivités, aux employeurs et aux particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail ou en affaires, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au développement social des Canadiens et des autres participants à la vie canadienne.	35 860 000	40 887 000
Total des contributions	35 860 000	40 887 000
Autres paielements de transfert		
<i>Partenariats sociaux</i>		
Paielements aux provinces et aux territoires en vertu du Cadre multilatéral d'ententes relatives aux personnes handicapées	192 000 000
Total des autres paielements de transfert	192 000 000
Postes non requis		
Aide à l'employabilité des personnes handicapées – Versements aux gouvernements provinciaux et territoriaux, selon les ententes bilatérales, afin de pourvoir au financement de différentes mesures qui faciliteront l'intégration des adultes handicapés au marché du travail en les aidant à se préparer, à trouver un emploi et à le garder	192 000 000
Total des postes non requis	192 000 000
Total	28 181 456 000	27 039 932 000

14 Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Ministère 14-2

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien			
1 Dépenses de fonctionnement	42 919	38 795	4 124
5 Subventions et contributions	342 469	258 933	83 536
(L) Ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Traitement et allocation pour automobile	70	70
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 348	4 915	433
Postes non requis			
– Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	7 900	(7 900)
– Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	9 900	(9 900)
Total de l'organisme	390 806	320 443	70 363

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Objectifs

Promouvoir la diversification économique de l'Ouest du Canada de manière à permettre à cette région d'exercer une plus grande influence sur la politique nationale et la prise de décisions, d'améliorer les services à la clientèle dans l'Ouest et de favoriser la coordination fédérale-provinciale.

Description des secteurs d'activité

Diversification de l'économie de l'Ouest

Orienter plus efficacement, en étroite collaboration avec les parties intéressées de l'Ouest, les politiques, les règlements et les ressources du gouvernement fédéral afin d'en faire des mécanismes plus constructifs de croissance et de diversification de l'économie de l'Ouest.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Diversification de l'économie de l'Ouest	48 337	342 469	390 806	320 443
	48 337	342 469	390 806	320 443

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Subventions		
<i>Diversification de l'économie de l'Ouest</i>		
Subventions pour le Programme de diversification de l'Ouest	5 000 000	5 000 000
Total des subventions	5 000 000	5 000 000
Contributions		
<i>Diversification de l'économie de l'Ouest</i>		
Contributions prévues dans des programmes ou pour des projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest	112 729 240	71 896 240

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Les contributions versées au titre du Programme d'investissement en innovation et dans les communautés serviront à financer des activités qui appuient l'innovation ou aident les communautés à participer à l'économie fondée sur le savoir	10 774 760	10 774 760
Contributions aux petites et moyennes entreprises de l'Ouest œuvrant dans des industries stratégiques en établissant des fonds d'emprunt et d'investissement spécialisés, selon une formule commerciale, de concert avec des fournisseurs de prêt et de capital-risque des secteurs privé et public	4 590 000	3 800 000
Contributions aux provinces de l'Ouest du Canada en vertu du Programme Infrastructures Canada	209 375 000	167 462 000
Total des contributions	337 469 000	253 933 000
Postes non requis		
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	7 900 000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	9 900 000
Total des postes non requis	17 800 000
Total	342 469 000	276 733 000

15 Environnement

Ministère 15-3

Société canadienne d'hypothèques et de logement 15-8

Agence canadienne d'évaluation
environnementale 15-9

Bureau de l'infrastructure du Canada 15-10

Agence Parcs Canada 15-11

Environnement

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence
Environnement				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	626 390	551 241	75 149
5	Dépenses en capital	42 210	37 480	4 730
10	Subventions et contributions	57 572	67 413	(9 841)
15	Paiements à Queens Quay West Land Corporation	4 000	4 000
20	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Incorporée
(L)	Ministre de l'Environnement – Traitement et allocation pour automobile	70	67	3
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	74 992	64 483	10 509
Total du Ministère		805 234	720 684	84 550
Société canadienne d'hypothèques et de logement				
25	Dépenses de fonctionnement Non-budgétaire	2 222 209	2 071 683	150 526
(L)	Avances consenties en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	(190 200)	(218 800)	28 600
Total de l'organisme		2 032 009	1 852 883	179 126
Agence canadienne d'évaluation environnementale				
30	Dépenses du Programme	15 930	11 408	4 522
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 953	1 333	620
Total de l'organisme		17 883	12 741	5 142
Bureau de l'infrastructure du Canada				
35	Dépenses de fonctionnement	15 702	17 468	(1 766)
40	Contributions	406 958	5 191	401 767
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 445	1 237	208
Total de l'organisme		424 105	23 896	400 209
Agence Parcs Canada				
45	Dépenses du Programme	330 769	285 265	45 504
50	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	5 000	4 500	500
(L)	Dépenses qui équivalent aux revenus résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	78 000	72 158	5 842
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	42 769	38 446	4 323
Total de l'organisme		456 538	400 369	56 169

Environnement Ministère

Objectifs

Le Programme de l'environnement a pour but de concrétiser l'idée du développement durable au Canada, en aidant les Canadiens à vivre et à prospérer dans un environnement qu'il y a lieu de respecter, de protéger et de conserver.

Description des secteurs d'activité

Un environnement sain

Les Canadiens sont touchés par des polluants de sources et de formes diverses. L'objectif du secteur d'activité, Un environnement sain, est de protéger les Canadiens des sources de pollution intérieures et mondiales. Les activités que mène Environnement Canada, en collaboration avec les provinces et d'autres partenaires, sont les suivantes : définir les menaces liées aux polluants, ainsi que leurs sources et les méthodes permettant de les contrôler par le recours à des connaissances scientifiques fiables; élaborer des normes, des directives et des codes de pratiques pour garantir des niveaux adéquats de protection de la qualité de l'environnement; choisir et mettre en œuvre des stratégies appropriées de prévention ou de réduction de la pollution; administrer et appliquer les règlements pour la prévention et le contrôle de la pollution dans les sphères de compétence fédérale; surveiller les niveaux de contaminants dans l'air, l'eau et les sols; représenter les intérêts du Canada dans l'élaboration d'ententes et d'accords internationaux pour la réduction de la pollution; fournir des conseils et des outils permettant de prévenir la pollution et d'appuyer le développement et la diffusion des technologies vertes.

Nature

Les écosystèmes sont précieux pour les Canadiens en ce qu'ils leur fournissent un grand nombre de ressources et de services, qu'il s'agisse de l'oxygène nécessaire à notre existence ou de loisirs de toutes sortes. L'objectif du secteur d'activité, Nature, est de préserver la diversité biologique dans les écosystèmes sains. Les activités que mène Environnement Canada, en collaboration avec les provinces et d'autres partenaires, sont les suivantes : développer les connaissances et les outils scientifiques nécessaires pour comprendre et atténuer les effets de l'activité humaine sur les écosystèmes; contrôler les oiseaux migrateurs et les habitats d'oiseaux migrateurs d'importance nationale; élaborer et mettre en œuvre des plans de rétablissement des espèces en péril; faire preuve de leadership dans la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique; mettre en pratique une approche intégrée de la conservation et de la restauration d'écosystèmes importants et fournir des outils pour développer la capacité des intervenants locaux à poursuivre ce travail; défendre les intérêts du Canada dans les instances internationales concernant la faune, la santé des écosystèmes et la biodiversité; assurer le leadership fédéral dans la conservation et la protection des ressources en eau du Canada.

Prévisions météorologiques et environnementales

Les Canadiens sont touchés par les conditions environnementales à diverses échelles dans le temps et l'espace : qu'il s'agisse de minutes ou de siècles, de villes ou de continents. L'objectif du secteur d'activité, Prévisions météorologiques et environnementales, est d'aider les Canadiens à s'adapter à leur environnement de manière à sauvegarder leur santé et leur sécurité, à optimiser l'activité économique et à améliorer la qualité de l'environnement. Les activités que mène Environnement Canada sont les suivantes : surveiller l'état de l'atmosphère (conditions météorologiques, climat, qualité de l'air et rayonnements ultraviolets), de l'hydrosphère (l'eau) et de la cryosphère (la glace et la neige); fournir de l'information sur les états passé, présent et futur de l'environnement physique; émettre des avertissements de conditions météorologiques et de risques environnementaux extrêmes; s'engager dans la recherche scientifique sur les causes des phénomènes atmosphériques extrêmes, sur les mécanismes de transport des produits chimiques et des conditions climatiques dans l'atmosphère et dans le monde et, enfin, sur l'incidence de l'activité humaine sur l'environnement atmosphérique; formuler des avis sur l'adaptation aux changements météorologiques et climatiques.

Environnement Ministère

Gestion, administration et politique

Pour répondre à des questions complexes et de portée générale, le Ministère doit maintenir une forte capacité à formuler des politiques et une aptitude à fournir des services efficaces et novateurs. L'objectif du secteur d'activité, Gestion, administration et politique, est d'assurer une gestion ministérielle stratégique et efficace permettant la réalisation de résultats sur le plan environnemental. En particulier, ce secteur d'activité est chargé des aspects suivants : leadership ministériel; conseils stratégiques en matière d'orientation; analyses socio-économiques; coordination des activités internationales du Ministère; leadership et coordination dans la mise en place de partenariats avec l'industrie, les organismes non gouvernementaux, les peuples autochtones, les provinces et d'autres ministères; communications et services de sensibilisation du public; services de soutien en ce qui concerne les prises de décisions, la gestion et les responsabilités, y compris les systèmes et les services de planification et de finances, la technologie de l'information, les dossiers et les fonds de renseignements, les ressources humaines, la sécurité et la gestion de l'actif et des locaux ainsi que les systèmes de gestion environnementale.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005				Total	Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Un environnement sain	236 029	13 430	23 651	9 195	263 915	228 153
Nature	178 594	2 586	29 210	6 911	203 479	182 535
Prévisions météorologiques et environnementales	250 592	24 955	2 602	64 146	214 003	190 646
Gestion, administration et politique	121 246	1 239	2 109	757	123 837	119 350
	786 461	42 210	57 572	81 009	805 234	720 684

Nota : Le secteur d'activité Gestion, administration et politique comprend des paiements à la Queens Quay West Land Corporation (4 000 \$ au crédit 15) et à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. (crédit 20). Le cas échéant, d'autres renseignements concernant les activités de ces sociétés figurent dans les pages qui suivent le tableau des paiements de transfert.

Environnement
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Subventions		
<i>Un environnement sain</i>		
Subventions pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	2 000 000	2 000 000
<i>Prévisions météorologiques et environnementales</i>		
Subventions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	42 000	42 000
Total des subventions	2 042 000	2 042 000
Contributions		
<i>Un environnement sain</i>		
Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	697 000	1 097 000
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	125 000	2 078 000
ÉcoAction 2000 – Initiative de financement communautaire	2 522 000	2 522 000
Contribution du Canada au Budget de la Commission de coopération environnementale	4 600 000	4 200 000
Fonds d'action pour le changement climatique (FACC)	4 454 000	12 700 000
Contributions à l'appui des projets liés à l'environnement et au développement durable	2 600 000
Contributions relatives à l'assainissement des étangs de goudron de Sydney et des sites de fours à coke situés dans le bassin hydrographique du Ruisseau Muggah	3 000 000	8 000 000
Contributions pour mieux faire connaître et comprendre les enjeux liés à l'environnement et au développement durable	1 700 000	2 045 100
Contributions pour le Service écojeunesse international et le Programme de stages pour les jeunes d'Horizons Sciences	1 953 000
<i>Nature</i>		
Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	977 000	977 000
Contributions à l'appui des projets liés à l'environnement et au développement durable	9 682 000	18 250 800
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	1 337 000	337 300
Contributions pour le Service écojeunesse international et le Programme de stages pour les jeunes d'Horizons Sciences	1 116 000
ÉcoAction 2000 – Initiative de financement communautaire	3 898 000	3 898 000
Contribution à la Fondation Habitat faunique Canada	2 200 000	2 200 000
Contributions pour le Programme d'intendance de l'habitat	10 000 000
<i>Prévisions météorologiques et environnementales</i>		
Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	500 000	600 000
Contributions pour mieux faire connaître et comprendre les enjeux liés à l'environnement et au développement durable	17 000	17 000
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	1 693 000	1 693 000
Fonds d'action pour le changement climatique (FACC)	150 000	1 355 000
Contributions à l'appui des projets liés à l'environnement et au développement durable	200 000

Environnement
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
<i>Gestion, administration et politique</i>		
Contributions pour mieux faire connaître et comprendre les enjeux liés à l'environnement et au développement durable	1 602 000	1 090 700
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	507 000	162 000
Total des contributions	55 530 000	63 222 900
Postes non requis		
Contributions pour mieux faire connaître et comprendre les enjeux liés à l'environnement et au développement durable	1 146 100
Contribution à la province de Québec – Accord sur les relevés hydrométriques	200 000
ÉcoAction 2000 – Initiative d'engagement publique	50 000
Contribution au Conseil canadien des ministres de l'Environnement, équivalente au tiers de son budget de fonctionnement	752 000
Total des postes non requis	2 148 100
Total	57 572 000	67 413 000

Environnement

Ministère

Renseignements additionnels – Queens Quay West Land Corporation

Objectifs

Aider à développer les terrains du secteur riverain central de Toronto en un parc urbain.

Description des secteurs d'activité

Queens Quay West Land Corporation

Les paiements émis permettent de financer la Queens Quay West Land Corporation qui fournit une subvention de fonctionnement au Harbourfront Centre à Toronto.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Queens Quay West Land Corporation		
Dépenses de fonctionnement : Paiement au Harbourfront Centre	4 000
Total des besoins budgétaires	4 000

Nota : En 2003-2004, le Budget principal des dépenses de la Queens Quay West Land Corporation figurait dans la liste du ministère des Transports

Environnement

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Objectifs

Accroître les choix en matière d'habitation et rendre les logements plus abordables pour les Canadiens; améliorer les conditions de logement et de vie des Canadiens; favoriser la concurrence, la création d'emplois et la prospérité du secteur de l'habitation; et être un organisme progressiste et capable d'adaptation.

Description du financement par voie de crédits

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Dans le domaine du financement de l'habitation, la SCHL offre aux prêteurs des services d'assurance hypothécaire et d'approbation des demandes d'assurance prêt, en plus de garantir le paiement ponctuel des sommes dues (intérêts et principal) aux détenteurs de titres hypothécaires et d'obligations hypothécaires du Canada.

Sur le plan de l'aide au logement, la SCHL appuie le parc social canadien, accorde une aide ciblée par des initiatives spéciales en matière d'habitation, favorise la création de logements à prix abordable et soutient les Canadiens qui ont des besoins de logement spéciaux ou particuliers.

Dans le cadre de ses activités de recherche et de diffusion de l'information, la SCHL offre des renseignements fiables et objectifs sur le logement, au moyen de recherches commandées et de programmes de recherche d'initiative privée, en effectuant des enquêtes dans le domaine de l'habitation, ainsi qu'en fournissant des données, des analyses et des prévisions détaillées sur les tendances et les conditions qui caractérisent l'économie, et les marchés du logement et du crédit hypothécaire.

La SCHL effectue un certain nombre d'activités internationales, en vue d'aider les exportateurs canadiens dans le secteur de l'habitation. Entre autres, elle fait la promotion des produits, des services et du savoir-faire canadien à l'étranger. La Société transmet également ses connaissances, notamment, sur les mécanismes de financement de l'habitation, aux pays en développement et aux pays en transition.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Société canadienne d'hypothèques et de logement :		
Dépenses budgétaires	2 222 209	2 071 683
Dépenses non budgétaires (nettes)	(190 200)	(218 800)
Total des besoins	2 032 009	1 852 883

Environnement

Agence canadienne d'évaluation environnementale

Objectifs

Fournir des évaluations environnementales de haute qualité qui contribuent à une prise de décision éclairée au profit du développement durable.

Description des secteurs d'activité

Agence canadienne d'évaluation environnementale

L'Agence est chargée de fournir des conseils et des recommandations aux décideurs qui respectent les valeurs exprimées par la population et les principes du développement durable. L'Agence facilite également la coordination et l'harmonisation des approches en évaluation environnementale à tous les ordres de gouvernement et avec d'autres instances, y compris les régimes autochtones, grâce à de meilleurs partenariats. L'Agence améliore continuellement l'efficacité, l'efficacité, la prévisibilité et la cohérence du processus fédéral d'évaluation environnementale, tout en maintenant les normes de qualité les plus élevées. De plus, l'Agence fournit des cours et de la formation aux ministères fédéraux en vue d'améliorer leur compréhension de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, leur conformité à la Loi et de la directive du Cabinet de 1999 sur l'évaluation des projets de politiques, de plans et de programmes. Enfin, l'Agence représente les intérêts du Canada en matière d'évaluation environnementale aux forums internationaux.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005				Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire			Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Agence canadienne d'évaluation environnementale	19 910	1 474	3 501	17 883	12 741
	19 910	1 474	3 501	17 883	12 741

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Contributions		
<i>Agence canadienne d'évaluation environnementale</i>		
Contribution à la province de Québec – Convention de la Baie James et du Nord québécois	173 500	173 500
Contributions à l'appui de la promotion de la recherche-développement en matière d'évaluation environnementale	300 000	300 000
Contributions à l'appui de la participation du public au processus d'examen d'évaluation environnementale – Fonds d'aide financière aux participants	1 000 000	1 000 000
Total	1 473 500	1 473 500

Environnement

Bureau de l'infrastructure du Canada

Objectifs

Les objectifs d'Infrastructure Canada sont de favoriser des projets d'infrastructure qui contribuent à la qualité de vie, à la croissance économique, à la création de collectivités durables et au commerce international au Canada ainsi que de fournir des conseils stratégiques, assurer la défense des intérêts et veiller à la qualité des communications et des pratiques de gestion pour assurer une bonne gouvernance de l'infrastructure publique et la prise de décisions judicieuses concernant celle-ci.

Description des secteurs d'activité

Investissement dans l'infrastructure et information sur celle-ci

Ce secteur d'activité appuie l'investissement dans des projets d'infrastructure matérielle à travers tout le Canada, par la gestion et l'administration de programmes de financement de base.

Politiques, administration et communications liées à l'infrastructure

Ce secteur d'activité consiste à assurer la planification stratégique, à formuler des conseils stratégiques et à assurer des services généraux et la gestion des communications afin que les programmes d'infrastructure soient dispensés de la manière la plus efficace et en assurant la collaboration la plus étroite possible.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Investissement dans l'infrastructure et information sur celle-ci	9 570	406 958	416 528	15 186
Politiques, administrations et communications liées à l'infrastructure	7 577	7 577	8 710
	17 147	406 958	424 105	23 896

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Contributions		
<i>Investissement dans l'infrastructure et information sur celle-ci</i>		
Contribution à la Fédération canadienne des municipalités pour l'élaboration du Guide national pour des infrastructures municipales durables	1 925 000	5 191 000
Contributions en vertu du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique	332 319 000
Contributions en vertu du Fonds sur l'infrastructure frontalière	72 714 000
Total	406 958 000	5 191 000

Environnement

Agence Parcs Canada

Objectifs

Protéger et présenter des aspects représentatifs du patrimoine culturel et naturel du Canada afin d'en favoriser la compréhension, l'appréciation et la jouissance par le public, de manière à en assurer à long terme l'intégrité commémorative et écologique pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Description des secteurs d'activité

Gérance des endroits du patrimoine national

- Identifier et établir des endroits du patrimoine national.
- Gérer et protéger les ressources naturelles et culturelles des endroits du patrimoine national, tout en respectant les obligations liées aux traités conclus avec les Autochtones et les ententes de création de nouveaux parcs.
- Collaborer avec les intervenants nationaux et internationaux pour encourager et défendre la protection et la mise en valeur du patrimoine.
- Transmettre les messages clés d'importance nationale en offrant des possibilités d'apprentissage.

Utilisation et appréciation par les Canadiens

- Offrir des possibilités de loisirs, des produits et des services de qualité.
- Utiliser des pratiques commerciales appropriées et établir des relations mutuellement profitables avec les principaux groupes-clients.
- Établir des relations de coopération étroites avec les clients et les intervenants.
- Inciter les Canadiens à participer aux activités et à s'engager comme bénévoles et partisans actifs.
- Créer des possibilités de gérance partagée des endroits du patrimoine national.
- Faire mieux connaître les valeurs et les avantages liés à l'écologie et à la commémoration.

Services généraux

- Élaborer et mettre en œuvre des méthodes, des systèmes, des outils et des pratiques de gestion novatrices dans les domaines des finances et de la gestion du personnel, afin de permettre une gestion efficiente et efficace de l'Agence Parcs Canada.
- Préparer des analyses et des rapports pour appuyer la prise de décisions.
- Préparer des présentations et des documents destinés aux organismes centraux et au Parlement.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2004–2005			Total	Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert		
Gérance des endroits du patrimoine national	212 365	25 972	6 831	245 168	195 654
Utilisation et appréciation par les Canadiens	147 737	10 770	189	158 696	153 269
Services généraux	48 974	3 700	52 674	51 446
	409 076	40 442	7 020	456 538	400 369

Environnement
Agence Parcs Canada

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Subventions		
<i>Gérance des endroits du patrimoine national</i>		
Subventions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	22 707	22 707
Total des subventions	22 707	22 707
Contributions		
<i>Gérance des endroits du patrimoine national</i>		
Contributions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	925 000
Contributions à l'appui du Fonds pour favoriser les propriétés patrimoniales commerciales (FFPPC)	5 883 000
<i>Utilisation et appréciation par les Canadiens</i>		
Contributions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	189 226	189 226
Total des contributions	6 997 226	189 226
Total	7 019 933	211 933

16 Finances

Ministère 16-4
Vérificateur général 16-9
Tribunal canadien du commerce extérieur 16-10
Centre d'analyse des opérations et déclarations
financières du Canada 16-11
Bureau du surintendant des institutions
financières 16-12

Finances

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence	
Finances				
Ministère				
<i>Programme des politiques économiques, sociales et financières</i>				
1	Dépenses de fonctionnement	77 821	72 786	5 035
5	Subventions et contributions	816 000	700 000	116 000
(L)	Ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile	70	67	3
(L)	Paiements à l'Association internationale de développement	292 420	377 883	(85 463)
(L)	Paiements à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international	8 200	12 500	(4 300)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 126	10 601	1 525
(L)	Achat de monnaie canadienne	48 000	52 000	(4 000)
	Total du budgétaire	1 254 637	1 225 837	28 800
L10	Émission et paiement de billets à vue à l'Association internationale de développement
(L)	Émission de billets à vue à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – Souscriptions au capital	10 228	11 368	(1 140)
(L)	Paiements et encaissement de billets délivrés à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – Souscriptions au capital	17 047	16 673	374
(L)	Émission d'un prêt à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international	105 000	177 000	(72 000)
	Total du non-budgétaire	132 275	205 041	(72 766)
	<i>Total du Programme</i>	<i>1 386 912</i>	<i>1 430 878</i>	<i>(43 966)</i>
<i>Programme du service de la dette publique</i>				
(L)	Frais d'intérêt et autres coûts	36 200 000	37 600 000	(1 400 000)
	<i>Total du Programme</i>	<i>36 200 000</i>	<i>37 600 000</i>	<i>(1 400 000)</i>
<i>Programme fédéral de transferts aux provinces</i>				
15	Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux	1 785 000	1 730 000	55 000
(L)	Subventions législatives (<i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, et autres autorisations législatives</i>)	31 000	31 000
(L)	Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	10 884 000	10 499 000	385 000
(L)	Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	12 650 000	12 650 000
(L)	Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	7 825 000	7 825 000

Finances

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004	Différence
(L) Transfert visant la réforme du système de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	1 500 000	1 500 000
(L) Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (<i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(570 000)	(614 000)	44 000
(L) Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(2 550 000)	(2 697 000)	147 000
Poste non requis			
– Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (Partie V – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	19 300 000	(19 300 000)
<i>Total du Programme</i>	31 555 000	28 249 000	3 306 000
Total du Ministère	69 141 912	67 279 878	1 862 034
Vérificateur général			
20 Dépenses du Programme	63 250	58 220	5 030
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 506	8 252	1 254
Total de l'organisme	72 756	66 472	6 284
Tribunal canadien du commerce extérieur			
25 Dépenses du Programme	8 333	8 185	148
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 482	1 349	133
Total de l'organisme	9 815	9 534	281
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada			
30 Dépenses du Programme	29 032	28 976	56
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 900	2 696	204
Total de l'organisme	31 932	31 672	260
Bureau du surintendant des institutions financières			
35 Dépenses du Programme	712	712
(L) Dépense des revenus conformément au paragraphe 17(2) de <i>la Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières</i>
Total de l'organisme	712	712

Finances

Ministère

Programme des politiques économiques, sociales et financières

Objectifs

Élaborer des politiques appropriées et fournir des conseils judicieux concernant la situation économique, sociale et financière ainsi que le programme d'action du gouvernement; administrer de façon responsable les obligations et souscriptions financières internationales; financer de manière économique le programme de la monnaie canadienne; financer de manière responsable les projets spéciaux et assurer de manière efficace et efficiente l'administration du Ministère.

Description des secteurs d'activité

Politiques et conseils

Élaborer des politiques appropriées et fournir des conseils judicieux concernant la situation économique, sociale et financière ainsi que le programme d'action du gouvernement;

- Politique économique et financière : la situation et les perspectives économiques et financières intérieures et internationales, le cadre budgétaire global du gouvernement, le plan de dépenses, l'affectation des ressources et le cadre global de politique économique du gouvernement;
- Commerce et finances internationaux : plus particulièrement dans le contexte des droits à l'importation, des recours commerciaux, des investissements directs étrangers, de la coopération économique, de la politique et des dépenses dans le domaine de la défense, de l'aide au développement international et des relations financières internationales;
- L'élaboration et l'évaluation de politiques et de lois fiscales fédérales à l'égard du revenu, des ventes et des taxes d'accise;
- Politique du secteur financier : la gestion de la dette, de l'encaisse et des réserves du gouvernement, la législation applicable aux institutions financières réglementées au niveau fédéral, ainsi que les questions de finance, d'investissement et d'emprunt des sociétés d'État, des ministères et des organismes ainsi que les politiques d'investissement à l'égard des régimes de pension du gouvernement;
- Relations fédérales-provinciales et politique sociale : les relations économiques et financières fédérales-provinciales de même que les politiques et programmes sociaux canadiens;
- Développement économique et finances intégrées : les conséquences économiques, fiscales et financières des politiques et des programmes microéconomiques du gouvernement, y compris les prêts, placements et garanties de l'État, les propositions d'aide à de grands projets ou à des initiatives de restructuration de sociétés émanant du secteur privé, ainsi que la gestion et, le cas échéant, la privatisation de sociétés d'État et d'autres participations.

Organismes financiers internationaux

Administrer de façon responsable les souscriptions du Canada aux organismes financiers internationaux et les obligations qui s'y rattachent.

Monnaie canadienne

Paiement des coûts de production et de distribution des pièces de monnaie canadienne en circulation.

Administration générale

Assurer une bonne gestion du Ministère; fournir des conseils stratégiques en matière de communication; fournir un appui convenable en matière d'affaires publiques; fournir des conseils juridiques judicieux; et gérer de manière efficace et efficiente les ressources financières et humaines, les technologies de l'information, les systèmes de sécurité et d'administration, et offrir l'expertise voulue dans ces domaines.

Finances

Ministère

Programme des politiques économiques, sociales et financières

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2004–2005						Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire				Non-budgétaire	Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Politiques et conseils	55 532	620	54 912	54 912	50 868
Organismes financiers internationaux	1 116 620	1 116 620	132 275	1 248 895	1 295 424
Monnaie canadienne	48 000	48 000	48 000	52 000
Administration générale	35 105	35 105	35 105	32 586
	138 637	1 116 620	620	1 254 637	132 275	1 386 912	1 430 878

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Subventions		
<i>Organismes financiers internationaux</i>		
Respecter les engagements que le Canada a pris en vertu des ententes multilatérales de réduction de la dette	726 000 000	565 000 000
Total des subventions	726 000 000	565 000 000
Contributions		
<i>Organismes financiers internationaux</i>		
Respecter les engagements que le Canada a pris en vertu des ententes multilatérales de réduction du service de la dette	90 000 000	135 000 000
Total des contributions	90 000 000	135 000 000
Autres paiements de transfert		
<i>Organismes financiers internationaux</i>		
(L) Paiements à l'Association internationale de développement	292 420 000	377 883 000
(L) Paiements à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international	8 200 000	12 500 000
Total des autres paiements de transfert	300 620 000	390 383 000
Total	1 116 620 000	1 090 383 000

Finances
Ministère
Programme du service de la dette publique

Objectifs

Assurer le paiement des intérêts et des frais de service de la dette publique, de même que des coûts de nouveaux emprunts, au besoin.

Description des secteurs d'activité

Frais d'intérêt et autres coûts

Gestion du programme d'emprunt du gouvernement.

Placements Épargne Canada

À titre d'organisme de service spécial au sein du ministère des Finances, élaboration et commercialisation de titres de détail tels que les Obligations d'épargne du Canada et les Obligations à prime du Canada, entre autres produits, directement auprès des Canadiens et Canadiennes, par l'entremise de leurs employeurs et en collaboration avec les institutions financières.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire Fonction- nement	Total	
Frais d'intérêt et autres coûts	36 083 000	36 083 000	37 479 000
Placements Épargne Canada	117 000	117 000	121 000
	36 200 000	36 200 000	37 600 000

Finances
 Ministère
Programme fédéral de transferts aux provinces

Objectifs

Procéder aux paiements de transfert prévus par les lois relatives au Transfert canadien en matière de santé, Transfert canadien en matière de programmes sociaux, transfert visant la réforme du système de santé, de péréquation et d'autres transferts, et conformément aux accords régissant le financement global des territoires.

Description des secteurs d'activité

Paiements de transfert

- Transfert canadien en matière de santé (TCS) : versement des transferts à l'appui de la santé aux provinces et aux territoires, en espèces et sous forme de points d'impôt, conformément à la législation;
- Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS) : versement des transferts à l'appui de l'éducation postsecondaire, de l'aide sociale et des services sociaux, y compris le développement de la petite enfance, aux provinces et aux territoires, en espèces et sous forme de points d'impôt, conformément à la législation;
- Transfert visant la réforme du système de santé : les paiements sont accordés aux provinces et aux territoires selon le nombre d'habitants, comme le prévoit la loi;
- Péréquation fiscale : paiements aux provinces effectués conformément à des formules précises, inscrites dans la loi et les règlements;
- Formule de financement des territoires : paiements aux gouvernements des territoires effectués selon des formules inscrites dans les accords fédéraux-territoriaux;
- Autres paiements de transfert : les fonds sont versés aux gouvernements provinciaux ou récupérés conformément à divers pouvoirs législatifs.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire Paiements de transfert	Total	
Paiements de transfert	31 555 000	31 555 000	28 249 000
	31 555 000	31 555 000	28 249 000

Finances
Ministère
Programme fédéral de transferts aux provinces

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Autres paiements de transfert		
<i>Paiements de transfert</i>		
Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux	1 785 000 000	1 730 000 000
(L) Subventions législatives (<i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, et autres autorisations législatives</i>)	31 000 000	31 000 000
(L) Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	10 884 000 000	10 499 000 000
(L) Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	12 650 000 000
(L) Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	7 825 000 000
(L) Transfert visant la réforme du système de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	1 500 000 000
(L) Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (<i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(570 000 000)	(614 000 000)
(L) Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(2 550 000 000)	(2 697 000 000)
Total des autres paiements de transfert	31 555 000 000	8 949 000 000
Postes non requis		
(L) Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (Partie V – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	19 300 000 000
Total des postes non requis	19 300 000 000
Total	31 555 000 000	28 249 000 000

Nota : Les montants qui figurent dans ce tableau montrent la contribution en espèces autorisée en vertu de la Partie V.1 de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*. Le tableau qui suit montre la contribution totale du gouvernement fédéral au titre du Transfert canadien en matière de santé et du Transfert canadien en matière de programmes sociaux autorisée par la loi, y compris le transfert fiscal prévu par la loi :

	(en milliers de dollars)
Total des paiements de transfert en espèces – Budget principal des dépenses	20 475 000
Plus transferts fiscaux	18 042 000
Total	38 517 000

Finances

Vérificateur général

Objectifs

Transmettre des données de vérification et d'autres données pertinentes à la Chambre des communes aux fins de son examen minutieux des programmes, des activités financières et des questions environnementales et de développement durable du gouvernement.

Description des secteurs d'activité

Vérification législative

Les activités du Bureau du vérificateur général consistent en la vérification des comptes du Canada, de certaines sociétés d'État et d'autres entités et en des examens et enquêtes portant sur l'environnement et le développement durable, de façon à faire rapport selon les exigences de la *Loi sur le vérificateur général*. La vérificatrice générale émet des opinions de vérification sur les états financiers du gouvernement du Canada, de certaines sociétés d'État et d'autres entités et signale à la Chambre des communes tout sujet qui, à son avis, doit être porté à la connaissance de la Chambre. La commissaire à l'environnement et au développement durable établit, au nom de la vérificatrice générale et à l'intention de la Chambre des communes, un rapport annuel sur toute question environnementale ou autre relative au développement durable qui est jugée importante.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Vérification législative	72 376	380	72 756	66 472
	72 376	380	72 756	66 472

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Contributions		
<i>Vérification législative</i>		
Fondation canadienne pour la vérification intégrée	380 000	380 000
Total	380 000	380 000

Finances

Tribunal canadien du commerce extérieur

Objectifs

Dans un contexte économique et juridique rationnel, faire des études, mener des enquêtes, rendre des conclusions, faire des recommandations, comme il est prescrit, sur les questions touchant le commerce au Canada et le commerce extérieur, et rendre des décisions sur les appels des contribuables interjetés à l'égard de cotisations et de déterminations du gouvernement en matière de douanes et d'accise.

Description des secteurs d'activité

Tribunal canadien du commerce extérieur

Le Tribunal effectue des recherches et mène des enquêtes, reçoit des éléments de preuve et tient des audiences publiques afin de pouvoir rendre des décisions, des conclusions ou des déterminations ou faire des recommandations à la suite :

- d'enquêtes menées aux termes de la *Loi sur les mesures spéciales d'importation* (LMSI), dans le but d'établir si le dumping ou le subventionnement constatés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada causent un dommage sensible à la production nationale;
- d'enquêtes menées en vertu de la *Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur* (Loi sur le TCCE), à la suite de plaintes déposées par des producteurs de biens canadiens au sujet d'un dommage grave causé par les importations;
- d'appels de décisions rendues par le ministre du Revenu national ou le commissaire de l'Agence des douanes et du revenu du Canada aux termes de la *Loi sur les douanes*, de la *Loi sur la taxe d'accise* et de la LMSI, y compris les nouveaux appels interjetés aux termes de la *Loi sur les douanes*, découlant des nouvelles attributions conférées au Tribunal en vertu de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain*;
- de demandes présentées par des producteurs nationaux qui souhaitent obtenir des allègements tarifaires sur les intrants textiles importés aux fins de production;
- de plaintes reçues de fournisseurs potentiels portant sur n'importe quel aspect de la procédure d'adjudication des marchés publics, aux termes de l'*Accord de libre-échange nord-américain* (ALÉNA), de l'*Accord sur le commerce intérieur* (ACI) et de l'*Accord sur les marchés publics* de l'Organisation mondiale du commerce (OMC);
- de saisines, aux termes de la Loi sur le TCCE, par le gouverneur en conseil, sur toute question économique ou commerciale, y compris la question de préjudice causé aux producteurs de produits et de services canadiens, ou par le ministre des Finances, sur toute question tarifaire;
- de questions soulevées aux termes d'autres lois du Parlement ou de règlements connexes, y compris les opinions sur la question de l'intérêt public, les réexamens et les décisions portant sur l'identité de l'importateur aux termes de la LMSI.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Tribunal canadien du commerce extérieur	9 815	9 815	9 534
	9 815	9 815	9 534

Finances

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Objectifs

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada a été mis sur pied à titre d'organisme indépendant ayant le mandat de recueillir, d'analyser, d'évaluer et de divulguer des renseignements, le but étant la détection, la prévention et la dissuasion des opérations de recyclage des produits de la criminalité et du financement des activités terroristes. En vertu de ce mandat, le Centre doit assurer notamment le respect des exigences de tenue de livres et de rapport énoncées dans la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* et le règlement, et mieux faire connaître les questions du recyclage des produits de la criminalité. De plus, le Centre doit veiller à ce que l'information personnelle dont il a le contrôle soit protégée contre toute divulgation non autorisée.

Description des secteurs d'activité

Détection et dissuasion des activités de recyclage des produits de la criminalité et du financement des activités terroristes

- Mettre sur pied un établissement de technologie de l'information de pointe chargé de recevoir et d'analyser les rapports d'opérations;
- Après avoir effectué des analyses et lorsque c'est approprié, divulguer l'information désignée aux organismes d'exécution de la Loi afin de faciliter les enquêtes ou les poursuites relatives à des infractions de recyclage de produits de la criminalité et des activités terroristes;
- Communiquer avec les entités déclarantes au sujet de leurs obligations et surveiller l'observation de la Loi;
- Élaborer des lignes directrices visant à aider les entités déclarantes à repérer les opérations douteuses;
- Assurer la liaison avec des organisations nationales, étrangères et internationales afin d'échanger de l'information au sujet des tendances émergentes et rencontrer ces organisations;
- Conclure des ententes avec des institutions et des organismes d'États étrangers ayant des pouvoirs et des devoirs semblables à ceux du Centre en vue d'échanger de l'information qui serait utile au titre des enquêtes ou des poursuites relatives à des infractions de recyclage de produits de la criminalité et des activités terroristes;
- Planifier et mettre en œuvre une stratégie de communication visant à accroître la sensibilisation et la compréhension relativement au recyclage de produits de la criminalité et des activités terroristes.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire	Total	
Détection et dissuasion des activités de recyclage des produits de la criminalité et du financement des activités terroristes	31 932	31 932	31 672
	31 932	31 932	31 672

Finances

Bureau du surintendant des institutions financières

Objectifs

Le BSIF est le principal organisme de réglementation des institutions financières et des régimes de retraite régis par le gouvernement fédéral. Notre mission consiste à protéger les souscripteurs, les déposants et les participants des régimes de retraite contre toute perte indue. Nous promouvons et administrons un cadre de réglementation qui permet au public d'avoir foi en un système financier concurrentiel. Nous fournissons aussi des services et des conseils actuariels au gouvernement du Canada. Nous nous engageons à maintenir un niveau élevé de professionnalisme, de qualité et d'efficience.

Description des secteurs d'activité

Surveillance des institutions financières et des régimes de retraite

Le BSIF surveille environ 500 institutions financières et 1 100 régimes de retraite. Ces derniers ont été mis sur pied par des employeurs et sont assujettis à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*. En outre, moyennant le recouvrement des coûts, le BSIF examine la situation de certaines institutions provinciales en vertu d'ententes fédérales-provinciales ou en sa qualité de mandataire de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Services actuariels et autres au gouvernement du Canada

Le BSIF établit des rapports actuariels en application de la *Loi sur les rapports relatifs aux pensions publiques* et du Régime de pensions du Canada, de même que divers autres rapports prévus par la loi sur les régimes gouvernementaux de retraite et d'assurance.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Surveillance des institutions financières et des régimes de retraite	79 122	79 122
Services actuariels et autres au gouvernement du Canada	4 188	3 476	712	712
	83 310	82 598	712	712

17 Gouverneur général

Ministère 17-2

Gouverneur général

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence
Gouverneur général			
1 Dépenses du Programme	16 684	16 853	(169)
(L) Traitement du gouverneur général	110	108	2
(L) Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	354	354
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 033	1 874	159
Total du Ministère	19 181	19 189	(8)

Gouverneur général

Objectifs

Permettre au gouverneur général du Canada d'exercer ses fonctions constitutionnelles et traditionnelles, et assurer la remise des distinctions honorifiques.

Description des secteurs d'activité

Gouverneur général

Traitement du gouverneur général et dépenses à l'égard du programme annuel du gouverneur général, y compris les frais de déplacement au Canada ainsi que les frais de représentation à l'étranger, le programme d'accès et les services aux visiteurs à Rideau Hall, de même que les dépenses de fonctionnement du cabinet et des résidences.

Distinctions honorifiques

Administrer le régime national de distinctions honorifiques, notamment l'Ordre du Canada, l'Ordre du mérite militaire, les décorations canadiennes pour actes de bravoure, les médailles pour services distingués, la Croix du service méritoire, les médailles du service spécial, les médailles commémoratives et autres; assurer le financement des médailles académiques et le Prix du gouverneur général pour l'entraide. Administrer également l'Autorité héraldique du Canada.

Anciens gouverneurs généraux

Dépenses à l'égard des activités accomplies par les anciens gouverneurs généraux, lesquelles leur incombent en raison de leurs anciennes fonctions de gouverneur général et les pensions aux anciens gouverneurs généraux ou à leurs conjoints.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Gouverneur général	14 533	14 533	14 287
Distinctions honorifiques	3 958	3 958	3 912
Anciens gouverneurs généraux	325	365	690	990
	18 816	365	19 181	19 189

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Subventions		
<i>Anciens gouverneurs généraux</i>		
Subventions versées aux conjoints survivants d'anciens gouverneurs généraux afin de couvrir les dépenses engagées pour l'accomplissement de fonctions officielles	11 000	11 000
(L) Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	354 000	354 000
Total	365 000	365 000

18 Industrie

Ministère 18-4
Agence spatiale canadienne 18-8
Commission canadienne du tourisme 18-10
Tribunal de la concurrence 18-11
Commission du droit d'auteur 18-12
Agence de développement économique du Canada pour
les régions du Québec 18-13
Conseil national de recherches du Canada 18-15
Conseil de recherches en sciences naturelles et en
génie 18-17
Conseil de recherches en sciences humaines 18-18
Conseil canadien des normes 18-19
Statistique Canada 18-20

Industrie

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence
Industrie				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	394 497	436 900	(42 403)
5	Dépenses en capital	8 575	8 575
10	Subventions et contributions	912 861	847 203	65 658
(L)	Ministre de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile	70	67	3
(L)	Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	10 000	10 000
(L)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	(16 777)	(8 518)	(8 259)
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	16 630	25 800	(9 170)
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	89 540	36 800	52 740
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	62 360	59 006	3 354
	Total du budgétaire	1 477 756	1 407 258	70 498
L15	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300	300
L20	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500	500
	Total du non-budgétaire	800	800
	Total du Ministère	1 478 556	1 408 058	70 498
Agence spatiale canadienne				
25	Dépenses de fonctionnement	125 398	118 316	7 082
30	Dépenses en capital	140 975	145 746	(4 771)
35	Subventions et contributions	46 560	45 438	1 122
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 987	9 194	793
	Total de l'organisme	322 920	318 694	4 226
Commission canadienne du tourisme				
40	Dépenses du Programme	78 821	83 800	(4 979)
	Total de l'organisme	78 821	83 800	(4 979)
Tribunal de la concurrence				
45	Dépenses du Programme	1 475	1 457	18
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	173	157	16
	Total de l'organisme	1 648	1 614	34
Commission du droit d'auteur				
50	Dépenses du Programme	2 207	2 170	37
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	332	301	31
	Total de l'organisme	2 539	2 471	68

Industrie

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec				
55	Dépenses de fonctionnement	42 184	41 572	612
60	Subventions et contributions	380 560	365 561	14 999
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 347	4 878	469
	Postes non requis			
-	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	13 400	(13 400)
-	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	21 900	(21 900)
	Total de l'organisme	428 091	447 311	(19 220)
Conseil national de recherches du Canada				
65	Dépenses de fonctionnement	373 486	332 147	41 339
70	Dépenses en capital	65 054	67 661	(2 607)
75	Subventions et contributions	134 432	132 005	2 427
(L)	Dépense des revenus conformément à l'alinéa 5.1e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i>	75 095	75 954	(859)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	47 310	38 087	9 223
	Total de l'organisme	695 377	645 854	49 523
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie				
80	Dépenses de fonctionnement	32 755	29 887	2 868
85	Subventions	773 941	674 840	99 101
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 901	3 415	486
	Total de l'organisme	810 597	708 142	102 455
Conseil de recherches en sciences humaines				
90	Dépenses de fonctionnement	17 983	15 455	2 528
95	Subventions	486 167	209 947	276 220
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 214	1 703	511
	Total de l'organisme	506 364	227 105	279 259
Conseil canadien des normes				
100	Paiements au Conseil canadien des normes	6 924	7 504	(580)
	Total de l'organisme	6 924	7 504	(580)
Statistique Canada				
105	Dépenses du Programme	346 599	322 274	24 325
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	68 533	60 691	7 842
	Total de l'organisme	415 132	382 965	32 167

Industrie Ministère

Objectifs

Encourager la compétitivité internationale et l'excellence dans l'industrie, les sciences et la technologie dans toutes les régions du Canada, favoriser le développement économique régional en Ontario, faciliter l'essor des entreprises autochtones, veiller au fonctionnement équitable et efficace du marché au Canada, et établir les règles du marché et faire en sorte qu'elles soient efficacement mises en application.

Description des secteurs d'activité

Politique microéconomique

Ce secteur d'activité définit les priorités et l'orientation d'ensemble du programme microéconomique du Ministère dans les quatre « volets » – climat du marché, commerce, technologie et infrastructure – présentés dans le document cadre du gouvernement « L'Innovation : La clé de l'économie moderne (ICEM) » conformément aux priorités énoncées dans le discours du Trône. Les principales difficultés à surmonter dans l'élaboration de la politique microéconomique consisteront à reconnaître les grandes tendances qui se manifestent, à réunir les indices analytiques permettant d'y réagir au moyen d'initiatives politiques appropriées et d'obtenir l'engagement d'un groupe divers de ministères et d'organismes faisant partie ou non du portefeuille de l'Industrie afin de les mettre en œuvre. Il faudra également intégrer une stratégie et des concepts de développement durable dans les activités du Ministère.

Règlements et services axés sur le marché

Le secteur d'activité ministériel, Règlements et services axés sur le marché, s'occupe d'une importante partie des mécanismes d'intervention du gouvernement destinés à maintenir l'efficacité et l'équité du marché, ce qui rehausse l'attrait du Canada aux yeux des investisseurs. Une vingtaine de lois délimitent le cadre décisionnel et législatif afférent au marché, notamment en ce qui touche à la concurrence, aux corporations et à la régie d'entreprises, à la propriété intellectuelle, aux faillites, à l'inspection et à l'approbation des appareils de mesure, à l'inspection des produits de consommation, aux codes de pratique volontaires ainsi qu'à la délivrance de licences pour l'utilisation des fréquences radioélectriques et à la surveillance du spectre.

C'est par l'intermédiaire de ce secteur d'activité qu'Industrie Canada élabore, évalue et révisé les règles, règlements et normes régissant le fonctionnement équitable, efficace et concurrentiel du marché canadien. Ces règles permettent de soutenir et d'interpréter les lois régissant le marché qui sont élaborées dans le cadre de la gamme de services rattachée à la promotion d'un climat du marché sain dans le secteur d'activité que constitue la politique microéconomique.

Dans le cadre des règlements et services axés sur le marché, le Ministère cherche en outre à maintenir la confiance des consommateurs et des entreprises en administrant efficacement les lois, règles, règlements et normes du marché et en veillant à les faire respecter. Il fait également la promotion à l'échelle internationale de ces normes régissant le marché, afin d'aider les Canadiens à être plus concurrentiels sur les marchés mondiaux.

Les organismes qui jouent un rôle dans ce secteur d'activité aident également les entreprises et les consommateurs à contribuer et à profiter pleinement des règles régissant le marché et à mieux s'adapter à l'évolution de la conjoncture en offrant un vaste éventail d'informations et de services visant le marché.

Est compris dans ce secteur d'activité le Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 5 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada à compter du 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2004	58 092
Plus : Budget principal des dépenses de 2004–2005 – besoins nets de trésorerie	16 777
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2005	74 869

Industrie Ministère

Développement sectoriel de l'industrie

Le secteur d'activité ministériel, Développement sectoriel de l'industrie, assure leadership et soutien à l'industrie canadienne pour l'aider à s'adapter aux nouveaux défis et aux nouvelles possibilités de l'économie mondiale. À cette fin, le secteur élabore et met en œuvre des stratégies, de concert avec les principaux partenaires et intervenants, pour la promotion du commerce, de l'investissement, de la technologie, des possibilités pour la jeunesse, des technologies de l'information et des télécommunications et le perfectionnement des ressources humaines. La création de produits et services d'information de calibre mondial est destinée à répondre aux besoins de l'industrie canadienne. L'élaboration de politiques, de règlements et de recherches favorisera l'industrie canadienne des technologies de l'information et des télécommunications et l'octroi d'une aide financière stimulera l'investissement et les technologies de pointe.

Services ministériels et de gestion

Ce secteur d'activité est chargé de la prestation des services ministériels, y compris les services consultatifs de gestion et les produits et services stratégiques de communication, les services de ressources humaines et de développement de l'organisation ainsi que les services financiers, administratifs et communs, et est responsable des fonctions du conseiller en éthique.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005							Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire				Total	Non-budgétaire		
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		Prêts, dotations en capital et avances	Total	
Politique microéconomique	30 139	18 358	48 497	48 497	40 915
*Règlements et services axés sur le marché	303 122	350	1 750	184 885	120 337	120 337	125 842
Développement sectoriel de l'industrie	187 067	8 225	1 008 923	9 669	1 194 546	800	1 195 346	1 121 600
Services ministériels et de gestion	114 376	114 376	114 376	119 701
	634 704	8 575	1 029 031	194 554	1 477 756	800	1 478 556	1 408 058

* Le secteur d'activité, Règlements et services axés sur le marché, comprend le Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada :

	(en milliers de dollars)
Surplus de fonctionnement prévu	3 616
Plus : Éléments hors caisse compris dans le calcul du surplus de fonctionnement	19 267
Moins :	
Changement dans le fonds de roulement	(7 894)
Dépenses en espèces non comprises dans le calcul du surplus de fonctionnement :	
Nouvelles acquisitions d'immobilisations	14 000
Total des prévisions – excédent	16 777

Pour de plus amples renseignements sur le Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, se reporter au rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Industrie
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Subventions		
<i>Politique microéconomique</i>		
Subvention à la Fondation Canada-Israël pour la recherche et le développement industriels	1 000 000	1 000 000
Subvention à l'Union internationale des télécommunications (UIT), Genève (Suisse)	6 808 000	6 808 000
Subvention au Medical and Related Sciences (MARS) Discovery District	10 000 000
<i>Règlements et services axés sur le marché</i>		
Subvention au Conseil consultatif canadien de la radio	60 000	60 000
Total des subventions	17 868 000	7 868 000
Contributions		
<i>Politique microéconomique</i>		
Contribution au Secrétariat du commerce intérieur	550 000	550 000
<i>Règlements et services axés sur le marché</i>		
Contributions à divers organismes œuvrant dans l'intérêt du consommateur	1 690 000	1 875 000
<i>Développement sectoriel de l'industrie</i>		
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	20 160 000	20 160 000
Contributions en vertu du projet pilote de gestion de la chaîne d'approvisionnement	140 000	150 000
(L) Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	10 000 000	10 000 000
Contributions en vertu du Programme d'Entreprise autochtone Canada	38 250 000	30 200 000
Contributions dans le cadre du Fonds spécial pour le développement du nord de l'Ontario	36 700 000	27 900 000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	16 630 000	25 800 000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	89 540 000	36 800 000
Contributions en vertu du Programme de partenariat technologique Canada	363 277 000	339 592 000
Contributions en vertu du Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord	76 500 000	3 900 000
Contributions en vertu du Programme d'accès communautaires	3 650 000	30 473 000
Contributions en vertu du Programme Collectivités ingénieuses	2 900 000	16 800 000
Contributions en vertu du Programme Infrastructures Canada	208 916 000	255 172 000
Contributions en vertu du Mécanisme de financement structuré	54 084 000	49 000 000
Contributions en vertu du Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement	4 525 000
Contributions en vertu de l'Initiative des industries de la langue	1 000 000
Contributions pour le Développement économique des communautés minoritaires de langue officielle	1 500 000
Contributions en vertu du programme des adhérents pionniers	8 825 000
Contributions en vertu de l'Initiative d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'oeuvre	72 326 000
Total des contributions	1 011 163 000	848 372 000

Industrie
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Postes non requis		
Contribution au Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement	36 497 000
Contributions en vertu du Programme de Rescol	26 588 000
Contribution à l'Institut de recherche et de développement industriels	478 000
Total des postes non requis	63 563 000
	1 029 031 000	919 803 000

Industrie

Agence spatiale canadienne

Objectifs

Les objectifs prioritaires du Programme spatial canadien peuvent se résumer ainsi :

- le développement et la mise en application des sciences et des technologies spatiales pour satisfaire les besoins des Canadiens;
- la mise sur pied d'une industrie spatiale canadienne concurrentielle à l'échelle internationale.

Description des secteurs d'activité

Connaissance de l'espace, applications et développement industriel

L'Agence spatiale canadienne travaille avec d'autres ministères et organismes du gouvernement, les industries, le milieu universitaire, ainsi qu'avec des partenaires internationaux en vue de contribuer au perfectionnement des connaissances spatiales, à la mise au point de nouveaux processus et de nouvelles technologies et applications, de même qu'à l'exploitation et à l'application des sciences et des technologies spatiales. Ces activités mènent à la création d'un secteur canadien axé sur le matériel et les services spatiaux, orienté vers les exportations et concurrentiel à l'échelle internationale. Seule ou en collaboration avec d'autres organismes publics, l'Agence spatiale canadienne contribue au développement durable du Canada en améliorant la gestion de notre environnement et de nos ressources naturelles et en essayant de comprendre comment les phénomènes se produisant dans l'espace peuvent influencer la vie sur Terre.

Ce secteur d'activité permet une meilleure sensibilisation des Canadiens à l'importance des technologies spatiales dans toutes les régions du pays et favorise la coopération et l'établissement de liens avec les organismes œuvrant dans le domaine spatial à travers le monde. Il englobe également toutes les initiatives permettant à l'Agence d'assumer son rôle de leader du Programme spatial canadien.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004	
	Budgétaire		Total		
	Fonctionnement	Dépenses en capital			Paiements de transfert
Connaissances de l'espace, applications et développement industriel	134 732	141 628	46 560	322 920	318 694
	134 732	141 628	46 560	322 920	318 694

Industrie
Agence spatiale canadienne

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Subventions		
<i>Connaissances de l'espace, applications et développement industriel</i>		
Programme global de subventions à l'appui de la sensibilisation, de la recherche et de la formation en sciences et technologies spatiales	2 245 000	1 985 000
Total des subventions	2 245 000	1 985 000
Contributions		
<i>Connaissances de l'espace, applications et développement industriel</i>		
Contributions au termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne (ASE)	26 619 000	22 275 000
Programme global de contributions à l'appui de la sensibilisation, de la recherche et de la formation en sciences et technologies spatiales	196 000	696 000
Contributions pour la démonstration Cascade/petit satellite-sonde de mesure de l'écoulement du plasma dans le vent polaire (Mission de CASSIOPE)	17 500 000
Total des contributions	44 315 000	22 971 000
Postes non requis		
Contributions au Programme de démonstration des charges utiles spatiales	20 482 000
Total des postes non requis	20 482 000
Total	46 560 000	45 438 000

Industrie

Commission canadienne du tourisme

Objectifs

Faire la promotion du Canada en tant que destination touristique attrayante et fournir à l'industrie touristique une information exacte et actuelle pouvant l'aider à prendre des décisions judicieuses.

Description du financement par voie de crédits

Commission canadienne du tourisme

La Commission canadienne du tourisme (CCT) est un partenariat de travail entre des entreprises et des associations de l'industrie touristique, les gouvernements provinciaux et territoriaux et le gouvernement du Canada. La CCT est habilitée à planifier, à diriger, à gérer et à mettre en œuvre des programmes destinés à développer et à promouvoir le tourisme au Canada, et est un exemple de la nouvelle approche de partenariat du gouvernement fédéral. La CCT regroupe des experts et des représentants de l'industrie venus de tous les coins du Canada pour veiller à ce que le tourisme demeure un secteur dynamique et rentable de l'économie canadienne.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Commission canadienne du tourisme	78 821	83 800
	78 821	83 800

Industrie

Tribunal de la concurrence

Objectifs

L'objectif du Tribunal est de tenir lieu de cour d'archives appelée à entendre et à trancher toutes les demandes formulées en application des parties VII.1 et VIII de la *Loi sur la concurrence* de façon aussi informelle et expéditive que possible, compte tenu des circonstances et de son obligation d'équité.

Description des secteurs d'activité

Tribunal de la concurrence

Au moyen des *Règles du Tribunal de la concurrence*, qui régissent sa pratique et sa procédure, le Tribunal établit les paramètres de procédure informelle et expéditive tout en conservant la souplesse voulue pour tenir compte d'une gamme étendue de variables qui ont une incidence sur le déroulement d'une affaire et sur son obligation d'équité.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Tribunal de la concurrence	1 648	1 648	1 614
	1 648	1 648	1 614

Industrie

Commission du droit d'auteur

Objectifs

Fixer des redevances qui soient justes et équitables tant pour les titulaires de droits que pour les utilisateurs d'œuvres protégées par le droit d'auteur et délivrer des licences non exclusives qui permettent d'utiliser des œuvres dont les titulaires de droits d'auteur sont introuvables.

Description des secteurs d'activité

Commission du droit d'auteur

Créée le 1^{er} février 1989, la Commission du droit d'auteur a succédé à la Commission d'appel du droit d'auteur. En vertu de la *Loi sur le droit d'auteur*, voici les responsabilités qui lui sont confiées :

- établir les tarifs pour l'exécution publique et la communication au public, par télécommunication, d'œuvres musicales et d'enregistrements sonores (articles 67 à 69);
- établir les tarifs, à l'option des sociétés de gestion visées à l'article 70.1, pour l'accomplissement de tout acte protégé mentionné aux articles 3, 15, 18 et 21 de la *Loi* (articles 70.1 à 70.191);
- fixer les redevances payables par un utilisateur à une société de gestion s'il y a mésentente sur les redevances ou sur les modalités afférentes (articles 70.2 à 70.4);
- établir les tarifs pour la retransmission de signaux éloignés de télévision et de radio ou pour la reproduction et l'exécution publique par des établissements d'enseignement, à des fins pédagogiques, d'émissions ou de commentaires d'actualité et toute autre émission de télévision et de radio (articles 71 à 76);
- établir les tarifs pour la copie pour usage privé d'œuvres musicales enregistrées (articles 79 à 88);
- se prononcer sur des demandes de licences non exclusives pour utiliser une œuvre publiée, la fixation d'une prestation, un enregistrement sonore publié ou la fixation d'un signal de communication dont le titulaire du droit d'auteur est introuvable (article 77);
- examiner, à la demande du Commissaire de la concurrence nommé au titre de la *Loi sur la concurrence*, les ententes conclues entre une société de gestion et un utilisateur et déposées auprès de la Commission lorsque le Commissaire estime que l'entente est contraire à l'intérêt public (articles 70.5 et 70.6);
- fixer l'indemnité à verser, dans certaines circonstances, à l'égard d'actes protégés à la suite de l'adhésion d'un pays à la Convention de Berne, à la Convention universelle ou à l'Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce, mais qui ne l'étaient pas au moment où ils ont été accomplis (article 78).

Par ailleurs, le ministre de l'Industrie peut enjoindre la Commission d'entreprendre toute étude touchant ses attributions (article 66.8).

Enfin, toute partie à une entente visant l'octroi d'une licence par une société de gestion peut déposer l'entente auprès de la Commission dans les 15 jours de sa conclusion, échappant ainsi à certaines dispositions de la *Loi sur la concurrence* (article 70.5).

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Commission du droit d'auteur	2 539	2 539	2 471
	2 539	2 539	2 471

Industrie

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Objectifs

En vertu de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*, le ministre chargé de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec doit poursuivre les objectifs suivants :

- a) promouvoir le développement économique des régions du Québec à faibles revenus et à croissance économique lente ou n'ayant pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs;
- b) mettre l'accent sur le développement économique à long terme et sur la création d'emplois et de revenus durables;
- c) concentrer les efforts sur les petites et les moyennes entreprises et sur la valorisation de l'entrepreneuriat.

Description des secteurs d'activité

Promotion du développement économique des régions du Québec

En matière de développement économique des régions du Québec, cette activité comprend notamment :

- Conception et mise en œuvre de la politique et de la programmation du gouvernement du Canada.
- Participation à la mise en œuvre de priorités nationales sur le plan du développement économique, notamment en tant que membre du portefeuille de l'Industrie, afin d'en maximiser les retombées dans chaque région du Québec.
- Concertation d'interventions fédérales en assurant une gestion intégrée des enjeux de développement économique au Québec qui interpellent le gouvernement du Canada. Concevoir et réaliser des stratégies et plans d'action multisectoriels fédéraux pour le développement économique des régions du Québec. Concevoir également des mesures d'ajustement économique pour pouvoir adapter aux régions l'application de certaines politiques nationales.
- Établissement de relations de collaboration avec d'autres intervenants socio-économiques publics et privés, notamment les sociétés d'aide au développement des collectivités, pour mieux servir les régions et les PME québécoises.
- Représentation au sein de l'appareil gouvernemental canadien, à partir d'analyses des enjeux de développement économique afin d'optimiser l'impact des politiques et programmes nationaux sur le développement de l'économie des régions québécoises.
- Promotion des programmes et services fédéraux afin de renseigner, par l'entremise du réseau de bureaux d'affaires de l'Agence, les PME et les intervenants en développement économique sur les programmes et services des ministères et organismes fédéraux qui leur sont destinés.
- Développement de connaissances et diffusion d'information en développant et diffusant des connaissances sur les enjeux du développement économique des régions et des PME. Informer les résidents des régions du Québec sur les politiques, stratégies et initiatives du gouvernement du Canada qui ont un impact sur le développement économique des régions.
- Conception et mise en œuvre de mandats spéciaux de développement économique et de création d'emplois au Québec, au nom du gouvernement du Canada, pour répondre à des enjeux précis, souvent ponctuels, de nature économique.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Promotion du développement économique des régions du Québec	47 531	380 560	428 091	447 311
	47 531	380 560	428 091	447 311

Industrie

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Subventions		
<i>Promotion du développement économique des régions du Québec</i>		
Subventions au Programme Innovation Développement de l'Entrepreneurship et Exportations (IDÉE) destiné aux petites et moyennes entreprises	300 000	300 000
Total des subventions	300 000	300 000
Contributions		
<i>Promotion du développement économique des régions du Québec</i>		
Contributions au Programme Innovation Développement de l'Entrepreneurship et Exportations (IDÉE) destiné aux petites et moyennes entreprises	79 301 000	46 150 000
Contributions au Programme de développement des collectivités	24 000 000	24 000 000
Contributions au Programme Initiatives régionales stratégiques	109 500 000	75 000 000
Contributions au Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	11 500 000	57 000 000
Contributions à la province de Québec en vertu du Programme Infrastructures Canada	155 959 000	151 055 000
Total des contributions	380 260 000	353 205 000
Postes non requis		
Contributions à la province de Québec aux termes de l'entente Travaux d'infrastructure Canada	12 056 000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	13 400 000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	21 900 000
Total des postes non requis	47 356 000
Total	380 560 000	400 861 000

Industrie

Conseil national de recherches du Canada

Objectifs

Améliorer les compétences nationales et promouvoir l'investissement dans la recherche et le développement, dans l'intérêt économique et social du Canada.

Description des secteurs d'activité

Recherche et innovation technologique

Le secteur d'activité, Recherche et innovation technologique, englobe les programmes de recherche du Conseil national de recherches du Canada, ses initiatives de développement technologique, la gestion des installations scientifiques et d'ingénierie nationales ainsi que les projets de recherche et de technologie menés en collaboration avec des entreprises, des universités et des établissements publics. Ces efforts convergent tous vers des secteurs technologiques et industriels cruciaux pour l'économie canadienne où le Conseil national de recherches du Canada est appelé à jouer un rôle et à assumer des responsabilités particulières et où son action est susceptible d'avoir un effet favorable.

Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale

Le secteur d'activité, Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale, consolide le rôle que joue le Conseil national de recherches du Canada en tant qu'intervenant majeur dans la recherche et le développement au sein de l'infrastructure scientifique et technologique globale du Canada. Relèvent notamment de ce secteur d'activité, la diffusion d'information scientifique et technique et la prestation de services d'aide à l'innovation dans le secteur de la recherche industrielle. Le Conseil national de recherches du Canada assure aussi le fonctionnement d'installations clés dans les secteurs de l'ingénierie et de la technologie afin de prêter assistance à certains secteurs industriels particuliers.

Administration du programme

Le secteur d'activité, Administration du programme, offre toute une gamme de services de gestion et de services administratifs conçus pour appuyer le Conseil national de recherches du Canada dans ses efforts en vue d'offrir le rendement d'une organisation dynamique et entrepreneuriale qui exploite au maximum les possibilités de transfert des connaissances et de technologie.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2004–2005			Total	Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert		
Recherche et innovation technologique	323 490	58 606	45 912	428 008	410 649
Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale	107 179	87 564	194 743	162 109
Administration du programme	65 222	6 448	956	72 626	73 096
	495 891	65 054	134 432	695 377	645 854

Industrie
Conseil national de recherches du Canada

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Subventions		
<i>Recherche et innovation technologique</i>		
Programme pour accroître la capacité scientifique et technologique du Canada	380 000	340 000
<i>Administration du programme</i>		
Affiliations internationales	956 000	956 000
Total des subventions	1 336 000	1 296 000
Contributions		
<i>Recherche et innovation technologique</i>		
Quote-part canadienne des frais de la Corporation du télescope Canada-France-Hawaï	3 268 000	3 268 000
Contribution à l'Université de l'Alberta, à l'Université de la Colombie-Britannique, à l'Université Simon Fraser et à l'Université de Victoria pour la réalisation du projet TRIUMF	40 000 000	40 000 000
Particle Physics and Astronomy Research Council du Royaume-Uni pour la réalisation du télescope James Clerk Maxwell	1 064 000	1 243 000
National Science Foundation des É.-U. pour appuyer la construction et l'exploitation des télescopes Gemini	1 200 000	1 200 000
<i>Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale</i>		
Contributions à des entreprises canadiennes pour développer, adapter et exploiter des innovations technologiques	78 264 000	68 998 000
Contributions à des organismes pour fournir à l'industrie canadienne une aide à la recherche et à la technologie	9 300 000	16 000 000
Total des contributions	133 096 000	130 709 000
Total	134 432 000	132 005 000

Industrie

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Objectifs

Rehausser l'économie du pays et améliorer la qualité de vie des Canadiens par l'application des connaissances à des fins productives, soit appuyer une base de recherche fondamentale diversifiée de haute qualité dans les universités canadiennes, et favoriser et faciliter l'établissement de liens entre les universités et le secteur privé.

Description des secteurs d'activité

Appui à la recherche et à l'érudition

Subventions de recherche aux professeurs des universités canadiennes et partenariats pour appuyer la recherche fondamentale et les projets de recherche en sciences naturelles et en génie, les bourses d'études et de recherche aux étudiants et stagiaires postdoctoraux et le soutien administratif qui y est relié.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Appui à la recherche et à l'érudition	36 656	773 941	810 597	708 142
	36 656	773 941	810 597	708 142

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Subventions		
<i>Appui à la recherche et à l'érudition</i>		
Subventions et bourses	753 041 000	669 840 000
Perimeter Institute	5 000 000	5 000 000
Bourses d'études supérieures du Canada	15 900 000
Total	773 941 000	674 840 000

Nota : Le Budget principal des dépenses de 2003-2004 a été rajusté de façon à tenir compte de la subvention au Perimeter Institute.

Industrie

Conseil de recherches en sciences humaines

Objectifs

Appuyer la recherche et la formation de grande qualité dans des disciplines qui nous aident à mieux comprendre la nature changeante de notre société, à mieux relever les nouveaux défis auxquels nous devons faire face et à mieux profiter des occasions qui s'offrent à nous; et contribuer à la mise en valeur des avantages de la recherche en encourageant le transfert des connaissances entre les chercheurs, leurs partenaires, les responsables de l'élaboration de politiques et d'autres groupes intéressés au sein de la société canadienne.

Description des secteurs d'activité

Appui à la recherche et à l'érudition

Subventions de recherche à des chercheurs travaillant individuellement ou en équipe ou aux universités pour appuyer la recherche fondamentale en sciences humaines et la recherche concertée et ciblée sur des questions d'intérêt national, bourses à des diplômés effectuant des recherches postdoctorales et à des étudiants inscrits à des programmes de doctorat, bourses pour appuyer la diffusion de la recherche et le soutien administratif qui y est relié.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005			Budget principal des dépenses 2003-2004
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Appui à la recherche et à l'érudition	20 197	486 167	506 364	227 105
	20 197	486 167	506 364	227 105

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Subventions		
<i>Appui à la recherche et à l'érudition</i>		
Subventions et bourses	229 361 000	209 947 000
Coûts indirects de la recherche	224 522 000
Bourses d'études supérieures du Canada	32 284 000
Total	486 167 000	209 947 000

Industrie

Conseil canadien des normes

Objectifs

Encourager une normalisation volontaire, à la fois efficiente et efficace, au Canada lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative en vue de faire progresser l'économie nationale, de contribuer au développement durable, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public, d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur, et de développer la coopération internationale en matière de normalisation.

Description du financement par voie de crédits

Conseil canadien des normes

Paiements versés au Conseil canadien des normes pour les dépenses engagées dans le but d'atteindre ses objectifs : coordonner les activités des organismes canadiens s'occupant de l'élaboration de normes et de l'évaluation de la conformité; accréditer les organismes s'occupant de l'élaboration de normes et de l'évaluation de la conformité; entériner les Normes nationales du Canada et participer aux activités des organismes internationaux de normalisation à titre de représentant du Canada.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Conseil canadien des normes	6 924	7 504
Total des besoins budgétaires	6 924	7 504

Objectifs

Produire des renseignements et des analyses statistiques sur la structure économique et sociale et sur le fonctionnement de la société canadienne comme base pour l'élaboration, l'application et l'évaluation des politiques et programmes publics et pour la prise de décisions dans les secteurs public et privé, de même que dans l'intérêt général de tous les Canadiens; promouvoir la qualité, la cohérence et la comparabilité sur le plan international du système statistique canadien en collaborant avec d'autres ministères et organismes fédéraux ainsi qu'avec les provinces et territoires, et en se conformant aux normes et pratiques scientifiques reconnues.

Description des secteurs d'activité

Statistique économique et sociale

La composante statistique économique de ce secteur d'activité fournit de l'information et des analyses sur la gamme complète des activités économiques du Canada, tant du point de vue national qu'international, par l'entremise d'un ensemble de statistiques macroéconomiques. La classification des statistiques économiques repose en grande partie sur l'infrastructure du Système des comptes nationaux du Canada. Ce système permet de mesurer la performance actuelle et la structure de l'économie canadienne selon le genre de transaction économique et le secteur. Il fournit des renseignements à jour et structuraux sur l'économie canadienne qui servent à étayer la formulation et le rajustement de politiques économiques budgétaires, monétaires et en matière de ressources humaines, de même que la formulation et le rajustement de politiques économiques industrielles et internationales. Le Système des comptes nationaux sert également de cadre de comparaison entre des séries statistiques particulières, afin d'en mesurer la fiabilité, et d'outil d'analyse permettant de cerner des changements quant à l'importance économique de divers secteurs.

Une autre composante de ce secteur d'activité porte sur les secteurs des entreprises, du commerce et du tourisme de l'économie canadienne. Il fournit notamment une mesure de la valeur de la production, des structures de coûts, des marchandises produites et consommées, des flux et des stocks de capital fixe utilisés dans l'économie, du degré d'utilisation de la capacité, des estimations des dépenses annuelles en capital prévues pour les entreprises et les administrations publiques, ainsi qu'une mesure de la fluctuation des prix des marchandises industrielles, des dépenses en capital et de la construction.

La composante statistique des ménages de ce secteur d'activité fournit de l'information sur les caractéristiques économiques et sociales des particuliers, des familles et des ménages au Canada, ainsi que sur les principaux facteurs qui contribuent à leur bien-être. Elle comprend la mesure des revenus et des dépenses des ménages, la mesure de l'emploi, du chômage, ainsi que des coûts et des avantages qui y sont reliés, de même que la mesure du revenu du travail et des facteurs qui influent sur la disponibilité de la main-d'œuvre. Elle fournit en outre de l'information sur des sujets d'intérêt donnés relativement à la politique sociale.

La composante statistique des institutions de ce secteur d'activité fournit de l'information et des analyses portant sur les installations, les organismes et les systèmes que subventionne l'État afin de répondre aux besoins socioéconomiques et physiques des Canadiens ainsi que sur les retombées des services qu'ils offrent. Elle englobe les systèmes de justice, de soins de santé et d'éducation, de même que les institutions et les industries culturelles. L'information qu'elle fournit porte sur la nature et l'étendue de leurs services et de leurs activités, et sur les caractéristiques des Canadiens et des familles à qui ils dispensent des services de même que sur l'influence qu'ils exercent sur la société canadienne. L'organisme tente de plus en plus d'aller au-delà de l'orientation institutionnelle de cette composante et d'illustrer comment les systèmes de soins de santé, d'éducation et de justice influent sur les Canadiens.

Industrie

Statistique Canada

Statistique du recensement de la population

Ce secteur d'activité fournit des renseignements statistiques provenant du recensement quinquennal de la population. Ce dernier fournit des données repères sur la structure de la population canadienne et sur ses conditions démographiques, sociales et économiques. Il fournit les renseignements détaillés dont on a besoin sur les sous-populations et sur les petites régions géographiques, renseignements qui ne peuvent être fournis au moyen d'enquêtes par sondage. Les estimations de la taille de la population et de sa structure démographique intercensitaire ainsi que les projections démographiques s'appuient sur des données tirées du recensement.

Les chiffres de population et les estimations de la population permettent d'établir les limites des circonscriptions électorales, la distribution des paiements de transfert fédéraux et le transfert et la répartition des fonds entre les administrations régionales et municipales, les conseils scolaires et autres organismes locaux des provinces.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Total	Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Paiements de transfert			
Statistique économique et sociale	473 721	561	117 098	357 184	327 437
Statistique du recensement de la population	70 850	12 902	57 948	55 528
	544 571	561	130 000	415 132	382 965

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Contributions		
<i>Statistique économique et sociale</i>		
Contribution en vertu du Programme d'information sur la santé	561 000	561 000
Total	561 000	561 000

19 Justice

Ministère 19-4

Commission canadienne des droits de la personne 19-7

Tribunal canadien des droits de la personne 19-8

Commissaire à la magistrature fédérale 19-9

Service administratif des tribunaux judiciaires 19-10

Commission du droit du Canada 19-11

Commissariats à l'information et à la protection de la vie
privée du Canada 19-12

Cour suprême du Canada 19-15

Justice

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence
Justice				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	533 850	433 972	99 878
5	Subventions et contributions	389 604	399 602	(9 998)
(L)	Ministre de la Justice – Traitement et allocation pour automobile	70	67	3
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	81 264	51 440	29 824
Total du Ministère		1 004 788	885 081	119 707
Commission canadienne des droits de la personne				
10	Dépenses du Programme	18 270	20 192	(1 922)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 453	2 394	59
Total de l'organisme		20 723	22 586	(1 863)
Tribunal canadien des droits de la personne				
15	Dépenses du Programme	3 895	3 875	20
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	383	327	56
Total de l'organisme		4 278	4 202	76
Commissaire à la magistrature fédérale				
20	Dépenses de fonctionnement	7 970	5 194	2 776
25	Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	1 575	545	1 030
(L)	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat	327 076	316 076	11 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	936	694	242
Total de l'organisme		337 557	322 509	15 048
Service administratif des tribunaux judiciaires				
30	Dépenses du Programme	47 662	45 370	2 292
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 641	5 802	839
Total de l'organisme		54 303	51 172	3 131

Nota : En vertu du décret C.P. 2003-721 du 2 juillet 2003, on a établi le Service administratif des tribunaux judiciaires qui regroupe les greffes de la Cour fédérale du Canada et de la Cour canadienne de l'impôt.

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence
Commission du droit du Canada				
35	Dépenses du Programme	2 966	2 943	23
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	184	167	17
	Total de l'organisme	3 150	3 110	40
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada				
<i>Programme du Commissariat à l'information du Canada</i>				
40	Dépenses du Programme	4 443	4 398	45
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	726	666	60
	<i>Total du Programme</i>	5 169	5 064	105
<i>Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada</i>				
45	Dépenses du Programme	3 918	9 816	(5 898)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	781	1 415	(634)
	<i>Total du Programme</i>	4 699	11 231	(6 532)
	Total de l'organisme	9 868	16 295	(6 427)
Cour suprême du Canada				
50	Dépenses du Programme	20 137	18 559	1 578
(L)	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat	4 461	4 432	29
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 553	1 939	614
	Total de l'organisme	27 151	24 930	2 221

Justice Ministère

Objectifs

Fournir au gouvernement du Canada ainsi qu'aux ministères et organismes fédéraux d'excellents services juridiques, superviser toutes les affaires liées à l'administration de la justice au Canada qui ne sont pas de compétence provinciale ou territoriale et proposer, dans ce contexte, des initiatives de politique et de programme afin de veiller à ce que le Canada soit une société juste et respectueuse de la loi dotée d'un système de justice accessible, efficace, efficient et équitable.

Description des secteurs d'activité

Services gouvernementaux au client

Répondre aux besoins du gouvernement du Canada, de ses ministères et de ses organismes en matière de services juridiques ou législatifs de qualité, de la manière la plus efficace et la plus rentable possible et en conformité avec la loi et la politique gouvernementale.

Droit et orientation

Garantir un système national de justice souple, équitable, efficient et accessible en gérant l'élaboration, la mise à l'essai, la promotion et la mise en œuvre de la politique de justice touchant le droit pénal et le droit de la famille et des jeunes, d'une part, et assurer une administration publique équitable, efficace et responsable en gérant le cadre juridique du gouvernement de manière à respecter le droit administratif, le droit constitutionnel, le droit international, le droit des Autochtones, les droits de la personne et le droit d'accès à l'information, d'autre part.

Administration

Veiller à la gestion stratégique efficace du programme de l'administration de la justice en établissant des cadres et des services administratifs et de gestion intégrée qui permettent la gestion interne optimale du Ministère et de ses ressources.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Services gouvernementaux au client	493 849	493 849	256 270
Droit et orientation	42 049	389 604	431 653	557 494
Administration	79 286	79 286	71 317
	615 184	389 604	1 004 788	885 081

Justice
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Subventions		
<i>Droit et orientation</i>		
Conférence sur l'uniformisation des lois du Canada – Subvention d'administration	18 170	18 170
Institut international de droit d'expression française (IDEF)	1 140	1 140
Association canadienne des chefs de police destinée au Comité sur les modifications de la loi	12 274	12 274
British Institute of International and Comparative Law	7 220	7 220
Académie de droit international de La Haye	8 620	8 620
Fondation canadienne des droits de la personne	26 600	26 600
Institut national de la magistrature	268 345	268 345
Société canadienne des sciences judiciaires	38 600	38 600
Association canadienne des juges des cours provinciales	100 000	100 000
Subventions appuyant le Fonds juridique de partenariats et d'innovation	510 631	510 631
Subventions à l'appui de la stratégie sur la justice applicable aux Autochtones	100 000	150 000
Subventions à l'appui du Fonds du droit de la famille axé sur l'enfant	50 000
Subventions à l'appui du Fonds pour le renouvellement du système de justice pour les jeunes	2 210 900	2 968 657
Subventions accordées à des particuliers, des organismes professionnels sans but lucratif, des sociétés ou des associations, d'autres organisations sans but lucratif et des institutions dont les activités contribuent à l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	500 000	500 000
Subventions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	200 000
Total des subventions	4 052 500	4 610 257
Contributions		
<i>Droit et orientation</i>		
Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes	188 652 100	200 599 696
Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes – Placement et surveillance dans le cadre d'un programme intensif de réadaptation	9 906 500
Contributions aux provinces en vertu du Fonds pour le Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones	4 836 363	3 997 500
Contributions versées en vertu du Fonds juridique de partenariats et d'innovation	2 729 983	2 101 592
Contributions versées en vertu du Fonds de la Stratégie sur la justice applicable aux Autochtones	7 350 000	7 400 000
Contributions à l'appui du Fonds du droit de la famille axé sur l'enfant	16 029 500
Contributions aux territoires pour les services d'accès à la justice (à savoir l'aide juridique, l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques)	4 856 593	3 270 456
Contributions à l'appui du Fonds pour le renouvellement du système de justice pour les jeunes	9 890 500	14 694 400
Contributions à l'appui de l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	1 425 000	1 425 000
Contributions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	3 223 901
Contributions pour appuyer la mise en œuvre des obligations linguistiques de la <i>Loi sur les contraventions</i>	5 437 199

Justice
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
*Contributions aux provinces afin de contribuer aux services d'aide juridique	124 827 507	82 327 507
Contributions à l'appui de projets pilotes d'aide juridique	950 000
Contributions à l'appui de l'assignation d'avocats par la Cour fédérale	1 400 000
Contributions à l'appui de l'assignation d'avocats par la Cour fédérale - Situations d'aide juridique uniques	250 000
**Contributions à l'appui de l'aide juridique - Sécurité publique et lutte contre le terrorisme	2 500 000
Programme de financement des tribunaux de traitement de la toxicomanie	1 286 354
Total des contributions	385 551 500	315 816 151
Postes non requis		
Contributions aux provinces et aux territoires pour le programme canadien de contrôle des armes à feu	18 000 000
Contribution à la Colombie-Britannique pour le procès lié à l'écrasement d'Air India	3 800 000
Subventions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	46 168 061
Contributions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	11 207 531
Total des postes non requis	79 175 592
Total	389 604 000	399 602 000

*Le montant inscrit dans le Budget principal des dépenses de 2003-2004 comprenait 2,5 millions de dollars au titre de l'aide juridique pour la sécurité publique et la lutte contre le terrorisme.

**Les contributions à l'appui de l'aide juridique pour la sécurité publique et la lutte contre le terrorisme sont inscrites séparément dans le Budget principal des dépenses de 2004-2005.

Justice

Commission canadienne des droits de la personne

Objectifs

Promouvoir le principe selon lequel chacun doit avoir une chance égale de participer à toutes les sphères de la vie canadienne dans la mesure où cela est compatible avec ses devoirs et ses obligations au sein de la société.

Description des secteurs d'activité

Commission canadienne des droits de la personne

La Commission vise à faire cesser et à réduire les pratiques discriminatoires en traitant les plaintes de discrimination pour des motifs de distinction illicite énoncés dans la *Loi canadienne sur les droits de la personne*; en procédant, aux termes de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, à des vérifications de l'application de la loi auprès des ministères et des organismes fédéraux et des entreprises du secteur privé assujetties à la réglementation fédérale; en faisant de la recherche et mettant en œuvre des programmes de sensibilisation publique; et en faisant la promotion des principes des droits de la personne, et ce, en collaboration étroite avec les autres ordres de gouvernement, les employeurs, les fournisseurs de services et les organismes communautaires.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Commission canadienne des droits de la personne	20 723	20 723	22 586
	20 723	20 723	22 586

Justice

Tribunal canadien des droits de la personne

Objectifs

Assurer l'application juste de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, en tenant des audiences équitables et efficaces.

Description des secteurs d'activité

Audiences publiques

Le secteur d'activité, Audiences publiques, examine des plaintes de discrimination et détermine s'il y a eu violation des lois. Le greffe crée le meilleur environnement possible pour que les membres du Tribunal puissent tenir des audiences à différents endroits au Canada en leur assurant le soutien administratif continu qui est nécessaire. Le greffe planifie et organise les audiences et assure aux membres l'environnement propice à leur tenue.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Audiences publiques	4 278	4 278	4 202
	4 278	4 278	4 202

Justice

Commissaire à la magistrature fédérale

Objectifs

Fournir le soutien administratif nécessaire pour aider une magistrature indépendante à s'adapter à l'ère de l'informatisation et administrer avec probité et prudence les dépenses autorisées par la partie I de la *Loi sur les juges*.

Description des secteurs d'activité

Magistrature fédérale

Le Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale offre divers services à la magistrature par l'intermédiaire des secteurs de services suivants : l'administration; le Conseil canadien de la magistrature; et les sommes à verser conformément à la *Loi sur les juges*.

- Administration – Ce secteur de services fournit à la magistrature fédérale des conseils sur l'interprétation de la partie I de la *Loi sur les juges*, communique au Ministre une liste à jour des candidats approuvés au poste de juge et fournit un soutien à la magistrature dans le domaine des finances, du personnel, de l'administration, de la formation, de l'édition et de l'informatique.
- Conseil canadien de la magistrature – Ce secteur de services s'occupe de l'administration du Conseil canadien de la magistrature en conformité avec la *Loi sur les juges*.
- Sommes à verser conformément à la *Loi sur les juges* – Ce secteur de services s'occupe du paiement des traitements, des indemnités et de la pension des juges et de leurs survivants en conformité avec la *Loi sur les juges*.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Magistrature fédérale	337 832	275	337 557	322 509
	337 832	275	337 557	322 509

Justice

Service administratif des tribunaux judiciaires

Objectifs

Le public a accès, de façon efficace et équitable, au processus judiciaire de la Cour d'appel fédérale, de la Cour fédérale, de la Cour d'appel de la cour martiale du Canada et de la Cour canadienne de l'impôt en temps opportun, dans l'une ou l'autre des langues officielles et de façon conforme aux lois pertinentes.

Description des secteurs d'activité

Services administratifs des tribunaux judiciaires

Ce secteur d'activité fournit aux Canadiens les services nécessaires pour assurer la responsabilité à l'égard de l'utilisation des fonds publics dédiés à l'administration de la Cour d'appel fédérale, de la Cour fédérale, de la Cour d'appel de la cour martiale du Canada et de la Cour canadienne de l'impôt, tout en assurant que l'accès du public à ces tribunaux est conforme au résultat stratégique du Service administratif des tribunaux judiciaires et en garantissant le principe de l'indépendance judiciaire. Ces services peuvent être divisés en trois secteurs de services, soit les opérations de greffe, les services de gestion et le soutien judiciaire. Ces trois secteurs de services ont trois extrants, soit l'amélioration de l'accès aux tribunaux judiciaires, la promotion de l'indépendance judiciaire et l'amélioration de la prestation des services. Ces trois extrants permettront à leur tour au secteur d'activité des services administratifs des tribunaux judiciaires d'atteindre son résultat stratégique.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire	Total	
Services administratifs des tribunaux judiciaires	54 303	54 303	51 172
	54 303	54 303	51 172

Justice

Commission du droit du Canada

Objectifs

L'objectif de la Commission est de donner des conseils de façon indépendante sur l'amélioration, la modernisation et la réforme du droit canadien, de ses institutions et de ses procédures pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins changeants des Canadiens et de la société canadienne.

Description des secteurs d'activité

Commission du droit du Canada

La Commission du droit du Canada réalise son mandat en favorisant des recherches pertinentes qui incitent directement les Canadiens à renouveler le droit. La Commission élabore et met en œuvre des programmes de recherche qui aideront à comprendre le rôle que le droit peut et doit jouer dans la société canadienne.

La Commission utilise diverses formules pour consulter les juristes et les Canadiens en général. En plus de publier et de distribuer des rapports, la Commission utilise d'autres médias et tribunes, notamment en diffusant les résultats de ses études par des moyens électroniques, en parrainant des congrès et des colloques, en organisant des conférences de presse et des assemblées publiques.

Les résultats des recherches et des consultations de la Commission sont résumés dans des documents publics qui font connaître ses conclusions et ses propositions. Occasionnellement, celles-ci peuvent prendre la forme de recommandations présentées au Parlement.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Commission du droit du Canada	3 150	3 150	3 110
	3 150	3 150	3 110

Justice

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Programme du Commissariat à l'information du Canada

Objectifs

Persuader les institutions fédérales d'adopter des pratiques en matière d'information conformes à la *Loi sur l'accès à l'information*; porter les questions d'interprétation appropriées de la *Loi sur l'accès à l'information* devant la Cour fédérale; mener rapidement des enquêtes approfondies et équitables concernant les plaintes déposées par des particuliers contre le gouvernement; favoriser la transparence au sein de la fonction publique fédérale; s'assurer que le Parlement connaît les activités du Commissariat, la situation générale du droit d'accès et toute autre question traitée dans la Loi qui nécessite une réforme; s'assurer que des fonctions auxiliaires internes sont en place pour appuyer les décisions et la responsabilisation de la direction du programme sur l'accès à l'information.

Description des secteurs d'activité

Accès à l'information du gouvernement

Enquêter sur les plaintes, revoir les propositions visant à modifier la législation sur l'accès à l'information, répondre aux demandes écrites ou téléphoniques, examiner jusqu'à quel point la Loi n'est pas respectée, régler les plaintes ou porter les causes devant le tribunal lorsqu'elles ne sont pas réglées et finalement favoriser l'adoption de politiques propres à un gouvernement transparent dans l'ensemble du système fédéral.

Services généraux

Prestation de services de soutien administratifs tels que les finances, le personnel, la technologie de l'information et l'administration générale.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Accès à l'information du gouvernement	4 192	4 192	4 121
Services généraux	977	977	943
	5 169	5 169	5 064

Justice

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada

Objectifs

S'assurer que les droits des plaignants aux termes de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* sont respectés et que la vie privée des particuliers, relativement aux renseignements personnels les concernant, et qui sont détenus par une institution fédérale, sont protégés; inciter les institutions gouvernementales à adopter davantage de pratiques équitables en matière d'information; promouvoir l'adoption de pratiques compatibles avec les principes exposés dans le code type de l'Association canadienne de normalisation en ce qui concerne la protection des renseignements personnels; s'assurer du respect des droits des personnes qui déposent une plainte auprès du Commissariat en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*; et s'assurer que des fonctions auxiliaires internes sont en place pour appuyer les décisions et la responsabilisation de la direction du programme sur la protection de la vie privée.

Description des secteurs d'activité

Protection des renseignements personnels (secteur public fédéral)

Enquêter sur les plaintes, examiner et vérifier les résultats obtenus par le Ministère quant à la protection de la vie privée, répondre aux demandes écrites ou téléphoniques, évaluer l'incidence sur la vie privée des nouvelles technologies qui sont mises en application par les organismes d'État ou celles dont on étudie l'utilisation possible, vérifier le respect de la législation, conseiller le Parlement, les ministères et les organismes fédéraux et enquêter sur les questions qui auront une incidence sur la vie privée des Canadiens.

Protection des renseignements personnels (secteur privé)

Effectuer et promouvoir des recherches concernant les questions et les pratiques relatives à la protection des renseignements personnels; promouvoir de saines pratiques de gestion à cet égard; renseigner les clients sur leurs droits et leurs responsabilités en ce qui concerne la divulgation, la collecte et l'utilisation des renseignements obtenus; s'occuper des plaintes sur le traitement des renseignements personnels; chercher des solutions grâce à la négociation, à la médiation ou à la conciliation et, s'il y a lieu, recourir aux tribunaux; enquêter sur les pratiques d'un organisme en matière de traitement des renseignements personnels et compléter le travail des provinces qui s'efforcent de protéger les renseignements personnels divulgués dans les activités commerciales.

Services généraux

Prestation de services de soutien administratifs tels que les finances, le personnel, la technologie de l'information et l'administration générale.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Protection des renseignements personnels (secteur public fédéral)	4 020	4 020	4 201
Protection des renseignements personnels (secteur privé)	5 667
Services généraux	679	679	1 363
	4 699	4 699	11 231

Justice

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Postes non requis		
Contributions à l'appui d'activités de recherche et de promotion liées à la protection des renseignements personnels	198 000
Total des postes non requis	198 000

Justice

Cour suprême du Canada

Objectifs

Fournir une cour générale d'appel pour le Canada.

Description des secteurs d'activité

Bureau du registraire

Le Bureau du registraire fournit une gamme de services à la Cour, y compris le traitement de tous les documents déposés par les plaideurs et la préparation des affaires pour l'audition et le jugement; la publication et la diffusion des arrêts de la Cour; le maintien de la base d'information nécessaire à la Cour; la communication de renseignements sur la Cour ainsi que la tenue et la conservation des documents et archives de la Cour. Le Bureau administre également les paiements législatifs suivants : les traitements, les indemnités et les pensions des juges; les pensions aux conjoints et aux enfants des juges; et les montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Bureau du registraire	27 151	27 151	24 930
	27 151	27 151	24 930

20 Parlement

Sénat 20-3

Chambre des communes 20-5

Bibliothèque du Parlement 20-7

Parlement

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence
Parlement			
Sénat			
1 (L) Dépenses du Programme	45 514	41 706	3 808
(L) Dignitaires du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> ; contributions au compte d’allocations de retraite des parlementaires, et au compte de convention de retraite des parlementaires	22 381	20 425	1 956
(L) Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	5 657	4 901	756
Total de l’organisme	73 552	67 032	6 520
Chambre des communes			
5 (L) Dépenses du Programme	212 498	205 515	6 983
(L) Députés – Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et contributions au compte d’allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	102 378	90 586	11 792
(L) Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	31 687	28 686	3 001
Total de l’organisme	346 563	324 787	21 776
Bibliothèque du Parlement			
10 (L) Dépenses du Programme	26 066	23 869	2 197
(L) Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	4 372	3 804	568
Total de l’organisme	30 438	27 673	2 765

Parlement

Sénat

Objectifs

Permettre au Sénat d'exercer son rôle constitutionnel et de gérer son propre fonctionnement.

Le Sénat exerce quatre grandes fonctions : représenter les intérêts des régions, des provinces et des minorités; faire enquête sur des dossiers d'intérêt national; délibérer; légiférer.

Les sénateurs exercent ces fonctions soit individuellement par l'entremise de leurs bureaux, ou collectivement par l'intermédiaire des délibérations à la Chambre et aux comités du Sénat. L'administration du Sénat assure les services de soutien nécessaires aux sénateurs pour exécuter leurs fonctions parlementaires.

Description des secteurs d'activité

Sénateurs et bureaux des sénateurs

Prestation aux sénateurs des services prévus par la loi, comme l'autorisent la *Loi sur le Parlement du Canada* et la *Loi sur les allocations de retraite des membres du Parlement*. Les dépenses de fonctionnement des bureaux des sénateurs sont payées conformément aux politiques et aux lignes directrices établies.

Les dépenses comprises dans ces deux catégories sont les suivantes : indemnités de session et de fonction des sénateurs, et cotisations aux régimes de retraite; allocations de retraite; frais de déplacement et de communication; dépenses de recherche et de bureau des sénateurs, y compris les dépenses de personnel et le coût du matériel et des services nécessaires au fonctionnement de leurs bureaux respectifs; fonds de recherche pour les caucus.

Fonctionnement de la Chambre

Prestation du soutien et des services nécessaires aux sénateurs pour leur travail à la Chambre du Sénat, c'est-à-dire délibérer et approuver des projets de loi, présenter des pétitions, discuter des rapports des comités et participer à des cérémonies. Ces fonctions sont exercées conformément au Règlement du Sénat, à la procédure parlementaire, aux règles de préséance et aux décisions du Président.

Les dépenses liées à ce secteur d'activité sont les suivantes : rémunération additionnelle des hauts fonctionnaires du Sénat; dépenses de personnel et dépenses relatives au fonctionnement des bureaux des hauts fonctionnaires du Sénat; traitements et autres dépenses de fonctionnement relatives au greffier du Sénat, au sous-greffier, au légiste et au huissier du bâton noir; journaux, compte rendu des débats et publications dans les deux langues officielles; programme des pages du Sénat; échanges parlementaires.

Comités et associations

Soutien aux sénateurs qui font partie de comités permanents, de comités spéciaux et de comités mixtes. Les comités sont chargés d'étudier à fond les projets de loi et d'approuver des projets de loi modificatifs en se fondant sur les témoignages d'experts et sur les conseils juridiques d'experts en droit. Ils examinent des sujets d'intérêt public, font des recommandations et étudient les propositions de dépenses du gouvernement.

Les sénateurs participent aussi aux activités des associations parlementaires et des groupes d'amitié. Ils représentent le Canada dans des forums internationaux où l'on discute de dossiers importants pour la population canadienne.

Les dépenses liées à ce secteur d'activité sont les suivantes : comités et associations parlementaires; compte rendu des débats et service de publication; télédiffusion des délibérations des comités.

Parlement

Sénat

Soutien administratif

Soutien nécessaire à la prestation efficace, efficiente et économique des programmes décrits sous les trois autres rubriques de fonctions du Sénat. Fourniture des locaux et de l'équipement, des outils, de l'information, du matériel et des services, et des conseils spécialisés sur tous les aspects des activités.

Les dépenses comprises dans ce secteur d'activité sont les suivantes : services financiers et gestion du matériel; ressources humaines; services de sécurité; services de communication et d'information; gestion de la technologie de l'information; aménagement et entretien des locaux; services de poste, de messagerie et d'imprimerie; réparations, métiers et transports.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Sénateurs et bureaux des sénateurs	36 262	167	36 429	33 904
Fonctionnement de la Chambre	5 625	5 625	5 573
Comités et associations	8 149	290	8 439	7 706
Soutien administratif	23 059	23 059	19 849
	73 095	457	73 552	67 032

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Subventions		
<i>Sénateurs et bureaux des sénateurs</i>		
(L) Pensions aux sénateurs à la retraite (L.R., 1985 ch. M-5)	167 000	167 000
Total des subventions	167 000	167 000
Contributions		
<i>Comités et associations</i>		
Contributions aux associations parlementaires	289 600	289 600
Total des contributions	289 600	289 600
Total	456 600	456 600

Parlement

Chambre des communes

Objectifs

L'administration de la Chambre des communes soutient les activités que les députés exercent individuellement et collectivement à titre de représentants de 301 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus.

Description des secteurs d'activité

Circonscription

Les ressources fournies servent à appuyer le rôle des députés à titre de représentants élus de 301 circonscriptions. À ce titre, les députés s'acquittent de leurs responsabilités de la même manière qu'ils le feraient pour l'exploitation de 301 petites entreprises. Ils reçoivent des services et du soutien conformément à la *Loi sur le Parlement du Canada*, aux règlements administratifs du Bureau de régie interne, au Règlement de la Chambre et aux décisions du Président. Les autres services qui soutiennent le travail des députés dans les circonscriptions sont également fournis conformément aux lignes directrices et aux normes établies par le Bureau.

Les coûts compris dans ce secteur d'activité sont les suivants : les traitements et allocations des députés, y compris les contributions aux régimes de pension des députés; le budget des bureaux des députés, y compris la rémunération du personnel, les dépenses de bureau et les déplacements dans la circonscription; la communication avec les commettants, y compris les frais de déplacement et de communications; le matériel et les services fournis par la Chambre; les autres frais relatifs au personnel; et les coûts administratifs de l'institution attribuables au soutien de cette activité.

Chambre

Les ressources fournies servent à appuyer le rôle des députés à titre de législateurs à la Chambre. À la Chambre, les députés doivent se conformer au Règlement de la Chambre, à la procédure parlementaire, à la jurisprudence et aux décisions du Président. Dans l'exercice de ces fonctions, les députés ont besoin de toute une gamme de services, dont les suivants : Journaux; Programme de pages; Comptes rendus (débat); Services des publications (y compris le service de l'index); Recherche en matière de procédure; Services législatifs; Télédiffusion parlementaire. Les coûts administratifs de l'institution à l'appui de cette activité sont aussi compris dans ce secteur d'activité.

Comité

Les ressources et le financement fournis servent à appuyer les activités exercées par les députés au sein des comités permanents et des comités spéciaux ou mixtes. Ce rôle est essentiel, car la Chambre des communes confie à ses comités l'étude approfondie de projets de loi ainsi que l'examen minutieux des programmes et politiques du gouvernement. Les députés font également partie d'associations parlementaires et de groupes d'amitié et se joignent à des délégations qui participent à des échanges parlementaires. Des conseils professionnels leur sont proposés sur des questions de fond qui touchent le travail de ces associations et les échanges. Dans l'exercice de ces fonctions, les députés ont besoin de toute une gamme de services, dont les suivants : Comités; Affaires internationales et interparlementaires; Comptes rendus (témoignages de comités); Services des publications (y compris le service de l'index); Recherche en matière de procédure; et Télédiffusion parlementaire. Les coûts administratifs de l'institution à l'appui de cette activité sont compris dans ce secteur d'activité.

Caucus

Les ressources fournies servent à appuyer les députés dans leurs rencontres avec divers groupes ainsi que dans leurs relations avec les membres de leur caucus. Ce domaine englobe le soutien offert aux bureaux de recherches des partis et aux agents supérieurs de la Chambre (président, vice-président, leaders à la Chambre, whips et leurs adjoints respectifs). Le statut de chaque député est conféré par la Constitution et la *Loi sur le Parlement du Canada*. Les règlements administratifs du Bureau de régie interne définissent avec plus de précision la latitude laissée aux députés dans divers domaines. Les dépenses liées à ce secteur d'activité sont les suivantes : la rémunération additionnelle des agents supérieurs de la Chambre; le budget des bureaux de recherches, des chefs de parti et des autres bureaux des agents supérieurs de la Chambre, y compris les frais de personnel et les frais de fonctionnement; les autres frais relatifs au personnel; et les coûts administratifs de l'institution à l'appui de ce secteur d'activité.

Parlement

Chambre des communes

Institution

Ce secteur d'activité comprend les ressources pour le personnel administratif de la Chambre des communes. Les employés de la Chambre sont chargés de fournir des services aux députés élus pour une législature et, de plus, sont en permanence au service de la Chambre en tant qu'institution. Le Programme d'orientation destiné aux nouveaux députés permet de faire connaître aux nouveaux venus les règlements administratifs du Bureau de régie interne, les politiques administratives ainsi que les règles de procédure et les précédents établis par les législatures antérieures et qui serviront d'appui aux législatures futures. Le personnel de la Chambre s'efforce de toujours bien représenter l'institution et de soutenir le travail des députés dans leur rôle de représentants des 301 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus. Les fonds sont affectés à ce qui suit : Politique et gestion (Bureaux du greffier, du greffier adjoint, du sous-greffier et du sergent d'armes); Services juridiques; Services corporatifs, y compris Finances et ressources humaines; Services de l'information; Services de la cité parlementaire y compris les Services des immeubles, de logistique, des télécommunications et de sécurité; Tribune de la presse canadienne.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Total	Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
	Fonctionnement	Paiements de transfert			
Circonscription	229 077	12	229 065	210 870
Chambre	18 981	7	18 974	18 331
Comité	18 637	749	85	19 301	18 777
Caucus	26 207	395	25 812	25 007
Institution	53 785	374	53 411	51 802
	346 687	749	873	346 563	324 787

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Contributions		
<i>Comité</i>		
Contributions aux associations parlementaires et de procédure	749 210	749 210
Total	749 210	749 210

Parlement

Bibliothèque du Parlement

Objectifs

Offrir au Parlement, en temps opportun, des services complets et fiables d'information, de documentation, de recherche et d'analyse, ainsi que des collections riches et pertinentes pour appuyer les fonctions de législation et de représentation, et fournir au public de l'information sur le Parlement du Canada.

Description des secteurs d'activité

Services aux parlementaires

En tant que clients principaux de la Bibliothèque, les parlementaires et les membres de leur personnel se voient offrir une vaste gamme de services et de produits pour leur travail individuel ou collectif en Chambre, en comité et dans les circonscriptions ou les régions. Les services de recherche et d'analyse sont offerts exclusivement aux parlementaires.

Services aux clients autorisés

Les autres clients autorisés se voient offrir des services d'information et de référence personnalisés et une aide de nature variée, conforme aux lignes directrices relatives au niveau de service. Comme elle le fait pour les parlementaires, la Bibliothèque doit continuellement revoir les services et les produits offerts à ces clients afin de satisfaire à leurs besoins changeants.

Mettre des collections à la disposition du Parlement

La Bibliothèque veille à l'enrichissement et au maintien de ses collections grâce à une acquisition judicieuse et au catalogage attentif des livres et des documents, ainsi qu'à l'analyse des nouveaux médias. Par la préservation des collections historiques, la Bibliothèque fait en sorte que le patrimoine culturel et politique du Canada demeure accessible aux générations actuelles et futures.

Services au public

La Bibliothèque du Parlement fournit un large éventail de services et de programmes au public, dont des visites guidées, des programmes d'animation théâtrale, un centre téléphonique de renseignements, le Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne et une boutique de souvenirs.

Services liés à l'infrastructure

Une vaste gamme de services de soutien permet à la Bibliothèque de fonctionner efficacement et d'atteindre ses objectifs.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Services aux parlementaires	14 918	14 918	13 275
Services aux clients autorisés	1 447	1 447	1 390
Mettre des collections à la disposition du Parlement	4 479	4 479	4 206
Services au public	2 992	1 000	1 992	1 941
Services liés à l'infrastructure	7 602	7 602	6 861
	31 438	1 000	30 438	27 673

21 Patrimoine canadien

- Ministère 21-5
- Conseil des Arts du Canada 21-10
- Société Radio-Canada 21-11
- Musée canadien des civilisations 21-13
- Musée canadien de la nature 21-14
- Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications
canadiennes 21-16
- Archives nationales du Canada 21-17
- Société du Centre national des Arts 21-19
- Commission des champs de bataille nationaux 21-21
- Commission de la capitale nationale 21-22
- Office national du film 21-23
- Musée des beaux-arts du Canada 21-25
- Bibliothèque nationale 21-26
- Musée national des sciences et de la technologie 21-28
- Commission de la fonction publique 21-29
- Commission des relations de travail dans la fonction
publique 21-32
- Condition féminine – Bureau de la
coordonnatrice 21-33
- Téléfilm Canada 21-34

Patrimoine canadien

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence
Patrimoine canadien				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	233 221	207 309	25 912
5	Subventions et contributions	866 013	735 359	130 654
(L)	Traitements des lieutenants-gouverneurs	1 030	930	100
(L)	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	637	580	57
(L)	Prestations de retraite supplémentaires – Lieutenants-gouverneurs précédents	182	182
(L)	Ministre du Patrimoine canadien – Traitement et allocation pour automobile	70	67	3
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	25 944	19 587	6 357
	Total du budgétaire	1 127 097	964 014	163 083
L10	Prêts à des établissements et à des administrations en vertu de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i>	10	10
	Total du Ministère	1 127 107	964 024	163 083
Conseil des Arts du Canada				
15	Paiements au Conseil des Arts du Canada	151 031	151 284	(253)
	Total de l'organisme	151 031	151 284	(253)
Société Radio-Canada				
20	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement	927 442	860 175	67 267
25	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4 000	4 000
30	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital	102 869	133 252	(30 383)
	Total de l'organisme	1 034 311	997 427	36 884
Musée canadien des civilisations				
35	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	94 736	84 326	10 410
	Total de l'organisme	94 736	84 326	10 410
Musée canadien de la nature				
40	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	61 122	33 949	27 173
	Total de l'organisme	61 122	33 949	27 173
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes				
45	Dépenses du Programme	2 276	(2 276)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 120	5 619	501
	Total de l'organisme	6 120	7 895	(1 775)

Patrimoine canadien

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004	Différence
Archives nationales du Canada			
50	49 063	43 472	5 591
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 831	6 071	760
Total de l'organisme	55 894	49 543	6 351
Société du Centre national des Arts			
55	31 497	26 334	5 163
Paiements à la Société du Centre national des Arts			
Total de l'organisme	31 497	26 334	5 163
Commission des champs de bataille nationaux			
60	6 864	6 860	4
(L) Dépenses du Programme			
(L) Dépenses aux termes du paragraphe 29.1 (1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	1 400	1 400
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	423	393	30
Total de l'organisme	8 687	8 653	34
Commission de la capitale nationale			
65	67 178	66 533	645
Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement			
70	64 393	32 268	32 125
Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital			
Total de l'organisme	131 571	98 801	32 770
Office national du film			
75	63 672	62 870	802
Fonds renouvelable de l'Office national du film – Déficit de fonctionnement			
(L) Fonds renouvelable de l'Office national du film	10	375	(365)
Total de l'organisme	63 682	63 245	437
Musée des beaux-arts du Canada			
80	36 585	35 312	1 273
Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital			
85	8 000	6 000	2 000
Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection			
Total de l'organisme	44 585	41 312	3 273
Bibliothèque nationale			
90	35 272	36 986	(1 714)
Dépenses du Programme			
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 295	4 766	529
Total de l'organisme	40 567	41 752	(1 185)

Patrimoine canadien

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004	Différence
Musée national des sciences et de la technologie			
95 Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	29 653	35 343	(5 690)
Total de l'organisme	29 653	35 343	(5 690)
Commission de la fonction publique			
100 Dépenses du Programme	128 351	113 930	14 421
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	19 145	16 758	2 387
(L) Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel	(87)	(130)	43
Total de l'organisme	147 409	130 558	16 851
Commission des relations de travail dans la fonction publique			
105 Dépenses du Programme	5 523	5 840	(317)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	832	800	32
Total de l'organisme	6 355	6 640	(285)
Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice			
110 Dépenses de fonctionnement	11 623	11 423	200
115 Subventions	10 750	11 109	(359)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 480	1 363	117
Total de l'organisme	23 853	23 895	(42)
Téléfilm Canada			
120 Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i>	129 674	130 104	(430)
Total de l'organisme	129 674	130 104	(430)

Patrimoine canadien Ministère

Objectifs

Bâtir une société forte où les Canadiens et les Canadiennes expriment leurs valeurs, participent et sont fiers de leur patrimoine.

Description des secteurs d'activité

Développement culturel et patrimoine

Développement culturel et patrimoine aide à créer un environnement où le patrimoine du Canada est préservé et rendu accessible, où l'expression artistique peut s'épanouir, où les marchés culturels peuvent se développer, assurant ainsi la disponibilité et l'accessibilité des arts, du patrimoine, et des produits et services de la radiodiffusion. Il y parvient grâce à une combinaison d'activités et de programmes variés, grâce aussi à des instruments et des institutions, notamment, des accords internationaux, des organismes culturels, des organismes de services spéciaux, des lois et des règlements.

Identité canadienne

Les Canadiens et les Canadiennes partagent une identité fondée sur des valeurs et des caractéristiques communes. Forts de la diversité de leurs langues, de leur patrimoine culturel, de leur origine ethnique et de leurs liens régionaux, ils ont une vision du Canada où chacun aide à bâtir une société fière et unie.

Identité canadienne favorise la connaissance et l'appréciation des institutions et des réalisations canadiennes, des symboles et des valeurs qu'ils représentent, de la dualité linguistique, du caractère multiculturel du Canada et de la contribution des Autochtones. Il favorise la participation des citoyens et le bénévolat, la justice sociale, la compréhension réciproque, les droits de la personne, l'apprentissage des deux langues officielles, l'excellence dans le sport et la reconnaissance des athlètes et la commémoration d'événements nationaux comme moyens de participer à l'édification d'un Canada fier et fort de son patrimoine.

Gestion intégrée

La Gestion intégrée fournit des avis, des services et des produits stratégiques associés à la planification stratégique et à la coordination des politiques; à la gestion financière; à la gestion des ressources humaines; à la gestion de l'information; aux communications et aux affaires publiques; aux examens ministériels; au soutien administratif et au soutien de l'exécution régionale des programmes. En outre, elle fait la promotion des activités de Patrimoine canadien grâce à la coordination avec les organismes du portefeuille, à des échanges actifs avec les organismes centraux, d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires et la communauté internationale. Elle coordonne aussi la participation du Canada aux expositions internationales.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2004–2005					Total	Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire			Non-budgétaire			
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Développement culturel et patrimoine	103 701	360 278	4 710	459 269	10	459 279	412 992
Identité canadienne	62 537	504 554	567 091	567 091	473 045
Gestion intégrée	98 737	2 000	100 737	100 737	77 987
	264 975	866 832	4 710	1 127 097	10	1 127 107	964 024

Patrimoine canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Subventions		
<i>Développement culturel et patrimoine</i>		
Subventions à des musées à but non lucratif ainsi qu'à des associations muséales nationales et internationales et à des institutions du patrimoine pour améliorer l'accès au patrimoine canadien :		
Subventions à des établissements et à des administrations publiques sis au Canada conformément à l'article 35 de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i>	1 163 680	1 163 680
Subventions aux musées et autres organisations du Canada aux fins de leur fonctionnement, de projets spéciaux, de la formation, d'enregistrement, de l'achat de matériel et de la construction d'installations	9 400 000	8 400 000
Subventions aux éditeurs canadiens de périodiques admissibles servant à assumer une partie des coûts postaux	45 400 000	46 400 000
Subventions aux Fonds de stabilisation	4 026 436	6 728 430
Subventions aux organisations artistiques pour des fins de dotation	15 500 000	13 278 161
Subventions au fonds des nouveaux médias d'apprentissage	500 000	2 500 000
<i>Identité canadienne</i>		
Subventions à des organismes, associations et institutions pour favoriser l'épanouissement et le développement à long terme des communautés minoritaires de langue officielle dans le cadre du programme Développement des communautés de langue officielle	42 135 000
Subventions à des organismes, associations et institutions pour promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage des langues officielles dans la société canadienne dans le cadre du programme Mise en valeur des langues officielles	5 599 842
Subventions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs public et privé et aux autres ordres de gouvernement pour favoriser la participation à la société canadienne et les activités du <i>Canada en fête!</i>	2 059 880	2 059 880
Subventions à des organismes à but non lucratif, à des universités, à des institutions et à des particuliers pour promouvoir le multiculturalisme	7 000 000	7 000 000
Subventions au Programme d'aide aux athlètes	14 650 000	17 900 000
Subventions aux lieutenants-gouverneurs de chaque province du Canada à titre d'indemnités pour les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions :		
Terre-Neuve	77 590	21 950
Île-du-Prince-Édouard	57 071	14 999
Nouvelle-Écosse	64 199	16 158
Nouveau-Brunswick	62 947	16 158
Québec	147 372	21 950
Ontario	105 627	21 950
Manitoba	73 762	19 055
Saskatchewan	73 758	19 055
Alberta	75 940	19 055
Colombie-Britannique	97 814	21 950

Patrimoine canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Subventions à des centres d'amitié autochtones, à des associations représentant expressément les centres d'amitié autochtones, à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones œuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communications autochtones	3 350 780	2 850 780
Subventions à l'appui de projets Échange-Jeunesse innovateurs	100 000	100 000
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	637 000	580 000
(L) Prestations de retraite supplémentaires – Lieutenants-gouverneurs précédents	182 000	182 000
Total des subventions	152 540 698	109 335 211
Contributions		
<i>Développement culturel et patrimoine</i>		
Contributions à des musées à but non lucratif ainsi qu'à des associations muséales nationales et internationales de même qu'à des institutions du patrimoine pour améliorer l'accès au patrimoine canadien :		
Contributions aux musées canadiens pour appuyer leurs activités destinées au public	2 330 350	2 442 350
Contribution à l'Association des musées canadiens	314 250	314 250
Contribution en vertu des modalités de l'entente Canada-France dans le domaine des musées	200 000	200 000
Contributions à des organismes culturels à but non lucratif et à des institutions dans le but d'améliorer les infrastructures culturelles et d'appuyer le développement culturel :		
Contribution à la fiducie des Édifices des Pères de la Confédération, Charlottetown (Î.-P.-É.)	1 205 000	1 205 000
Contributions pour appuyer les organismes de publication, d'enregistrement sonore et de multimédia afin d'améliorer leur développement et leur distribution :		
Contributions au Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition	38 743 742	39 266 742
Contributions à l'industrie canadienne de l'édition de magazines	22 000 000	35 000 000
Contributions au Fonds des nouveaux médias du Canada	8 150 000	2 750 000
Contributions pour la création de fonds de réserve pour pertes sur prêts pour appuyer les industries culturelles	500 000	1 250 000
Contributions à l'appui de la distribution de la radiodiffusion	6 500 000	8 100 000
Contributions à l'appui de la Politique cinématographique canadienne	1 700 000	1 950 000
Contributions à l'appui du Programme national de formation dans le secteur du film et de la vidéo	2 550 000	2 800 000
Contributions au Programme des arts, de la culture et de la diversité	390 000	390 000
Contributions au Programme national de formation dans le secteur des arts	16 292 750	15 216 200
Contributions pour le programme de Culture canadienne en direct	7 500 000	7 750 000
Contributions à l'appui du Programme de recherche appliquée en nouveaux médias	1 000 000	1 000 000
Contributions pour les routes commerciales : Programme canadien des débouchés commerciaux	2 000 000	2 000 000
Contributions pour le programme Présentation des arts Canada	22 829 278	25 707 278
Contributions à l'appui d'Espaces culturels Canada	37 067 000	28 201 000
Contributions aux organismes des arts et du patrimoine pour des projets de mise en valeur du potentiel	6 500 814	11 516 014

Patrimoine canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Contributions aux collectivités culturelles canadiennes	2 000 000	3 784 895
Aide restreinte versée aux organismes voués aux arts menacés de disparaître	500 000
Contributions au Programme de nouvelles œuvres musicales	10 654 223	5 054 223
Contributions au Programme des entrepreneurs de la musique	9 920 200	10 000 000
Contributions au Programme d'aide aux créateurs	906 561	906 561
Contributions au Programme d'aide aux associations sectorielles	558 148	558 148
Contributions au Programme de souvenirs de musique canadienne	186 455	186 455
Contributions au Programme d'initiatives collectives	1 830 563	1 830 563
Contributions au Fonds des partenariats	7 500 000	7 500 000
Contributions au Fonds du droit d'auteur électronique	1 500 000	1 500 000
Contributions aux Fonds canadien de télévision	62 219 000
Contributions pour l'Initiative des endroits historiques	8 740 000
<i>Identité canadienne</i>		
Contributions à l'appui du programme Développement des communautés de langue officielle	161 386 419
Contributions à l'appui du programme Mise en valeur des langues officielles	84 927 287
Contributions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs public et privé et aux autres ordres de gouvernement pour favoriser la participation à la société canadienne et les activités du <i>Canada en fête!</i>	13 451 500	2 777 500
Contributions à des organismes à but non lucratif, à des universités, à des institutions et à des particuliers afin de promouvoir le multiculturalisme	6 069 864	7 929 082
Contributions à l'appui du programme des Partenariats communautaires	8 015 484	8 102 105
Contributions à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones œuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communications autochtones, à des centres d'amitié autochtones et à des associations représentant expressément des centres d'amitié autochtones	61 897 294	31 354 166
Contributions à l'appui de l'initiative Échanges Canada	16 699 120	20 087 120
Contributions à l'appui du programme Katimavik	19 776 000
Contributions pour le programme de soutien au sport	39 615 000	48 208 000
Contributions pour le programme d'accueil des Jeux	16 165 000	10 965 000
<i>Gestion intégrée</i>		
Contributions en vertu d'une autorisation spéciale	2 000 000
Total des contributions	714 291 302	347 802 652

Patrimoine canadien
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Postes non requis		
Subventions à des organismes représentant les communautés minoritaires de langue officielle, aux administrations publiques non fédérales et à d'autres organismes pour favoriser l'usage, l'acquisition et la promotion des langues officielles	46 083 842
Contributions à l'appui du service international offert par la SRC au moyen de Radio Canada International	15 520 000
Contributions à Téléfilm Canada (Secteur des nouveaux médias)	5 400 000
Contributions à l'égard de programmes relatifs à l'emploi des langues officielles dans des domaines de compétence provinciale et territoriale, y compris les programmes de bourses pour les cours d'été de langue seconde et les programmes d'aide aux écoles indépendantes et aux associations d'écoles indépendantes	197 841 716
Contributions à des organismes représentant les communautés minoritaires de langue officielle, à des administrations publiques non fédérales et à d'autres organismes pour favoriser l'usage, l'acquisition et la promotion des langues officielles	14 137 320
Total des postes non requis	278 982 878
Total	866 832 000	736 120 741

Patrimoine canadien

Conseil des Arts du Canada

Objectifs

Encourager et promouvoir l'étude et la production d'œuvres d'art et leur appréciation et coordonner les activités de l'UNESCO au Canada et la participation du Canada aux programmes de l'UNESCO à l'étranger.

Description du financement par voie de crédits

Aide aux arts

L'aide aux arts comprend :

- Des subventions aux artistes professionnels à titre individuel (des artistes au début ou au milieu de leur carrière et des artistes établis) pour la création, la production, la diffusion, les voyages et les projets spéciaux;
- Des subventions d'exploitation ou de projet à des organisations vouées aux arts;
- De l'aide aux concepteurs de projets afin que ces projets atteignent de nouveaux publics au pays et à l'étranger;
- Des prix et des bourses de recherche dans les arts et en sciences humaines, sociales et naturelles;
- L'administration des paiements versés aux auteurs en vertu du Programme du droit du prêt public;
- Des activités de recherche, de diffusion et de promotion pour sensibiliser davantage le public aux arts.

Commission canadienne pour l'UNESCO

Coordination des activités de l'UNESCO au Canada et de la participation du Canada aux activités de l'UNESCO à l'étranger; aide au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international concernant les politiques, les programmes et les activités de l'UNESCO.

Administration

Services ordinaires et spéciaux, et services de soutien nécessaires, y compris la gestion du portefeuille d'investissement et des comptes du Conseil.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Aide aux arts	130 317	130 534
Commission canadienne pour l'UNESCO	1 515	1 518
Administration	19 699	19 732
Total partiel	151 531	151 784
Moins :		
Annulation de subventions autorisées au cours d'années antérieures et remboursements	500	500
Total des besoins budgétaires	151 031	151 284

Patrimoine canadien

Société Radio-Canada

Objectifs

Exploiter un service national de radio et de télévision dont le contenu et le caractère sont principalement canadiens et l'offrir, dans les deux langues officielles, à tous les Canadiens.

Description du financement par voie de crédits

Les principaux secteurs d'activité de la Société pour la réalisation de ses objectifs sont décrits ci-dessous.

Coûts des services de télévision et de radio

Ce secteur d'activité englobe tous les principaux services de diffusion, radio ou télévision, en français ou en anglais, à l'échelon national, régional ou local. Ce secteur comprend :

- la planification de chaque émission et des grilles de diffusion;
- l'acquisition d'émissions auprès d'autres organismes ou entreprises de production;
- la production d'émissions à l'interne;
- l'exploitation d'un service de diffusion international, Radio Canada International;
- les services autofinancés comme Galaxie, CBC Newsworld et le Réseau de l'information;
- les services de gestion opérationnelle offerts aux divers centres de production et de transmission, comme la supervision des émissions, la recherche en programmation, l'ingénierie, les ressources humaines, les services financiers et administratifs et la gestion locale;
- les activités de vente et de marketing dont font l'objet les émissions et les messages publicitaires de la Société, y compris les commissions versées aux représentants et les frais liés à la vente des émissions.

Transmission, distribution et collecte

Distribution, dans la mesure du possible, du service national de radiodiffusion dans toutes les parties du pays au moyen des installations de la Société ou d'installations privées. La distribution peut s'effectuer par satellite, par ondes ultracourtes et par ligne terrestre. Ce secteur d'activité comprend également la distribution du signal à chaque récepteur de radio et de télévision au moyen des émetteurs de la Société, par l'entremise de stations affiliées du secteur privé payées pour diffuser les émissions de Radio-Canada, ou par l'entremise d'installations qui permettent de différer ou de devancer la diffusion des émissions, selon les fuseaux horaires qui découpent le pays.

Administration nationale

Fonctions dont la Société doit s'acquitter sur une base nationale, notamment la haute direction, la formulation des politiques et des normes, la planification stratégique et les relations externes.

Amortissement des immobilisations

Ce poste représente le montant annuel comptabilisé pour l'amortissement des immobilisations de la Société. Le calcul de l'amortissement repose sur la méthode linéaire en vertu de laquelle les sommes amorties sont fonction de la durée de vie utile des immobilisations.

Ce poste ne nécessite pas de fonds d'exploitation, puisque la Société reçoit un financement distinct pour ses dépenses en immobilisations. Cependant, l'amortissement des immobilisations est déclaré séparément, strictement à des fins comptables, comme l'exigent les principes comptables généralement reconnus (PCGR). Par conséquent, cette dépense est comprise dans les « postes ne nécessitant pas des fonds d'exploitation courants » et elle est déduite au moment où l'on détermine le total des besoins d'exploitation de la Société pour l'exercice, en fonction du financement gouvernemental.

Revenus

Comprend les revenus publicitaires, les ventes d'émissions, les revenus divers et les revenus des services spécialisés (CBC Newsworld, le Réseau de l'information et Galaxie).

Patrimoine canadien
Société Radio-Canada

Activités d'immobilisations

Représente les dépenses en immobilisations pour le remplacement de l'équipement désuet ou usé, pour les améliorations essentielles au maintien de l'équipement existant afin d'assurer l'efficacité des opérations et pour les autres projets qui permettront de réduire les coûts d'exploitation.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Coûts des services de télévision et de radio	1 381 110	1 215 545
Transmission, distribution et collecte	71 729	80 190
Administration nationale	15 710	15 649
Amortissement des immobilisations	120 061	133 585
Total partiel	1 588 610	1 444 969
Moins :		
Postes ne nécessitant pas des fonds d'exploitation courants	120 421	113 091
Total partiel	1 468 189	1 331 878
Moins :		
Revenus	540 747	471 703
Total des dépenses d'exploitation	927 442	860 175
Fonds de roulement	4 000	4 000
Activités d'immobilisations	102 869	133 252
Total des besoins budgétaires	1 034 311	997 427

Patrimoine canadien

Musée canadien des civilisations

Objectifs

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt, le respect et la compréhension critique de même que la connaissance et le degré d'appréciation par tous des réalisations culturelles et des comportements de l'humanité, par la constitution, l'entretien et le développement aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets à valeur historique ou culturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de ces réalisations et comportements, et des enseignements et de la compréhension qu'ils génèrent.

Description du financement par voie de crédits

Collectionner et rechercher

Gérer, développer, conserver et faire de la recherche sur la collection afin d'améliorer l'exécution des programmes et d'accroître les connaissances scientifiques.

Présenter, éduquer et diffuser

Développer, maintenir et diffuser les expositions, les programmes et les activités pour accroître la connaissance, la compréhension critique de même que le respect et le degré d'appréciation de toutes les réalisations culturelles et du comportement de l'humanité.

Fournir des installations

Gérer et maintenir toutes les installations ainsi que les services de sécurité et d'accueil.

Musée canadien de la guerre

Un musée affilié au Musée canadien des civilisations qui est voué à l'histoire militaire du Canada et à son engagement permanent à l'égard du maintien de la paix.

Services généraux

Gouvernance, gestion de la société, vérification et évaluation, collecte de fonds, activités commerciales, finances et administration, ressources humaines, et systèmes d'information.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Collectionner et rechercher	8 968	8 729
Présenter, éduquer et diffuser	14 775	14 491
Fournir des installations	21 912	22 147
Musée canadien de la guerre	62 059	37 997
Services généraux	12 555	12 015
Total partiel	120 269	95 379
Moins :		
Revenus de la Société	25 533	11 053
Total des besoins budgétaires	94 736	84 326

Patrimoine canadien

Musée canadien de la nature

Objectifs

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par tous par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Description du financement par voie de crédits

Recherche

Exploration du passé et préparation des Canadiens à l'avenir par des activités systématiques et de recherche appliquée, de même que par la création et le maintien de réseaux, et le maillage avec les milieux scientifiques du Canada et de l'étranger.

Collections

Développement, préservation et mise à la disposition du public des collections d'objets d'histoire naturelle, de spécimens et de documents répondant aux besoins croissants des secteurs public et privé à l'égard de la recherche, de l'éducation et de la prise de décisions concernant la nature.

Éducation au public

Montage et entretien d'expositions, de programmes, de publications écrites et électroniques et d'activités visant à faire comprendre et apprécier la nature.

Rénovations de l'Édifice commémoratif Victoria

Voir à ce que l'Édifice du musée soit rénové, sécuritaire et fonctionnel, et qu'il réponde à toutes les exigences en matière de sécurité et de codes du bâtiment.

Services de gestion

Orientation générale et leadership dans l'élaboration et la mise en œuvre de saines pratiques de gestion au sein du Musée canadien de la nature. Appui les activités du Musée canadien de la nature en fournissant la gestion financière, les ressources humaines, les communications, la collecte de fonds, les services d'information et la technologie, les installations et les services de sécurité nécessaires.

Gérance

Développement et implantation des politiques, de la structure et des processus nécessaires pour superviser la direction et la gestion du Musée canadien de la nature dans l'accomplissement de son mandat, notamment : l'orientation stratégique, la mesure du rendement de la Société et les rapports au Parlement.

Patrimoine canadien
Musée canadien de la nature

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Recherche	4 847	4 542
Collections	6 370	5 863
Éducation au public	10 884	10 360
Rénovations de l'Édifice commémoratif Victoria	36 000	10 000
Services de gestion	5 486	5 263
Gérance	1 654	1 492
Total partiel	65 241	37 520
Moins :		
Revenus de la Société	4 119	3 571
Total des besoins budgétaires	61 122	33 949

Nota : Le Budget principal des dépenses de 2003–2004 à été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées à la structure des secteurs d'activité de 2004–2005.

Patrimoine canadien

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Objectif

Assurer à l'ensemble de la population canadienne l'accessibilité à des services de communication intégrés, et à fortiori, aux avantages économiques, sociaux et culturels qui en découlent, par la réglementation équilibrée, la surveillance et le dialogue avec le public, conformément à la *Loi sur la radiodiffusion*, la *Loi sur les télécommunications* et les lois connexes.

Description des secteurs d'activité

La réglementation des communications dans l'intérêt public

Le CRTC réglemente les entreprises de radiodiffusion, les fournisseurs de services et les entreprises de télécommunications et traite des questions assujetties à la *Loi sur la radiodiffusion*, à la *Loi sur les télécommunications* et à des lois connexes, dans les secteurs de communication de compétence fédérale.

Le CRTC, entre autres :

- élabore des stratégies pour assurer la présence de contenu canadien et l'accès à un large choix de services de communication analogiques et numériques;
- garantit que la population canadienne a accès à une gamme de services de communication de haute qualité, à des prix raisonnables;
- facilite la transition vers une concurrence juste et durable dans le secteur des communications;
- réglemente lorsque l'intérêt public n'est pas servi dans un contexte concurrentiel.

Pour ce faire, le CRTC :

- évalue, analyse et traite les demandes des entreprises de radiodiffusion, et des compagnies de télécommunications;
- favorise la participation de la population canadienne dans sa prise de décisions, par la conduite de processus publics;
- entend des plaintes des consommateurs et mène des enquêtes;
- a recours aux règlements des différends pour régler des questions mettant en cause une compagnie de communication et d'autres parties;
- surveille les systèmes canadiens de radiodiffusion et de télécommunications;
- assure la conformité avec les lois, les règlements et les conditions de licence;
- examine les transferts de propriété et de contrôle des entreprises;
- élabore des règlements, prend des décisions sur toute question ayant trait aux demandes d'entreprises et aux cadres réglementaires;
- identifie les questions importantes touchant la réglementation de la radiodiffusion et des télécommunications.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
La réglementation des communications dans l'intérêt public	43 752	37 632	6 120	7 895
	43 752	37 632	6 120	7 895

Patrimoine canadien

Archives nationales du Canada

Objectifs

Préserver la mémoire collective de la nation et du gouvernement canadien et contribuer à la protection des droits et à l'enrichissement du sentiment d'identité nationale :

- en acquérant, conservant et fournissant l'accès aux documents privés et publics d'importance nationale, et en étant le dépositaire permanent des documents des institutions fédérales et des documents ministériels;
- en facilitant la gestion des documents des institutions fédérales et des documents ministériels;
- en prenant l'initiative, avec d'autres intervenants, d'appuyer les milieux canadien et international des archives et de contribuer à leur développement.

Description des secteurs d'activité

Acquisition et gestion des fonds d'archives

Acquérir, contrôler et préserver les documents de l'administration fédérale ayant une valeur historique à long terme et les documents du secteur privé qui témoignent du développement du Canada et qui ont une valeur archivistique.

Gestion de l'information gouvernementale

Examiner, évaluer, superviser et mettre à exécution les calendriers des délais de conservation et d'élimination des documents des institutions fédérales; aider ces institutions à gérer leur information; et entreposer, récupérer et disposer des documents qui demeurent sous le contrôle des institutions gouvernementales.

Services, sensibilisation et appui

Faciliter l'accès aux fonds des Archives nationales, renseigner les Canadiens sur les Archives nationales, sur ses fonds d'archives et ses services, apporter son soutien aux services d'archives, aux activités archivistiques et au milieu archivistique canadien.

Services généraux

Fournir aux Archives nationales des services de planification stratégique, de coordination et d'examen des politiques; fournir des services de gestion des ressources humaines et financières, de gestion des installations et du matériel et des services de sécurité aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale du Canada, y compris la fourniture de nouvelles installations pour les Archives nationales; fournir aux Archives nationales des services de gestion de l'information et de technologie.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Acquisition et gestion des fonds d'archives	15 692	14 940
Gestion de l'information gouvernementale	8 991	8 890
Services, sensibilisation et appui	12 356	1 740	569	12 392
Services généraux	17 684	13 321
	54 723	1 740	569	55 894

Patrimoine canadien
Archives nationales du Canada

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Subventions		
<i>Services, sensibilisation et appui</i>		
Conseil canadien des archives	600 000	600 000
Total des subventions	600 000	600 000
Contributions		
<i>Services, sensibilisation et appui</i>		
La communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets archivistiques qui mèneront à la mise sur pied d'un réseau national d'établissements canadiens d'archives, de fonds d'archives, d'activités et de services	640 000	640 000
La communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets relatifs à la conservation des documents d'archives, à la recherche en conservation et à la formation et l'information en matière de conservation	500 000	500 000
Total des contributions	1 140 000	1 140 000
Postes non requis		
Alliance pour le patrimoine audiovisuel canadien	25 000
Total des postes non requis	25 000
Total	1 740 000	1 765 000

Patrimoine canadien

Société du Centre national des Arts

Objectifs

Promouvoir le développement des arts d'interprétation et assurer le fonctionnement ainsi que les services de soutien du Centre.

Description du financement par voie de crédits

Programmes des arts d'interprétation

L'organisation de représentations de l'Orchestre du Centre national des Arts; la présentation d'artistes et de compagnies de musique, de théâtre, de danse et de variétés au Centre; la production et la coproduction de spectacles avec d'autres compagnies d'arts d'interprétation canadiennes, ainsi que la commande d'œuvres dans le domaine des arts d'interprétation; l'organisation ou la commandite d'émissions de radio, de télévision et sur le Web émanant du Centre ou de tournées; la présentation de films au Centre; et, à la demande du gouvernement canadien ou du Conseil des Arts du Canada, l'organisation de représentations ailleurs au Canada par des compagnies d'arts d'interprétation canadiennes ou étrangères, et de représentations à l'étranger par des compagnies d'arts d'interprétation canadiennes. Les programmes des arts d'interprétation sont soutenus par les services de la billetterie, du marketing, de la production, des services au public et des services Internet et Web.

Activités de financement

Le soutien aux objectifs de la Société par l'entremise de collectes de fonds, de commandites, de dons individuels et d'autres partenariats.

Services commerciaux

L'exploitation du stationnement, du restaurant, des bars d'entracte, du service des banquets et de la location des salles.

Exploitation du Centre

La prestation des services de gestion de l'immeuble, d'entretien technique et ménager des édifices ainsi que des services de sécurité.

Services administratifs

La prestation des services de la haute direction, de conseil d'administration et de communications, des services financiers, de planification, de ressources humaines, d'achats et de technologies de l'information pour tous les secteurs de la Société.

Rénovation de l'édifice et paiements ex gratia

La rénovation, la réparation et le remplacement des éléments de fonds des immeubles et des équipements; le versement de paiements ex gratia à la Ville d'Ottawa tenant lieu d'impôts fonciers.

Patrimoine canadien
Société du Centre national des Arts

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Programmes des arts d'interprétation	29 418	25 392
Activités de financement	2 325	1 975
Services commerciaux	8 302	7 380
Exploitation du Centre	6 772	6 020
Services administratifs	6 791	5 502
Rénovation de l'édifice et paiements ex gratia	7 000	7 000
Total partiel	60 608	53 269
Moins :		
Revenus de la Société	29 111	26 935
Total des besoins budgétaires	31 497	26 334

Patrimoine canadien

Commission des champs de bataille nationaux

Objectifs

Conserver et mettre en valeur les parcs historiques et urbains que constituent les champs de bataille nationaux de Québec et ses environs.

Description des secteurs d'activité

Conservation et mise en valeur

Les actions de la Commission sont regroupées en un seul secteur d'activité « Conservation et mise en valeur » qui se subdivise en trois secteurs de services :

- la conservation – regroupant les services suivants :
 - l'entretien qui voit à l'entretien du site, de son ameublement, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou prévenir les dommages;
 - l'aménagement qui s'occupe des activités d'aménagement paysager, d'horticulture et d'arboriculture;
 - la surveillance et la sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que des règlements relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et propriétés de la Commission;
- la mise en valeur – regroupant les services suivants :
 - l'accueil et l'information qui voient à l'accueil des visiteurs, des usagers du parc et des organismes tenant des activités sur le site et s'occupent de l'information au public et des réservations;
 - l'animation pédagogique qui s'occupe des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire, des terrains de jeux et du grand public;
 - la communication qui voit à la promotion des activités et des services et assure la visibilité de la Commission et du gouvernement canadien;
- l'administration – comprenant la direction et les services administratifs et financiers.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Conservation et mise en valeur	8 687	8 687	8 653
	8 687	8 687	8 653

Patrimoine canadien

Commission de la capitale nationale

Objectifs

Promouvoir la fierté et l'unité canadiennes par l'entremise de la capitale nationale. Cet objectif est atteint en utilisant la capitale pour faire connaître le Canada aux Canadiens; en faisant de la capitale un lieu de rencontre unique au Canada; et en sauvegardant et préservant la capitale pour les générations à venir.

Description du financement par voie de crédits

Planification de la région de la capitale nationale

Orienter l'aménagement physique et l'utilisation des terrains fédéraux, et coordonner les travaux de design et d'aménagement de manière à en assurer l'excellence, en tenant compte du rôle et de l'importance de la capitale du Canada.

Gestion et aménagement des biens immobiliers

Gérer et protéger les biens d'intérêt national de la capitale du Canada afin de les préserver pour les générations à venir.

Animation et promotion de la région de la capitale nationale

Animer et présenter la capitale aux visiteurs comme un lieu permettant de faire l'expérience du patrimoine canadien, de la culture et des réalisations de notre pays au moyen de divers services, activités et programmes et accroître la sensibilisation des Canadiens qui vivent à l'extérieur de la région de la capitale nationale au rôle de la région de la capitale au moyen de campagnes de promotions nationales, de contacts en matière de communication (radiodiffusion) et d'activités de rayonnement.

Services généraux

Encourager une utilisation efficace et productive des ressources et fournir des services généraux centralisés à tous les autres secteurs d'activité.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Planification de la région de la capitale nationale	1 688	1 793
Gestion et aménagement des biens immobiliers	124 921	100 954
Animation et promotion de la région de la capitale nationale	14 608	14 979
Services généraux	22 788	22 970
Total partiel	164 005	140 696
Moins :		
Revenus	32 434	41 895
Total des besoins budgétaires	131 571	98 801

Patrimoine canadien Office national du film

Objectifs

Produire des œuvres audiovisuelles qui reflètent les réalités et les perspectives canadiennes tout en innovant dans divers aspects de la cinématographie, et distribuer et rendre accessible ces œuvres audiovisuelles.

Description des secteurs d'activité

Opérations de l'Office national du film

L'ONF est un organisme culturel qui relève du ministre du Patrimoine canadien et qui est géré par un conseil d'administration nommé par le gouverneur général en conseil et présidé par le commissaire à la cinématographie canadienne.

L'ONF est un organisme intégré de production et de distribution de films et autres produits multimédias : les films y sont développés, scénarisés, tournés, traités, publicisés, mis en marché, vendus et distribués. Son centre principal de production et de distribution est à Montréal mais il possède aussi des bureaux à Halifax, Moncton, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver. Il compte également des bureaux à Paris et New York pour la mise en marché internationale de ses productions. Pour rendre son programme d'activités, il compte sur son propre personnel, mais il a également recours à des pigistes et s'associe au besoin à des partenaires des secteurs public et privé de la production et de la distribution.

Bien qu'il soit autonome et que, par tradition, il œuvre à distance du gouvernement, cet organisme cinématographique public contribue à plusieurs égards aux objectifs de la politique culturelle canadienne en offrant des films socialement et culturellement pertinents, en fournissant du matériel audiovisuel canadien aux milieux éducatifs, en appuyant directement diverses initiatives du gouvernement canadien ici et sur la scène internationale, en conservant et en facilitant l'accès à un riche patrimoine audiovisuel canadien, en soutenant le cinéma de la relève, en favorisant le développement du cinéma régional et celui des groupes de la diversité, en établissant des alliances stratégiques avec les secteurs privé et public, en favorisant la promotion de la culture canadienne à l'étranger et en encourageant la recherche et l'expérimentation dans les technologies des communications.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2004–2005			Total	Budget principal des dépenses 2003–2004
	Fonctionnement	Budgétaire Paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
* Opérations de l'Office national du film	72 332	250	8 900	63 682	63 245
	72 332	250	8 900	63 682	63 245

*Ce secteur d'activité est financé par un fonds renouvelable. Les prévisions figurant dans le présent tableau représentent les besoins de trésorerie pour l'exercice financier. Ces besoins ne tiennent normalement pas compte du déficit de fonctionnement de l'Office étant donné qu'ils sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

**Autre ventilation des opérations de l'Office national du film
(Méthode de la comptabilité d'exercice)**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Dépenses	Revenus	Dépenses excédentaires (revenus)	
Programmation	45 800	1 200	44 600	44 000
Distribution	19 700	7 700	12 000	12 000
Administration	7 072	7 072	6 870
Total partiel	72 572	8 900	63 672	62 870
Augmentation de l'imputation nette accumulée déduite du fonds renouvelable	10	10	375
Budget principal des dépenses (besoins nets de trésorerie)	72 582	8 900	63 682	63 245

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Subventions		
<i>Opérations de l'Office national du film</i>		
Subventions pour aider à payer le coût de certains événements cinématographiques d'importance, qui ont lieu au Canada et qui sont d'intérêt national ou international, selon l'avis du conseil d'administration	10 000	10 000
Total des subventions	10 000	10 000
Contributions		
<i>Opérations de l'Office national du film</i>		
Pour aider des organismes sans but lucratif offrant des programmes de formation cinématographique et participer à la promotion de la cinématographie canadienne	240 000	240 000
Total des contributions	240 000	240 000
Total	250 000	250 000

Patrimoine canadien

Musée des beaux-arts du Canada

Objectifs

Constituer, entretenir et faire connaître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, une collection d'œuvres d'art anciennes et contemporaines principalement axée sur le Canada, et amener tous les Canadiens et Canadiennes à mieux connaître, comprendre et apprécier l'art en général.

Description du financement par voie de crédits

Collections et recherches

Acquérir, préserver, documenter et étudier des œuvres d'art anciennes et contemporaines, nationales et internationales, afin de bien illustrer le patrimoine canadien en arts visuels et de les présenter dans le cadre des programmes du Musée.

Rayonnement

Instituer de nouveaux partenariats pour améliorer l'accès et la diffusion de la collection du Musée, notamment des prêts à long terme, des expositions itinérantes, ainsi que le recours aux nouvelles technologies de communication.

Affaires publiques

Favoriser la connaissance, la compréhension et l'appréciation des arts visuels chez les Canadiens et Canadiennes, et faire connaître les collections tant au Canada qu'à l'étranger.

Développement

Identifier de nouvelles sources de financement pour le Musée et son affilié afin d'accroître les revenus autonomes.

Expositions et gestion des collections

Élaborer un programme d'expositions itinérantes et gérer les expositions et les installations présentées au Musée, et veiller à la documentation des collections du Musée.

Installations

Offrir, pour la préservation et l'exposition des collections nationales d'œuvres d'art et des fonds de la Bibliothèque et des Archives, un lieu sûr et adéquat qui soit ouvert et accessible au public.

Administration

Assurer la direction et la surveillance; administrer les ressources et bien les mettre en valeur.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Collections et recherches	12 246	10 178
Rayonnement	2 176	1 102
Affaires publiques	6 092	6 001
Développement	4 105	4 043
Expositions et gestion des collections	6 589	6 491
Installations	15 278	15 050
Administration	5 874	5 787
Total partiel	52 360	48 652
Moins :		
Revenus de la Société	7 775	7 340
Total des besoins budgétaires	44 585	41 312

Patrimoine canadien

Bibliothèque nationale

Objectifs

Permettre aux Canadiens de se connaître et de connaître leur pays par l'entremise du patrimoine de l'édition et fournir une passerelle efficace vers les sources nationales et internationales d'information.

Description des secteurs d'activité

Collections Canadiana et Services d'accès

Compile et conserve une vaste collection de documents canadiens publiés afin de servir de ressource culturelle et d'information, à l'intention des Canadiens, dans l'immédiat comme dans l'avenir; constitue une base de données bibliographiques dans le but de répertorier les publications canadiennes, de faciliter l'accès à la collection et d'aider les bibliothèques, les agences de publication commerciale et d'autres fournisseurs d'information à identifier les documents aptes à faire partie de la collection, d'en faire l'acquisition ou de les rendre disponibles; offre des services de référence, de recherche et de renvoi aux Canadiens et aux bibliothèques canadiennes qui sont fondées sur la collection Canadiana de la Bibliothèque nationale, plusieurs collections de plus grande envergure qui soutiennent des études canadiennes et l'expertise du personnel de la Bibliothèque nationale, tous à l'appui d'un vaste éventail de services offerts à la clientèle et qui font partie du soutien que la Bibliothèque nationale offre pour l'étude du Canada; commandite des expositions, des séances de lecture, des conférences, des concerts et d'autres activités afin de donner aux Canadiens l'occasion de connaître, comprendre et apprécier leur patrimoine culturel.

Réseautage de bibliothèques

Facilite l'accès de l'information au public quant à ses propres fonds documentaires et ceux des autres bibliothèques au Canada; collabore avec d'autres bibliothèques dans tout le pays dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des procédures, des normes, des produits et des systèmes appropriés devant servir à la mise en commun des ressources entre bibliothèques; coordonne des services de bibliothèque coopératifs entre les ministères et les organismes du gouvernement fédéral et fournit la politique stratégique et les compétences nécessaires au développement et à la coordination des bibliothèques, au Canada et au niveau international.

Administration de la Bibliothèque et des directions

Comprend des services de soutien au Cabinet de l'administrateur général de la Bibliothèque nationale, à l'élaboration de politiques et à la planification stratégique, à la vérification interne, au programme d'évaluation, à la gestion des ressources d'information, aux systèmes de bureau, et aux communications de la Bibliothèque et à l'administration des directions. Les services administratifs, les services d'aménagement de locaux et les services financiers et de ressources humaines sont mis en commun pour la Bibliothèque nationale et les Archives nationales du Canada.

Patrimoine canadien
Bibliothèque nationale

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Collections Canadiana et Services d'accès	18 642	25	18 667	19 391
Réseautage de bibliothèques	14 385	14 385	14 182
Administration de la Bibliothèque et des directions	7 504	11	7 515	8 179
	40 531	36	40 567	41 752

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Subventions		
<i>Collections Canadiana et Services d'accès</i>		
Système international de données sur les publications en série	25 000	25 000
<i>Administration de la Bibliothèque et des directions</i>		
Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques	11 000	11 000
Total	36 000	36 000

Patrimoine canadien

Musée national des sciences et de la technologie

Objectifs

Promouvoir la culture scientifique et technique des Canadiens par la conservation et la mise en valeur du patrimoine scientifique et technologique du Canada.

Description du financement par voie de crédits

La Société comprend trois établissements : le Musée national des sciences et de la technologie, le Musée national de l'aviation et le Musée de l'agriculture du Canada. Les trois établissements partagent les activités conjointes de soutien tels le personnel, les finances, le développement et la gestion des installations.

Les musées ont comme mission de préserver et de faire connaître le patrimoine scientifique et technologique du Canada. La préservation du patrimoine s'accomplit par le développement et la gestion de la collection; la diffusion des connaissances consiste à transmettre l'information obtenue par le développement de la collection, de même que les principes scientifiques et technologiques connexes, et se fait par le biais de programmes publics. Les objectifs généraux suivants orientent les activités afférentes aux fonctions principales de préservation du patrimoine et de diffusion des connaissances :

Préservation du patrimoine

- Développer et gérer une collection représentative d'objets et de documents d'importance historique et technologique pouvant servir aux Canadiens à comprendre comment les sciences et la technologie ont transformé leur existence, le font à l'heure actuelle et continueront de le faire;
- Rendre la collection physiquement et intellectuellement accessible à un vaste public.

Diffusion des connaissances

- Présenter aux Canadiens leur patrimoine scientifique et technologique pour qu'ils apprécient davantage le rôle joué par les sciences et la technologie dans la construction de leur pays;
- Illustrer les lois et les théories fondamentales des sciences et les principes sous-jacents de la technologie, dans le but d'encourager une attitude positive envers les sciences.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Musée national des sciences et de la technologie	11 631	11 207
Musée national de l'aviation	12 561	18 338
Musée de l'agriculture du Canada	3 611	3 769
Activités conjointes de soutien	5 965	6 019
Total partiel	33 768	39 333
Moins :		
Revenus de la Société	4 115	3 990
Total des besoins budgétaires	29 653	35 343

Nota : Le Budget principal des dépenses de 2003-2004 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées à la structure des secteurs d'activité de 2004-2005.

Patrimoine canadien

Commission de la fonction publique

Objectifs

Les objectifs stratégiques de la Commission de la fonction publique (CFP) visent, dans le cadre de son mandat législatif, à contribuer à assurer aux Canadiens :

- une fonction publique hautement compétente, non partisane, professionnelle dont les membres sont nommés au mérite;
- une fonction publique représentative;
- une fonction publique qui comprend et sait appliquer des valeurs démocratiques, éthiques et professionnelles;
- une fonction publique qui accroît ses compétences par le perfectionnement et l'apprentissage continu;
- la reconnaissance et le maintien d'une fonction publique non partisane en tant que pierre angulaire du système de gouvernance;
- une CFP qui, au nom de l'intérêt public, agit comme chef de file et gardien indépendant des principes d'une fonction publique professionnelle.

Description des secteurs d'activité

Renouvellement du personnel

Le secteur du renouvellement du personnel comprend des activités qui appuient la dotation déléguée et non déléguée, c'est-à-dire l'élaboration de programmes, l'administration de la délégation de la dotation, l'élaboration de tests et de normes de sélection, l'administration des priorités de dotation, le recrutement et l'avancement, et les initiatives en matière de diversité et d'équité en emploi. Il comprend aussi les programmes de renouvellement, d'échange et de perfectionnement du groupe des cadres de direction.

Ce secteur est également responsable des initiatives d'équité en emploi et des programmes de perfectionnement pour le compte du Conseil du Trésor.

Apprentissage

Ce secteur regroupe deux gammes de services principales : la formation linguistique et le perfectionnement professionnel à l'intention du personnel non cadre.

Le secteur de la formation linguistique évalue le potentiel de réussite des employés admissibles à la formation linguistique. Il offre de la formation linguistique statutaire et facultative dans les deux langues officielles et l'orientation associée, de même que des services de formation linguistique. Il est responsable de la conception et de l'élaboration des cours de langue seconde et des outils qui permettent de satisfaire aux exigences linguistiques des postes des ministères, et de la prestation d'une vaste gamme de services consultatifs, d'information et de coordination dans le domaine de la formation linguistique.

La CFP propose une gamme variée de services et de produits d'apprentissage à différents groupes cibles, dont les analystes de politiques, les superviseurs, les spécialistes des ressources humaines, les responsables de la fonction de contrôleur, les analystes en communication et d'autres. L'accent est mis sur les messages généraux reliés à l'apprentissage (comme l'appareil gouvernemental, les valeurs et l'éthique) ainsi que sur les produits propres à l'apprentissage au sein du gouvernement, et non sur la formation propre au travail, dont la responsabilité revient aux ministères. La CFP offre des services de formation dans les deux langues officielles aux fonctionnaires fédéraux de tout le Canada pour satisfaire aux politiques du Conseil du Trésor et aux besoins des ministères.

Patrimoine canadien

Commission de la fonction publique

Au fur et à mesure de son remaniement, la CFP mettra davantage l'accent sur une utilisation stratégique des ressources pour se concentrer sur la conception et l'élaboration de nouveaux services et produits d'apprentissage qui reflètent l'orientation stratégique du Comité consultatif du Secrétariat du Conseil du Trésor (CCSCT).

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 2 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel à compter du 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2004	7 750
Moins :	
Budget principal des dépenses 2004–2005 – excédents nets de trésorerie	(87)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2005	7 837

Recours

Ce secteur entend les appels que les fonctionnaires interjettent au sujet d'allégations d'infractions à la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* et à son Règlement, sur des questions telles que les nominations et l'avancement. Il doit également enquêter sur les plaintes concernant des irrégularités touchant le processus de renouvellement du personnel qui ne sont pas sujettes à un appel, enquêter sur des plaintes de harcèlement en milieu de travail, et parvenir à un règlement dans les cas où les plaintes sont fondées. Il fournit aussi de la formation, des conseils et de l'aide aux ministères, aux représentants des employés, à d'autres organismes et aux particuliers.

Politiques, recherche et relations externes

Ce secteur d'activité assure une capacité de mesurer, de faire rapport, de conseiller et d'élaborer des politiques dans les domaines relevant de la CFP.

Ce secteur d'activité appuie le repositionnement à moyen et à long termes de la CFP au moyen de recherches et d'analyses stratégiques, d'analyses de l'environnement et de liaisons avec les intervenants, principalement en ce qui concerne les questions liées au rôle de la CFP en tant que promotrice et gardienne d'une fonction publique professionnelle, non partisane et représentative, et des valeurs fondamentales de l'administration publique.

Ce secteur d'activité se charge en outre de renforcer et de coordonner le tronc commun des connaissances de la CFP. Il fournit des données stratégiques à la CFP et, en bout de ligne, au Parlement (au moyen du rapport annuel de la CFP), provenant de la surveillance, de l'évaluation et de l'examen des politiques et des programmes de la CFP, ainsi que de la surveillance de la santé de la fonction publique dans les domaines liés au mandat de la CFP.

Ce secteur d'activité s'acquitte des fonctions associées aux relations externes, comme le rapport au Parlement, au gouvernement et aux conseillers des organismes centraux sur les questions stratégiques intéressant la CFP, la liaison et l'échange d'information entre les paliers fédéraux, provinciaux et internationaux, dans des domaines liés au mandat et aux responsabilités déléguées de la CFP.

Patrimoine canadien

Commission de la fonction publique

Services ministériels

Les Services ministériels regroupent les activités du Président et des commissaires, la planification des activités ministérielles, les politiques et systèmes de gestion, les finances, la gestion des ressources humaines, l'informatique, la vérification interne, ainsi que d'autres services administratifs et de soutien.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005			Budget principal des dépenses 2003-2004
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Renouvellement du personnel	71 644	71 644	68 400
*Apprentissage	45 683	13 995	31 688	19 694
Recours	6 660	6 660	6 560
Politiques, recherche et relations externes	14 138	14 138	13 894
Services ministériels	23 279	23 279	22 010
	161 404	13 995	147 409	130 558

*Le secteur d'activité, Apprentissage, comprend deux grandes gammes de service : Formation linguistique et Perfectionnement et formation du personnel. La gamme de service, Perfectionnement et formation du personnel, est financée principalement au moyen d'un fonds renouvelable et, partiellement, grâce à une subvention provenant des crédits de la Commission. Pour un rapprochement entre les besoins de trésorerie et le déficit de fonctionnement du fonds, qui est calculé selon la méthode de comptabilité d'exercice, voir le tableau ci-dessous :

	(en milliers de dollars)
Surplus de fonctionnement prévu	51
Plus :	
Éléments hors caisse compris dans le calcul du surplus de fonctionnement	214
Moins :	
Modifications du fonds de roulement	(72)
Nouvelles acquisitions d'immobilisations	250
Total des prévisions (excédents nets de trésorerie)	87

Pour de plus amples renseignements sur le Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel, se reporter au rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Patrimoine canadien

Commission des relations de travail dans la fonction publique

Objectifs

Établissement d'une jurisprudence au moyen des décisions de la Commission et de la mise en œuvre d'une série de procédures intégrées qui permettent aux employeurs, aux agents négociateurs et aux fonctionnaires qu'ils représentent et à d'autres d'exercer leurs droits aux termes de la Loi.

Description des secteurs d'activité

Relations de travail dans la fonction publique

La Commission des relations de travail dans la fonction publique administre un régime dans le cadre duquel les droits et les responsabilités des parties aux négociations collectives dans la fonction publique doivent s'exercer.

La Commission rend des décisions motivées en temps opportun et vient en aide aux parties, et contribue ainsi aux objectifs suivants :

- favoriser des relations de travail harmonieuses au sein du lieu de travail;
- réduire au minimum les possibilités de conflits de travail susceptibles de perturber la mise en œuvre des programmes gouvernementaux.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Relations de travail dans la fonction publique	6 355	6 355	6 640
	6 355	6 355	6 640

Patrimoine canadien

Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice

Objectifs

Favoriser l'égalité des femmes dans toutes les sphères d'activité de la vie canadienne.

Description des secteurs d'activité

Promotion de l'égalité entre les sexes

Promouvoir l'égalité entre les sexes et assurer la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du pays; promouvoir la condition féminine en collaboration avec les ministères et les organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec les administrations municipales, les organisations non gouvernementales, l'industrie et les responsables de l'éducation et de la santé; fournir des subventions pour appuyer des initiatives des organisations de femmes et d'autres organisations bénévoles qui œuvrent pour l'égalité des femmes; fournir des renseignements et un appui technique au grand public, aux groupes clients et aux organisations pour accroître la sensibilisation à des questions liées à l'égalité des femmes, et faciliter des mesures collectives à l'échelle locale, régionale et nationale pour promouvoir l'égalité des femmes; financer la recherche autonome sur des politiques gouvernementales qui influent sur les femmes et leurs progrès vers l'égalité, et collaborer avec d'autres pays et des organisations multinationales pour promouvoir les politiques officielles sur l'égalité entre les sexes.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Promotion de l'égalité entre les sexes	13 103	10 750	23 853	23 895
	13 103	10 750	23 853	23 895

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Subventions		
<i>Promotion de l'égalité entre les sexes</i>		
Programme de promotion de la femme – Subventions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	10 750 000	11 109 000
Total	10 750 000	11 109 000

Patrimoine canadien

Téléfilm Canada

Objectifs

Favoriser et encourager le développement des industries du long métrage et de la télévision au Canada.

Description du financement par voie de crédits

Administration

Dépenses et traitement des membres, de la direction, du personnel, des conseillers techniques et professionnels; coût des services de soutien nécessaires à l'évaluation, au choix et à la gestion des projets à encourager.

Fonds canadien de télévision

Aide financière pour la production d'émissions télévisées en vertu de la politique nationale de la radiotélédiffusion.

Fonds du long métrage du Canada

Aide financière pour la production, le développement, la distribution et la promotion de l'industrie canadienne du cinéma en vertu de la politique canadienne du long métrage.

Soutien au développement professionnel et activités complémentaires

Aide financière pour le développement industriel et professionnel et la promotion de l'industrie audiovisuelle canadienne.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Administration	14 098	14 028
Fonds canadien de télévision	47 638	47 638
Fonds du long métrage du Canada	83 150	83 650
Soutien au développement professionnel et activités complémentaires	10 488	10 488
Total partiel	155 374	155 804
Moins :		
Revenus prévus	25 700	25 700
Total des besoins budgétaires	129 674	130 104

22 Pêches et Océans

Ministère 22-2

Pêches et Océans

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence
Pêches et Océans			
1 Dépenses de fonctionnement	1 034 426	1 034 353	73
5 Dépenses en capital	206 838	154 018	52 820
10 Subventions et contributions	107 477	170 094	(62 617)
(L) Ministre des Pêches et Océans – Traitement et allocation pour automobile	70	67	3
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	121 988	109 955	12 033
Total du Ministère	1 470 799	1 468 487	2 312

Pêches et Océans

Objectifs

L'objectif du Programme est de mettre en œuvre des politiques et des programmes qui soutiennent les intérêts économiques, écologiques et scientifiques du Canada concernant les océans et les eaux intérieures; de voir à la conservation, au développement et à l'utilisation économique durable des ressources halieutiques du Canada dans les océans et les eaux intérieures, au profit de ceux qui vivent ou bénéficient de ces ressources; de fournir un service maritime sécuritaire, efficace et respectueux de l'environnement qui répond aux besoins des Canadiens dans une économie mondiale; et de coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada qui touchent les océans.

Description des secteurs d'activité

Services à la navigation maritime

Les Services à la navigation maritime assurent la prestation, l'exploitation et l'entretien des aides à la navigation, l'aménagement et l'entretien des voies navigables, la protection du droit public à la navigation et la sauvegarde de l'environnement.

Services de communications et de trafic maritimes

Les Services de communications et de trafic maritimes assurent les communications et la coordination concernant les urgences et la sécurité, le filtrage des navires pour empêcher l'entrée de bâtiments non sécuritaires dans les eaux canadiennes, la réglementation du trafic maritime et la gestion d'un système intégré d'information maritime et de services de correspondance publique. En plus d'assurer la sécurité de la navigation maritime, les Services de communications et de trafic maritimes appuient les activités économiques par une gestion optimale du trafic et de l'efficacité portuaire et par la facilitation de la liaison navire-terre au profit de l'industrie. Toutes ces fonctions sont régies par un cadre réglementaire qui est inspiré essentiellement de la *Loi sur la marine marchande du Canada* et de la *Convention sur la sauvegarde de la vie humaine en mer*.

Opérations de déglacement

Les Opérations de déglacement sont des services d'escorte de brise-glace, d'entretien des chenaux, de lutte contre les inondations, d'ouverture des ports, de conseils et d'information à l'intention du grand public et des navigateurs traversant ou contournant des eaux envahies par les glaces.

Sauvetage, sécurité et intervention environnementale

Le secteur d'activité, Sauvetage, sécurité et intervention environnementale, se compose des grands domaines de programme suivants : opérations de recherche et de sauvetage en mer; intervention environnementale et protection civile nationale ministérielle; promotion de la sécurité de la navigation auprès du public maritime par la prévention et la réglementation.

Sciences halieutiques et océaniques

Les écosystèmes marins sont surveillés et évalués au moyen de navires de recherche océanographique, de programmes de contrôle des pêches et de programmes en collaboration avec les pêcheurs. La mesure des paramètres océanographiques, tels que la température, la salinité, les niveaux d'eau et l'amplitude des vagues, se fait par divers intervenants tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Ministère. Les scientifiques travaillent en équipes interdisciplinaires de concert avec des pêcheurs et des chercheurs universitaires pour évaluer les populations de poissons dans un contexte écosystémique et environnemental plus vaste. Les études climatiques sont surtout axées sur les effets des changements climatiques dans l'océan sur des espèces de poissons comme la morue et le saumon et sur le rôle des océans dans le système climatique planétaire.

La science aquacole vise à rendre viables les nouvelles espèces de poissons d'élevage au Canada et à améliorer l'efficacité de l'élevage des espèces existantes. Les maladies qui frappent les poissons et qui se répandent dans les populations sont combattues par des règlements sur la protection de la santé des poissons, obligeant les installations de production de poissons à obtenir un certificat pour importer des poissons au Canada ou les transporter d'une province à l'autre.

Pêches et Océans

Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement

Le secteur d'activité est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de plans et de programmes ainsi que de l'administration des lois et règlements ayant trait à la protection et à la conservation des habitats aquatiques et de l'environnement. Cette activité englobe également l'étude et la surveillance des conditions chimiques et physiques qui ont un effet sur la qualité de l'environnement aquatique, de même que la collecte, l'analyse et l'interprétation des données à l'appui d'une exploitation économique durable des ressources aquatiques renouvelables du Canada et à l'appui de l'évaluation, de l'approbation et du contrôle des activités qui influent qualitativement et quantitativement sur l'habitat du poisson.

Hydrographie

Les relevés hydrographiques mesurent les paramètres qui sont nécessaires à la description de la nature exacte et de la configuration du fond marin et du lit des voies navigables intérieures, de leurs relations avec la masse continentale ainsi que des caractéristiques et de la dynamique de ces eaux. Les paramètres mesurés sont notamment la profondeur d'eau, le type de fond, les courants près de la surface, les marées et les niveaux d'eau. Les données réunies servent à la production de cartes de navigation et d'autres publications telles que les Annuaires des courants et marées, les Instructions nautiques, les Guides pour petits bateaux et les Bulletins sur les niveaux d'eau. L'information hydrographique sert également à la détermination des limites des eaux nationales et des frontières maritimes.

Gestion des pêches

La Gestion des pêches est chargée des fonctions de gestion des ressources halieutiques dans toutes les provinces et dans les territoires du Canada, de même qu'à l'intérieur et à proximité des zones de pêche de 200 milles du Canada. Ces zones comprennent les réseaux fluviaux intérieurs et les lacs de toutes les provinces, sauf aux endroits où les pouvoirs en matière de gestion des pêches intérieures ont été délégués à la province ou au territoire. Il s'agit notamment de la gestion des parties canadiennes des cours d'eau transfrontaliers, de la gestion commune des pêches d'interception dans les eaux internationales et de la gestion des pêches autochtones, récréatives et commerciales dans les eaux côtières canadiennes. Il s'agit également de la négociation des ententes internationales pour promouvoir la conservation des ressources halieutiques du Canada, de concert avec d'autres ministères, ainsi que de la négociation et de l'administration des traités et accords internationaux touchant les relations bilatérales et multilatérales dans le domaine des pêches.

La réalisation des objectifs de la Gestion des pêches est appuyée par des programmes de réduction de la capacité tels que le Plan d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes (PARPC), la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (SPFA) et le Programme d'adaptation et de redressement de la pêche de la morue du Nord (PARPMN). Ces programmes spéciaux répondent à des besoins particuliers et sont limités dans le temps.

Ports

L'exploitation et l'entretien d'un réseau national de ports de pêche et de plaisance supposent la construction et l'entretien de brise-lames et d'installations d'amarrage et de mise à l'eau, ainsi que le dragage, aux profondeurs requises, des chenaux et des bassins. Les activités additionnelles comprennent la fourniture et l'entretien d'aires et de matériel de service pour la manutention du poisson et des engins de pêche, de même que divers services à terre. La gestion du programme, y compris les services de génie et techniques, est assurée au niveau régional dans le cadre de politiques nationales, tandis que les services courants de gestion et d'administration, s'il y a lieu, sont locaux.

Gestion de la flotte

La Gestion de la flotte comprend l'acquisition, l'entretien et l'ordonnement des flottes navales et aériennes du Ministère à l'appui des secteurs de programme suivants : les Services à la navigation maritime; les Services de communications et de trafic maritimes; les Opérations de déglacage; le secteur Sauvetage, sécurité et intervention environnementale; la Gestion des pêches; les Sciences halieutiques et océaniques; et l'Hydrographie. Les fonds nécessaires pour payer les équipages et l'administration des flottes sont fournis par ces secteurs de programme. La Gestion de la flotte prend aussi en charge les besoins d'augmentation de capacité en concluant des ententes avec les autres ministères et le secteur privé pour qu'ils apportent un soutien maritime et aérien supplémentaire aux programmes.

Pêches et Océans

Politiques et services internes

Les responsabilités des Politiques et services internes comprennent l'orientation administrative du Programme, les services de gestion intégrés et régionaux, la prestation des services administratifs, la coordination des politiques et des programmes ministériels, l'élaboration et la promulgation des règlements du Ministère qui sont appliqués à l'échelle nationale.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2004–2005				Total	Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Services à la navigation maritime	115 750	8 540	29 339	94 951	88 510
Services de communications et de trafic maritimes	63 510	25 033	119	88 424	70 330
Opérations de déglçage	58 033	13 824	44 209	43 359
Sauvetage, sécurité et intervention environnementale	113 819	4 767	186	118 400	117 599
Sciences halieutiques et océaniques	166 460	500	897	167 857	160 008
Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement	89 624	89 624	84 751
Hydrographie	30 704	500	46	31 250	30 791
Gestion des pêches	194 866	100 885	295 751	373 723
Ports	64 019	27 000	500	91 519	91 316
Gestion de la flotte	84 083	82 017	166 100	130 959
Politiques et services internes	222 784	63 248	382	3 700	282 714	277 141
	1 203 652	206 838	107 477	47 168	1 470 799	1 468 487

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Subventions		
<i>Sciences halieutiques et océaniques</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	15 500	15 500
<i>Hydrographie</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	46 000	46 000
<i>Ports</i>		
Programme de subvention globale pour la disposition de ports pour petits bateaux	500 000	500 000
<i>Politiques et services internes</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	152 500	152 500
Total des subventions	714 000	714 000

Pêches et Océans

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Contributions		
<i>Sauvetage, sécurité et intervention environnementale</i>		
Ententes de contributions avec la Garde côtière auxiliaire canadienne pour assurer des services bénévoles de recherche et de sauvetage et pour promouvoir la sécurité nautique grâce à des programmes de prévention des accidents et d'éducation	4 500 000	4 500 000
Contribution à la Société canadienne de la Croix-Rouge pour son programme de sécurité nautique	192 000	192 000
Contribution à l'Université maritime mondiale afin d'établir une chaire pour la protection de l'environnement maritime canadien	75 000
<i>Sciences halieutiques et océaniques</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	6 000	5 800
Contribution à l'Initiative d'emploi pour les jeunes	875 500	925 000
<i>Gestion des pêches</i>		
Contribution à la Fondation du saumon du Pacifique	962 000	962 000
Contributions aux pêcheurs de poisson de fond âgés qui satisfont aux modalités du Programme de retraite anticipée de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique	2 265 000	1 255 000
Contribution au Sous-comité du saumon de la Commission de gestion du poisson et de la faune du Yukon, en vue de mettre en œuvre les responsabilités qui se rapportent aux règlements des revendications territoriales globales	198 100	193 100
Contributions à l'appui d'une participation accrue des Autochtones aux pêches commerciales, aux ententes de gestion des pêches coopératives et aux consultations liées aux ententes de pêches des Autochtones	32 588 400	34 311 000
Contributions en vertu du Programme d'accès aux pêches	64 403 000	126 248 700
Contributions en vertu de la convention définitive des Inuvialuits pour la protection de l'exploitation de la faune aux titres des propriétés sur les terres, de la gestion des ressources et du développement économique et social	468 500	458 200
<i>Politiques et services internes</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	229 500	229 200
Total des contributions	106 763 000	169 280 000
Postes non requis		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	100 000
Total des postes non requis	100 000
Total	107 477 000	170 094 000

23 Ressources humaines et Développement des compétences

Ministère 23-4

Conseil canadien des relations industrielles 23-9

Tribunal canadien des relations professionnelles
artistes-producteurs 23-10

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au
travail 23-11

Ressources humaines et Développement des compétences

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence
(L) Paiements aux agences privées de recouvrement en vertu de l'article 17.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	12 500	14 700	(2 200)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	141 291	118 304	22 987
Total du budgétaire	1 993 422	1 793 042	200 380
(L) Prêts consentis en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	1 254 700	1 526 100	(271 400)
Total du Ministère	3 248 122	3 319 142	(71 020)
Conseil canadien des relations industrielles			
10 Dépenses du Programme	10 547	10 945	(398)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 673	1 525	148
Total de l'organisme	12 220	12 470	(250)
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs			
15 Dépenses du Programme	1 665	1 633	32
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	175	156	19
Total de l'organisme	1 840	1 789	51
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail			
20 Dépenses du Programme	4 032	4 024	8
Total de l'organisme	4 032	4 024	8

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

Objectifs

Le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences favorise l'équilibre du marché du travail et l'établissement de systèmes d'apprentissage continu.

Description des secteurs d'activité

Prestations d'assurance-emploi

Les prestations d'assurance-emploi favorisent le bien-être individuel, la stabilité économique et la souplesse du marché du travail en offrant une aide financière temporaire aux chômeurs admissibles en vertu de la *Loi sur l'assurance-emploi (LAE)*. Les prestations s'appliquent à des situations diverses afin de répondre aux besoins des travailleurs et du marché du travail.

Programmes d'emploi

Les Programmes d'emploi participent à la création d'une main-d'œuvre productive et adaptable – afin que tous les Canadiens puissent participer pleinement au marché du travail et y mettre leurs compétences en valeur pour trouver un emploi et le conserver – en offrant un éventail de programmes et de services. Ces derniers comprennent les prestations d'emploi et les mesures de soutien, la Stratégie emploi jeunesse, la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones et le Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones.

Compétences professionnelles

Les Compétences professionnelles soutiennent la collaboration avec ses partenaires (provinces et territoires, employeurs, syndicats, conseils sectoriels, travailleurs et établissements d'enseignement) afin de promouvoir l'apprentissage continu et le perfectionnement des compétences en milieu de travail. Ce secteur d'activité est également chargé de faciliter l'entrée au pays de travailleurs spécialisés et de travailleurs étrangers temporaires et de s'occuper de questions liées à l'intégration du marché du travail, notamment de la reconnaissance des diplômes acquis à l'étranger. Il s'occupe aussi d'élaborer et de diffuser des documents d'information sur le marché du travail visant à aider les Canadiens à prendre des décisions éclairées.

Apprentissage

Ce secteur d'activité appuie les investissements importants du gouvernement du Canada qui permettent aux Canadiens d'acquérir et de perfectionner leurs compétences tout au long de leur vie. Ces initiatives comprennent le Programme canadien de prêts aux étudiants, les Subventions canadiennes pour l'épargne-études, les initiatives liées à l'alphabétisation et à l'acquisition du savoir et le Bureau des technologies d'apprentissage.

Travail

Le Programme du travail fait la promotion d'un milieu de travail équitable, sûr, sain, stable, coopératif, productif et propice à l'établissement de bonnes relations de travail. Ce secteur d'activité gère tout ce qui touche le *Code canadien du Travail*, y compris en ce qui a trait aux relations industrielles et à la négociation collective, aux normes du travail ainsi qu'à la santé et à la sécurité en milieu de travail. Il concentre également ses efforts pour favoriser la conclusion d'ententes de coopération internationales dans le domaine du travail.

Sans-abri

L'Initiative nationale pour les sans-abri favorise le développement du capital social, de modèles de gestion coopérative et d'infrastructures sociales dans les collectivités afin de trouver des solutions aux problèmes de la pauvreté et des sans-abri.

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

Soutien aux politiques, aux programmes et à la prestation des services

Le réseau régional de points de service en personne fournit un service direct aux clients pour le compte des deux ministères, soit Ressources humaines et Développement des compétences ainsi que Développement social. Il comprend aussi le soutien aux politiques et aux communications.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005					Budget principal des dépenses 2003–2004	
	Budgétaire			Total	Non-budgétaire		
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit				
Prestations d'assurance-emploi	556 891	145	479 993	77 043	77 043	67 474
Programmes d'emploi	293 189	2 592 517	149 720	2 735 986	2 735 986	2 722 950
Compétences professionnelles	43 650	82 967	38 232	88 385	88 385	82 936
Apprentissage	133 395	760 022	13 643	879 774	1 254 700	2 134 474	2 392 383
Travail	180 948	4 508	74 000	111 456	111 456	119 749
Sans-abri	26 499	169 100	195 599	195 599	25 423
Soutien aux politiques, aux programmes et à la prestation des services	216 200	14 800	138 621	92 379	92 379	95 427
Prestations d'emploi et mesures de soutien autorisées en vertu de la Partie II de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> (L.C., 1996)	(2 187 200)	(2 187 200)	(2 187 200)	(2 187 200)
	1 450 772	1 436 859	894 209	1 993 422	1 254 700	3 248 122	3 319 142

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Subventions		
<i>Prestations d'assurance-emploi</i>		
(L) Redressement du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	145 000	145 000
<i>Programmes d'emploi</i>		
Subventions aux particuliers, aux organisations et aux sociétés en vue d'aider les particuliers à améliorer leur aptitude au travail et de promouvoir les possibilités d'emploi en favorisant la création d'entreprises à l'échelle locale	1 000 000	8 167 000
<i>Compétences professionnelles</i>		
Subventions désignées pour l'Organisation de coopération et de développement économiques	300 000

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
<i>Apprentissage</i>		
Subventions à des organismes bénévoles, à des professionnels, à des universités, à des institutions d'enseignement postsecondaire ainsi qu'à des gouvernements provinciaux et territoriaux pour l'alphabétisation	28 400 000	28 150 000
(L) Subventions aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au profit des bénéficiaires nommés par ces REEE, selon les termes du règlement sur les subventions canadiennes pour l'épargne-études de la <i>Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines</i>	385 000 000	395 000 000
(L) Subventions canadiennes pour études aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	79 800 000	93 700 000
(L) Paiements de prestations d'aide à l'adaptation, conformément aux modalités prescrites par le gouverneur en conseil, en vue d'aider les travailleurs qui ont été mis à pied en raison de la concurrence des importations, de la restructuration d'une industrie et de graves perturbations économiques au niveau d'un secteur d'activité ou d'une région	22 000	22 000
<i>Travail</i>		
Comité canadien conjoint de publicité relative à la prévention des incendies	7 000	7 000
Prévention des incendies du Canada	19 000	19 000
Appui aux activités qui contribuent aux objectifs du Programme de sécurité et de santé au travail	15 000	15 000
Appui aux organismes responsables de l'élaboration des normes	12 000	12 000
(L) Paiements d'indemnités à des agents de l'État et à des marins marchands	5 000	6 000
<i>Sans-abri</i>		
Subventions accordées à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande ou de tribu et autres organisations autochtones, des établissements de santé publique et d'enseignement, des régies régionales, des entreprises à but lucratif, des organismes et instituts de recherche pour mener des recherches sur les sans-abri afin d'aider les collectivités à mieux comprendre et à répondre efficacement aux besoins des sans-abri	1 150 000
Total des subventions	495 875 000	525 243 000
Contributions		
<i>Programmes d'emploi</i>		
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien	498 579 000	489 224 000
<i>Compétences professionnelles</i>		
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien	17 955 000	13 009 000

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
<i>Apprentissage</i>		
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien	500 000
(L) Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	157 200 000	56 700 000
(L) Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	500 000	2 000 000
(L) Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	18 900 000	31 300 000
(L) Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	75 400 000	104 300 000
<i>Travail</i>		
Programme de partenariat syndical-patronal	1 600 000	1 600 000
Commission du travail	2 200 000	1 600 000
<i>Sans-abri</i>		
Contributions accordées à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande ou de tribu et autres organisations autochtones, des établissements de santé publique et d'enseignement, des régies régionales, des entreprises à but lucratif, des organismes et instituts de recherche pour appuyer les activités visant à atténuer et à prévenir le problème des sans-abri au Canada et pour mener des recherches sur les sans-abri afin d'aider les collectivités à mieux comprendre et à répondre efficacement aux besoins des sans-abri	167 950 000
<i>Soutien aux politiques, aux programmes et à la prestation de services</i>		
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien	200 000
Total des contributions	940 984 000	699 733 000
Postes non requis		
Contributions aux organismes, aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux établissements d'enseignement postsecondaire et aux particuliers afin d'encourager et d'appuyer des initiatives liées à l'élaboration, à l'application, à l'utilisation et à la diffusion de nouvelles techniques d'acquisition du savoir et de formation (Bureau des technologies d'apprentissage)	2 800 000
Contributions aux organismes, aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux établissements d'enseignement postsecondaire et aux particuliers afin d'encourager et d'appuyer les initiatives qui contribueront à l'élaboration d'un système d'apprentissage davantage axé sur les résultats et plus accessible, pertinent et responsable	3 400 000

Ressources humaines et Développement des compétences
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Sans-abri – Contributions aux provinces, aux territoires, aux municipalités et autres organismes publics, de même qu'à des organisations, des groupes communautaires, des employeurs et des particuliers à l'appui d'activités visant à atténuer et à prévenir le problème des sans-abri au Canada	25 423 000
Total des postes non requis	31 623 000
Total	1 436 859 000	1 256 599 000

Ressources humaines et Développement des compétences

Conseil canadien des relations industrielles

Objectifs

Contribuer au développement de relations industrielles efficaces et les promouvoir dans toute entreprise, toute affaire ou tout travail relevant du Parlement du Canada.

Description des secteurs d'activité

Conseil canadien des relations industrielles

Exercer des pouvoirs légaux au chapitre des droits de négociation et de leur structuration; faire des enquêtes et régler, par voie de médiation et d'arbitrage, les plaintes alléguant qu'il y a eu violation des dispositions du *Code canadien du travail*; interpréter les dispositions portant sur les changements technologiques qui influent sur les conditions de travail et la sécurité des employés et ordonner les mesures de redressement qui s'imposent; exercer le pouvoir de rendre des ordonnances de ne pas faire de grèves ou de lock-out illégaux; réviser, lorsqu'il en est saisi, les décisions qui portent sur la sécurité; régler les modalités d'une première convention collective; donner des conseils et faire des recommandations en ce qui concerne les pouvoirs légaux du Conseil; et se pourvoir des services administratifs nécessaires à ces activités.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Conseil canadien des relations industrielles	12 220	12 220	12 470
	12 220	12 220	12 470

Ressources humaines et Développement des compétences

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs

Objectifs

Contribuer au mieux-être de la communauté culturelle canadienne en favorisant de bonnes relations professionnelles entre les artistes, comme entrepreneurs indépendants, et les producteurs relevant de la compétence fédérale.

Description des secteurs d'activité

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs

Mise en œuvre des dispositions de la *Loi sur le statut de l'artiste* afférentes aux relations professionnelles entre les entrepreneurs indépendants du milieu culturel et les producteurs relevant de la compétence fédérale. Ceci consiste notamment à définir les secteurs appropriés aux fins de la négociation d'accords-cadres dans le milieu culturel; accréditer les associations d'artistes pour représenter ces secteurs; enquêter et statuer sur les plaintes alléguant une violation des dispositions de la *Loi sur le statut de l'artiste*, et exercer des pouvoirs de redressement accessoires; aviser et faire des recommandations ayant trait à la compétence législative et aux pouvoirs du Tribunal; et dispenser les services administratifs nécessaires.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1 840	1 840	1 789
	1 840	1 840	1 789

Ressources humaines et Développement des compétences

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Objectifs

Fournir aux Canadiens des renseignements sur les questions d'hygiène et de sécurité au travail. Cette information doit être complète, intelligible et fiable. L'information facilite les prises de décisions, favorise les changements sur les lieux de travail, sensibilise le public à la nécessité de jouir d'un environnement de travail sain et sécuritaire, et soutient l'éducation et la formation.

Description des secteurs d'activité

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est l'institut national du Canada chargé de promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail salubre et sécuritaire. Le CCHST est indépendant des autres ministères fédéraux et provinciaux. Il maintient un conseil d'administration tripartite (travailleurs, employeurs, gouvernements) pour assurer la prestation aux Canadiens, dans leur lieu de travail, d'une information compréhensible et impartiale. La prestation de cette information est assurée d'une part au moyen d'une ligne téléphonique sans frais pour répondre aux demandes de renseignements, et d'autre part au moyen d'un service payant qui fait appel à la plus récente technologie électronique et sur papier. L'information est fournie par de nombreux organismes canadiens et mondiaux voués à l'hygiène et à la sécurité au travail, ce qui met à la disposition des Canadiens l'information la plus détaillée, la plus actuelle et la plus fiable qui soit. Cette information est diffusée partout au Canada et dans plus de 50 pays.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	8 332	4 300	4 032	4 024
	8 332	4 300	4 032	4 024

24 Ressources naturelles

Ministère 24-4
Énergie atomique du Canada limitée 24-11
Commission canadienne de sûreté nucléaire 24-12
Société de développement du Cap-Breton 24-14
Office national de l'énergie 24-15
Administration du pipe-line du Nord 24-16

Ressources naturelles

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence
Ressources naturelles				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	578 862	524 807	54 055
5	Dépenses en capital	12 680	10 680	2 000
10	Subventions et contributions	289 775	173 840	115 935
(L)	Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile	70	67	3
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	58 373	52 157	6 216
(L)	Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse	1 635	1 111	524
(L)	Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de Terre-Neuve	1 426	1 599	(173)
(L)	Contribution à l'Office Canada - Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	3 600	3 450	150
(L)	Contribution à l'Office Canada - Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	2 500	2 175	325
(L)	Paiements au compte des revenus extracôtiers de la Nouvelle-Écosse	30 000	18 000	12 000
(L)	Paiements au Fonds terre-neuvien des revenus provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers	116 360	26 600	89 760
(L)	Fonds renouvelable de Géomatique Canada	(2 356)	(2 356)
Total du Ministère		1 092 925	812 130	280 795
Énergie atomique du Canada limitée				
15	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	127 838	132 772	(4 934)
Total de l'organisme		127 838	132 772	(4 934)
Commission canadienne de sûreté nucléaire				
20	Dépenses du Programme	57 414	53 241	4 173
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 961	6 829	1 132
Total de l'organisme		65 375	60 070	5 305
Société de développement du Cap-Breton				
25	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	60 205	68 800	(8 595)
Total de l'organisme		60 205	68 800	(8 595)

Ressources naturelles

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence
Office national de l'énergie			
30	30 528	30 394	134
(L)			
Dépenses du Programme			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 007	4 636	371
Total de l'organisme	35 535	35 030	505
Administration du pipe-line du Nord			
35	1 252	1 252
(L)			
Dépenses du Programme			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	111	103	8
Total de l'organisme	1 363	1 355	8

Ressources naturelles

Ministère

Objectifs

Contribuer à l'essor économique du Canada en fournissant aux Canadiens et aux Canadiennes des connaissances scientifiques et économiques d'experts, et en favorisant le développement durable et l'exploitation rationnelle des ressources naturelles du Canada ainsi que la compétitivité des industries de l'énergie, des forêts, des minéraux, des métaux et de la géomatique.

Description des secteurs d'activité

Diffusion de l'information et établissement d'un consensus

Il importe d'investir dans le savoir et l'innovation des systèmes afin de créer des données intégrées et aisément accessibles. RNCan le reconnaît et s'emploie à le faire en constituant et en tenant à jour l'infrastructure de connaissances (*ResSources*) et les bases de données, comme GéoConnexions, nécessaires pour apporter aux Canadiens et aux Canadiennes des données géographiques et scientifiques sur l'état de la masse continentale du Canada et des conseils économiques et environnementaux judicieux concernant des questions liées au développement et à l'utilisation durables des ressources naturelles canadiennes, à la santé et à la sécurité du public; en recueillant, partageant, diffusant et analysant des données et en préparant des rapports statistiques sur la productivité et la compétitivité de l'industrie canadienne des ressources naturelles. L'information est utilisée pour établir des prévisions et faire rapport sur l'évolution de la demande du marché.

La conservation des avantages tirés des ressources et la création de nouvelles possibilités dans le cadre de l'économie fondée sur le savoir passent par la stimulation d'une coopération et d'un consensus nationaux et internationaux plus efficaces en matière de mise en valeur durable des ressources. À cette fin, le Ministère cogère le processus fédéral d'élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de mesures d'atténuation des impacts environnementaux de l'exploitation des ressources et d'adaptation au changement climatique. RNCan met en œuvre des plans d'action, applique des moyens et procède à des essais à l'appui de pratiques de gestion des ressources forestières nouvelles et novatrices. Dans le cadre d'ententes bilatérales et multilatérales, le Ministère s'emploie à inculquer la mise en valeur et l'utilisation responsables des minéraux et des métaux et déploie des activités de recherche et développement pour stimuler l'essor de l'industrie canadienne de la géomatique. Le Ministère offre des conseils et des services coordonnés de logistique pour appuyer ses programmes de recherche scientifique et transfère ses technologies issues de la S-T et ses pratiques et techniques de gestion durables des ressources aux intervenants et aux utilisateurs.

RNCan fournit aux Canadiens l'information la plus pertinente possible en matière de fiscalité et de réglementation pour leur permettre de prendre des décisions éclairées. À cette fin, le Ministère définit des stratégies, des politiques, des règlements et des mécanismes d'action volontaire nationaux et internationaux à l'appui de la mise en valeur durable des ressources.

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada relève également de ce secteur d'activité. Ce fonds a été établi en vertu de la *Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994*. Le fonds permet à Géomatique Canada de transférer les coûts des biens et services des contribuables en général aux utilisateurs particuliers qui en bénéficient directement. Ce mécanisme de production de revenus donne à Géomatique Canada la possibilité de recouvrer intégralement les coûts de ses clients canadiens et la latitude d'exiger les prix du marché de ses clients internationaux. Il donne l'occasion de fournir un volume croissant de produits et de services répondant aux besoins des clients canadiens tout en appuyant l'industrie canadienne de la géomatique au moyen des connaissances et de l'expertise nécessaires pour soutenir la concurrence sur les marchés internationaux.

Ressources naturelles Ministère

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 5 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable de Géomatique Canada à compter du 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2004	4 439
Plus : Budget principal des dépenses de 2004–2005 – encaissement net fourni	2 356
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2005	6 795

Avantages économiques et sociaux

À l'heure de la mondialisation du marché, sciences et technologie de pointe, conseils d'expert stratégiques et innovation sont indispensables pour permettre au Canada de conserver et d'étendre sa part du marché. À cette fin, le Ministère repère les débouchés commerciaux pour vendre nos produits, connaissances, technologies et services axés sur les ressources. Il collabore avec les intervenants pour établir une conjoncture commerciale qui favorise la compétitivité du secteur des ressources naturelles (p. ex. l'administration du régime fiscal du secteur canadien des mines). Le Ministère organise des ateliers pour intéresser les investisseurs à la mise en valeur des ressources canadiennes et il se penche sur les préoccupations environnementales et commerciales d'envergure internationale qui concernent le secteur des ressources naturelles. RNCan collabore également avec les gouvernements et l'industrie pour mieux comprendre la géologie du pays et stimuler l'exploration.

RNCan exerce son influence à l'échelle internationale pour faciliter l'exportation des produits et services canadiens tirés des ressources et pour favoriser le transfert des technologies et le partage des connaissances à l'appui de la mise en valeur et de l'utilisation durables des ressources naturelles. En collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, il entretient de saines relations avec ses homologues d'autres pays tout en recherchant les possibilités de mise en valeur qui s'offrent à l'étranger. Le Ministère facilite l'accès du secteur privé aux marchés internationaux des produits, des pratiques de gestion et des services liés aux ressources naturelles. Il appuie l'industrie canadienne de la géomatique et des sciences de la Terre dans sa participation à des projets internationaux d'importance majeure, dans l'élaboration des normes, l'échange d'information, la recherche et développement, la formation et l'échange de personnel et dans l'application des politiques et programmes gouvernementaux. Le Ministère contribue aussi à faire en sorte que le Canada demeure compétitif et qu'il s'acquitte de ses obligations commerciales. Entre autres, il agit de manière à favoriser l'harmonisation des normes et des codes internationaux, participe à des forums multilatéraux, dispense des conseils pour faciliter les négociations concernant les cadres des relations commerciales ainsi que le règlement des questions qui se posent à l'étranger en matière de commerce et de politique. Parallèlement, et dans le cadre de relations bilatérales, le Ministère est en mesure de mener un échange d'information qui favorise l'harmonisation des réglementations et des politiques et de fournir des idées et des points de vue sur la mise en œuvre des mesures actuelles et envisagées en matière d'efficacité énergétique et de gestion des forêts.

En collaboration avec Affaires indiennes et du Nord Canada, RNCan assure la gestion de programmes qui visent à procurer de l'emploi aux Autochtones dans l'industrie des ressources naturelles. Le Ministère finance des activités autochtones viables et renforce la capacité de gestion de ces collectivités. De plus, il souscrit à des initiatives et à des règlements qui ont pour but de procurer de l'emploi, de favoriser la diversification économique et la prise de décisions éclairées en matière de mise en valeur durable des terres et des ressources dans les collectivités rurales, autochtones et nordiques.

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada relève également de ce secteur d'activité. Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 5 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable de Géomatique Canada à compter du 31 mars 2002. L'utilisation prévue de cette autorisation du Budget des dépenses apparaît sous le secteur d'activité Diffusion de l'information et établissement d'un consensus.

Ressources naturelles Ministère

Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux

RNCan exerce un rôle de premier plan pour ce qui est de définir les moyens que le Canada doit opposer au changement climatique et qui s'inscrivent dans la stratégie que le Canada doit mettre en œuvre pour atténuer les répercussions sur l'environnement de l'exploitation des ressources, s'adapter au changement climatique et modifier en conséquence son économie de l'énergie. En collaboration avec ses partenaires, le Ministère : i) définit une Stratégie nationale de lutte contre le changement climatique, ii) définit et fait progresser les intérêts canadiens à remplir les engagements de Kyoto et iii) participe au déploiement du volet canadien du programme international de lutte contre le changement climatique.

Le Ministère gère le Programme de recherche et d'exploitation énergétiques, développe et promouvoit l'utilisation des technologies novatrices et prometteuses d'exploitation durable des ressources ainsi que des sources d'énergie de remplacement, et élabore et met en œuvre des programmes et des technologies qui favorisent un meilleur rendement énergétique dans les immeubles, l'industrie et les maisons. En partenariat avec ses clients et les intervenants, le Ministère effectue également des recherches en foresterie et le transfert de technologies et de techniques qui contribuent à préserver la santé et la durabilité des forêts, prévoit et gère l'incidence de l'interaction de l'activité humaine et de la nature avec les écosystèmes forestiers, et mène des recherches sur la production sylvicole pour assurer la pérennité des essences d'arbres à croissance difficile et menacée. RNCan met aussi au point et transfère des technologies susceptibles de déboucher sur des processus industriels plus efficaces, sur la production de nouveaux produits à base de minéraux et de métaux qui sont plus performants et favorise la productivité des activités d'extraction et de traitement du minerai. Le Ministère effectue des recherches dans le but d'atténuer les répercussions des effluents et du drainage acide qui résultent des opérations d'extraction et de traitement, fournit un soutien technique à l'exploitation des mines canadiennes en matière de contrôle des toits de mines, d'évaluation des environnements souterrains, de ventilation et de réduction des coups de toit et apporte des améliorations aux procédés de transformation.

En collaboration avec ses partenaires, le Ministère met au point et en œuvre des politiques et pratiques destinées à contrer les risques associés à la mise en valeur et à l'utilisation des ressources naturelles. Il recommande des stratégies de gestion à long terme des déchets radioactifs et du combustible nucléaire épuisé. RNCan met également au point des technologies pour accroître la fiabilité structurale de l'infrastructure des gazoducs canadiens.

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada relève également de ce secteur d'activité. Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 5 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable de Géomatique Canada à compter du 31 mars 2002. L'utilisation prévue de cette autorisation du Budget des dépenses apparaît sous le secteur d'activité Diffusion de l'information et établissement d'un consensus.

Sûreté et sécurité des Canadiens

RNCan joue un rôle de premier plan dans la prestation d'information et d'expertise aux Canadiens en ce qui a trait aux risques naturels. Les experts scientifiques de RNCan fournissent les conseils et les recommandations en matière de recherches permettant de minimiser les risques associés aux risques naturels comme les séismes. De plus, le Ministère fournit des cartes topographiques et des images transmises par satellite afin de répondre aux urgences causées par ces risques et de fournir de l'information sur les types de sol, les régions à risque et les processus d'érosion qui permettent de comprendre la cause des désastres.

Le Ministère fournit un système fiable de levés, des cartes topographiques, des cartes et des publications aéronautiques, des données de télédétection et de l'information géoréférencée couvrant tout le territoire canadien, afin d'appuyer la souveraineté nationale, la défense, la protection de l'environnement, le développement socio-économique et la conduite des affaires du Canada. De concert avec ses homologues, RNCan entretient également la frontière qui sépare le Canada des États-Unis et y effectue des travaux de levé et d'inspection.

RNCan constitue la principale source d'expertise du gouvernement en matière de réglementation et de technologie des explosifs. Le Ministère produit des technologies et mène des inspections relativement à la fabrication, à l'utilisation, à l'entreposage et au transport des explosifs et des pièces pyrotechniques. De concert avec Justice Canada, RNCan œuvre à rendre l'industrie des explosifs plus sécuritaire en reformulant la réglementation des explosifs dans une langue plus simple et en apportant son concours à la formulation d'ententes internationales à ce sujet.

Ressources naturelles Ministère

RNCan définit le cadre stratégique des mesures canadiennes de sûreté et de sécurité qui s'appliquent aux activités du secteur de l'énergie et plus particulièrement au transport de l'énergie, à la mise en valeur des ressources extracôtières et de l'industrie canadienne de l'uranium et de l'énergie nucléaire. Il formule des recommandations au Ministre sur les questions qui intéressent l'Office national de l'énergie, Énergie atomique du Canada limitée, la Commission canadienne de sûreté nucléaire et les Offices des hydrocarbures extracôtières de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse. RNCan promulgue des règlements en matière de santé et de sécurité pour assurer l'intégrité des dispositifs de survie et d'évacuation pour l'exploration et la mise en valeur du pétrole et du gaz des régions pionnières.

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada relève également de ce secteur d'activité. Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 5 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable de Géomatique Canada à compter du 31 mars 2002. L'utilisation prévue de cette autorisation du Budget des dépenses apparaît sous le secteur d'activité Diffusion de l'information et établissement d'un consensus.

Saine gestion ministérielle

Ce secteur d'activité concerne le fonctionnement interne du Ministère. Il crée une orientation stratégique permettant d'aligner les objectifs ministériels sur les priorités du Ministre et du gouvernement, de fixer des objectifs et de surveiller les résultats, ainsi que de gérer efficacement les ressources attribuées, par les moyens suivants : planification stratégique ministérielle, coordination de la politique à l'échelle du Ministère et gestion au cas par cas; liaison avec le Cabinet et le Parlement; direction et services dans les domaines des finances, de l'administration, des biens immobiliers, des ressources humaines, de la gestion de l'information et de la technologie de l'information; stratégie de communication, conseils et services; administration de la politique environnementale et des activités d'évaluation; appui au conseiller scientifique en chef; vérifications internes et évaluations des programmes.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005					Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire				Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Diffusion de l'information et établissement d'un consensus	174 223	3 397	16 255	12 133	181 742	161 247
Avantages économiques et sociaux	138 072	2 956	212 295	13 294	340 029	261 073
Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux	274 063	4 869	209 766	8 985	479 713	304 166
Sûreté et sécurité des Canadiens	30 899	853	6 332	6 097	31 987	32 862
Saine gestion ministérielle	58 301	605	648	100	59 454	52 782
	675 558	12 680	445 296	40 609	1 092 925	812 130

Ressources naturelles

Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Subventions		
<i>Diffusion de l'information et établissement d'un consensus</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	160 000	145 000
<i>Avantages économiques et sociaux</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	338 000	331 000
<i>Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	33 000	33 000
Subventions à l'appui du Programme de protection d'évaluation des propriétés et du Programme de protection contre la perte de revenus découlant de taxes municipales associés au nettoyage des déchets de faible radioactivité dans la région de Port Hope	20 000	250 000
Subventions à l'appui de l'Initiative d'encouragement éconergétique ÉnerGuide pour les maisons	17 950 000
<i>Sûreté et sécurité des Canadiens</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	29 000	26 000
<i>Saine gestion ministérielle</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	90 000	100 000
Total des subventions	18 620 000	885 000
Contributions		
<i>Diffusion de l'information et établissement d'un consensus</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	245 000	210 000
Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	550 000	511 000
Programme du Fonds de mise en œuvre de GéoConnexions	1 200 000	4 800 000
Programme de sondage des fonds marins	250 000	236 000
Contributions à l'appui des mesures visant à atténuer l'incidence de l'infestation de dendroctone du pin ponderosa (DPP)	2 352 000
Programme des forêts modèles	7 500 000	7 030 000
Contributions à l'appui de Forêt 2020 / Verdir le Canada	3 998 000

Ressources naturelles Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
<i>Avantages économiques et sociaux</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	583 000	1 101 000
Programme de sondage des fonds marins	105 000	123 000
Assistance pour les intérêts d'Hibernia	28 090 000	39 100 000
Contribution à Forintek Canada Corporation	3 053 000	3 053 000
Contribution au programme forestier des Premières nations	3 875 000	1 000 000
Initiative Canada-Chine concernant les produits du bois	1 350 000	1 550 000
Contribution à la Fondation nationale communautaire de l'arbre	900 000	1 000 000
Contributions à l'appui des mesures visant à atténuer l'incidence de l'infestation de dendroctone du pin ponderosa (DPP)	3 530 000
Aide au secteur canadien du bois d'œuvre	20 050 000	33 700 000
Contributions à l'appui de Centre de recherche en technologie pétrolière	1 000 000
(L) Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse	1 635 000	1 111 000
(L) Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de Terre-Neuve	1 426 000	1 599 000
(L) Paiements au compte des revenus extracôtiers de la Nouvelle-Écosse	30 000 000	18 000 000
(L) Paiements au Fonds terre-neuvien des revenus provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers	116 360 000	26 600 000
<i>Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux</i>		
Contribution à l'Agence internationale de l'énergie	679 000	679 000
Contribution à l'Agence internationale de l'énergie pour l'Accord sur l'énergie forestière	110 000	110 000
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	1 282 000	854 000
Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	66 631 000	32 297 000
Contributions à l'appui du Programme d'expansion de l'éthanol	56 600 000
Contributions à l'appui des programmes de recherche et de développement de l'énergie industrielle pour faire de la recherche et augmenter l'efficacité de l'utilisation de l'énergie	3 616 000	3 616 000
Contributions à l'appui de l'Initiative de technologie et d'innovation	11 952 000
Programme de sondage des fonds marins	47 000	46 000
Contributions à l'appui du changement climatique : L'enveloppe des nouvelles possibilités	1 000 000
Fonds d'action sur le changement climatique	11 112 000	14 400 000
Institut Canadien de recherches en génie forestier	1 675 000
Contribution à la Saskatchewan Power/Maritime Electric company	1 814 000	1 791 000
Contributions pour permettre la tenue de consultations auprès des Autochtones à propos de la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire au Canada	1 130 000

Ressources naturelles
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Contribution à la ville de Calgary à l'appui de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables	400 000	400 000
Contributions à l'appui des distributeurs d'électricité dans le but de promouvoir la vente d'électricité de nouvelles sources d'énergies renouvelables	8 455 000	6 755 000
Contributions à l'appui des projets de captage et de stockage du dioxyde de carbone	7 500 000
Contributions à l'appui des organismes associés aux recherches sur l'impact et l'adaptation ayant trait au changement climatique	6 525 000	7 155 000
Plan d'action 2000 sur le changement climatique – Mesure de boisement	747 000	1 729 000
Encouragement à la production d'énergie éolienne	10 488 000	4 528 000
<i>Sûreté et sécurité des Canadiens</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	43 000	48 000
Contribution au Centre interservices des feux de forêt du Canada	112 000	112 000
Programme de sondage des fonds marins	48 000	45 000
(L) Contribution à l'Office Canada - Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	3 600 000	3 450 000
(L) Contribution à l'Office Canada - Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	2 500 000	2 175 000
<i>Saine gestion ministérielle</i>		
Stratégie emploi jeunesse	558 000	558 000
Total des contributions	426 676 000	221 472 000
Postes non requis		
Subvention au Conseil de la recherche forestière du Québec	25 000
Subvention au Congrès forestier mondial 2003 World Forestry Congress	500 000
Subvention versée au compte en fiducie de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	470 000
Association forestière du Canada	40 000
Institut canadien de recherches en génie forestier	1 675 000
Contribution à l'Institut de l'amiante	125 000
Contribution au Projet de l'Agence internationale de l'énergie pour la surveillance du CO ₂ à Weyburn	1 483 000
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	100 000
Total des postes non requis	4 418 000
Total	445 296 000	226 775 000

Ressources naturelles

Énergie atomique du Canada limitée

Objectifs

Promouvoir l'application de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Description du financement par voie de crédits

Recherche et développement en matière nucléaire

Assurer le fonctionnement des laboratoires nucléaires de Chalk River et de Whiteshell afin d'avoir une base technologique pluridisciplinaire pour le programme d'énergie nucléaire canadien, l'industrie canadienne de la médecine nucléaire et le Programme neutronique pour la recherche sur les matériaux à l'Institut Steacie du Conseil national de recherches. Les Laboratoires de Whiteshell sont dans une période de transition qui mènera ultérieurement à leur fermeture et à leur déclassement.

Entreprendre des travaux de recherche appliquée et de développement portant sur les réacteurs nucléaires actuels et futurs, les cycles et les systèmes de combustible, la protection de l'environnement, la gestion des déchets radioactifs et les systèmes de garantie nucléaire, afin :

- i) d'assurer au Canada un approvisionnement en énergie sûr et fiable à long terme;
- ii) d'accroître l'application de l'énergie nucléaire pour surmonter les pénuries d'énergie futures;
- iii) de renforcer l'option CANDU en améliorant le rendement, l'intégrité et la sûreté des réacteurs;
- iv) de démontrer que les déchets radioactifs et leurs sous-produits peuvent être gérés en toute sécurité.

Entreprendre des recherches de soutien dans des domaines tels que les propriétés des matériaux, la chimie dont celle qui est essentielle à la mise au point du combustible et à la gestion des déchets radioactifs.

Les programmes précités nécessitent d'importantes installations telles que des réacteurs, des boucles d'essais, des accélérateurs, des cellules chaudes, des usines de traitement de déchets ainsi que des services de soutien, notamment des services financiers et administratifs, et des services d'ingénierie et d'entretien.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Recherche et développement en matière nucléaire		
Dépenses de fonctionnement	192 738	203 772
Moins :		
Contributions externes	16 800	15 000
Contributions des activités commerciales	48 100	56 000
Total des besoins budgétaires	127 838	132 772

Nota : Les besoins budgétaires comportent 29 millions de dollars pour 2004–2005 et de 30 millions de dollars pour 2003–2004 pour des projets fédéraux de remise à neuf qui visent principalement à améliorer des infrastructures afin de les rendre conformes à la réglementation et de permettre la gestion sûre et à long terme des matières ou des déchets nucléaires.

La Société mène également des activités commerciales autofinancées dans les domaines suivants : l'ingénierie et la conception de centrales nucléaires, la gestion de projets, les services de soutien et les investissements dans le domaine du nucléaire.

Ressources naturelles

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Objectifs

Limiter, à un niveau raisonnable et d'une façon conforme aux obligations internationales du Canada, les risques que comportent, pour la sécurité nationale, la santé et la sécurité des personnes ainsi que pour l'environnement, le développement, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire ainsi que la production, la possession et l'utilisation des substances nucléaires, de l'équipement et de l'information réglementés.

Appliquer les mesures que le Canada s'est engagé à prendre en matière de contrôle international du développement, de la production et de l'utilisation de l'énergie nucléaire, ce qui englobe la non-prolifération des armements nucléaires et des explosifs nucléaires et le soutien aux efforts internationaux pour élaborer, maintenir et renforcer le régime de non-prolifération nucléaire et le système de garanties.

Description des secteurs d'activité

Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale

La CCSN réglemente le développement, la production, la possession et l'utilisation de l'énergie nucléaire, de même que des substances, de l'équipement et de l'information nucléaires réglementés au moyen d'un régime complet de permis. Ce régime est conçu pour réduire la probabilité que les travailleurs du nucléaire, le public et l'environnement soient exposés à des niveaux inacceptables de rayonnement et aux substances radioactives ou dangereuses associées à la technologie nucléaire. La CCSN réglemente des activités et installations nucléaires telles que les accélérateurs, les réacteurs nucléaires non producteurs de puissance, les installations de combustible nucléaire, les établissements de recherche et d'essais nucléaires, les emballages pour le transport des substances nucléaires, les irradiateurs de type piscine, les réacteurs nucléaires, les radioisotopes, les installations de production de radioisotopes, les installations d'extraction minière et de traitement de l'uranium et les installations de gestion des déchets nucléaires.

Non-prolifération et garanties

La CCSN réglemente la non-prolifération et les garanties par la mise en œuvre des accords de garanties conclus entre le Canada et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), et l'application des dispositions des accords de coopération du Canada concernant la non-prolifération nucléaire et la maintenance à la fois d'un système complet pour comptabiliser et vérifier les matières et les activités nucléaires et d'un régime de permis d'exportation et d'importation. En plus, la CCSN participe aux initiatives multilatérales de non-prolifération nucléaire, de garanties et de sécurité pour renforcer le régime international de non-prolifération et procure des conseils aux hauts fonctionnaires sur l'élaboration et l'application de la politique canadienne de non-prolifération nucléaire et du système de garanties de l'AIEA, ainsi que sur les dossiers internationaux touchant la sécurité des matières et des installations nucléaires.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale	59 779	42	59 821	54 606
Non-prolifération et garanties	4 954	600	5 554	5 464
	64 733	642	65 375	60 070

Ressources naturelles
Commission canadienne de sûreté nucléaire

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Subventions		
<i>Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale</i>		
Subventions à l'appui d'organismes sans but lucratif qui perfectionnent les normes de sécurité nucléaire	20 000	20 000
Total des subventions	20 000	20 000
Contributions		
<i>Non-prolifération et garanties</i>		
Contributions pour le Programme d'aide en main-d'œuvre à titre gracieux et pour obtenir les biens et services nécessaires à l'exécution du Programme d'appui canadien à l'Agence internationale de l'énergie atomique	600 000	600 000
<i>Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale</i>		
Contributions à l'appui d'organismes sans but lucratif, les établissements d'enseignement, les agences gouvernementales nationales et internationales, les provinces, les territoires, ainsi que les municipalités et les gouvernements régionaux dont les activités contribuent à l'atteinte des objectifs du Programme de contribution par catégories	22 000	22 000
Total des contributions	622 000	622 000
Total	642 000	642 000

Ressources naturelles

Société de développement du Cap-Breton

Objectifs

Assurer la gestion et le financement de la fermeture des opérations minières ainsi que des programmes de réduction des effectifs qui s'y rapportent.

Description du financement par voie de crédits

Rationalisation de l'industrie houillère

Les fonds obtenus serviront à mettre en œuvre des stratégies en matière de ressources humaines et à couvrir les indemnités d'accidents du travail, ainsi que les dépenses liées aux programmes d'assainissement de l'environnement et les frais administratifs.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Rationalisation de l'industrie houillère		
Dépenses pour l'exploitation minière	60 205	68 800
Total des besoins budgétaires	60 205	68 800

Ressources naturelles Office national de l'énergie

Objectifs

Réglementer, dans l'intérêt public, les aspects des industries du pétrole, du gaz et de l'électricité concernant :

- la construction et l'exploitation de pipelines;
- la construction et l'exploitation des lignes internationales de transport d'électricité et des lignes interprovinciales désignées;
- le transport, les droits et les tarifs des compagnies pipelinières;
- les exportations de pétrole, de gaz et d'électricité, ainsi que les importations de gaz et de pétrole;
- les activités pétrolières et gazières sur les terres pionnières qui ne sont pas assujetties à un accord fédéral-provincial.

Offrir des conseils au ministre de Ressources naturelles Canada concernant la mise en valeur et l'utilisation des ressources énergétiques.

Description des secteurs d'activité

Conseil et réglementation en matière d'énergie

Les compagnies réglementées par l'Office accroissent la richesse des Canadiens grâce au transport du pétrole, du gaz naturel et des liquides du gaz naturel, ainsi qu'à l'exportation d'hydrocarbures et d'électricité. En sa qualité d'organisme de réglementation, l'Office a pour rôle d'aider à créer un cadre qui favorise ces activités économiques, dans la mesure où elles sont conformes à l'intérêt public.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Conseil et réglementation en matière d'énergie	35 535	35 535	35 030
	35 535	35 535	35 030

Ressources naturelles

Administration du pipe-line du Nord

Objectifs

Faciliter la planification et la construction expéditives et efficaces du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz au mieux des intérêts du Canada, tel que décrit dans la *Loi sur le pipe-line du Nord*.

Description des secteurs d'activité

Règlement concernant la construction du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz naturel
Donner effet à l'Accord entre le Canada et les États-Unis en date du 20 septembre 1977; faciliter la planification et la construction expéditives et efficaces du pipe-line, en tenant compte des intérêts locaux, régionaux et nationaux, y compris ceux des peuples autochtones, et satisfaire aux obligations du gouvernement fédéral à l'égard du pipe-line; faciliter les consultations avec les gouvernements des provinces et des territoires et assurer avec eux une meilleure coordination des activités; maximiser les avantages sociaux et économiques tout en minimisant toutes les répercussions fâcheuses sur le milieu social et sur l'environnement; promouvoir les intérêts économiques et énergétiques nationaux et assurer la plus grande participation possible des Canadiens à tous les aspects de la planification du pipe-line, de sa construction et des fournitures nécessaires tout en veillant à ce que la fourniture des biens et services se fasse sur une base généralement concurrentielle.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire	Total	
Règlement concernant la construction du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz naturel	1 363	1 363	1 355
	1 363	1 363	1 355

25 Santé

- Ministère 25-3
- Instituts de recherche en santé du Canada 25-8
- Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux
matières dangereuses 25-9
- Conseil d'examen du prix des médicaments
brevetés 25-10

Santé

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence
Santé				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	1 702 403	1 392 291	310 112
5	Subventions et contributions	1 343 778	1 266 073	77 705
(L)	Ministre de la Santé – Traitement et allocation pour automobile	70	67	3
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	120 049	101 405	18 644
Total du Ministère		3 166 300	2 759 836	406 464
Instituts de recherche en santé du Canada				
10	Dépenses de fonctionnement	36 162	32 106	4 056
15	Subventions	711 274	633 896	77 378
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 166	3 157	1 009
Total de l'organisme		751 602	669 159	82 443
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses				
20	Dépenses du Programme	3 065	2 565	500
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	517	413	104
Total de l'organisme		3 582	2 978	604
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés				
25	Dépenses du Programme	4 636	4 173	463
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	665	565	100
Total de l'organisme		5 301	4 738	563

Santé Ministère

Objectifs

Le Ministère a pour mission d'aider les Canadiens et les Canadiennes à maintenir et à améliorer leur état de santé.

Description des secteurs d'activité

Politique en matière de soins de santé

Ce secteur d'activité alimente l'élaboration des politiques, l'analyse et les communications relatives au leadership dans tous les domaines du système de santé du Canada; il met nettement l'accent sur le fait d'assurer la viabilité et l'accessibilité de l'assurance-maladie et sur les efforts déployés en collaboration avec les provinces, les territoires et d'autres parties prenantes, pour renforcer, moderniser et soutenir le système de santé canadien.

Promotion et protection de la santé

Ce secteur d'activité voit à la mise au point d'une approche globale cohérente, stable et horizontale à l'égard de ses activités de gestion des risques et des avantages pour la santé des Canadiens et des Canadiennes. Il obtient les résultats recherchés par l'élaboration de politiques et de programmes qui favorisent la prévention des affections, des maladies et des blessures et la promotion de la santé. Ce secteur d'activité appuie des mesures pour promouvoir la santé en traitant les déterminants qui se trouvent à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du secteur de la santé durant tout le cycle de la vie humaine. La réalisation de l'approche de la santé de la population, et ses activités de prévention et de promotion, attestent de l'importance de la santé pendant tout le cycle de la vie humaine, lequel se déroule dans un cadre de travail fondé sur les trois stades de la vie, à savoir l'enfance et la jeunesse, le début de la vie adulte et la force de l'âge, puis le troisième âge, sans oublier la reconnaissance particulière de l'investissement fait dans la tendre enfance comme moyen de jouir d'une meilleure santé sa vie durant.

Ce secteur d'activité fait aussi la promotion d'environnements de travail et de loisirs sains et sécuritaires en favorisant l'anticipation, la prévention et la responsabilisation à l'égard des risques pour la santé posés par des aliments, l'eau, les dangers relatifs au travail et à l'environnement, les maladies, les produits chimiques et de consommation, l'alcool et les substances réglementées, le tabac, les produits de lutte antiparasitaire et les désastres en temps de paix. On veille à ce que les médicaments, les instruments médicaux et d'autres produits thérapeutiques accessibles aux Canadiens et aux Canadiennes soient sécuritaires, efficaces et de grande qualité.

Santé des Premières nations et des Inuits

Ce secteur d'activité exécute son mandat :

- par l'exécution de programmes communautaires de promotion de la santé et de prévention, au sein de la réserve même et des collectivités inuites;
- par la prestation de services de santé non assurés aux populations des Premières nations et inuites, quel que soit leur lieu de résidence au Canada;
- par des soins de première ligne et des services d'urgence dispensés au sein des réserves dans les régions éloignées et isolées où il n'existe pas de services provinciaux.

Santé Canada appuie également la transition vers le contrôle et la gestion de ces services de santé en fonction de rapports renouvelés avec les Premières nations et les Inuits et d'un rôle fédéral repensé. Santé Canada participe à l'élaboration de politiques gouvernementales en matière autochtone.

Gestion de l'information et du savoir

La responsabilité de ce secteur d'activité est d'améliorer la base des faits (à la fois l'information et l'analyse) aux fins de la prise de décisions et de la responsabilisation à l'égard du public, d'actualiser le cadre de travail et les politiques stratégiques à long terme qui servent à établir, à orienter et à réorienter la participation du gouvernement fédéral à l'égard de la politique en matière de recherche en santé, de favoriser l'utilisation créatrice des technologies actuelles de l'information et des communications (notamment l'autoroute de l'information) dans le secteur de la santé, et, en collaboration avec les provinces et les territoires, le secteur privé et les partenaires internationaux, d'offrir conseils, expertise et aide face à la gestion de l'information et des technologies de l'information, à la planification et aux activités.

Santé Ministère

Gestion et administration ministérielles

La responsabilité de ce secteur d'activité est d'assurer les services administratifs au Ministère.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2004–2005				Total	Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Politique en matière de soins de santé	75 671	294 027	369 698	296 717
Promotion et protection de la santé	618 457	267 324	60 478	825 303	782 158
Santé des Premières nations et des Inuits	943 124	739 670	5 450	1 677 344	1 408 201
Gestion de l'information et du savoir	76 389	22 003	98 392	82 635
Gestion et administration ministérielles	171 608	3 883	20 754	682	195 563	190 125
	1 885 249	3 883	1 343 778	66 610	3 166 300	2 759 836

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Subventions		
<i>Politique en matière de soins de santé</i>		
Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles pour soutenir des projets ou programmes sur la santé	1 360 000	1 360 000
Programme de subventions de partenariat entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux dans le cadre des politiques et des stratégies en matière de soins de santé	15 000 000	2 000 000
Subvention pour le Supplément de santé des Territoires du Nord-Ouest à l'Accord de 2003 des premiers ministres	5 556 000
Subvention pour le Supplément de santé du Nunavut à l'Accord de 2003 des premiers ministres	5 555 000
Subvention pour le Supplément de santé du Yukon à l'Accord de 2003 des premiers ministres	5 556 000
Subvention à l'Institut canadien sur la sécurité des patients	8 000 000
<i>Promotion et protection de la santé</i>		
Organisation mondiale de la santé	100 000	100 000
Commission internationale de protection contre les radiations	5 000	5 000
Subvention à la Société canadienne du sang : recherche et développement sur la sûreté du sang et l'efficacité de l'approvisionnement en sang	5 000 000	5 000 000
Subventions à des personnes et à des organismes pour entreprendre des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances, et de la recherche	21 532 000	26 253 000

Santé
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Subvention à l'Institut national du cancer du Canada pour l'Initiative canadienne pour la recherche sur le cancer du sein	3 000 000	3 000 000
Subventions pour la Stratégie canadienne sur le VIH/sida	8 010 000	8 010 000
Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles pour soutenir des projets ou programmes sur la santé	500 000	500 000
Subvention de recherche sur les produits de santé naturels	400 000	400 000
Subventions au Programme de recherche sur l'usage de la marijuana à des fins médicales	2 000 000	1 700 000
<i>Gestion et administration ministérielles</i>		
Programme de bourses postdoctorales de Santé Canada	1 000 000
Total des subventions	82 574 000	48 328 000
Contributions		
<i>Politique en matière de soins de santé</i>		
Programme de contributions pour la santé des femmes	2 850 000	3 150 000
Contributions pour le Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires	244 700 000	220 150 000
Programme de contributions dans le cadre des politiques et des stratégies en matière de soins de santé	5 450 000	2 000 000
<i>Promotion et protection de la santé</i>		
Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des activités d'intérêt national visant à améliorer les services de santé et à l'appui de recherches et de projets témoins en hygiène publique	93 000	93 000
Contributions à la Société canadienne du sang ou à d'autres organismes de transfusion ou de transplantation désignés, à l'appui d'activités de surveillance des effets indésirables	1 902 000	1 902 000
Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances, et de la recherche	7 961 000	41 346 000
Paiements aux provinces, aux territoires et aux organisations nationales à but non lucratif pour le soutien du développement des programmes de réadaptation innovateurs en matière d'alcoolisme et de toxicomanie	14 000 000	14 500 000
Contributions à des organismes communautaires à but non lucratif afin d'appuyer le développement et la prestation de services continus de prévention et d'intervention précoce qui visent à diminuer les problèmes de santé et de développement de jeunes enfants vulnérables au Canada	82 088 000	82 088 000
Contribution pour la Stratégie canadienne sur le VIH/sida	10 829 000	10 829 000
Contributions aux organisations et aux institutions autochtones sans but lucratif locales ou régionales constituées en société, en vue d'élaborer des programmes d'intervention précoce pour les enfants autochtones d'âge préscolaire et leurs familles	29 134 000	29 134 000
Contributions à l'appui de la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme	22 220 000	11 120 000
Contribution destinée à renforcer le système de don et de transplantation de tissus et d'organes au Canada	2 150 000	2 150 000
Contribution à la recherche sur les produits de santé naturels	400 000	400 000
Fonds des initiatives communautaires de la stratégie antidrogue	3 500 000
Contributions à l'appui du Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies	2 400 000

Santé
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
<i>Santé des Premières nations et des Inuits</i>		
Contributions pour les services intégrés de soins de santé communautaire aux collectivités indiennes et inuites	317 272 000	305 941 000
Paiement à des bandes indiennes, à des associations ou aux groupes indiens pour le contrôle et la prestation des services de santé	203 884 500	193 968 000
Contributions pour le soutien des projets pilotes en vue d'évaluer les options pour le transfert du Programme des services de santé non assurés aux Premières nations et aux Inuits	12 000 000	12 000 000
Contributions à des bandes indiennes, à des associations ou à des groupes indiens et inuits ou aux administrations locales et territoriales pour la prestation de services de santé non assurés	105 754 000	102 324 000
Paiements versés à l'Institut sur la santé autochtone / Centre pour l'avancement de la santé des peuples autochtones	5 050 000	5 000 000
Contributions pour des projets de promotion et de prévention liés à la santé des Premières nations et des Inuits et pour des projets de développement favorisant la prise en charge des services de santé par les Premières nations et les Inuits	31 967 000	45 437 000
Contributions à des universités, à des collèges et à d'autres organismes afin d'accroître la participation d'étudiants indiens et inuits à des programmes d'études débouchant sur des carrières professionnelles dans le domaine de la santé	2 992 000	2 992 000
Contributions au gouvernement de Terre-Neuve pour le coût de la prestation des soins de santé aux collectivités indiennes et inuites	583 000	583 000
Contributions à des associations ou à des groupes indiens et inuits pour les consultations au sujet de la santé des Indiens et des Inuits	979 000	979 000
Contributions au nom des Indiens et des Inuits, ou à leur égard, pour le coût de la construction, de l'agrandissement ou de la rénovation d'hôpitaux, d'installations de soins de santé et d'autres établissements ainsi que pour l'acquisition de matériel de soins de santé et de matériel connexe	6 413 000	11 413 000
Contribution pour le programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves	32 766 000	27 766 000
Contributions pour dépenses en capital au titre des établissements de santé non administrés par le ministère pour les besoins des Premières nations et des Inuits	18 509 800
Programme de contribution pour le soutien en santé mentale offert aux anciens résidents des pensionnats indiens	1 500 000
<i>Gestion de l'information et du savoir</i>		
Contribution à l'Institut canadien d'information en matière de santé	2 230 000	2 230 000
Programme d'acquisition et d'échange de connaissances	2 000 000	2 000 000
Programme de recherche sur les politiques en matière de santé	4 250 000	2 750 000
Contributions pour des projets de promotion et de prévention liés à la santé des Premières nations et des Inuits et pour des projets de développement favorisant la prise en charge des services de santé par les Premières nations et les Inuits	523 000	524 000
Programme de contributions pour améliorer l'accès aux services de santé offerts aux communautés de langue officielle en situation minoritaire	13 000 000
<i>Gestion et administration ministérielles</i>		
Contributions pour les services intégrés de soins de santé communautaire aux collectivités indiennes et inuites	2 790 600	3 351 000

Santé
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Contributions au nom des Indiens et des Inuits, ou à leur égard, pour le coût de la construction, de l'agrandissement ou de la rénovation d'hôpitaux, d'installations de soins de santé et d'autres établissements ainsi que pour l'acquisition de matériel de soins de santé et de matériel connexe	16 963 000	21 475 000
Total des contributions	1 211 103 900	1 159 595 000
Autres paiements de transfert		
<i>Promotion et protection de la santé</i>		
Paiements aux provinces et aux territoires afin d'améliorer l'accès aux services de santé et aux traitements pour les personnes qui ont contracté l'hépatite C par transfusion sanguine	50 100 000	43 950 000
Total des autres paiements de transfert	50 100 000	43 950 000
Postes non requis		
Subvention à l'Institut national du cancer du Canada pour l'Initiative canadienne pour la recherche sur le cancer de la prostate	1 000 000
Subvention au Vancouver Hospital and Health Sciences Centre et à la British Columbia Cancer Agency pour le Vancouver Centre of Excellence pour la recherche sur le cancer de la prostate	2 000 000
Programme de partenariat pour l'infrastructure canadienne de la santé	11 200 000
Total des postes non requis	14 200 000
Total	1 343 777 900	1 266 073 000

Santé

Instituts de recherche en santé du Canada

Objectifs

Exceller, selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances, et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé et de renforcer le système de santé au Canada.

Description des secteurs d'activité

Création et application de nouveaux savoirs pour améliorer la santé

Créer de nouveaux savoirs et d'en assurer l'application pour améliorer la santé des Canadiens, offrir de meilleurs services et produits de santé, et renforcer le système de santé. Les Instituts de recherche en santé du Canada établiront des instituts et des mécanismes de financement ou d'autres structures afin de créer et de renforcer une capacité nationale étendue et souple de recherche, et de rendre possibles des initiatives de recherche stratégiques pour donner suite aux priorités canadiennes. Les instituts seront constitués de telle manière à maximiser la participation des chercheurs, des utilisateurs, des professionnels de la santé, des stratèges du gouvernement, du secteur privé et d'autres partenaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies et de politiques de recherche en santé et à la transformation des résultats de la recherche en bienfaits pour la santé des Canadiens et l'économie du pays.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Création et application de nouveaux savoirs pour améliorer la santé	40 328	711 274	751 602	669 159
	40 328	711 274	751 602	669 159

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Subventions		
<i>Création et application de nouveaux savoirs pour améliorer la santé</i>		
Subventions pour les projets de recherche et le soutien au personnel	692 894 000	620 896 000
Bourses d'études supérieures du Canada	5 380 000
Subventions aux instituts	13 000 000	13 000 000
Total	711 274 000	633 896 000

Santé

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses

Objectifs

Permettre aux fournisseurs ou aux employeurs de matières industrielles dangereuses de protéger les renseignements commerciaux confidentiels (RCC) relatifs à leurs produits et, en même temps, assurer aux travailleurs l'accès à des renseignements exacts relativement aux incidences de ces produits sur la santé et la sécurité.

Description des secteurs d'activité

Conformité des fiches signalétiques

En assurant la conformité des fiches signalétiques et des étiquettes aux exigences du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), ce secteur d'activité contribue à renseigner les travailleurs sur les dangers que peut entraîner pour la santé et la sécurité l'exposition aux substances chimiques entrant dans la composition de produits qui font l'objet d'une demande de dérogation. Cela inclut l'évaluation des données scientifiques relatives à chaque ingrédient entrant dans la fabrication du produit, de même que les avis sur les dangers des produits pour la santé et la sécurité selon les critères de la *Loi sur les produits dangereux*, le *Code canadien du travail* et les lois provinciales et territoriales en matière de santé et de sécurité au travail. En cas de non-conformité, une ordonnance officielle est émise afin de corriger la fiche signalétique et de la rendre conforme aux exigences réglementaires.

Cette activité continuera de contribuer directement à réduire les maladies et les blessures relatives aux lieux de travail, ce qui, en retour, aidera à soulager les tensions économiques attribuables aux demandes d'indemnisation et aux coûts des services de santé.

Services à la clientèle

Les responsabilités dans ce secteur incluent l'enregistrement officiel des demandes d'exemption, l'émission de numéros d'enregistrement, la protection des RCC et l'émission d'une décision sur la validité de la demande conformément aux prescriptions de la *Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses*. En outre, les Services à la clientèle fournissent des avis et des renseignements aux demandeurs d'exemption et assurent le suivi en matière de satisfaction de la clientèle.

Règlement des différends

Ce secteur d'activité comprend la constitution de commissions tripartites indépendantes pour entendre les appels ou régler les différends des demandeurs d'exemption ou des parties concernées, afin de régler la question ou les différends aussi rapidement et efficacement que possible.

Un appel peut avoir trait à la conformité d'une fiche signalétique, au rejet d'une demande ou à une demande de divulgation, à titre confidentiel, de renseignements commerciaux à une partie concernée pour des motifs de santé et de sécurité au travail.

Des options rentables et justes de règlement de différends, telles que la médiation ou la discussion dirigée, seront offertes à toutes les parties concernées.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Conformité des fiches signalétiques	2 599	2 599	2 005
Services à la clientèle	602	602	595
Règlement des différends	381	381	378
	3 582	3 582	2 978

Santé

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Objectifs

Protéger les intérêts des consommateurs et contribuer aux soins de santé de la population canadienne en s'assurant que les prix fixés par les fabricants des médicaments brevetés ne sont pas excessifs.

Description des secteurs d'activité

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) reçoit de l'information sur les prix fixés au Canada par les fabricants des médicaments brevetés, analyse ces données et, s'il y a lieu, prend des mesures en vue d'obtenir une réduction des prix qui, de l'avis du Conseil, sont excessifs. Les réductions de prix sont obtenues par :

- des mesures prises volontairement par les brevetés;
- au moyen d'engagements de conformité volontaire (ECV) entraînant la réduction des prix et le remboursement des revenus excessifs; ou
- par des ordonnances correctives rendues à la suite d'une audience publique au cours de laquelle les prix ont été jugés excessifs.

Le CEPMB applique, dans la mesure du possible, le principe de la conformité volontaire parce qu'il est plus efficace, fait gagner du temps et coûte moins cher pour toutes les parties. Il est plus facile pour les titulaires de brevet de se conformer volontairement aux exigences grâce aux lignes directrices publiées pour aider les compagnies à fixer des prix qui ne sont pas excessifs.

En vertu de la *Loi sur les brevets*, le Conseil est tenu d'examiner le prix des médicaments dans d'autres pays, le prix d'autres médicaments dans une même classe thérapeutique, les changements de l'indice des prix à la consommation (IPC) ainsi que d'autres facteurs pour déterminer si le prix d'un médicament est excessif. La Loi autorise le ministre de la Santé, en consultation avec les ministres de la Santé provinciaux et d'autres ministres, à prendre des dispositions, par règlement, concernant d'autres facteurs dont le Conseil devra tenir compte pour déterminer si un prix est excessif; ces modifications autorisent de plus le Ministre à attribuer d'autres fonctions et d'autres pouvoirs au CEPMB. De plus, le ministre de la Santé peut charger le Conseil de mener des enquêtes sur certaines questions.

Le CEPMB adresse également un rapport au Parlement sur les tendances des prix et sur les dépenses de recherche-développement faites par l'ensemble de l'industrie des produits pharmaceutiques brevetés et par chacun des titulaires de brevet au Canada.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	5 301	5 301	4 738
	5 301	5 301	4 738

26 Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)

Ministère 26-4
Agence des services frontaliers du Canada 26-7
Centre canadien des armes à feu 26-8
Service canadien du renseignement de sécurité 26-9
Service correctionnel 26-10
Commission nationale des libérations
conditionnelles 26-13
Bureau de l'enquêteur correctionnel 26-15
Gendarmerie royale du Canada 26-16
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du
Canada 26-18
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie
royale du Canada 26-19

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)

Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004	Différence
Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	100 944	35 949	64 995
5	Subventions et contributions	301 793	69 723	232 070
(L)	Solliciteure générale – Traitement et allocation pour automobile	70	67	3
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 209	4 316	6 893
Total du Ministère		414 016	110 055	303 961
Agence des services frontaliers du Canada				
10	Dépenses de fonctionnement	546 584	546 584
15	Dépenses en capital	23 349	23 349
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	96 813	96 813
Total de l'organisme		666 746	666 746
Centre canadien des armes à feu				
20	Dépenses de fonctionnement	82 080	82 080
25	Contributions	14 500	14 500
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 688	3 688
Total de l'organisme		100 268	100 268
Service canadien du renseignement de sécurité				
30	Dépenses du Programme	269 911	259 230	10 681
Total de l'organisme		269 911	259 230	10 681
Service correctionnel				
35	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses de fonctionnement	1 261 054	1 254 019	7 035
40	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses en capital	136 712	127 000	9 712
(L)	Pensions et autres avantages sociaux des employés	201	201
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	173 221	154 559	18 662
(L)	Fonds renouvelable CORCAN	84	84
Total de l'organisme		1 571 272	1 535 863	35 409
Commission nationale des libérations conditionnelles				
45	Dépenses du Programme	29 076	28 539	537
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 772	4 743	29
Total de l'organisme		33 848	33 282	566

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence
Bureau de l'enquêteur correctionnel			
50	2 558	2 563	(5)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	388	359	29
Total de l'organisme	2 946	2 922	24
Gendarmerie royale du Canada			
55	1 231 710	1 183 870	47 840
60	196 334	208 937	(12 603)
65	37 425	18 025	19 400
(L) Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC	306 374	224 363	82 011
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	46 257	39 704	6 553
(L) Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R., 1970 ch. R-10)	23 000	23 000
Total de l'organisme	1 841 100	1 697 899	143 201
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada			
70	769	767	2
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	115	94	21
Total de l'organisme	884	861	23
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada			
75	4 177	4 161	16
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	558	516	42
Total de l'organisme	4 735	4 677	58

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile) Ministère

Objectifs

Assurer la direction de la politique d'ensemble pour les programmes du portefeuille et exercer des fonctions d'examen ayant rapport aux organismes du portefeuille.

Description des secteurs d'activité

Conseils à la Solliciteuse générale dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques

Le Ministère élabore, fournit et coordonne des avis opportuns, adaptés à la situation, complets et détaillés sur les politiques afin d'aider la Ministre à assumer ses fonctions :

- a) d'orienter les organismes du portefeuille et d'en répondre devant le Parlement,
- b) d'accroître la cohérence des politiques et leur coordination au sein du portefeuille, et
- c) d'exercer un leadership national dans les domaines de la police et de l'application de la loi, de la sécurité nationale, des services correctionnels et de la mise en liberté sous condition.

Programme de services de police des Premières nations

La mise en œuvre de la Politique sur la police des Premières nations offre des moyens pratiques pour améliorer l'administration de la justice dans les Premières nations grâce à la création et au maintien de services de police professionnels, efficaces et adaptés aux besoins particuliers des collectivités des Premières nations et des Inuits.

La Direction générale de la police des Autochtones est chargée de mettre en œuvre, de maintenir et d'étendre le Programme de services de police des Premières nations, dans le cadre de la Politique sur la police des Premières nations.

Bureau de l'inspecteur général, SCRS

Le Bureau de l'inspecteur général du SCRS existe en vertu de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*. L'inspecteur général a droit d'accès aux renseignements du SCRS et joue le rôle de vérificateur interne des activités de cet organisme pour la Solliciteuse générale. Le Bureau de l'inspecteur général vérifie régulièrement si le Service respecte ses politiques opérationnelles. Il vérifie également si les activités du SCRS sont conformes aux lois, aux pouvoirs, aux contrôles et aux normes qui régissent de telles activités. Il présente à la Ministre, sur ces sujets, des rapports classifiés dans lesquels sont incorporés les conseils de l'inspecteur général ainsi qu'un certificat exigé par la Loi. La Ministre et le Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité (CSARS) peuvent ordonner la tenue d'un examen spécial, ou l'inspecteur général peut entreprendre un tel examen de sa propre initiative.

Services exécutifs et Services ministériels

Ce secteur d'activité comprend la Division des services exécutifs, le Groupe des communications, la Direction générale des services ministériels et la Division des services juridiques.

Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile

Le Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile (BPIEPC) a été créé en février 2001. Il assure un leadership national dans la définition et la mise en œuvre d'une approche globale de la protection des infrastructures essentielles du Canada et c'est le principal organisme de l'État chargé d'assurer la protection civile nationale face à toutes les situations d'urgence possibles. Sa mission consiste à améliorer la sécurité du milieu physique et de l'environnement cybernétique des citoyens canadiens. Sa vision est de faire du Canada un pays plus sûr et plus sécuritaire.

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)
Ministère

Centre national de prévention du crime

La Stratégie nationale pour la prévention du crime (SNPC) est mise en oeuvre par le Centre national de prévention du crime du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile. La SNPC valorise la prévention du crime par le développement social, approche qui consiste à s'intéresser aux conditions sociales, économiques et culturelles pouvant contribuer à faire d'une personne un contrevenant ou une victime. Les efforts sont centrés sur certains groupes considérés comme particulièrement vulnérables : les enfants et les adolescents, les femmes, les Autochtones, les groupes ethnoculturels, les personnes âgées, les handicapées, les gais et lesbiennes, les sans-abri et les minorités linguistiques parlant une langue officielle. La Stratégie vise aussi à développer les connaissances en matière de prévention du crime et à promouvoir les pratiques optimales en informant le public des avantages d'une approche sociale. Les partenariats avec divers intervenants gouvernementaux (fédéraux, provinciaux et territoriaux) et non gouvernementaux sont indispensables à la réussite de cette Stratégie.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgetaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Conseils à la Solliciteure générale dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques	21 796	3 698	25 494	24 855
Programme de services de police des Premières nations	8 981	87 388	96 369	72 039
Bureau de l'inspecteur général, SCRS	1 147	1 147	1 121
Services exécutifs et Services ministériels	12 387	12 387	12 040
Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile	49 805	154 006	203 811
Centre national de prévention du crime	18 107	56 701	74 808
	112 223	301 793	414 016	110 055

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Subventions		
<i>Conseils à la Solliciteure générale dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques</i>		
Société John Howard	509 795	509 795
Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry	451 807	451 807
Autres organismes nationaux de bénévolat actifs dans le secteur de la justice pénale	834 542	834 542
<i>Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile</i>		
Programme conjoint de recherche sur les interdépendances relatives aux infrastructures	500 000
Programme de bourses de recherches de la Sécurité publique et Protection civile	54 000
<i>Centre national de prévention du crime</i>		
Subventions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	46 168 100
Total des subventions	48 518 244	1 796 144
Contributions		
<i>Conseils à la Solliciteure générale dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques</i>		
Paiements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés pour appuyer des activités complémentaires à celles de la Solliciteure générale	1 901 856	2 295 856
<i>Programme de services de police des Premières nations</i>		
Paiements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, ainsi qu'aux conseils de bande, aux représentants officiels des Autochtones vivant dans les réserves, aux collectivités autochtones établies sur les terres de la Couronne et aux groupes inuits conformément au Programme de services de police des Premières nations	87 388 000	65 631 000
<i>Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile</i>		
Contributions versée aux provinces et aux municipalités en exécution de la <i>Loi sur la protection civile</i>	8 452 000
Contributions versées aux provinces à titre d'aide financière en cas de catastrophes naturelles	145 000 000
<i>Centre national de prévention du crime</i>		
Contributions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	10 532 500
Total des contributions	253 274 356	67 926 856
Total	301 792 600	69 723 000

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)
Agence des services frontaliers du Canada

Objectifs

Assurer les services frontaliers et appliquer les dispositions législatives régissant le commerce international et les voyages.

Description des secteurs d'activité

Services frontaliers

Facilite la circulation des marchandises et des voyageurs tout en protégeant la société et les entreprises canadiennes au moyen du contrôle de l'immigration et d'examens visant à trouver des marchandises de contrebande et d'autres examens qui sont fonction de l'évaluation des risques et du ciblage; vérifications de l'observation sur place et autres examens une fois que les marchandises sont entrées dans le pays, y compris des vérifications de l'origine des exporteurs; éducation du client, extension des services et services promotionnels, y compris l'élaboration et la mise en œuvre de normes de service; protège les industries canadiennes contre des pratiques commerciales déloyales et des dommages causés par le dumping ou subventionnement de marchandises importées au Canada; administre et influence l'élaboration des lois canadiennes qui régissent le commerce international et les voyages; administre les ententes en matière de commerce international et contribue à leur élaboration; partage les meilleures pratiques et harmonise les processus avec les administrations douanières des autres pays. Enquête, et au besoin, fait la poursuite lorsqu'on soupçonne un cas d'inobservation frauduleuse. Offre aux clients un examen équitable et impartial de leur désaccord avec les décisions de l'Agence touchant les douanes et des questions d'administration des politiques commerciales.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Total	Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Dépenses en capital			
Services frontaliers	655 508	23 349	12 111	666 746
	655 508	23 349	12 111	666 746

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)
Centre canadien des armes à feu

Objectifs

Prendre des mesures rigoureuses en vue de contribuer à réduire le nombre de tragédies, de blessures ou de décès accidentels causés par balle ainsi que le nombre de crimes violents perpétrés avec une arme à feu en renforçant le contrôle des armes à feu.

Description des secteurs d'activité

Administration du Programme canadien de contrôle des armes à feu

Gérer le Programme canadien de contrôle des armes à feu au moyen d'initiatives stratégiques, telles que la délivrance des permis et l'enregistrement des armes à feu, l'éducation et la sensibilisation du public ainsi que la gestion du programme de façon à réduire le nombre de tragédies, de blessures ou de décès accidentels causés par balle ainsi que le nombre de crimes violents perpétrés avec une arme à feu.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Administration du Programme canadien de contrôle des armes à feu	85 768	14 500	100 268
	85 768	14 500	100 268

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Contributions		
<i>Administration du Programme canadien de contrôle des armes à feu</i>		
Contributions aux provinces et aux territoires pour le programme canadien de contrôle des armes à feu	14 500 000
Total	14 500 000

Solicitor général (Sécurité publique et Protection civile)
Service canadien du renseignement de sécurité

Objectifs

Fournir au gouvernement du Canada des renseignements pour la sécurité.

Description des secteurs d'activité

Service canadien du renseignement de sécurité

Recueille, analyse et conserve des informations et des renseignements sur les activités susceptibles de menacer la sécurité du Canada, fait rapport et donne des conseils au gouvernement du Canada au sujet de ces menaces, et fournit des évaluations de la sécurité.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Service canadien du renseignement de sécurité	269 911	269 911	259 230
	269 911	269 911	259 230

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile) Service correctionnel

Objectifs

Contribuer, en tant que composante du système de justice pénale et dans le respect de la règle de droit, à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

Description des secteurs d'activité

Prise en charge

Prestation de services liés aux besoins des délinquants, notamment des services de santé physique et mentale, des services alimentaires et vestimentaires ainsi que d'autres services aux délinquants incarcérés.

Garde

Prestation de services relatifs à la surveillance, au contrôle et à l'administration de la peine des délinquants. Construction et entretien des installations servant à loger les délinquants.

Réinsertion sociale

Prestation de services et mise en œuvre de programmes à l'intérieur et à l'extérieur des établissements pour favoriser la réinsertion sociale des délinquants, notamment la gestion des cas, les services des psychologues et des aumôniers, les services résidentiels, la formation générale et professionnelle, les emplois et le perfectionnement professionnel, l'acquisition des compétences psychosociales, les traitements contre la toxicomanie, les programmes de perfectionnement personnel et les autres programmes destinés à répondre aux besoins culturels, sociaux, spirituels et personnels des délinquants.

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 5 000 000 \$ au titre du fonds renouvelable CORCAN à compter du 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	<u>(en milliers de dollars)</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2004	4 690
Moins :	
Budget principal des dépenses de 2004-2005 – besoins nets de trésorerie	<u>84</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2005	4 606

Gestion générale

Prestation de services de gestion générale pour faire en sorte que les ressources allouées soient utilisées de manière efficace, ainsi que pour appuyer la prise de décision et améliorer la responsabilité de gestion et le contrôle opérationnel.

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)
Service correctionnel

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2004–2005				Total	Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Prise en charge	208 867	1 200	182	210 249	208 187
Garde	564 114	125 400	689 514	651 479
*Réinsertion sociale	539 765	10 112	2 051	76 538	475 390	482 796
Gestion générale	195 818	301	196 119	193 401
	1 508 564	136 712	2 534	76 538	1 571 272	1 535 863

*CORCAN, une activité financée au moyen d'un fonds renouvelable, est inclus dans ce secteur d'activité. La partie de ce secteur d'activité liée à CORCAN renvoie aux besoins de trésorerie du fonds pour l'exercice et ne reflète pas directement le bénéfice ou le déficit de fonctionnement que produira le fonds puisque celui-ci fonctionne selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines dépenses en argent inscrites dans le Budget des dépenses n'influent pas sur le solde de fonctionnement, et certains autres éléments qui doivent être pris en considération dans le calcul du bénéfice ou du déficit ne nécessitent pas de dépenses directes en argent. Ces deux types de dépenses peuvent être rapprochés de la façon suivante :

	(en milliers de dollars)
Déficit de fonctionnement prévu	84
Plus :	
Éléments hors caisse compris dans le calcul du déficit de fonctionnement	2 000
Moins :	
Dépenses en argent non comprises dans le calcul du déficit de fonctionnement : Changements dans le fonds de roulement	2 000
Total des prévisions (besoins nets de trésorerie)	84

Pour de plus amples renseignements sur le Fonds renouvelable CORCAN, se reporter au Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)
Service correctionnel

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Subventions		
<i>Prise en charge</i>		
Subvention au département de psychologie de l'Université de la Saskatchewan, pour une Chaire de psychologie judiciaire	122 000	122 000
Subvention au Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan pour l'obtention d'une place en psychiatrie	60 000	60 000
<i>Réinsertion sociale</i>		
Subvention aux collectivités autochtones pour des services et des programmes correctionnels pour autochtones	200 000	200 000
<i>Gestion générale</i>		
Indemnisation des détenus des pénitenciers en cas d'accidents	100 000	100 000
(L) Pensions et autres avantages sociaux des employés	201 000	201 000
Total des subventions	683 000	683 000
Contributions		
<i>Réinsertion sociale</i>		
Contributions en vue de fournir des services aux libérés conditionnels, des services individuels et de groupe pour les détenus et d'assurer l'éducation et la participation du public relativement aux services correctionnels et à d'autres services complémentaires	716 000	716 000
Paiements aux collectivités autochtones pour l'exécution de programmes et la prestation de services correctionnels	1 135 000	1 135 000
Total des contributions	1 851 000	1 851 000
Total	2 534 000	2 534 000

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile) Commission nationale des libérations conditionnelles

Objectifs

L'objectif premier de la Commission nationale des libérations conditionnelles est de contribuer à la protection de la société à long terme. En s'acquittant de son mandat, la Commission : continuera de rendre des décisions des plus judicieuses, toujours déterminées en priorité par le souci de protéger la société; tiendra compte des besoins des délinquants, des victimes et de leurs familles; renforcera ses liens avec ses partenaires; reconnaîtra la capacité des délinquants de s'amender; réglera les cas touchant la mise en liberté de la manière la moins restrictive qui soit sans pour autant compromettre la sécurité du public; agira de manière professionnelle, transparente et responsable, notamment sur le plan financier. La direction et le personnel de la Commission favoriseront un climat de confiance, de respect et de transparence, de même que la communication des renseignements.

Description des secteurs d'activité

Mise en liberté sous condition

Les responsabilités de la Commission en matière de mise en liberté sous condition consistent à examiner les cas de délinquants, à rendre des décisions judicieuses relativement à leur mise en liberté sous condition et à fournir le soutien nécessaire à la prise de ces décisions. La Commission doit également donner une formation approfondie axée sur l'évaluation des risques afin d'aider les membres de la Commission dans le processus de prise de décisions; élaborer et interpréter la politique sur la mise en liberté sous condition; coordonner l'exécution du programme en son sein et de concert avec le Service correctionnel du Canada et d'autres partenaires importants; communiquer des renseignements aux victimes et à d'autres intéressés dans la collectivité, fournir de l'information au public au sujet de la mise en liberté sous condition, et, enfin effectuer des évaluations et mesurer le rendement.

Clémence et réhabilitation

Les responsabilités de la Commission dans le domaine de la clémence et de la réhabilitation consistent à examiner les demandes et à rendre des décisions relatives à la réhabilitation ou à délivrer des réhabilitations ainsi qu'à formuler des recommandations concernant l'exercice de la prérogative royale de clémence. Elle doit aussi fournir l'information et le soutien nécessaires à la prise de décisions, donner la formation qui aidera les commissaires à faire preuve de professionnalisme dans les prises de décisions, élaborer et interpréter la politique en matière de réhabilitation et de clémence. Il incombe à la Commission, enfin, de coordonner l'exécution du programme en son sein et avec la GRC et d'autres partenaires clés, et de fournir de l'information au public au sujet de la réhabilitation et de la clémence.

Gestion générale

Les responsabilités de la Commission sur le plan de la gestion générale consistent à assurer un soutien aux principaux secteurs d'activité de la Commission (mise en liberté sous condition, clémence et réhabilitation), notamment par l'élaboration d'un cadre de planification et de responsabilisation; un vaste éventail de services ministériels dans les domaines des finances, des ressources humaines, de l'administration, de la sécurité et de la technologie de l'information.

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)
Commission nationale des libérations conditionnelles

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Mise en liberté sous condition	27 229	35	27 264	26 830
Clémence et réhabilitation	1 803	1 803	1 786
Gestion générale	4 781	4 781	4 666
	33 813	35	33 848	33 282

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Contributions		
<i>Mise en liberté sous condition</i>		
Paiements à des organismes sans but lucratif, à des groupes communautaires ou à des organismes privés qui appuient la mission et les priorités stratégiques de la Commission nationale des libérations conditionnelles	35 000	35 000
Total	35 000	35 000

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)
Bureau de l'enquêteur correctionnel

Objectifs

Agir en tant qu'ombudsman au nom des contrevenants en examinant à fond et de façon objective un large éventail d'activités administratives et en présentant ses conclusions et ses recommandations à un grand nombre de décideurs, y compris le Parlement.

Description des secteurs d'activité

Bureau de l'enquêteur correctionnel

Le Bureau de l'enquêteur correctionnel a seulement un secteur d'activité qui, comme détaillé à l'article 167 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, est chargé d'enquêter sur les problèmes des délinquants liés aux décisions, recommandations ou omissions ou les deux qui proviennent du Commissaire du Service correctionnel du Canada ou d'une personne sous son autorité ou exerçant des fonctions en son nom qui affectent les délinquants individuellement ou en groupe.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	Total	
Bureau de l'enquêteur correctionnel	2 946	2 946	2 922
	2 946	2 946	2 922

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile) Gendarmerie royale du Canada

Objectifs

Appliquer la loi, prévenir le crime, maintenir la paix, l'ordre et la sécurité. La GRC a pour objectif premier d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités partout au Canada, et pour objectifs secondaires, de susciter un sentiment de sécurité, de répondre aux besoins des victimes de crimes, de favoriser activement la prévention du crime et de trouver des solutions de rechange au système de justice pénale traditionnel.

Description des secteurs d'activité

Services de police fédérale

L'objectif des Services de police fédérale est d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités en fournissant au gouvernement fédéral, à ses ministères et organismes, ainsi qu'à tous les citoyens canadiens des services de maintien de l'ordre, d'application de la loi, d'enquête et de prévention. Ils assurent la protection des citoyens, de l'environnement, du commerce, des revenus du gouvernement ainsi que la sécurité nationale.

Services de police contractuelle

L'objectif des Services de police contractuelle est d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités en offrant des services de police à diverses collectivités dans huit provinces (exception faite du Québec et de l'Ontario) et dans trois territoires, par le truchement d'ententes de partage des coûts entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux, et les administrations municipales et autochtones.

Services nationaux de police

Les Services nationaux de police visent à assurer la sécurité des foyers et des collectivités en fournissant aux Canadiens et aux Canadiennes des outils d'enquête et des renseignements en matière d'application de la loi. Ces services sont utilisés par les policiers, les ministères fédéraux et les organismes d'application des lois et règlements au Canada, ainsi que par certaines organisations policières étrangères, dont l'Interpol. Ces services sont également utilisés par les secteurs d'activité de police fédérale et de police contractuelle de la GRC et, dans une moindre mesure, par le secteur d'activité des Services de maintien de la paix.

Les services techniques spécialisés de la GRC fournis à la communauté policière comprennent les laboratoires judiciaires (analyse de l'ADN), l'identité (empreintes digitales), les données policières informatisées (casiers judiciaires, communications), le renseignement (crime organisé) et les services de formation supérieure offerts aux policiers canadiens et étrangers et à certains organismes ministériels d'application de la loi.

Services de maintien de la paix

Les Services de maintien de la paix ont pour objectif de gérer la participation efficace et opportune de la police civile canadienne aux activités internationales de maintien de la paix. La prestation de ces services respecte les conditions de la politique étrangère du Canada et le principe du recouvrement intégral des coûts avec d'autres organismes gouvernementaux comme l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI).

Services de police de protection

Les Services de police de protection visent à assurer la protection des dignitaires canadiens et étrangers ainsi que leurs résidences officielles, de même que la protection des personnes jouissant d'une protection internationale, en offrant un service opportun par des membres possédant toute la compétence et la formation nécessaires et en s'appuyant sur une technologie de pointe.

Structure organisationnelle

La Structure organisationnelle a pour objectif d'appuyer la gestion interne de l'organisation.

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)
Gendarmerie royale du Canada

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005					Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire				Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Services de police fédérale	565 711	25 420	591 131	524 588
Services de police contractuelle	1 510 721	71 946	1 045 491	537 176	463 416
Services nationaux de police	284 999	85 339	386	6 961	363 763	386 445
*Services de maintien de la paix
Services de police de protection	80 860	4 554	85 414	96 999
Structure organisationnelle	201 458	9 075	60 039	6 956	263 616	226 451
	2 643 749	196 334	60 425	1 059 408	1 841 100	1 697 899

*Ce secteur d'activité procède par recouvrement intégral des coûts. Pour de plus amples renseignements sur ce secteur d'activité, se reporter au Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Subventions		
<i>Structure organisationnelle</i>		
Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985 ch. R-11)	35 400 000	16 000 000
Paiements, sous forme d'indemnités pour accidents du travail, versés aux survivants de membres de la Gendarmerie royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions	1 535 000	1 535 000
Pensions aux familles des membres de la Gendarmerie royale du Canada qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985 ch. R-11)	100 000	100 000
Association des anciens de la Gendarmerie royale du Canada	1 900	1 900
Association internationale des chefs de police	1 900	1 900
(L) Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R., 1970 ch. R-10)	23 000 000	23 000 000
Total des subventions	60 038 800	40 638 800
Contributions		
<i>Services nationaux de police</i>		
Contributions aux élèves qui ne sont pas membres de la GRC et qui suivent des cours au Collège canadien de police	386 080	386 080
Total des contributions	386 080	386 080
Total	60 424 880	41 024 880

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

Objectifs

À titre d'organisme indépendant, examiner les appels portant sur des mesures disciplinaires graves ou sur des décisions de renvoi ou de rétrogradation, ainsi que certains types de griefs présentés par la Gendarmerie royale du Canada.

Description des secteurs d'activité

Examen des cas

Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada, qui soumet un rapport annuel au Parlement, est un tiers chargé d'examiner de façon indépendante et impartiale les cas de relations de travail que lui soumet la GRC. Le Comité peut tenir des audiences, assigner des témoins, faire prêter serment, et recevoir et accepter des preuves ou autres informations s'il le juge bon. Les conclusions et les recommandations du président ou du Comité sont envoyées aux parties intéressées et au Commissaire de la GRC.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Examen des cas	884	884	861
	884	884	861

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada

Objectifs

Permettre au public de déposer des plaintes au sujet de la conduite de membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions et de faire réviser la façon dont la GRC règle ces plaintes par un organisme indépendant et impartial.

Description des secteurs d'activité

Recevoir et réviser les plaintes du public

La Commission des plaintes du public contre la GRC est un organisme gouvernemental impartial et indépendant. Elle reçoit les plaintes du public et les envoie à la GRC pour enquête. Elle peut également réviser le règlement de la plainte fait par la GRC si le plaignant n'est pas satisfait. En outre, la Commission peut mener des enquêtes, convoquer des audiences publiques, assigner des témoins, faire prêter serment à des témoins, accepter les éléments de preuve qu'elle juge pertinents et formuler des conclusions et des recommandations à l'intention du commissaire de la GRC et de la Solliciteuse générale du Canada. La présidente de la Commission peut déposer des plaintes. Également, elle doit soumettre un rapport annuel au Solliciteur général dans lequel elle résume les activités de la Commission au cours de l'année et formule ses recommandations pour dépôt aux deux chambres du Parlement.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Recevoir et réviser les plaintes du public	4 735	4 735	4 677
	4 735	4 735	4 677

27 Transports

Ministère 27-3

Office des transports du Canada 27-11

Tribunal d'appel des transports du Canada 27-12

Transports

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence
Transports			
Ministère			
1	213 861	193 798	20 063
5	60 210	82 264	(22 054)
10	531 216	401 548	129 668
15			
	32 077	33 345	(1 268)
20	27 607	25 095	2 512
25	191 301	266 201	(74 900)
30			
	466 499	459 676	6 823
(L)			
	70	67	3
(L)			
	3 300	3 300
(L)			
	67 372	58 464	8 908
(L)			
	1 900	1 900
(L)			
	51 800	50 400	1 400
–	4 000	(4 000)
–
	1 647 213	1 580 058	67 155
Office des transports du Canada			
35	21 215	23 272	(2 057)
(L)			
	3 496	3 462	34
	24 711	26 734	(2 023)
Tribunal d'appel des transports du Canada			
40	1 173	1 162	11
(L)			
	140	127	13
	1 313	1 289	24

Transports Ministère

Objectifs

Établir des normes rigoureuses pour assurer un réseau de transport sécuritaire et sûr.
Contribuer à la croissance économique et au développement social du Canada.
Protéger l'environnement physique.

Description des secteurs d'activité

Politiques

Le secteur d'activité, Politiques, englobe l'élaboration de politiques de transport et de changements législatifs qui contribuent à l'efficacité et à l'efficience du réseau de transport du Canada. Il comprend aussi la surveillance et l'analyse de ce réseau de transport, la préparation de rapports annuels (*Loi sur les transports au Canada*), les études économiques, et l'évaluation des programmes. Le financement et l'analyse liés aux sociétés d'État sont également fournis.

Programmes et cessions

Le secteur d'activité, Programmes et cessions, est chargé de négocier la cession des havres, des ports et des aéroports à des intérêts locaux; d'exploiter les aéroports, les havres et les ports jusqu'à leur cession; d'exploiter les aéroports, les havres et ports éloignés appartenant au gouvernement fédéral; d'administrer les programmes de subvention pour les aéroports, les ports, les routes et les ponts; de remplir des fonctions de propriétaire et de surveillance pour le Ministère, y compris pour les havres, les ports et les aéroports et les sites du système de navigation aérienne; d'administrer un programme de gérance de l'environnement visant les avoirs du fédéral liés au transport.

Sécurité et sûreté

Le secteur d'activité, Sécurité et sûreté, élabore des lois, des normes et des règlements nationaux et met en œuvre des programmes de surveillance, de mise à l'essai, d'inspection, d'éducation, de recherche et développement et de subventions afin de promouvoir la sécurité et la sûreté dans les modes de transport aérien, maritime, ferroviaire et routier et fournit des services d'aéronefs au gouvernement et à d'autres organismes de transport.

Administration du Ministère

Le secteur d'activité, Administration du Ministère, fournit au Ministère des services financiers, administratifs, informatiques, de ressources humaines, de communications internes et externes, juridiques et exécutifs.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005				Total	Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Politiques	255 430	1 614	195 912	160	452 796	395 786
Programmes et cessions	127 917	30 885	382 324	306 789	234 337	254 237
Sécurité et sûreté	858 503	18 259	8 080	47 442	837 400	802 203
Administration du Ministère	114 285	9 452	1 057	122 680	127 832
	1 356 135	60 210	586 316	355 448	1 647 213	1 580 058

Nota : Le secteur d'activité, Politiques, comprend des paiements aux sociétés d'État suivantes : Marine Atlantique S.C.C. (27 607 \$, crédit 20) et VIA Rail Canada Inc. (193 301 \$, crédit 25). Le secteur d'activité, Programmes et cessions, comprend des paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. (32 077 \$, crédit 15). Le secteur d'activité, Sécurité et sûreté, comprend des paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (466 499 \$, crédit 30). En 2003-2004, le secteur d'activité, Administration du Ministère, comprenait des paiements à la Queens Quay West Land Corporation (4 000 \$) et à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. Lorsque cela est requis, les pages suivant le tableau des paiements de transfert contiennent de plus amples renseignements sur les activités de ces sociétés d'État.

Transports
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Subventions		
<i>Politiques</i>		
Subvention à la province de la Colombie-Britannique à l'égard de la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	24 514 251	23 986 547
<i>Sécurité et sûreté</i>		
Subvention pour la fermeture de passages à niveau	250 000
Total des subventions	24 764 251	23 986 547
Contributions		
<i>Politiques</i>		
Contributions liées aux services ferroviaires voyageurs autres que ceux de VIA :		
Commission de transport Ontario Northland	625 000
Contributions à la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	8 036 000	8 036 334
Paiement à la Commission canadienne du blé pour l'acquisition et la location à bail de wagons-trémies afin de transporter du grain dans l'Ouest canadien	16 967 200	17 495 000
Allocations aux anciens employés des services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de Terre-Neuve mutés aux Chemins de fer nationaux du Canada	987 000	987 000
Association du transport du Canada	188 000	188 000
Contribution aux Chemins de fer nationaux du Canada pour le Programme de remise en état du pont de Québec	600 000	600 000
Projet de revitalisation du secteur riverain de Toronto	115 700 000	4 400 000
Programme stratégique d'infrastructure routière :		
Points de passage frontaliers - Planification et Intégration	9 500 000	4 000 000
Systèmes de transport intelligents	9 000 000	10 500 000
Contribution à l'Administration aéroportuaire du Grand Toronto pour la liaison aéro-ferroviaire	9 795 000
<i>Programmes et cessions</i>		
Contributions à l'exploitation d'aéroports municipaux ou autres aéroports :		
Programme initial	1 813 900	1 590 900
Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires	42 582 100	44 000 000
Terre-Neuve – Construction de pistes et d'installations connexes au Labrador (Nain, Davis Inlet, Hopedale, Postville, Makkovik, Rigolet, Cartwright, Black Tickle, Charlottetown, Port Hope Simpson, Mary's Harbour, Fox Harbour et Williams Harbour)		
	1 000 000
Contributions aux provinces pour défrayer le coût des améliorations des systèmes routiers dans le but d'augmenter leur efficacité globale et de promouvoir la sécurité, tout en encourageant, d'un point de vue régional et économique, le développement industriel et le tourisme :		
Nouveau-Brunswick	2 586 057	39 452 571
Entente pour le développement du réseau routier de l'Outaouais	2 632 000	2 571 290
(L) Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont	3 300 000	3 300 000
(L) Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la <i>Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland</i>	51 800 000	50 400 000

Transports
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Contribution à la province de l'Île-du-Prince-Édouard pour services de maintien de l'ordre à l'égard du pont de la Confédération	230 000	230 000
Contribution à l'administration aéroportuaire régionale de Thompson au titre des coûts de remise en état de la piste 05/23 de l'aéroport de Thompson	1 927 427	2 092 800
Fonds de cession des ports	42 500 000
Programme stratégique d'infrastructure routière :		
Composante routière	190 699 085	188 193 241
Points de passage frontaliers	14 649 000	14 200 000
Plan d'action 2000 sur le changement climatique :		
Programme de démonstration en transport urbain	19 565 000	12 950 000
Initiatives liées au transport des marchandises	2 939 280	1 500 000
Changement climatique : train de mesures pour la réduction des émissions – initiatives liées au transport non routier des marchandises	3 600 000
Sur la route du transport durable	500 000	700 000
<i>Sécurité et sûreté</i>		
Paiements à l'appui des améliorations apportées aux croisements, approuvées aux termes de la <i>Loi sur la sécurité ferroviaire</i>	7 245 000	7 495 000
Contributions à l'Association des chemins de fer du Canada dans le cadre du programme Opération Gareautrain	200 000	200 000
Versements aux autres gouvernements ou organismes internationaux pour l'exploitation et l'entretien des aéroports, des installations de navigation aérienne et des voies aériennes	384 700	384 700
Total des contributions	561 551 749	415 466 836
Postes non requis		
Algoma Central Railway Inc.	525 000
Accord sur l'autoroute transcanadienne – Terre-Neuve	3 956 677
Contribution à la Airport Community Development Corporation de Sudbury au titre des coûts d'amélioration/expansion de la gare aérienne de Sudbury	870 000
Contribution aux compagnies aériennes pour améliorer la sûreté des postes de pilotage	6 000 000
Code canadien de sécurité :		
Terre-Neuve	180 860
Île-du-Prince-Édouard	151 460
Nouvelle-Écosse	310 220
Nouveau-Brunswick	222 020
Québec	739 460
Ontario	1 115 780
Manitoba	274 940
Saskatchewan	289 640
Alberta	510 140
Colombie-Britannique	386 660
Territoires du Nord-Ouest	130 880
Yukon	130 880
Total des postes non requis	15 794 617
Total	586 316 000	455 248 000

Transports

Ministère

Renseignements additionnels – Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.

Objectifs

Fournir au public des voies sûres et efficaces sur plusieurs ponts et tunnels à Montréal (Québec).

Description des secteurs d'activité

Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.

La Société administre, contrôle, exploite et entretient le pont Jacques-Cartier, le pont Champlain qui inclut une partie de l'autoroute Bonaventure, l'estacade du pont Champlain, le pont Mercier et le tunnel Melocheville, à Montréal (Québec). Aucun péage n'est imposé sur le pont Jacques-Cartier depuis 1962 et sur le pont Champlain, depuis le mois de mai 1990.

Les paiements budgétaires sont requis pour couvrir l'excédent des dépenses sur les revenus (à l'exception de l'amortissement des immobilisations et des réserves) de la Société provenant de l'exploitation des ponts, des chaussées et de la section de l'autoroute relevant de sa compétence.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	32 077	33 345
Total des besoins budgétaires	32 077	33 345

Transports

Ministère

Renseignements additionnels – Marine Atlantique S.C.C.

Objectifs

Exploiter des services sûrs, fiables et efficaces de transport maritime et des services connexes dans la région atlantique du Canada pour contribuer à la réalisation des objectifs gouvernementaux.

Description des secteurs d'activité

Marine Atlantique S.C.C.

Assurer une aide financière à Marine Atlantique S.C.C. à partir des coûts budgétés moins les revenus des usagers pour certains services de traversier pour lesquels le Canada a accepté la responsabilité, notamment les services prévus par l'Acte de l'Union et la Confédération. La société d'État assure les services suivants :

- a) respecter les engagements constitutionnels (services entre North Sydney et Port-aux-Basques);
- b) assurer d'autres services que ceux prévus par la Constitution (entre North Sydney et Argentia).

De plus, la société mène d'autres activités liées aux transports.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Marine Atlantique S.C.C.	27 607	25 095
Total des besoins budgétaires	27 607	25 095

Transports
Ministère
Renseignements additionnels – VIA Rail Canada Inc.

Objectifs

Gérer les services ferroviaires pour le transport des voyageurs de façon à en améliorer l'efficacité, l'efficacité et la rentabilité.

Description des secteurs d'activité

VIA Rail Canada Inc.

VIA Rail est responsable de la gestion de la plupart des services ferroviaires pour le transport des voyageurs au Canada en vertu du contrat de services ferroviaires voyageurs conclu avec le ministre des Transports. VIA Rail doit assurer les services prescrits par le Ministre dans des ententes fondées sur les coûts budgétés moins les revenus. VIA Rail à son tour gère et fait la mise en marché de services, entretient son équipement et passe des marchés avec le CN et le CP pour obtenir le droit de faire circuler des trains de voyageurs sur leurs réseaux respectifs et leur faire assurer l'exploitation de ces trains ainsi que la prestation d'autres services de soutien.

VIA Rail reçoit également des fonds pour l'acquisition et la rénovation d'installations et de matériel et d'autres immobilisations.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
VIA Rail Canada Inc.	191 301	266 201
Total des besoins budgétaires	191 301	266 201

Transports

Ministère

Renseignements additionnels – Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Objectifs

Empêcher toute personne ou groupe de personnes de prendre le contrôle d'un aéronef, empêcher son détournement et empêcher toute personne ou groupe de personnes de transporter un objet menaçant à bord d'un aéronef en le transportant sur leur personne, dans leurs bagages à main ou dans leurs bagages enregistrés.

Description des secteurs d'activité

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien est responsable du contrôle de sécurité des passagers et de leurs effets personnels avant l'embarquement dans 89 aéroports désignés; de l'acquisition, du déploiement et de l'entretien de systèmes de détection des explosifs aux aéroports désignés; de la mise en œuvre du Programme de protection des transporteurs aériens canadiens pour que la GRC assure les services de sécurité à bord des appareils; de la participation aux frais engagés pour les services de maintien de l'ordre dans les aéroports afin d'assurer la sécurité de l'aviation civile dans certains aéroports particuliers; de l'élaboration et de la mise en place d'un système de laissez-passer amélioré pour les zones réglementées et d'un système de contrôle aléatoire de personnes autres que des passagers qui pénètrent dans des zones réglementées dans certains aéroports canadiens.

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	466 499	459 676
Total des besoins budgétaires	466 499	459 676

Transports

Ministère

Renseignements additionnels – Queens Quay West Land Corporation

Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Queens Quay West Land Corporation		
Dépenses de fonctionnement : Paiement au Harbourfront Centre	4 000
Total des besoins budgétaires	4 000

Nota : Les responsabilités associées à la Queens Quay West Land Corporation ont été transférées au ministre de l'Environnement.

Transports

Office des transports du Canada

Objectifs

Contribuer à la mise en place d'un réseau de transport national à la fois efficient et accessible, qui répond aux besoins des expéditeurs, des transporteurs, des voyageurs et des autres utilisateurs.

Description des secteurs d'activité

Office des transports du Canada

Le programme de l'Office des transports du Canada a pour but de traiter les questions assujetties à la *Loi sur les transports au Canada* et à des lois connexes, dans les secteurs ferroviaires, aériens et maritimes de compétence fédérale. L'Office examine des demandes, entend des plaintes et mène des enquêtes. Il applique diverses dispositions sur l'accès concurrentiel et le règlement des différends pour régler des questions mettant en cause une compagnie de chemin de fer et d'autres parties (expéditeurs, municipalités, entreprises de services publics, propriétaires fonciers, autres transporteurs ferroviaires). L'Office établit annuellement les montants respectifs de revenu admissible maximal du CN et du CP pour le transport du grain de l'Ouest et détermine s'ils ont ou non dépassé ce plafond. Aux termes de la Loi, il procède également à l'établissement des coûts. L'Office défend les intérêts des consommateurs et des transporteurs en s'assurant que les transporteurs aériens exploitant des services à destination, en provenance et à l'intérieur du Canada remplissent certaines exigences minimales sur le plan économique. Pour ce faire, il administre un système de délivrance de licences de transport aérien, des ententes internationales et des tarifs internationaux. Les intérêts des consommateurs sont aussi protégés par l'entremise d'un programme de traitement des plaintes relatives au transport aérien et d'un programme de délivrance de certificats d'aptitude pour les compagnies de chemin de fer. Enfin, l'Office a pour tâche de supprimer des services et installations de transport de compétence fédérale tout obstacle abusif qui nuit à la circulation des personnes handicapées.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Office des transports du Canada	24 711	24 711	26 734
	24 711	24 711	26 734

Transports

Tribunal d'appel des transports du Canada

Objectifs

Pourvoir le milieu de l'aviation d'un processus indépendant permettant la révision des décisions relatives à l'application des règlements ou à la délivrance des permis prises par le ministre des Transports.

Description des secteurs d'activité

Révisions et appels

Assure le fonctionnement d'un Tribunal de l'aviation civile indépendant chargé de répondre aux demandes provenant du milieu de l'aviation concernant la révision des décisions relatives à l'application des règlements ou à la délivrance des permis prises par le ministre des Transports aux termes de la *Loi sur l'aéronautique*; et tenir des audiences pour les appels. À la suite d'une audience, le Tribunal peut, selon le cas, confirmer la décision du Ministre, y substituer sa propre décision, ou encore renvoyer l'affaire au Ministre pour réexamen.

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005		Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Révisions et appels	1 313	1 313	1 289
	1 313	1 313	1 289

28 Travaux publics et Services gouvernementaux

Ministère 28-3

Communication Canada 28-10

Travaux publics et Services gouvernementaux

Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004	Différence
Travaux publics et Services gouvernementaux			
Ministère			
<i>Programme des services gouvernementaux</i>			
1	2 033 689	1 840 511	193 178
5	304 789	368 684	(63 895)
10	5 761	6 111	(350)
(L)			
(L)	70	67	3
(L)			
	79 631	68 166	11 465
(L)	(11 888)	(16 647)	4 759
(L)	(129)	129
(L)	(1 100)	(1 100)
(L)	3 300	(3 300)
(L)
(L)
(L)
(L)
	2 410 952	2 268 963	141 989
Communication Canada			
Crédits non requis			
-	62 726	(62 726)
-	31 250	(31 250)
Postes non requis			
-	4 989	(4 989)
	98 965	(98 965)
Total de l'organisme			

Travaux publics et Services gouvernementaux Ministère

Objectifs

Le Programme des services gouvernementaux (PSG) fournit une vaste gamme de services pour aider les ministères et organismes clients à atteindre leurs objectifs. Le PSG offre la meilleure valeur pour le gouvernement dans le contexte des politiques gouvernementales en accordant toute l'importance voulue aux principes de circonspection, de probité et de transparence.

Description des secteurs d'activité

Services immobiliers

- Fournir des environnements de travail productifs pour quelque 189 000 employés fédéraux dans une centaine de ministères et d'organismes et gérer un parc immobilier de 6,6 millions de mètres carrés de superficie.
- Exercer un leadership dans l'immobilier et assurer la régie comme gardien des immeubles à bureaux et installations à vocation commune du gouvernement fédéral, de même que de différents ouvrages publics de génie (par exemple des ponts et des barrages), notamment des trésors nationaux comme la Cité parlementaire et d'autres à caractère patrimonial partout au Canada.
- Fournir des conseils stratégiques et spécialisés, des services professionnels et techniques (notamment l'architecture et le génie, l'immobilier et la gestion des biens et installations) aux autres ministères et organismes. La fonction des services comprend aussi l'administration, pour le gouvernement fédéral, des paiements en remplacement des impôts et du Fonds renouvelable pour l'aliénation des biens immobiliers, qui permet d'aliéner les biens immobiliers excédentaires par rapport aux besoins du gouvernement.

Service des approvisionnements

- Acquérir des biens et des services au nom du gouvernement fédéral.
- Gérer le processus d'approvisionnement en aidant les clients dans la définition des besoins, dans les appels d'offres et l'évaluation des propositions, ainsi que dans la négociation et l'administration des contrats.
- Gérer tous les aspects des grands projets (plus de 100 millions de dollars) se rapportant aux achats.
- Fournir des services spécialisés aux ministères clients, par exemple : les services d'inspection maritime et les services techniques connexes, les services de sécurité industrielle et d'enquêtes de sécurité sur le personnel, la gestion des biens saisis, la gestion des voyages, les normes adoptées par consensus et les services d'évaluation de la conformité.
- Assurer des services d'aliénation pour les ministères clients.

Receveur général

- Gérer les opérations du Trésor fédéral et appuyer la prestation de fonds aux Canadiens et Canadiennes, notamment en émettant les paiements du receveur général pour les principaux programmes du gouvernement.
- Administrer l'encaissement, le transfert, la détention, le débours, la concordance et la surveillance des fonds publics.
- Mettre à jour les Comptes du Canada, établir des rapports à ce sujet et produire les états financiers.

Rémunération de la fonction publique

- Administrer les processus de la paye, des pensions et de l'assurance-maladie et l'assurance-invalidité pour les employés fédéraux et les pensionnés.
- Fournir des services de gestion des pensions au ministère de la Défense nationale et aux participants au régime de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Travaux publics et Services gouvernementaux Ministère

Services communs de télécommunications et d'informatique

- Fournir des services de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI-TI), sur demande, à tous les ministères et organismes fédéraux.
- Jouer le rôle d'un principal mandataire dans la fourniture des systèmes de GI-TI et de télécommunications du gouvernement du Canada, conformément au modèle d'infrastructure électronique commun établi en partenariat avec les autres ministères.
- Exercer un leadership en appuyant les initiatives pangouvernementales pour résoudre les problèmes essentiels de GI-TI, par exemple l'élaboration d'une infrastructure stratégique commune et le renouvellement des collectivités.
- Offrir les types suivants de services au nom du gouvernement, aux ministères et aux organismes :
 - services consultatifs stratégiques;
 - services de gestion de l'infrastructure commune;
 - services de télécommunications;
 - services opérationnels d'informatique et de réseau;
 - services de gestion et de développement des applications;
 - services de formation et d'enseignement professionnels.

Conseils et Vérification Canada

- Fournir, à titre optionnel et moyennant des honoraires de services, des services d'expertise-conseil et de vérification aux ministères et aux organismes du gouvernement fédéral partout au Canada et, sur demande, aux administrations étrangères et aux organismes internationaux.
- Aider les clients à mieux servir le grand public, en améliorant la gestion, l'exploitation et l'administration du secteur public tout en respectant les priorités et les besoins du gouvernement.
- Mettre l'accent sur l'excellence dans le service à la clientèle, en partageant les compétences du secteur public et en s'occupant des secteurs particulièrement pertinents pour le gouvernement fédéral.
- Adapter les services pour répondre aux besoins des gestionnaires de la fonction publique et pour respecter les priorités du gouvernement.
- Offrir des services en partenariat avec le secteur privé grâce à la sous-traitance.

Bureau de la traduction

- Fournir des services et des produits de traduction, d'interprétation et de terminologie au Parlement du Canada, à la magistrature et aux ministères et organismes fédéraux dans les deux langues officielles et dans d'autres langues au besoin.
- Sur demande, fournir ces services aux autres gouvernements au Canada et aux organismes internationaux.
- Normaliser la terminologie du gouvernement fédéral.
- Équilibrer les dépenses opérationnelles avec le revenu global résultant du recouvrement des fonds auprès des clients et des crédits.

Soutien opérationnel

- Apporter un soutien aux cabinets du ministre et de la sous-ministre.
- Fournir des services de GI-TI aux secteurs d'activité de TPSGC et des services de sécurité des technologies de l'information pour les secteurs, les opérations et la plate-forme électronique du Ministère, en plus des services communs de GI-TI.
- Fournir des services ministériels à l'échelle nationale dans le domaine des finances, des communications, de la vérification et de l'examen, du bureau de l'élaboration de l'éthique, des ressources humaines, de la gestion du matériel, de la sécurité, du règlement des réclamations contractuelles, de la politique et de la planification ministérielles, de la gestion des portefeuilles, de leur fonction de secrétariat ministériel et des services juridiques.

Travaux publics et Services gouvernementaux Ministère

Fonds renouvelables

Fonds renouvelable des Services immobiliers

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 150 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable des Services immobiliers à compter du 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2004	150 000
Plus : Budget principal des dépenses de 2004–2005 – besoins nets de trésorerie	<u>.....</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2005	150 000

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de 5 000 000 \$ sur le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2004	5 906
Plus : Budget principal des dépenses de 2004–2005 – besoins nets de trésorerie	11 888
Moins : Paiement au Trésor	<u>11 888</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2005	5 906

Fonds renouvelable des Services optionnels

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 35 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable des Services optionnels à compter du 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2004	35 000
Plus : Budget principal des dépenses de 2004–2005 – besoins nets de trésorerie	<u>.....</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2005	35 000

Travaux publics et Services gouvernementaux Ministère

Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 20 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique à compter du 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2004	36 738
Plus : Budget principal des dépenses de 2004–2005 – besoins nets de trésorerie	<u>.....</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2005	36 738

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 20 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada à compter du 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2004	22 630
Plus : Budget principal des dépenses de 2004–2005 – besoins nets de trésorerie	<u>1 100</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2005	23 730

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 10 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction à compter du 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2004	25 976
Moins : Budget principal des dépenses de 2004–2005 – besoins nets de trésorerie	<u>.....</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2005	25 976

Travaux publics et Services gouvernementaux Ministère

Fonds renouvelable de la Production de défense

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de 100 000 000 \$ sur le Fonds renouvelable de la Production de défense. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 ^{er} avril 2004	100 000
Plus : Budget principal des dépenses de 2004–2005 – besoins nets de trésorerie
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2005	100 000

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005				Total	Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire			Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert			
Services immobiliers	2 622 521	304 789	5 761*	1 127 559	1 805 512	1 747 951
Service des approvisionnements	301 497	140 471	161 026	123 341
Receveur général	123 077	17 960	105 117	104 649
Rémunération de la fonction publique	56 404	30 791	25 613	26 366
Services communs de télécommunications et d'informatique	189 649	161 431	28 218	5 207
Conseils et Vérification Canada	98 879	99 979	(1 100)	(1 100)
Bureau de la traduction	276 984	227 998	48 986	52 335
Soutien opérationnel	336 590	99 010	237 580	210 214
	4 005 601	304 789	5 761*	1 905 199	2 410 952	2 268 963

Nota : Le Programme des services gouvernementaux est partiellement financé au moyen de fonds renouvelables, dont le Fonds renouvelable des Services immobiliers, le Fonds renouvelable d'Aliénation des biens immobiliers, le Fonds renouvelable des Services optionnels, le Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique, le Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada et le Fonds renouvelable du Bureau de la traduction. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, voir le Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

*Le montant des paiements en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités en vertu d'une autorisation législative, totalisant 436 274 099 \$, sera récupéré par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers et porté au crédit des paiements législatifs.

Travaux publics et Services gouvernementaux Ministère

Renseignements additionnels sur les fonds renouvelables

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005			Budget principal des dépenses 2003-2004
	Dépenses	Revenus	Dépenses excédentaires (revenus)	
Services immobiliers	837 151	837 151
Aliénation des biens immobiliers	3 258	15 146	(11 888)	(16 647)
Services optionnels	110 556	110 457	99	(36)
Services communs de télécommunications et d'informatique	130 979	130 979
Conseils et Vérification Canada	99 369	99 979	(610)	(610)
Bureau de la traduction	228 831	227 998	833	8 860
Production de défense
Déficit/(Excédent) de fonctionnement	1 410 144	1 421 710	(11 566)	(8 433)
*Rajustements pour obtenir les besoins nets de trésorerie/(excédent)	(1 422)	(1 422)	(6 143)
Budget principal des dépenses - besoins nets de trésorerie/(excédent)	1 408 722	1 421 710	(12 988)	(14 576)

*Puisque l'excédent ou le déficit de fonctionnement est calculé selon la méthode de la comptabilité d'exercice, cet élément ne reflète pas directement les besoins de trésorerie du fonds qui sont inclus dans le Budget des dépenses. Certains éléments qui devraient être pris en considération pour le calcul de l'excédent ou du déficit ne nécessitent pas une dépense directe en argent. Certaines dépenses en argent incluses dans le Budget des dépenses n'influent pas sur le solde de fonctionnement. Ces deux types de dépenses peuvent être rapprochées de la façon suivante :

Renseignements additionnels sur les fonds renouvelables

(en milliers de dollars)	Services immobiliers	Aliénation des biens immobiliers	Services optionnels	Services communs de télécommunications et d'informatique	Conseils et Vérification Canada	Bureau de la traduction	Production de défense
Déficit/(Excédent) de fonctionnement prévu	(11 888)	99	(610)	833
Éléments hors caisse compris dans le calcul du déficit/(excédent) de fonctionnement	(99)	(150)	(440)	(3 641)
Total partiel	(11 888)	(150)	(1 050)	(2 808)
Rajustement du fonds de roulement	(150)	(42)
Nouvelles acquisitions d'immobilisations	150	100	2 850
Total des prévisions - besoins nets de trésorerie/(excédent)	(11 888)	(1 100)

Nota : Pour de plus amples renseignements sur les fonds renouvelables, se reporter au Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Travaux publics et Services gouvernementaux
Ministère

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004-2005	Budget principal des dépenses 2003-2004
Subventions		
<i>Services immobiliers</i>		
Subvention non financière à la Société royale du Canada	79 002	79 002
(L) Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices	436 274 099	422 377 230
(L) Recouvrement auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers	(436 274 099)	(422 377 230)
Total des subventions	79 002	79 002
Contributions		
<i>Services immobiliers</i>		
Association canadienne de normalisation	12 000	12 000
Contributions à Argentia Management Authority	5 670 000	6 020 000
Total des contributions	5 682 000	6 032 000
Total	5 761 002	6 111 002

Travaux publics et Services gouvernementaux
Communication Canada

Programme ventilé par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005			Total	Budget principal des dépenses 2003–2004
	Budgétaire		Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Paiements de transfert			
Communications corporatives	98 965
	98 965

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2004–2005	Budget principal des dépenses 2003–2004
Postes non requis		
Subventions à l'appui d'activités et de projets visant à favoriser la compréhension et l'appréciation de l'identité canadienne et une prise de conscience sociale	1 000 000
Contributions à l'appui d'activités et de projets visant à favoriser la compréhension et l'appréciation de l'identité canadienne et une prise de conscience sociale	30 250 000
Total	31 250 000

29 Index

Index

A

Académie de droit international de La Haye, 19-5
Accord Canada-Québec sur l'immigration, 8-5
Accord de libre-échange nord-américain, 16-10
Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, 1-40
Accord sur le commerce intérieur, 16-10
Accord sur les marchés publics, 16-10
Accord sur les relevés hydrométriques, 15-6
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, 27-3
Administration du pipe-line du Nord, 1-60, 1-76, 24-3, 24-16
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (AFFAIRES ÉTRANGÈRES), 1-38, 1-39, 1-40, 1-67, 2-1, 2-2, 2-4
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN, 1-40, 1-41, 1-67, 3-1, 3-2, 3-3
Agence canadienne d'évaluation environnementale, 1-50, 1-71, 15-2, 15-9
Agence canadienne d'inspection des aliments, 1-43, 1-68, 6-3, 6-9
Agence canadienne de développement international, 1-39, 1-67, 2-2, 2-9, 2-11
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, 1-52, 1-73, 18-3, 18-13
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada, 1-47, 1-70, 11-3, 11-15
Agence de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour l'énergie nucléaire, 2-6
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE, 1-41, 1-67, 4-1, 4-2, 4-3
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA, 1-42, 1-66, 1-67, 5-1, 5-2, 5-3
Agence des services frontaliers du Canada, 1-62, 1-77, 26-2, 26-7
Agence intergouvernementale de la Francophonie, 2-6
Agence internationale de l'énergie, 2-6, 24-9
Agence internationale de l'énergie atomique, 2-7, 24-13
Agence Parcs Canada, 1-66, 1-71, 15-2, 15-11
Agence spatiale canadienne, 1-52, 1-72, 18-2, 18-8
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE, 1-42, 1-43, 1-68, 6-1, 6-2, 6-4
Aide à la réinstallation, 8-5
Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés, 7-4
Aide mutuelle, 12-5
Allocations aux anciens combattants, 7-4
Allocations de guerre pour les civils, 7-4
ANCIENS COMBATTANTS, 1-43, 1-68, 7-1, 7-2
Archives nationales du Canada, 1-57, 1-74, 21-3, 21-17
Assistance technique liée au commerce, 9-4
Association canadienne de normalisation, 28-9
Association canadienne des anciens combattants du Royaume-Uni, 7-4
Association canadienne des chefs de police, 19-5
Association civile de recherche et de sauvetage aériens, 12-5
Association de la communauté du service extérieur, 2-6
Association des anciens de la Gendarmerie royale du Canada, 26-17
Association des chemins de fer du Canada dans le cadre du programme Opération Gareautrain, 27-5
Association des municipalités rurales de la Saskatchewan, 3-4
Association des musées canadiens, 21-7
Association forestière du Canada, 24-10
Association internationale de développement, 1-50, 1-71, 16-2, 16-5
Association internationale des chefs de police, 26-17
Association universitaire canadienne d'études nordiques, 3-5
Associations parlementaires et de procédure, 20-6
Assurances de la fonction publique, 10-2

B

Bande indienne Miawpukek, 3-5
Bande indienne Sechelte, 3-5
Bandes cries et naskapiés du Québec, 3-8
Bibliothèque du Parlement, 1-55, 1-74, 20-2, 20-7
Bibliothèque nationale, 1-57, 1-75, 21-3, 21-26
British Institute of International and Comparative Law, 19-5
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports, 1-46, 1-70, 11-2, 11-9
Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens, 1-55
Bureau de l'enquêteur correctionnel, 1-63, 1-77, 26-3, 26-15
Bureau de l'infrastructure du Canada, 1-50, 1-71, 15-2, 15-10
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones, 1-46, 1-70, 11-3, 11-14
Bureau du surintendant des institutions financières, 1-51, 1-72, 16-3, 16-12

C

Caisse de bienfaisance de l'Aviation royale du Canada, 12-5
Caisse de bienfaisance de la Marine royale du Canada, 12-5
Caisse de bienfaisance des détenus, 1-62
Canada en fête!, 21-6, 21-8
Canadian Security Intelligence Act, 26-4
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, 1-60, 23-3, 23-11
Centre canadien de gestion, 1-46, 1-69, 11-2, 11-7
Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, 25-5
Centre canadien des armes à feu, 1-62, 1-77, 26-2, 26-8
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, 1-51, 1-72, 16-3, 16-11
Centre d'étude sur les conflits, 12-5
Centre de recherches pour le développement international, 1-40, 2-2, 2-12, 2-13, 2-15
Centre interservices des feux de forêt du Canada, 24-10
Chambre des communes, 1-55, 1-74, 16-9, 20-2, 20-5, 20-6
Chemins de fer nationaux du Canada, 27-4
Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée, 7-4
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION, 1-43, 1-44, 1-69, 8-1, 8-2, 8-3
Code canadien du travail, 25-9
Collège canadien de police, 26-17
Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan, subvention, 26-12
Comité canadien conjoint de publicité relative à la prévention des incendies, 23-6
Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington, 1-67, 3-2
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, 1-47, 1-70, 11-3, 11-16
Comité des griefs des Forces canadiennes, 1-48, 1-70, 12-2, 12-7
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada, 1-63, 1-77, 26-3, 26-18
COMMERCE INTERNATIONAL, 1-44, 1-69, 9-1, 9-2, 9-3
Commerce international, Ministre du, 9-2
Commissaire à la magistrature fédérale, 1-54, 1-73, 19-2, 19-9
Commissaire aux langues officielles, 1-46, 1-70, 11-2, 11-12
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada, 1-54, 1-74, 19-3, 19-12, 19-13
Commission canadienne de sûreté nucléaire, 1-60, 1-76, 24-2, 24-12
Commission canadienne des affaires polaires, 1-41, 1-67, 3-2, 3-9
Commission canadienne des droits de la personne, 1-53, 1-73, 19-2, 19-7
Commission canadienne des grains, 1-43, 1-68, 6-3, 6-11
Commission canadienne du blé, 27-4
Commission canadienne du lait, 1-42, 6-3, 6-8
Commission canadienne du tourisme, 1-52, 18-2, 18-10
Commission d'étude du bassin de la rivière Qu'Appelle, 1-49
Commission d'étude du bassin de la rivière Saint-Jean, 1-49
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire, 1-48, 1-70, 12-2, 12-8

Index

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, 1-44, 1-69, 8-2, 8-6
Commission de la capitale nationale, 1-57, 21-3, 21-22
Commission de la fonction publique, 1-58, 1-75, 21-4, 21-29
Commission des champs de bataille nationaux, 1-57, 1-75, 21-3, 21-21
Commission des Cris et des Naskapis, 3-6
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada, 1-63, 1-77, 26-3, 26-19
Commission des relations de travail dans la fonction publique, 1-58, 1-75, 21-4, 21-32
Commission des ressources en eau des provinces des Prairies, 1-49
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth, 7-4
Commission des traités de la Colombie-Britannique, 1-41, 3-2, 3-6
Commission du droit d'auteur, 1-52, 1-73, 18-2, 18-12
Commission du droit du Canada, 1-54, 1-73, 19-3, 19-11
Commission du parc international Roosevelt de Campobello, 2-7
Commission internationale de protection contre les radiations, 25-4
Commission mixte internationale, 1-40, 1-67, 2-3, 2-17
Commission nationale des libérations conditionnelles, 1-63, 1-77, 26-2, 26-13
Commissions internationales des pêches, 1-59
Communication Canada, 28-2, 28-10
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 1-78, 27-2, 27-4
Compte d'allocations de retraite des parlementaires, 1-74, 20-2
Compte de convention de retraite des parlementaires, 1-74, 20-2
Compte de stabilisation du revenu net, 1-68, 6-2, 6-6
Compte des revenus extracôtiers de la Nouvelle-Écosse, 24-2, 24-9
Compte en fiducie de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 24-10
Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice, 1-58, 1-75, 21-4, 21-33
Conférence sur l'uniformisation des lois du Canada, subventions, 19-5
Congrès forestier mondial 2003 World Forestry Congress, 24-10
Conseil canadien de la magistrature, 1-54, 19-2
Conseil canadien de la sécurité, 6-6
Conseil canadien des archives, 21-18
Conseil canadien des ministres de l'Environnement, 15-6
Conseil canadien des normes, 1-53, 18-3, 18-19
Conseil canadien des relations industrielles, 1-59, 1-76, 23-3, 23-9
Conseil consultatif canadien de la radio, 18-6
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, 1-61, 1-77, 25-2, 25-10
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses, 1-61, 1-77, 25-2, 25-9
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, 1-56, 1-74, 21-2, 21-16
Conseil de la recherche forestière du Québec, 24-10
Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix, 2-7
Conseil de recherches en sciences humaines, 1-53, 1-73, 18-3, 18-18
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, 1-53, 1-73, 18-3, 18-17
Conseil des Arts du Canada, 1-56, 21-2, 21-10
CONSEIL DU TRÉSOR, 1-45, 1-69, 10-1, 10-2
Conseil national de recherches du Canada, 1-52, 1-73, 18-3, 18-15
CONSEIL PRIVÉ, 1-45, 1-46, 1-47, 1-69, 11-1, 11-2, 11-4
Contributions pour le Programme d'intendance de l'habitat, 15-5
Convention de la Baie James et du Nord québécois, 3-4, 3-7
Convention finale des Inuvialuits, 3-8
Coopération et sécurité internationales, 2-6
Corporation commerciale canadienne, 1-44, 9-2, 9-5
Corporation du télescope Canada-France-Hawaï, 18-16
Cour suprême du Canada, 1-54, 1-74, 19-3, 19-15
Cours de langue pour les immigrants au Canada, 8-5
Cris de la Baie-James, 3-8
Cris Oujé-Bougoumou et Naskapis du Québec, 3-8

D

DÉFENSE NATIONALE, 1-47, 1-48, 1-70, 12-1, 12-2, 12-3, 12-6
Développement des ressources humaines (Développement social), 13-3
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES (DÉVELOPPEMENT SOCIAL), 1-48, 1-70, 13-1, 13-2
Diplomatie ouverte, 2-6
Directeur général des élections, 1-46, 1-70, 11-2, 11-10
DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN, 1-48, 1-71, 14-1, 14-2, 14-3

E

Encouragement à la production d'énergie éolienne, 24-10
Énergie atomique du Canada limitée, 1-60, 24-2, 24-11
Entente Travaux d'infrastructure Canada, 18-14
ENVIRONNEMENT, 1-49, 1-50, 1-66, 1-71, 15-1, 15-2, 15-3
Établissement et adaptation des immigrants, 8-5
Exportation et développement Canada, 1-69, 9-2, 9-6

F

Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques, 21-27
Fiducie des Édifices des Pères de la Confédération, Charlottetown (Î.-P.-É.), 21-7
Financement du programme des partenariats indiens pour l'environnement, 3-8
FINANCES, 1-50, 1-51, 1-71, 16-1, 16-2, 16-4
Fondation canadienne des droits de la personne, 19-5
Fondation canadienne pour la vérification intégrée, 16-9
Fondation de l'art inuit, 3-7
Fondation du Commonwealth, 2-6
Fondation du saumon du Pacifique, 22-6
Fonds canadien de télévision, 21-8
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique, 15-10
Fonds d'institutions financières internationales, 1-39, 2-2
Fonds de la Stratégie sur la justice applicable aux Autochtones, 19-5
Fonds des initiatives communautaires de la stratégie antidrogue, 25-5
Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones, 2-7
Fonds des partenariats, 21-8
Fonds du droit d'auteur électronique, 21-8
Fonds du Souvenir, 7-4
Fonds pour favoriser les propriétés patrimoniales commerciales, 15-12
Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires, 25-5
Fonds renouvelable CORCAN, 1-77, 26-2, 26-10
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, 1-78, 28-2, 28-5, 28-8
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada, 1-78, 28-2, 28-6, 28-8
Fonds renouvelable de Géomatique Canada, 1-76, 24-2, 24-5, 24-6, 24-7
Fonds renouvelable de l'Office national du film, 21-3
Fonds renouvelable de la Production de défense, 28-7, 28-8
Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique, 1-78, 28-2, 28-6, 28-8
Fonds renouvelable des Services immobiliers, 1-78, 28-2, 28-5, 28-8
Fonds renouvelable des Services optionnels, 1-78, 28-2, 28-5, 28-8
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction, 1-78, 28-2, 28-6, 28-8
Fonds renouvelable du Bureau des passeports, 1-67, 2-2, 2-4, 2-5
Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel, 21-30
Fonds spécial pour le développement du nord de l'Ontario, 18-6
Fonds sur l'infrastructure frontalière, 15-10
Fonds terre-neuvien des revenus provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers, 1-76, 24-2, 24-9
Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture, 2-6
FORINTEK Canada Corporation, 24-9

Index

G

Gendarmerie royale du Canada, 1-63, 1-77, 26-3, 26-16
Gouvernement de Terre-Neuve, 25-6
GOUVERNEUR GÉNÉRAL, 1-51, 1-72, 17-1, 17-2, 17-3

I

Indemnisation des détenus des pénitenciers en cas d'accidents, 26-12
INDUSTRIE, 1-51, 1-52, 1-53, 1-72, 18-1, 18-2, 18-4
Initiative Canada-Chine concernant les produits du bois, 24-9
Initiative des endroits historiques, 21-8
Initiatives liées à la destruction, à l'élimination ou à la sécurisation d'armes de destruction massive, 2-7
Institut canadien d'études stratégiques, 12-5
Institut canadien d'information en matière de santé, 25-6
Institut canadien de conservation, 1-55
Institut canadien de recherche en génie forestier, 24-10
Institut canadien des affaires internationales, 12-5
Institut de l'Amiante, 24-10
Institut des relations intergouvernementales, Université Queen's, 11-6
Institut international de droit d'expression française (IDEF), 19-5
Institut national de la magistrature, 19-5
Instituts de recherche en santé du Canada, 1-61, 1-76, 25-2, 25-8

J

JUSTICE, 1-53, 1-54, 1-73, 19-1, 19-2, 19-4

L

L'Office de la propriété intellectuelle du Canada, 18-4
Lieutenants-gouverneurs, 1-74, 21-2
Ligue des cadets de l'air du Canada, 12-5
Ligue des cadets de l'armée du Canada, 12-5
Ligue navale du Canada, 12-5
Loi canadienne sur les droits de la personne, 19-8
Loi d'aide au développement international (institutions financières), 1-39
Loi de 1950 sur les crédits de défense, 1-47
Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, 1-72, 16-3, 16-8
Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension, 16-12
Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain, 16-10
Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants, 1-75, 1-76, 23-2, 23-3, 23-7
Loi fédérale sur les prêts aux étudiants, 1-75, 23-2, 23-7
Loi nationale sur l'habitation, Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1-71, 15-2
Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique, 4-2, 4-4
Loi relative à l'autonomie gouvernementale de la bande indienne Sechelte, 3-5
Loi sur l'aéronautique, 1-64
Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments, 1-68, 6-10
Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada, 1-67, 5-2
Loi sur l'Agence Parcs Canada, 1-66, 1-71, 15-2
Loi sur l'aide au développement international (institutions financières), 1-67, 2-2, 2-14
Loi sur l'assurance-emploi, 1-45, 1-66, 23-5
Loi sur l'emploi dans la fonction publique, 21-30
Loi sur l'équité en matière d'emploi, 19-8
Loi sur l'expansion des exportations, 1-69
Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels, 1-55, 21-2, 21-6
Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, 8-3
Loi sur la citoyenneté, 8-3
Loi sur la concurrence, 1-51, 18-11, 18-12

Loi sur la continuation de la pension des services de défense, 1-70, 12-2, 12-5
Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada, 1-77, 26-3, 26-17
Loi sur la gestion des finances publiques, 1-38, 1-42, 1-44, 1-49, 1-55, 1-56, 1-61, 1-70, 1-75, 1-76, 6-2, 11-3, 21-3
Loi sur la gestion des terres des premières nations, 3-6
Loi sur la mise au point des pensions du service public, 1-69, 10-2, 10-4
Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs, 1-74, 21-2, 21-7
Loi sur la pension spéciale du service diplomatique, 1-67, 2-2, 2-6
Loi sur la protection des végétaux, 1-68, 6-10
Loi sur la réadaptation des anciens combattants, 7-4
Loi sur la santé des animaux, 1-68, 6-10
Loi sur la sécurité ferroviaire, 27-5
Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1-49
Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton, 1-41
Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières, 1-72, 16-3
Loi sur le Conseil canadien des normes, 1-53
Loi sur le Conseil des Arts du Canada, 1-56
Loi sur le Conseil national de recherches, 1-73, 18-3
Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses, 25-9
Loi sur le droit d'auteur, 18-12
Loi sur le financement des petites entreprises du Canada, 1-72, 4-2, 4-4, 14-2, 14-4, 18-2, 18-3, 18-6, 18-14
Loi sur le gouverneur général, 1-72, 17-2, 17-3
Loi sur le ministère de l'Industrie, 1-51, 18-2, 18-13
Loi sur le Parlement du Canada, 1-45, 1-74, 20-2
Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, 16-11
Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, 1-63
Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur, 16-10
Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, 1-72, 16-2, 16-8
Loi sur les brevets, 25-10
Loi sur les contraventions, 19-5
Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec, 3-6
Loi sur les douanes, 16-10
Loi sur les indemnités de services de guerre, 1-68, 7-2, 7-4
Loi sur les inventions des fonctionnaires, 1-45
Loi sur les langues officielles, 11-15
Loi sur les mesures spéciales d'importation, 16-10
Loi sur les offices des produits agricoles, 1-68, 6-2, 6-5, 6-6
Loi sur les pensions, 7-4
Loi sur les prestations de retraite supplémentaires, versements, 1-70, 12-2, 12-5
Loi sur les prêts aux petites entreprises, 1-72, 4-2, 4-4, 14-2, 14-4, 18-2, 18-3, 18-6, 18-14
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative, 1-68, 6-2, 6-6
Loi sur les produits dangereux, 25-9
Loi sur les programmes de commercialisation agricole, 1-68, 6-2, 6-6
Loi sur les rapports relatifs aux pensions publiques, 16-12
Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, 1-43, 1-68, 7-2, 7-4
Loi sur les traitements, Conseil privé, 1-45
Loi sur les transports au Canada, 27-3
Loi sur Téléfilm Canada, 1-58, 21-4
Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, 1-72, 16-2, 16-8
Lois sur la taxe d'accise, 16-10

M

Marine Atlantique S.C.C., 1-64, 27-2, 27-3
Ministre du Commerce international, 1-69
Monnaie canadienne, 1-71, 16-2, 16-4, 16-5
Musée canadien de la guerre, 21-13
Musée canadien de la nature, 1-56, 21-2, 21-14
Musée canadien des civilisations, 1-56, 21-2, 21-13
Musée de l'agriculture du Canada, 21-28

Index

Musée des beaux-arts du Canada, 1-57, 21-3, 21-25
Musée national de l'aviation, 21-28
Musée national des sciences et de la technologie, 1-58, 21-4, 21-28

O

Office Canada - Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers, 1-76, 24-2, 24-10
Office Canada - Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers, 1-76, 24-2, 24-10
Office des transports du Canada, 1-64, 1-78, 27-2, 27-11
Office du baccalauréat international, 2-6
Office national de l'énergie, 1-60, 1-76, 24-3, 24-15
Office national du film, 1-57, 1-75, 21-3, 21-23
Organisation de coopération et de développement économiques, 2-6
Organisation de l'aviation civile internationale, 1-38, 2-6
Organisation des États américains, 2-7
Organisation des Nations Unies, 2-7
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2-7
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), 1-47, 2-6, 12-5
Organisation internationale de surveillance maritime par satellite, 12-5
Organisation internationale du travail, 2-6
Organisation internationale pour les migrations, 8-5
Organisation maritime internationale, 2-6
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, 2-6
Organisation mondiale de la santé, 2-7, 25-4
Organisation mondiale des douanes, 2-6
Organisation mondiale du commerce, 2-6
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, 2-6
Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, 2-7
Organisations internationales de produits de base, 2-6

P

PARLEMENT, 1-55, 1-74, 20-1, 20-2
Particle Physics and Astronomy Research Council du Royaume-Uni, 18-16
PATRIMOINE CANADIEN, 1-55, 1-56, 1-57, 1-58, 1-74, 21-1, 21-2, 21-5
PÊCHES ET OCÉANS, 1-59, 1-75, 22-1, 22-2
Pensions aux sénateurs à la retraite, 20-4
Pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz naturel, 24-16
Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique, 1-70, 12-2, 12-5
Prestations de retraite supplémentaires, 1-75, 21-2, 21-7, 23-2
Prestations pour bravoure, 7-4
Programme canadien de contrôle des armes à feu, 19-6
Programme Collectivités ingénieuses, 18-6
Programme d'accueil, 8-5
Programme d'acquisition et d'échange de connaissances, 25-6
Programme d'aide à l'entraînement militaire, 12-5
Programme d'aide à l'industrie agroalimentaire, 6-7
Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition, 21-7
Programme d'aide aux associations sectorielles, 21-8
Programme d'aide aux créateurs, 21-8
Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires, 27-4
Programme d'aide en main-d'oeuvre à titre gracieux, 24-13
Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves, 25-6
Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones, 19-5
Programme d'assurance-récolte, 1-68, 6-2, 6-6
Programme d'Entreprise autochtone Canada, 18-6
Programme d'expansion des entreprises, 1-72, 18-2, 18-6
Programme d'initiatives collectives, 21-8
Programme d'innovation en matière de produits laitiers, 6-8
Programme de commerce agroalimentaire, 6-7
Programme de contribution au soutien en santé mentale des pensionnats indiens, 25-6

Programme de contributions dans le cadre des politiques et des stratégies en matière de soins de santé, 25-5
Programme de contributions de l'interlocuteur fédéral, 11-6
Programme de contributions pour la santé des femmes, 25-5
Programme de démonstration des charges utiles spatiales, 18-9
Programme de développement des marchés d'exportation, 9-4
Programme de développement industriel et régional, 1-72, 18-2, 18-6
Programme de diversification de l'Ouest, 14-3
Programme de nouvelles œuvres musicales, 21-8
Programme de partenariat pour l'infrastructure canadienne de la santé, 25-7
Programme de partenariat syndical-patronal, 23-7
Programme de pâturages communautaires, 1-42
Programme de recherche sur l'usage de la marijuana à des fins médicales, 25-5
Programme de recherche sur les politiques en matière de santé, 25-6
Programme de redressement de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), 1-68, 6-2, 6-6
Programme de services de police des Premières nations, 26-6
Programme de sondage des fonds marins, 24-9
Programme de souvenirs de musique canadienne, 21-8
Programme des anciens combattants, 1-43, 1-68, 7-2, 7-3
Programme des entrepreneurs de la musique, 21-8
Programme des politiques économiques, sociales et financières, 1-50, 1-71, 16-2, 16-4
Programme des routes du grain des Prairies, 6-7
Programme des services gouvernementaux, 28-2
Programme du Commissariat à l'information du Canada, 1-54, 1-74, 19-3, 19-12
Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, 1-54, 1-74, 19-3, 19-13
Programme du Commonwealth pour la jeunesse, 2-6
Programme du service de la dette publique, 1-71, 16-2, 16-6
Programme fédéral de transferts aux provinces, 1-50, 1-72, 16-2, 16-7
Programme national renouvelé (2001) sur l'éthanol de la biomasse, 1-42, 6-2
Programme pour l'autonomie des anciens combattants, 7-5
Programmes complémentaires de sécurité du revenu, 6-2, 6-6, 6-7
Programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement, 24-9
Projet TRIUMF, 18-16

Q

Queens Quay West Land Corporation, 27-3

R

Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants, 1-68, 7-2, 7-4
Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays, 1-68, 7-2, 7-4
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes, 16-8
Régime de pensions du Canada, 1-66
Régime national de distinctions honorifiques, 17-3
Régimes de la fonction publique de prestations, 10-4
Règlement de 1995 sur les droits de télécommunication, 1-56
Règlement de la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants, 23-6
Règlement sur l'indemnisation en cas d'accidents d'aviation, 7-4
Relations culturelles, subventions, 2-6
Rentés versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités, 1-67, 3-5
Réseau canadien d'information sur le patrimoine, 1-55
Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement, 18-7
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, 1-59, 1-60, 1-75, 23-1, 23-2, 23-4
RESSOURCES NATURELLES, 1-60, 1-76, 24-1, 24-2, 24-4

Index

S

SANTÉ, 1-61, 1-76, 25-1, 25-2, 25-3
Secrétariat, 1-45, 1-69, 10-2, 10-3
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne, 1-44, 1-69, 9-2, 9-7
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes, 1-46, 1-69, 11-2, 11-8
Secrétariat du Commonwealth, 2-6
Secteur canadien du bois d'œuvre, 24-9
Semaine nationale de la sécurité à la ferme, 6-6
Sénat, 1-55, 1-74, 20-2, 20-3
Service administratif des tribunaux judiciaires, 1-54, 1-73, 19-2, 19-10
Service aérien omnibus de colis destinés au Nord, 1-41
Service canadien du renseignement de sécurité, 1-62, 26-2, 26-9
Service correctionnel, 1-62, 1-63, 1-77, 26-2, 26-10
Service de transport des expositions, 1-55
Services d'aide juridique, contribution aux provinces, 19-6
Services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut, 3-7
Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1-49, 1-71, 15-2, 15-8
Société canadienne des postes, 1-41, 1-42, 3-2, 5-2, 5-5
Société canadienne du sang, 25-4
Société d'expansion du Cap-Breton, 1-41, 4-2, 4-5
Société de développement du Cap-Breton, 1-60, 24-2, 24-14
Société de l'usine-pilote de protéines, d'huile et d'amidon (PHA), 6-7
Société du Centre national des Arts, 1-57, 21-3, 21-19
Société du Vieux-Port de Montréal Inc., 27-3
Société John Howard, 26-6
Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc., 1-64, 27-2, 27-3
Société Makivik, 3-4
Société Radio-Canada, 1-56, 21-2, 21-11
SOLLICITEUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE), 1-61, 1-62, 1-63, 1-77, 26-1, 26-2, 26-4
Sommets de la Francophonie, 2-7
Statistique Canada, 1-53, 1-73, 18-3, 18-20
Stratégie canadienne sur le VIH/sida, 25-5
Stratégie emploi jeunesse, 24-10
Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme, 25-5
Stratégie pour les Autochtones en milieu urbain, 11-6
Subventions à l'appui de la stratégie sur la justice applicable aux Autochtones, 19-5
Subventions dans le domaine des relations avec les universités, 2-6
Système international de données sur les publications en série, 21-27

T

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 1-46, 1-70, 11-3, 11-13
Téléfilm Canada, 1-58, 21-4, 21-34
Téléfilm Canada (Secteur des nouveaux médias), 21-9
Télescope James Clerk Maxwell, 18-16
Thompson, M. R.P., 12-5
TRANSPORTS, 1-64, 1-78, 27-1, 27-2, 27-3
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX, 1-65, 1-78, 28-1, 28-2, 28-3
Tribunal canadien des droits de la personne, 1-54, 1-73, 19-2, 19-8
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs, 1-59, 1-76, 23-3, 23-10
Tribunal canadien du commerce extérieur, 1-51, 1-72, 16-3, 16-10
Tribunal d'appel des transports du Canada, 1-65, 1-78, 27-2, 27-12
Tribunal de la concurrence, 1-52, 1-73, 18-2, 18-11
Tribunal des anciens combattants (révision et appel), 1-43, 1-68, 7-2, 7-6

U

Union internationale des télécommunications (UIT), 18-6

Université de l'Alberta, 18-16
Université de la Colombie-Britannique, 18-16
Université de Victoria, 18-16
Université Simon Fraser, 18-16

V

Vérificateur général, 1-51, 1-72, 16-3, 16-9
Versements d'Allocations, 1-70, 13-2, 13-5
Versements de la Sécurité de la vieillesse, 1-70, 13-2, 13-5
Versements du Supplément de revenu garanti, 1-70, 13-2, 13-5
VIA Rail Canada Inc., 1-64, 27-2, 27-3